**Mgr A. LE ROY**
*Archevêque de Carie,*
*Sup. gén. de la Con du Saint-Esprit*

# CREDO

*OURT EXPOSÉ DE LA FOI CATHOLIQUE*

**DOGME - MORALE - CULTE**
**en 40 Lectures**

NOUVELLE ÉDITION

# CREDO

Chez Beauchesne et ses Fils

---

DU MÊME AUTEUR

---

**A la recherche de l'origine des religions.** — Une brochure in-8° couronne.

**La religion des primitifs.** — Un volume in-8° couronne.

**Les pygmées Négrilles d'Afrique et Négrites d'Asie.** — Un volume in-8° carré.

**Au Kilima Ndjaro. Histoire de la fondation d'une Mission catholique en Afrique orientale.** — Un volume in-8° carré.

Alexandre

**Mgr A. LE ROY**, abp.
*Archevêque de Carie,*
*Sup. gén. de la Con du St-Esprit*

# CREDO

*COURT EXPOSÉ DE LA FOI CATHOLIQUE*

**DOGME - MORALE - CULTE**
**en 40 Lectures**

NOUVELLE ÉDITION

**BEAUCHESNE ET SES FILS**

PARIS, RUE DE RENNES, 117

MCMXLII

IMPRIMATUR

Parisiis, die 20a junii 1916.

H. ODELIN,

v. g.

Tolle. Lege. (S. Augustin.)

*Prenez ce livre, lisez-le, et faites-le lire.*

*La plus grande misère de l'homme n'est pas la pauvreté, ni la maladie, ni l'hostilité des événements, ni les déceptions du cœur, ni la mort : c'est le malheur d'ignorer pourquoi il naît, souffre et passe*[1].

*Le* **Catéchisme de la Religion Catholique** *rend familières aux enfants chrétiens ces grandes questions dont la solution commande la vie de l'homme et domine tout :* DIEU, *le* SURNATUREL, *la* LOI MORALE, *le* LENDEMAIN DE LA MORT...

*Mais plusieurs n'ont pas lu le catéchisme,*

1. Étienne LAMY, *Les Missions cath. fr. au* XIX[e] *siècle* Introd.

*d'autres l'ont oublié ; d'autres désireraient le mieux connaître.*

*C'est à tous ceux-là que ce petit livre est offert :*

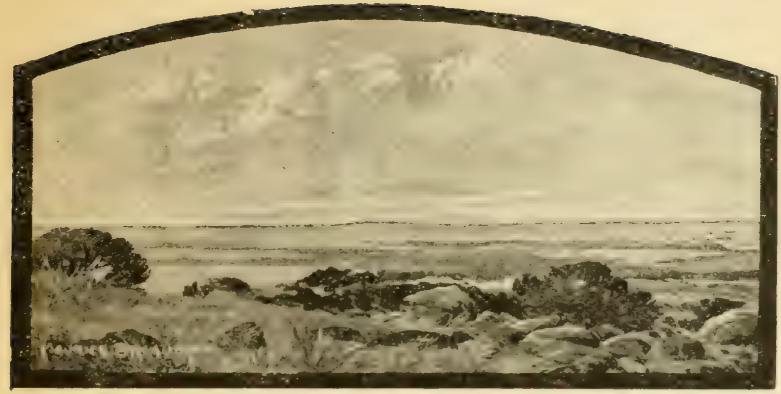
*A ceux qui, instruits de la Religion, pensent que cette instruction doit être entretenue et approfondie ;*

*A ceux qui, la connaissant peu ou la connaissant mal, sentent le besoin de l'étudier de plus près, et loyalement ;*

*A ceux enfin qui, l'ayant toujours ignorée, veulent s'y initier.*

*Car la vie humaine doit avoir un but ; et s'il est une chose sur laquelle il importe d'être fixé avant tout, c'est de savoir pourquoi l'on est en ce monde et ce qu'on est venu y faire...*

*A. L. R.*



# INTRODUCTION

## I. — LE BUT DE LA VIE

Si, dans une île solitaire, je voyais des traces de pas sur le sable, je dirais : « Un homme a passé là ». Si, plus loin, je découvrais une maison, j'ajouterais : « Il sait bâtir. » Et si je trouvais une feuille de papier chargée d'écriture, je conclurais : « Il est intelligent, il raisonne, il écrit. »

Ouvrons maintenant les yeux sur le monde. N'y devinez-vous pas la présence d'un Être invisible et souverainement grand?

Pas plus que les traces d'un pied sur le sable, pas plus qu'une maison, pas plus qu'une page d'écriture, le monde n'a pu se faire tout seul. Pour créer ce qui existe, disposer tout en ordre, donner le mouvement aux corps célestes, la vie aux plantes, la sensation aux bêtes, l'intelligence et la conscience à l'homme, **il a fallu**, de toute évidence, **un premier Être que personne n'a fait**, dont la puissance est infinie, et dont la pensée dirige tout. Ce grand ouvrier, créateur du monde, nous l'appelons Dieu, le Seigneur, le Très-Haut, le Tout-Puissant.

Sans lui, rien n'est possible; avec lui, tout s'explique..... Qu'il se retire pendant une heure : le soleil s'éteint, les étoiles s'égarent, la terre se disloque, la vie s'arrête, les hommes sont anéantis..... Il est l'**Être nécessaire**.....

2. — Dans un autre ordre d'idées, n'y a-t-il pas en nous-mêmes une **loi morale** qui s'impose à notre conscience et nous dicte ses arrêts : « Cet acte est bon, fais-le; cet acte est mauvais, il faut l'éviter »? Il en est ainsi de tous les hommes, et il en fut ainsi dans tous les temps. Sans doute, la conscience peut être faussée, obscurcie, réduite à presque rien; mais elle existe quand même, et partout.

Or, l'existence de cette loi morale, universelle et absolue, imposée à l'homme par une force supérieure et indépendante, ne s'explique bien que par

la volonté de Dieu, maître suprême et souverain Législateur des hommes.

3. — Législateur des hommes, il est aussi leur Juge : il récompense le bien, il punit le mal, non pas toujours en ce monde, mais sûrement dans l'autre, car il a l'Éternité pour lui. Et il faut qu'il en soit ainsi. Car si Dieu n'existait pas ou s'il n'était pour nous qu'un Être vague et indifférent, à quoi bon se gêner ? A quoi bon le dévouement d'un François Xavier ou la charité d'un Vincent de Paul, si, finalement, à la mort, leur sort doit être le même que celui des pires criminels ? A quoi bon la Famille, la Patrie, la Société ? Si Dieu n'est pas là pour me dicter mon devoir, me punir ou me récompenser, réparer les injustices dont j'aurais été victime, les douleurs qui traversent ma vie, les tourments qui m'agitent, ni père, ni mère, ni maître, ni gouvernement, n'a l'autorité suffisante pour m'imposer un devoir, avec la sanction correspondante. Ils peuvent le faire par la force; j'ai, pour leur résister, la force ou la ruse. Et la vie, ainsi comprise, sera un combat de bêtes féroces...

Il n'est pas possible que ce soit là la vérité.

Non, le règlement définitif de la destinée humaine n'a pas lieu ici-bas. Tant de mérites ne peuvent pas rester sans récompense, tant de crimes sans punition, tant d'injustices sans réparation : il faut une suite à cette existence terrestre, il faut un Dieu.

4. — Bien d'autres preuves de l'existence et de l'action de Dieu pourraient être données.

Ainsi, l'Univers, dans ses éléments matériels et moraux, ne peut s'expliquer que par l'une des hypothèses suivantes :

1° Ou bien il s'est fait tout seul, et tout seul organisé ;

2° Ou bien il a toujours existé, il n'a jamais eu de commencement et n'aura jamais de fin, il est éternel, nécessaire et sans cause ;

3° Ou bien Dieu l'a créé.

I. — La première hypothèse est inadmissible. « Qu'il y ait un moment où rien ne soit, a dit Bossuet, éternellement rien ne sera. » En effet, supposons la complexité de l'Univers actuel représentée par une série de chiffres. En remontant au delà de tous les êtres, de tous les temps, nous arrivons à un point où il n'y a rien, et nous exprimons ce néant de tout par zéro.

Or, nous aurons beau multiplier o par o, nous n'aurons jamais d'autre produit, c'est-à-dire d'autre création, que o...

Qu'est-ce à dire, sinon que, de rien, rien ne peut sortir ?

II. — Si l'on ne peut concevoir un Univers qui se soit fait tout seul, il est tout aussi déraisonnable de l'imaginer comme existant de toute éternité.

D'abord, un tel être serait un être nécessaire, existant par soi-même, essentiellement, ne com-

portant ni changement, ni imperfection, ni borne, — qualités que, de toute évidence, ne possède pas et ne peut pas posséder notre Univers matériel.

Mais, par ailleurs, comment l'ensemble des forces ou énergies qui régissent le monde pourraient-elles être éternelles, puisque, un peu, et à tout instant, et partout, elles se transforment, s'épuisent, s'usent ou, selon l'expression consacrée, « se dégradent »? — Elles ne sont donc pas infinies. Elles cesseront donc un jour, comme le balancier d'une horloge abandonné à lui-même cesse de battre. Elles ont donc commencé. Elles ont donc été mises en mouvement. Par qui?

Tout, au reste, dans l'Univers, est mouvement. Or, un mouvement provient d'un autre mouvement, qui lui-même provient d'un autre, et ainsi de suite jusqu'à la première mise en marche. Toujours l'horloge, qu'il faut d'abord fabriquer pièce à pièce et monter avec intelligence, mais qui ne fonctionnera jamais si personne ne la met en train, qui s'arrêtera sûrement si personne ne la surveille et ne la remonte. Oui, en vérité,

> L'Univers m'embarrasse, et je ne puis songer
> Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger.

Et que dire de l'origine de la vie?

La vie n'a pas toujours existé sur la terre, puisque la terre a commencé par être une masse en fusion ;

c'est ce que la science d'aujourd'hui nous enseigne couramment. Comment la vie y est-elle apparue? La même science nous prouve que tout ce qui vit vient d'un être antérieurement vivant : il faut donc que les premiers êtres vivants aient reçu la vie du seul auteur qui pouvait la leur donner, c'est-à-dire de Dieu. C'est l'histoire de l'œuf et de la poule. Qui a fait l'œuf? C'est la poule. Et qui a fait la poule? C'est l'œuf. Et ainsi de suite, jusqu'au premier œuf ou à la première poule...

iii. — De quelque façon qu'on se retourne, il faut donc revenir toujours à la même conclusion :

Dieu **est l'Être nécessaire, indispensable, indiscutable.** Et nous avons mieux à faire qu'à raisonner sur son existence : humilions-nous profondément devant lui, comme autant de vivants grains de poussière devant le soleil. Lors même que le soleil est caché par des nuages, les grains de poussière ne jouissent-ils pas quand même de sa lumière?

5. — C'est bien ainsi, du reste, que tous les peuples, dans tous les temps, se sont expliqué l'Univers. Derrière le monde de la Nature sensible, ils ont reconnu un **Autre Monde**, que nous ne voyons pas, que nous ne touchons pas, mais qui nous domine et envers lequel nous avons des devoirs à remplir.

« On peut trouver, a écrit Plutarque, des villes sans murailles, sans littérature, sans monnaie, sans

théâtre ni cirque ; mais une ville qui n'ait ni temple, ni divinité, ni prières, ni vœux, ni prophéties, ni sacrifices offerts pour obtenir les biens et détourner les maux, c'est ce qu'on n'a jamais vu et ce qu'on ne verra jamais. »

6. — Passants de ce monde, nous entrerons bientôt dans l'autre par la porte de la mort : et c'est alors que se réglera notre destinée pour toujours, selon que nous aurons bien ou mal vécu...

Voilà **le but de la vie**, et son explication. Ceux qui n'ont pas connu ce grand secret n'ont rien su ! Ils ont employé leur temps à manger, à boire, à dormir, à parler, à s'amuser, à travailler, à souffrir, — tout cela pour rien !... Or, si la vie n'est que cela, rien que cela, elle est invraisemblable, elle est inexplicable, elle est ridicule. C'est une énigme !

Il faut un autre monde où tout s'éclaire, où la vérité se révèle, où la justice soit rétablie.

7. — Et c'est pourquoi, si nous voulons réaliser toute notre destinée, nous devons être reliés dès ici-bas à Dieu et à l'autre Monde par une sorte de lien moral. Ce lien, ces relations, ces rapports, c'est **le Service de Dieu**, ou la **Religion** (1).

(1) Religion, du latin *re-ligere* (opposé à *nec-ligere, negligere*), étude attentive des choses divines. D'autres donnent comme étymologie *re-ligare*, relier (l'homme à Dieu).

Un homme qui ne veut pas avoir de religion, c'est un enfant en route vers la maison de son père, et qui n'a souci ni de son chemin, ni de sa maison, ni de son père...

* *

**La Religion** comprend :

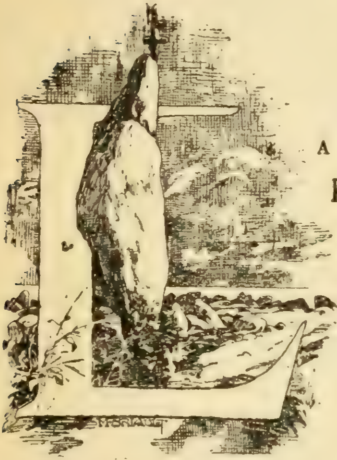
1° **La Croyance** ou le **Dogme**, c'est-à-dire les vérités que nous devons croire;

2° **La Morale**, c'est-à-dire les principes qui doivent régler notre conduite;

3° **Le Culte**, c'est-à-dire les pratiques que nous devons accomplir pour servir Dieu.



## II. — A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ



La terre, avec tout ce qu'elle porte, est faite pour l'homme, l'homme est fait pour Dieu, et Dieu n'a d'autre fin que lui-même, étant infini. Voilà l'ordre.

Supposons maintenant un père de famille, éloigné des siens, dans un pays riche et lointain : s'il veut faire venir près de lui ses enfants, il ne manquera pas de leur indiquer le chemin à prendre. Il leur enverra ses instructions. Il les guidera.

Dieu est un père. — Sans doute, Il aurait pu ne donner à l'homme qu'une fin purement naturelle, avec une âme raisonnable et les moyens suffisants pour se guider dans la vie. Mais si, dans sa bonté, Il lui a fait une destinée surnaturelle, avec participation à des biens divins qui dépassent totalement les puissances humaines, Lui seul a pu fournir à l'homme les moyens de réaliser cette fin : la Révélation divine devient nécessaire, absolument (Conc. du Vatican, *De fide*, II).

De son côté, l'homme est tout préparé, par sa nature, à recevoir la Parole de Dieu : il a l'intelligence, la volonté, la conscience, la liberté, tout ce qu'il faut, avec le secours divin, pour discerner le vrai, pour reconnaître le bien, et pour suivre le bon chemin, celui qui le mènera vers son Père.

2. — Mais où est-il, ce chemin mystérieux? Où trouverons-nous cette Parole de Dieu, cette Révélation, cette Religion? Et comment la reconnaître parmi tant d'autres qui se partagent le monde, qui se contredisent, qui se combattent, et qui, toutes, se disent également divines?

Sans doute, Dieu aura pitié des hommes qui, de bonne foi, l'auront cherché par des chemins qu'il n'a point ouverts. Il n'y a point d'injustice en Dieu. Et la miséricorde divine a des moyens de salut qui nous sont impénétrables...

Sans doute, aussi, en ce qui nous concerne, nous saurons user de charité envers ceux qui s'égarent. Mais après? Y a-t-il, oui ou non, un Dieu personnel? Si ce Dieu existe, a-t-il ordonné quelque chose? Et s'il l'a fait, quelles sont les conséquences pratiques de cette Révélation pour vous, pour moi, pour chacun des hommes?

Tout nous ramène donc à nos premières conclusions. Si Dieu nous destine au Ciel, il n'a pu nous abandonner sur terre sans nous dire ce qu'il veut de nous. Il doit se trouver quelque part une reli-

gion, qui contient intégralement sa Parole; mais il n'y en a qu'une seule, car Dieu ne peut pas se contredire. Il n'a pu révéler une chose aux uns et le contraire aux autres. Dieu n'a qu'une Parole, et cette Parole doit être la même pour tous ses enfants, puisque tous ont la même nature et la même destinée.

3. — Il nous faut donc, avant tout, chercher la vraie Religion.

Or, l'immense majorité des hommes n'ayant ni le temps, ni la faculté, ni l'instruction nécessaires pour cette recherche, Dieu a dû vraisemblablement nous fournir un moyen d'y arriver, moyen sûr, facile, et à la portée de tous, savants et ignorants, riches et pauvres, grands et petits.

Ah! s'il y avait quelque part une religion qui remontât aux origines mêmes de l'Humanité, qui se fût développée en s'éclairant successivement de nouvelles lumières, qui eût pu répondre victorieusement à toutes les objections, qui eût réuni ce que l'Humanité a compté de meilleur; qui satisfasse les plus nobles aspirations de la nature humaine; qui puisse même s'appuyer sur des manifestations surnaturelles certaines et vérifiées, comme des miracles et des prophéties, données comme preuves authentiques de son origine, — ne serait-ce pas une preuve que cette religion est la bonne, la vraie, la divine?

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Précisément, une antique et grande **Société** existe qui réalise toutes ces conditions et qui, avec une force et une netteté vraiment impressionnantes, prétend être la seule dépositaire autorisée de la Parole de Dieu, la seule chargée de la transmettre aux hommes.

Cette grande Société, qui compte actuellement près de 300 millions de membres appartenant à tous les peuples et à toutes les classes, s'appelle l'**Église catholique**, deux mots qui signifient la **Société universelle**. Elle a son chef à Rome, c'est le **Pape**; celui-ci est représenté dans tous les pays du monde par les **Évêques**; et ces derniers le sont eux-mêmes, dans une multitude de villes et de villages, par les **Prêtres catholiques**.

Si cette Société, qui s'identifie avec **le Christianisme** même, avait réellement reçu le dépôt de la Vérité religieuse, comme elle l'affirme, le dessein de Dieu se trouverait réalisé par elle : il suffirait au plus humble enfant, dès qu'il a l'âge de raison, de s'adresser à l'un des représentants de l'Église catholique pour savoir, mieux qu'aucun savant, ce qu'il doit faire en ce monde pour arriver au Ciel.

4. — Or, il est incontestable que l'Église catholique se présente à nous avec des caractères de vérité tout à fait exceptionnels.

Avec elle, « on a vu, pour la première fois, de-

puis les temps historiques, les forces morales dispersées dans les traditions des peuples, les bonnes volontés des cœurs droits, depuis les plus simples jusqu'aux plus affinés, les lumières jusque-là éparses des diverses philosophies, se réunir, sous l'inspiration providentielle, en un faisceau puissant d'intelligences hiérarchisées, former ainsi l'immense communauté des âmes chrétiennes, et aboutir, après trois ou quatre siècles de douloureuses mais fécondes luttes, au triomphe d'une Synthèse qui embrassait tout le passé, et éclairait l'avenir; qui, en même temps, organisait la vie morale dans le monde, assignait à l'action libre de chaque être humain un but élevé, réconfortant, accessible à tous; enfin, constituait pour tous, au confluent de toutes les lumières antiques, le grand fanal directeur, la société éducatrice, foyer toujours progressif de lumière, de bonne chaleur, de force ordonnée et de dévouement, où ils devaient puiser désormais noblesse, confiance et sérénité durant leur carrière terrestre. » (J. Boussinesq, *Revue d'Apologét.*, nº 238.)

De tout cela, l'Église catholique donne des preuves qui n'ont jamais été réfutées : à mesure que nous avancerons, nous les apprécierons à notre tour.

Allons donc, d'abord, écouter l'Église catholique, en demandant humblement à Dieu d'éclairer notre raison et de toucher notre cœur.

« Seigneur, disait l'aveugle de l'Évangile, faites-moi voir! »

C'est aussi ma prière.

Il n'y a que deux portes pour entrer dans l'Éternité. Si je manque la bonne, il ne me reste que l'autre... et une fois franchie, je ne la repasserai jamais.

« Faites-moi voir. » Car il m'est impossible de rester dans l'indifférence ou l'incertitude en pareille matière : il faut que je sache à quoi m'en tenir sur ma destinée, pour orienter en conséquence la direction de ma vie. C'est là la première des questions qu'un homme digne de ce nom doit éclaircir :

« Seigneur, faites que je voie la Vérité! »



## III. — LA FOI

**Le Dépôt de la Foi. — Tradition orale et Écriture. — La Foi et ses mystères. — Le Symbole des Apôtres.**

Ainsi, Dieu, s'il l'a appelé à la vie surnaturelle, a dû se mettre en rapport avec l'homme. — L'a-t-il fait?

« En tous les temps, répond Bossuet, Dieu n'a pu créer les hommes que pour en être connu et aimé. Et comme il n'a jamais pu cesser de se devoir ce tribut de gloire et de louange à soi-même, il n'a cessé de se le donner dans tous les siècles. *Il ne s'est jamais laissé lui-même sans témoignage*, comme dit l'Écriture (Act., XIV, 16). La Religion ne peut être que là, et il faut qu'elle ait toujours été, puisque Dieu, en aucun temps, n'a jamais pu avoir d'autre fin. Si tous ne l'ont pas connu et aimé, c'est qu'ils ont corrompu leur voie. Mais enfin, dans tous les temps, il faut trouver de vrais adorateurs en faveur desquels Dieu souffre les infidèles et continue son ouvrage.

« Où sont-ils ces amateurs de l'Être suprême et infini? Où sont-ils?

« Nous ne les trouvons que dans l'histoire d'un seul peuple, histoire la plus ancienne de toutes, qui remonte jusqu'au premier homme et qui nous montre ce culte d'amour de l'Être unique et infini que Dieu n'a jamais laissé interrompre. »

Or, c'est là précisément ce qu'enseigne l'Église catholique.

Le Créateur, dit-elle, a pris comme dépositaires de sa Parole Adam et ses premiers fils, puis les Patriarches (1), Noé, Job, Abraham, etc., puis Moïse et les Prophètes d'Israël. Et enfin, il est venu lui-même dans la personne de Jésus-Christ, qui a choisi les Apôtres et les Évangélistes pour ses porte-parole.

L'ensemble des Vérités religieuses ainsi révélées forme le **Dépôt de la Foi**.

Ce Dépôt de la Foi, confié d'abord à la mémoire des hommes pour être transmis de l'un à l'autre comme dans une famille, est ce qu'on appelle la **Tradition**, mot qui signifie *transmission* (de la Parole de Dieu).

Puis, pour être plus sûrement conservés, nombre de ces enseignements religieux et moraux, à diverses époques, ont été fixés dans des écrits, sous

(1) Patriarche (grec *patri-archès*), nom donné aux premiers chefs de famille dont nous parle la Bible.

l'inspiration de Dieu : ce sont les **Saintes Écritures** ou la **Bible** (du grec *Biblia,* livres).

Mais, pas plus que la Tradition, la Bible ne peut être la seule règle de notre foi. La Bible n'est pas accessible à tout le monde. Elle a des passages obscurs. Elle a besoin d'être traduite dans les différentes langues de l'Univers, expliquée, interprétée, commentée. Elle ne peut donc suffire pour nous guider sûrement. C'est pourquoi Dieu a confié le Dépôt de la Foi — Tradition et Écriture — à l'autorité de **l'Église enseignante** : et c'est elle qui, avec l'assistance de Dieu, est chargée de garder le Dépôt de la Foi, d'en fixer le vrai sens, la teneur et l'étendue, de le mettre à la portée des plus petits comme des plus grands, et de le répandre dans l'Humanité entière.

En résumé, le Dépôt de la Foi catholique est constitué par toutes les vérités religieuses révélées par Dieu, depuis Adam jusqu'à saint Jean, le dernier des Apôtres. Avec saint Jean et le Livre de l'Apocalypse, la Révélation générale est close, — sans que cependant Dieu se soit interdit d'enrichir la piété chrétienne par des révélations particulières.

L'Église ne peut rien en retrancher, rien y ajouter. Mais, si elle le juge à propos, — pour terminer certaines controverses, par exemple —, il lui appartient de définir comme ayant été révélée et faisant réellement partie de ce Dépôt de la Foi telle ou

telle proposition. La vérité religieuse ainsi reconnue et proclamée est désormais un dogme et doit être adoptée par tous les Chrétiens.

Avec la Tradition, nous avons une chaîne ininterrompue de témoins qui nous permettent de prendre contact avec le Christ, et par le Christ avec les Prophètes, qui l'ont précédé et annoncé. Le Dépôt de la Foi, à proprement parler, est constitué par cette Tradition intérieure : l'Église la possédait déjà avant que le Livre fût écrit, et le Livre n'en est que l'incomplète expression.

C'est pourquoi beaucoup de croyances et de pratiques nous sont parvenues par la Tradition seule : le nombre des sacrements, l'usage de baptiser les enfants, la désignation précise et complète des livres inspirés, etc.

Quant à l'Écriture Sainte, elle a un double caractère. C'est à la fois un livre authentique et digne de foi, et un code doctrinal, que la Sainte Église tient pour n'être pas l'œuvre exclusive de l'homme, mais dans la composition duquel Dieu est formellement intervenu. C'est pourquoi elle a pu dire que l'Écriture Sainte a Dieu pour auteur, « car l'Esprit-Saint a tellement poussé et excité ces hommes à l'écrire, il les a de telle sorte assistés d'une grâce surnaturelle quand ils écrivaient, qu'ils ont dû et concevoir exactement, et exposer fidèlement, et exprimer avec une infaillible justesse ce que Dieu voulait leur faire dire, et seulement ce qu'il vou-

lait. » (Léon XIII, Encycl. *Providentissimus.*)

C'est ce qu'on appelle l'**inspiration**.

Mais un livre que l'esprit de Dieu a inspiré ne peut être abandonné à la libre interprétation du premier venu : c'est pourquoi l'Église en a la garde et l'interprétation officielle.

2. — La **Bible** se compose de deux parties : l'**Ancien Testament** (1), qui comprend les livres écrits avant la venue de Jésus-Christ, et le **Nouveau Testament**, ou les livres écrits depuis Jésus-Christ.

Les Livres de l'Ancien Testament, une quarantaine environ, sont ordinairement partagés en trois groupes, selon les sujets qu'ils traitent :

Les *Livres historiques*, comme la Genèse, l'Exode, etc., qui, avec l'histoire du monde primitif, contiennent celle du peuple juif, élu de Dieu pour garder sa Parole au milieu des autres peuples et destiné à donner naissance à son envoyé, au Messie, à Jésus-Christ ;

Les *Livres prophétiques*, dus surtout aux quatre grands prophètes Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et Daniel, qui renferment spécialement l'annonce de la venue de Jésus-Christ et de son règne ;

(1) Testament, terme dont on s'est servi pour traduire le mot hébreu *alliance* (de Dieu avec les hommes). — La traduction latine des livres de l'Ecriture Sainte, faite ou revue par saint Jérôme au IVe siècle, s'appelle la *Vulgate* (*vulgata editio*, édition populaire). Elle a été approuvée par l'Eglise au Concile de Trente.

Les *Livres moraux,* comme les Psaumes de David, les Proverbes de Salomon, etc., qui ont pour but principal de donner des préceptes et des conseils.

Le **Nouveau Testament,** beaucoup plus court que l'Ancien, le complète et le termine en nous donnant la Révélation chrétienne proprement dite. Il comprend :

Les quatre *Évangiles* (1) de saint Mathieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, avec l'histoire de la vie et les principaux enseignements de Jésus-Christ;

Les *Actes des Apôtres,* dus à saint Luc; l'*Apocalypse,* ou « Révélation », de l'apôtre saint Jean;

Les *Épîtres* ou *Lettres,* des apôtres saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint Jacques et saint Jude.

3. — Au total, nous avons là une collection de 72 livres, composés par 40 écrivains, en différentes langues (hébreu, araméen, grec), pendant une période d'au moins 1600 ans (de Moïse à saint Jean), sans plan fixé d'avance, sans entente possible, sans suite, sans idée préconçue. Et il se trouve que tous ces écrits forment un ensemble d'une unité merveilleuse, comme si, réellement, quelqu'un avait présidé d'en haut, par-dessus les seize siècles qu'elle a duré, à cette extraordinaire

(1) Évangile, du grec *eu-angelion,* bonne nouvelle (apportée au monde).

rédaction. Il n'y a rien de pareil dans aucune religion.

Ces auteurs de la Bible, ceux surtout du Nouveau Testament, étaient en général des hommes d'une faible culture intellectuelle. Or, comment ces écrivains sans littérature ont-ils pu, en termes aussi simples qu'admirablement appropriés, sans erreur et sans contradiction avec eux-mêmes ou avec les autres, nous exposer des vérités dont la solidité, la cohésion et la profondeur ont fait l'admiration des plus grands génies? Près de ces étranges artisans, des philosophes et des écrivains comme Aristote, Platon, Cicéron, ne sont que des enfants. Et cela aussi est inexplicable.

Autre constatation. — Depuis que le Christianisme a commencé à se répandre dans le monde, les Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ont été l'objet de l'examen le plus minutieux, le plus savant, souvent le plus passionné et le plus perfide. Ils ont résisté à tout. Pas une objection ne leur a été opposée qui soit restée sans réponse. Est-il un livre au monde qui ait été soumis à pareille épreuve?

Pourquoi ces luttes séculaires autour de la Bible? — C'est qu'on en veut au caractère surnaturel dont elle est pénétrée; aux miracles et aux prophéties qu'elle rapporte; aux conséquences pratiques qu'elle impose, dans la vie privée comme dans la vie publique.

Objections vaines. En effet, dès lors qu'on admet l'existence d'un Dieu personnel et infini, — et comment ne pas l'admettre? — il est tout simple d'admettre aussi qu'il ait parlé aux hommes, que sa Parole soit contenue dans un livre, et que ce livre ait une autorité absolue. C'est le contraire qui serait invraisemblable.

De même pour les miracles et les prophéties que ce livre rapporte. Si les hommes au pouvoir font si aisément des exceptions aux lois qu'ils nous donnent, comment Dieu ne pourrait-il pas en faire à celles qu'il a établies? Et si Dieu ne connaît ni passé ni futur, s'il est « l'Éternel présent », s'il n'y a en lui qu'un Acte simple, indivisible et souverain, ne voit-on pas qu'il embrasse et règle tout à la fois, — les exceptions aux lois comme les lois elles-mêmes?

La croyance au miracle et à la prophétie est tout ce qu'il y a de plus raisonnable.

Et c'est aussi l'un des témoignages les plus naturels et les plus probants qui puissent nous être donnés de la Vérité.

4. — Il ne nous est pas défendu cependant, loin de là, de nous mettre en présence de certaines difficultés d'interprétation provenant du texte de la Bible, de ce qu'on a appelé solennellement ses « conflits » avec la Science. En fait, il n'y a là de conflits que pour ceux qui veulent en mettre.

L'inspiration s'étend à toute la Bible; mais le

dessein de Dieu n'a pas été, évidemment, d'en faire un livre de sciences naturelles : ç'a été de fixer, dans ses éléments principaux, l'Enseignement religieux et moral à donner aux hommes, spécialement aux fils d'Israël, jusqu'au définitif établissement de l'Église catholique. Dans cet enseignement figurent, par exemple, l'existence d'un Dieu unique et souverain, la Création, la Providence, l'unité de l'Espèce humaine, l'organisation de la Famille, l'ordre d'honorer Dieu par un culte spécial, de le prier, de lui consacrer un jour par semaine, la promesse d'un futur Sauveur, etc.

Voilà l'objet propre de la première Révélation.

Que ces enseignements et ces prescriptions se trouvent donnés, çà et là, avec des récits ou des tableaux d'aspect vaguement scientifique, c'est là un élément accessoire, une manière de les présenter, un moyen populaire et intéressant de les fixer dans l'esprit des peuples de l'Orient.

Les auteurs bibliques possédaient ces données avant d'être inspirés. Il est tout naturel qu'ils les aient utilisées. Il est tout naturel aussi qu'ils aient écrit, chacun dans sa langue, chacun dans son style, chacun en conformité avec les connaissances et les idées de son temps.

Cette simple constatation, sans rien enlever à l'autorité divine de la Bible, suffit à faire disparaître beaucoup de prétendus « conflits » !

5. — Il y a donc maintenant 1900 ans que Dieu, ayant fini de révéler par Jésus-Christ tout ce qu'il avait à dire aux hommes, a chargé cette grande Société, qui s'appelle l'Église catholique, de garder sa Parole et de la répandre par toute la terre. Elle l'a fait. Et après l'avoir enseignée, au cours des siècles passés, à des millions et des millions d'hommes, en Asie, en Europe, en Afrique, en Amérique, dans les Iles océaniennes, partout, voici qu'elle vous la présente : la Parole de Dieu arrive aujourd'hui jusqu'à vous...

Ouvrez votre esprit et votre cœur pour la recevoir !... C'est maintenant votre tour : un jour, quand vous paraîtrez devant lui, Dieu vous le rappellera...

Ainsi reçue dans une âme pure, docile, simple et confiante, la Parole de Dieu provoque la **Foi** (1). La **Foi**, c'est donc cette « vertu surnaturelle par laquelle, avec l'attraction et le secours de la grâce de Dieu, nous croyons vraies les choses révélées par lui, non pas à cause de la vérité intrinsèque reconnue à la lumière naturelle de la raison, mais à cause de l'autorité de Dieu même qui révèle, sans pouvoir se tromper ni tromper. » (*Conc. du Vatican.*)

Sans doute, nous ne comprenons pas tout ce que la Foi nous propose. Il y a dans la Religion des **mystères** (2), c'est-à-dire des vérités obscures,

(1) Foi, du mot latin *fidere,* se fier, avoir confiance en quelqu'un.

(2) Du grec *mustèrion,* chose cachée.

qui ne sont pas contraires à la raison, mais qui la dépassent.

Dieu étant infini, transcendant, immédiatement inaccessible à notre intelligence, il est tout naturel que nous ne saisissions pas certains problèmes qui se rapportent à son essence, à sa providence, et même à son action dans le monde. Mais ces mystères ne sont pas *contre* notre raison; ils sont *au-dessus* d'elle.

D'ailleurs, n'y a-t-il pas quantité de mystères dans la Nature? « Nous ne savons, a-t-on dit, le tout de rien. »

Tant qu'on est hors du temple, les vitraux qu'on aperçoit là-haut paraissent grossiers, et leur signification vous échappe. Entrez! Et tout de suite, vous serez surpris et enchanté. C'étaient des merveilles, et vous ne vous en doutiez pas...

6. — Quelques explications cependant sont ici nécessaires pour répondre à des préoccupations assez communes. Disons-le tout de suite : les objections contre la Foi ne reposent le plus souvent que sur des malentendus, des préjugés, des confusions, des ignorances et des méprises. Les livres, les revues et les journaux sont pleins de ces bévues. Nombre d'hommes intelligents, savants ou haut placés, sont parfaitement ignorants en matière de religion. En fait, si la Religion catholique était telle qu'elle est trop souvent représentée, nous devrions

être les premiers à l'abandonner : on ne peut l'attaquer qu'en la défigurant.

D'abord, « avoir foi » ou croire quelque chose, c'est adhérer, sur le témoignage d'autrui, à telle ou telle vérité que nous ne pouvons pas vérifier par nous-mêmes. Il nous suffira de constater que la « vérité » en question n'est pas invraisemblable et que la valeur du témoignage sur lequel elle repose est sûre. Toutes les vérités historiques sont de cette nature, et même, pour le commun des hommes, la plupart des vérités scientifiques.

Ainsi, comme je crois à l'existence d'Alexandre le Grand, de Charlemagne et de Napoléon, que je n'ai jamais vus, je puis croire raisonnablement à l'existence et aux œuvres de Jésus-Christ.

Comme je crois à l'authenticité des écrits de Virgile et de Cicéron, je puis croire aussi bien à celle des Évangiles.

Et si je crois, sur le témoignage de l'Académie des Sciences, que la terre tourne autour du soleil, je puis croire, sur le témoignage de cette autre Académie qui s'appelle l'Église catholique, l'ensemble des vérités religieuses qu'elle me propose de la part de Dieu, après les avoir elle-même reçues, étudiées et vérifiées comme telles.

La Foi en matière de Religion n'est donc pas plus contraire à la raison et à la science que la foi en matière d'histoire, de géographie ou d'astronomie.

En outre, pas plus qu'entre la Science et la Bible, il ne peut y avoir de conflit réel entre la Science et la Religion, puisque la Science et la Religion ont le même auteur : ce sont deux aspects différents, mais non contraires, de la révélation divine de la Vérité, qui est une. Par conséquent, lorsqu'il y a, entre l'une et l'autre, apparence de contradiction, nous devons savoir attendre et chercher : et nous verrons par la suite ou que le conflit est imaginaire ou que la théorie qui l'engendre est elle-même totalement ou partiellement erronée. Ce qui est vrai selon la Raison ne peut être faux selon la Foi, et réciproquement.

C'est bien à tort, enfin, qu'on reprocherait à la Foi de contrarier l'indépendance et la liberté de la pensée. Si, comme nous le prétendons, la Foi est un aspect de la Vérité, elle ne limite la pensée qu'en élevant et en élargissant le domaine de celle-ci. Il est certain que, dès que l'on sait qu'une chose est vraie, on n'est plus libre de la nier : la pensée est limitée par les limites mêmes de la Vérité. Et, à ce compte, c'est bien la pensée la plus ignorante qui est la plus libre : c'est pourquoi les Nègres les plus primitifs de l'Afrique centrale sont les plus parfaits des libres-penseurs, leur pensée étant indépendante de toute vérité astronomique, physique, chimique, philosophique, historique et religieuse... Si la Foi circonscrit le royaume de la Vérité, c'est en l'étendant.

Innombrables sont les savants qui ont été des croyants : aucun n'a jamais été gêné par sa Foi dans ses recherches et ses aspirations, tous y ont au contraire trouvé de précieux secours et de nouvelles clartés.

En résumé, toute la question consiste à savoir si Dieu existe, s'il est tout puissant et tout bon, et s'il a parlé à l'Humanité.

Car, s'il l'a fait,

«... Il faut qu'on lui réponde! »

Quel homme raisonnable pourrait en effet lui refuser son assentiment?

7. — Cependant, entre la Foi religieuse et la Foi scientifique il y a des différences essentielles.

Ainsi, par la Foi scientifique, je *sais* et j'adhère à la vérité en ne tenant compte que de la véracité des témoignages. Dans la Foi religieuse, je *crois* véritablement, en m'inclinant humblement devant Dieu, dès que je sais qu'il a parlé. C'est un acte d'intelligence et de volonté, déterminé, en plus, par une grâce divine.

En effet, la Foi est un don ou une grâce surnaturelle de Dieu, mais une grâce surnaturelle que Dieu ne refuse à personne, pourvu qu'on y apporte les dispositions nécessaires : car elle est aussi une *vertu*, et elle implique de notre part un certain effort. Il faut donc, si on veut l'acquérir, commencer par écarter les obstacles à la Foi, — l'orgueil, la

sensualité, la légèreté, l'indifférence, les préoccupations d'ordre inférieur et humain, et rechercher Dieu avec courage, simplicité et loyauté. Il faut « se laisser faire par la Vérité ». On n'y arrive par par le seul exercice de l'intelligence; c'est tout l'homme que Dieu demande, et c'est pourquoi l'homme doit aller à Dieu avec tout son esprit et avec tout son cœur.

A l'œuvre donc, et la main dans la main avec ceux qui sont qualifiés pour nous servir de guides, avançons-nous humblement et avec confiance, « les yeux fixés comme sur un flambeau brillant au loin dans la nuit, jusqu'à ce que le jour se lève et que la pleine lumière se fasse en nos âmes. » (*IIe Épître de saint Pierre*, I, 19.)

8. — L'Église catholique a résumé sa Foi dans une courte formule qu'on appelle le Credo, le **Symbole des Apôtres**, ou la **Profession de Foi chrétienne** (1). La voici :

**Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du Ciel et de la Terre;**

**Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit; est né de la Vierge Marie; a souffert sous Ponce Pilate; a été crucifié, est**

(1) *Credo*, mot latin qui signifie « je crois ». *Symbole*, c'est-à-dire abrégé (des vérités que nous devons croire, et enseignées par les Apôtres).

mort, a été enseveli; est descendu aux enfers; le troisième jour est ressuscité des morts; est monté aux cieux; est assis à la droite de Dieu, le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois au Saint-Esprit; à la sainte Église catholique; à la Communion des Saints; à la Rémission des péchés; à la Résurrection de la Chair; à la Vie éternelle. Ainsi soit-il.





# LA CROYANCE CATHOLIQUE

## IV. — DIEU

### La Providence. La Sainte Trinité

**DIEU est l'Être nécessaire** (1).

D'où viendraient le Ciel et la Terre, si DIEU ne les avait créés? Qui aurait mis les astres en mouvement, assignant à chacun sa place? Et comment rester athée en présence d'un ciel semé d'étoi-

(1) *Dieu*, du mot latin *Deus* (en grec *Theos*), qui a son origine dans les langues indo-européennes (*div-, briller comme la lumière*

les, qui représentent autant de milliers de mondes, évoluant à des distances infinies?

D'où viendraient l'ordre et la vie partout répandus, depuis les organismes les plus ténus, dont des millions tiennent dans un verre d'eau, jusqu'aux plantes si variées, jusqu'aux animaux de toutes formes, jusqu'à l'homme? — Autant dire que la cathédrale de Paris s'est faite toute seule, en une nuit, par l'amoncellement de la pierre, du sable et de la poussière! Que sur les chemins de fer, les locomotives se sont construites par hasard et se sont mises d'elles-mêmes à traîner des wagons, sans que personne les conduise! Que les caractères d'imprimerie, s'étant formés et groupés, ont composé tout seuls les livres de nos bibliothèques!

L'Univers est une œuvre d'art; conséquemment, l'œuvre d'une Intelligence.

Aussi, tous les peuples ont cru et croient en Dieu.

Et notre conscience elle-même ne nous en parle-t-elle pas intérieurement, comme une voix qui ne saurait nous tromper.

Voltaire, qui, pour n'avoir pas à pratiquer le Christianisme, en fut un ennemi aveugle et passionné, croyait fermement en Dieu, qu'il nomme, après Platon, « l'éternel géomètre ». L'une des preuves qu'il donne de son existence est à retenir Écoutons-le.

Des gens, écrit-il, « vous disent hardiment : La combinaison de cet univers était possible, puis-

qu'elle existe. Donc il était possible que le mouvement l'arrangeât. »

Et Voltaire répond : « Prenez quatre astres seulement, Mars, Vénus, Mercure et la Terre; ne songeons d'abord qu'à la place où ils sont, en faisant abstraction de tout le reste, et voyons combien nous avons de probabilités pour que le seul mouvement (occasionné par le hasard) les mette à ces places respectives (où il faut qu'ils soient, sous peine d'un bouleversement général). Nous n'avons que 24 chances dans cette combinaison, c'est-à-dire qu'il n'y a que 24 à parier contre 1, que ces astres ne se trouveront pas où ils sont (et où il faut qu'ils soient), les uns par rapport aux autres.

« Ajoutons à ces quatre globes celui de Jupiter... puis Saturne... Prenez ensuite tous les astres secondaires, toutes leurs combinaisons, tous leurs mouvements, tous les êtres qui végètent, qui vivent, qui sentent, qui pensent, qui agissent dans tous les globes, vous n'aurez qu'à augmenter le nombre des chances. Multipliez ce nombre dans toute l'éternité, jusqu'au nombre que notre faiblesse appelle *infini*, il y aura toujours une unité en faveur de la formation du monde, tel qu'il est, par le seul mouvement (accidentel) : donc il est possible que, dans toute l'éternité, le seul mouvement (accidentel) de la matière ait produit l'univers entier... »

Or, cette supposition paraît prodigieusement chimérique, pour deux raisons :

« La première, c'est que dans cet univers il y a des êtres intelligents, et que vous ne sauriez prouver qu'il soit possible que le seul mouvement produise l'entendement;

« La seconde, c'est que, de votre propre aveu, il y a l'**infini contre un** à parier qu'une cause intelligente formatrice anime l'univers. » (Cité par X. Moisant, *Psychologie de l'Incroyant*, p. 15, Paris, Beauchesne.)

En d'autres termes, le hasard, force aveugle, inconsciente, fatale — on devrait dire inexistante — ne peut produire que des effets désordonnés.

Or l'ordre, qui assigne à chaque chose sa place en vue d'une fin, suppose évidemment l'intelligence. Et quand cet ordre s'étend à l'Univers entier, dans son ensemble et ses plus infimes détails, l'intelligence qui l'a voulu, qui l'a réalisé et qui le maintient, ne peut être que l'Intelligence infinie.

Sans Dieu, rien n'est possible; sans Dieu, rien ne serait.

Cette question de l'existence de Dieu est la base de tout. Voici en quels termes la définit le Concile du Vatican :

« La Sainte Église, notre mère, tient et enseigne que par la lumière naturelle de la raison humaine, Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude au moyen des choses créées; car, depuis la création du monde, ses invisibles

perfections sont vues par l'intelligence des hommes au moyen des êtres qu'il a faits. Néanmoins, il a plu à la sagesse et à la bonté de DIEU de se révéler lui-même et de révéler les éternels décrets de sa volonté, par une autre voie, — la voie surnaturelle. C'est ce que dit l'Apôtre : « Après avoir parlé autrefois à nos pères à plusieurs reprises et de plusieurs manières par les prophètes, pour la dernière fois DIEU nous a parlé de nos jours par son Fils. »

2. — DIEU n'est pas *inconnaissable*, puisque nous savons qu'il EST, mais il est *incompréhensible* à notre raison, parce qu'il est infini : *infini*, c'est-à-dire qu'il n'est et ne peut être limité ni par le temps, ni par l'espace, ni par la matière, ni par une imperfection quelconque, aucune puissance, aucune force, aucune loi...

Il est au-dessus de tout, souverainement. Et nous ne pouvons parler de lui que très imparfaitement, en cherchant le reflet de ses attributs ou qualités dans l'homme et dans le monde, c'est-à-dire dans ses œuvres. Heureusement, il s'est révélé à nous, et c'est ainsi que nous connaissons, par la Revélation, beaucoup de choses de lui que la raison nous confirme mais qu'elle aurait été impuissante à trouver par ses seules forces.

D'abord, la meilleure définition de DIEU nous est donnée par lui-même, dans la Bible : « JE SUIS

CELUI QUI SUIS », a-t-il dit à Moïse (Ex. III, 14). C'est le sens du mot hébreu IAHVEH, dont on a fait JÉHOVAH.

Il EST. Il est unique et infini, par conséquent éternel, sans commencement et sans terme, sans passé ni futur, présent à tout, en dehors du temps qui, lui, a commencé, qui passe et qui doit finir...

Il est ESPRIT, pur Esprit, sans corps, ni figure, ni forme d'aucune sorte, pénétrant la matière sans être pénétré par elle, infiniment puissant, infiniment libre, infiniment juste, infiniment bon...

3. — Comprenons bien ces choses. DIEU est. Il est partout. Il sait tout. Il voit tout. Il me connaît personnellement, et en ce moment même où je pense à lui, il est là...

Mais lui, étant Esprit, reste invisible à nos yeux. Ainsi le soleil, dans les jours de brouillard, ne se révèle à nous que par une pâle lumière; et celui qui ne l'aurait jamais vu briller dans un ciel pur, ne pourrait, par ce seul reflet, s'en faire une idée.

Si donc on parle quelquefois de « l'œil de DIEU », du « bras de DIEU », etc., c'est uniquement par comparaison et pour faire mieux comprendre son action dans le monde; et c'est dans le même esprit qu'on représente le Père sous la figure d'un vieillard, le Fils sous celle d'un homme, le Saint-Esprit sous celle d'une colombe...

4. — Après avoir créé l'Univers, Dieu le conserve et le gouverne, dans l'ensemble et dans le détail. Dieu n'est donc ni une personnification plus ou moins vague de l'équilibre général, ni une puissance inaccessible, ni une sorte de monarque solitaire et lointain... C'est un Être toujours présent à la conscience de qui veut bien l'entendre, un Être d'Amour, de Sagesse et de Sainteté, un Être compatissant, juste, miséricordieux et bon... C'est Dieu.

Et c'est pourquoi nous l'appelons aussi **Providence** : *providet*. Il veille sur tout, il avise à tout, il est attentif à tout.

Tout lui est présent par une seule idée, comme sur le cadran d'une horloge immense... En réalité, Dieu ne prévoit pas, il voit.

Mais, dira-t-on, comment accorder cette action de la Providence avec la *liberté* de l'homme ? Car « rien n'arrive dans le monde sans l'ordre ou la permission de Dieu », dit le catéchisme. — Cela est certain. Et il est certain aussi que l'homme est libre. — Ce sont, répond Bossuet, les deux bouts de la chaîne que nous tenons en mains, sans bien voir comment les anneaux se réunissent vers le milieu. Mais qu'avons-nous besoin d'en savoir tant ? Nous passons dans la vie comme un marin passe dans l'Océan sur une barque ; la brise de Dieu souffle plus ou moins fort ; nous pouvons mettre la voile, et nous laisser pousser ;

nous pouvons aussi choisir notre direction, aller à gauche, aller à droite, et même lutter contre le vent. Ne sommes-nous pas libres ainsi, et la brise qui nous porte nous enlève-t-elle notre liberté?...

Le problème de la présence du *mal physique et moral* dans le monde est une autre difficulté. Dieu n'a pas créé directement le mal, puisqu'il est le souverain Bien ; mais, après avoir donné la liberté aux anges et aux hommes, pour les éprouver et leur permettre de mériter, il n'a pas voulu la leur retirer. — Il y a là du reste un grand mystère, et il ne nous appartient guère de demander à Dieu des comptes et des raisons. Que sommes-nous sur cette petite terre où nous nous agitons dans la nuit, et quelle vanité que de vouloir tout réduire à notre personnalité? C'est l'ensemble de la Création, c'est l'harmonie générale qui doit servir de règle pour juger les détails ou accidents des êtres de ce monde. L'homme fait partie de l'Univers : il est donc soumis aux lois qui régissent l'Univers. En se mettant à ce point de vue, qui est le vrai, les Saints, au lieu de se laisser aller à des récriminations inutiles, se sont toujours humblement soumis à l'adorable volonté de Dieu.

En résumé :

1° Dieu seul connaît le pourquoi de toutes choses; il est souverainement indépendant dans la distribution des biens ; et nous savons seule-

ment que, en aucun cas, il ne peut commettre une injustice quelconque.

2° Le mal est chose essentiellement négative : c'est la privation d'un bien. Pour que le mal n'existât pas dans le monde, il faudrait que le monde fût parfait, comme Dieu lui-même. Or il y a contradiction entre ces deux termes : *créé* et *parfait*. Rien de créé ne peut être absolument parfait.

3° Le mal physique n'est pas voulu directement de Dieu. Mais Dieu le laisse se produire, comme un effet des lois générales établies en vue d'un ordre plus élevé, que Dieu seul connaît.

4° Quant au mal moral, Dieu ne le veut ni directement ni indirectement : il est le fait de créatures raisonnables et libres, et pour le supprimer il faudrait leur enlever la liberté. Dieu le réprime en ce monde ou en l'autre et le fait tourner, quand même, à l'accomplissement de sa Volonté souveraine.

Et pour conclure ces remarques, disons avec Fénelon : « Il n'y a que le tout qui soit intelligible; et le tout est trop vaste pour être vu de si près. »

Mais c'est saint Paul qui nous donne la vraie et définitive réponse : « J'estime, écrit-il, que les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec la gloire qui sera un jour découverte en nous. » (Rom., VIII, 18, 23.) Ce que nous voyons ici-bas n'est qu'un commencement : c'est dans l'autre monde que tout se termine et que tout s'explique, c'est là que les injustices sont réparées,

que sont oubliées les douleurs, que les mérites sont récompensés et que chacun reçoit ce qui lui est dû... Et ainsi, nous trouvons dans la présence du mal en ce monde une preuve nouvelle d'une réparation nécessaire qui nous est ménagée dans l'Éternité.

« O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables ! Car qui a connu ses desseins ? Qui est entré dans le secret de ses conseils ? Qui lui a donné quelque chose le premier, pour prétendre en avoir récompense ? Tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui. A lui donc soit gloire dans tous les siècles ! » (S. Paul, Rom., xi.)

5. — « Il n'y a de Dieu que Dieu », disent les Musulmans. Et cela est juste. Mais, par la Révélation, nous savons qu'en Dieu, unique quant à la nature, la substance ou l'essence, il y a **trois personnes**, distinctes, mais qui coexistent éternellement, égales, indivisibles, et auxquelles ont été donnés les noms de **Père, Fils et Saint-Esprit.**

C'est le « mystère de la **Sainte Trinité** ».

Nous ne disons pas : Trois Dieux ne font qu'un seul Dieu, ou bien : trois et un sont en Dieu une seule et même chose. Ce serait absurde : *un* fait toujours *un*, *trois* font toujours *trois*. Nous disons : les trois Personnes divines, qui coexistent dans la

même nature, sont distinctes quant à la personnalité. En d'autres termes : les trois Personnes en Dieu représentent trois manières distinctes de subsister d'une Substance unique. Il n'y a là aucune contradiction.

Voyez le soleil : le foyer, la lumière et la chaleur n'y font qu'un soleil. Il y a trois angles dans un triangle. L'âme humaine est à la fois intelligence, sensibilité et volonté.

Sans doute, $1 + 1 + 1 = 3$ ; mais $1 \times 1 \times 1 = 1$. Et les Personnes divines ne s'additionnent pas, si l'on peut ainsi parler, pour former l'Infini ; c'est l'Infini lui-même qui se multiplie en un seul Acte, une seule Pensée, un seul Amour. Et c'est cette triple relation qui est la Trinité (1).

Toutefois, ce ne sont là que des comparaisons bien imparfaites. Il n'y a que Dieu qui puisse se comprendre lui-même. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'il n'y a aucune contradiction dans ce qu'il nous a révélé de sa nature.

Cette révélation même n'a été qu'insinuée, in-

(1) *Trinité*, c'est-à-dire Trois en Un, Un en Trois (*Trina Unitas*). Le mot *Personne* n'a pas ici la signification ordinaire qu'il a en français pour désigner des individualités distinctes et séparées. Étant donné que l'Essence divine est une et infinie, le Père est cette Essence en tant qu'elle engendre le Fils ; le Fils est cette Essence en tant qu'elle est engendrée par le Père ; l'Esprit est cette Essence en tant qu'elle procède du Père et du Fils. Et ces trois relations de *paternité*, de *filiation* et de *procession* sont ce qui constitue les Trois Personnes divines ou la Sainte Trinité.

diquée et figurée dans les livres de l'Ancien Testament, par crainte, sans doute, que l'idée du Dieu unique ne fût altérée dans l'esprit peu cultivé du peuple. Mais elle est claire et précise dans les livres du Nouveau Testament : en maint endroit, il y est question du Père céleste, du Verbe éternel ou Fils de Dieu, et de l'Esprit-Saint, Paraclet ou Consolateur.

D'où l'acte de Foi et d'Adoration que l'Église catholique proclame en ces paroles : *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum.*



## V. — LA CRÉATION

### Les Anges. — Le monde matériel. — L'Homme.



Au commencement, Dieu créa le Ciel et la Terre... » C'est par ces mots que s'ouvre le livre de la Genèse, le premier des Saintes Écritures (1). Par là, nous devons comprendre que Dieu, à un moment donné, qui fut le commencement des temps, produisit tout ce qui existe en dehors de lui. Il dit, et tout fut fait : le Ciel et la Terre, les choses visibles et les invisibles.

En créant l'Univers, il lui donna des règles et des lois, selon lesquelles il marche, comme une admirable machine dont tous les détails ont été prévus et fixés.

Cette création du monde a-t-elle eu lieu d'un seul coup, ou par séries, ou par une évolution in-

(1) *Genèse*, en grec *génésis*, commencement.

sensible et très longue de développements successifs, sous l'action directrice du Tout-Puissant? A quelle époque remonte-t-elle dans ses différentes parties? Quel est l'âge de la terre, des premières plantes, des premiers animaux, du premier homme? — De tout cela nous pouvons penser ce qui nous paraîtra le plus vraisemblable, en tenant compte des interprétations traditionnelles et des décisions de l'Église. Nous savons, en tout cas, que ni la matière, ni l'esprit, ni le mouvement, ni l'ordre, ni la vie ne peuvent avoir commencé sans Dieu.

Dans le récit de la Genèse, il est bien dit que Dieu créa tout en « six jours », et que « le septième il se reposa ». Mais la plus grande latitude nous est laissée pour donner à cette expression tout sens compatible avec le fait essentiel que l'écrivain sacré avait en vue, à savoir que Dieu est le créateur du Ciel et de la Terre. Le mot hébreu rendu par « jours » peut signifier des « époques » d'une longueur indéterminée, au cours desquelles apparurent les diverses parties de la Création. Et en cela la Bible ne dit pas autre chose que la Science.

2. — Les premiers êtres créés par Dieu furent les Anges (1). Tous furent créés bons, mais libres, — libres de se servir de leur intelligence et

(1) *Ange,* en grec *angélos*, messager.

de leur volonté pour se porter vers DIEU ou pour s'éloigner de lui.

Or, les uns, ayant à leur tête **Michel** (1), restèrent fidèles à leur Créateur et furent récompensés pour toujours. Ils jouissent de la vue de l'Éternel, exécutent ses ordres, et veillent sur les nations et les individus. Chacun de nous a son **Ange gardien** : respectons sa présence!

Les autres, entraînés **par Lucifer** ou **Satan** (2), se révoltèrent contre DIEU; mais aussitôt ils tombèrent dans l'Enfer, fixés pour toujours dans le mal, comme les autres l'avaient été dans le bien. Cependant une certaine activité leur est laissée, et ils s'en servent pour essayer de nous pousser au mal, nous porter à offenser DIEU et nous perdre avec eux. On les appelle **mauvais anges, esprits malins, diables** ou **démons.**

Anges et démons sont également de purs esprits, sans corps ni figures : les représentations traditionnelles qu'on en fait sont simplement destinées à nous en donner une idée.

3. — Quand tout, sur terre, fut disposé pour les recevoir, DIEU créa le premier homme et la première femme : **l'homme**, d'abord, dont le corps,

(1) *Mikaël,* en hébreu, signifie *Qui est semblable à Dieu!*

(2) *Lucifer,* c'est-à-dire Porte-lumière ; *Satan,* d'un mot hébreu qui signifie l'*adversaire*, le *rebelle ; diable,* d'un mot grec, signifie *détracteur; démon* a le sens *d'esprit* (mauvais).

dit l'Écriture, fut fait avec le limon de la terre, et ensuite la **femme**, qui fut tirée du corps de l'homme, — pour montrer que l'un et l'autre, sortis de la même substance, doivent rester unis dans une affection mutuelle.

Et Dieu mit en chacun d'eux « un souffle de vie », capable de connaître, de raisonner, de vouloir, de discerner et de choisir entre le bien et le mal : c'est l'**Ame humaine**, qui est un esprit, et un esprit immortel (1). Quand, en effet, la mort vient séparer l'âme du corps, ce corps tombe rapidement en décomposition ; mais l'âme, étant immatérielle, ne peut se décomposer comme un morceau de chair : elle retourne à Dieu, qui la juge, en attendant la Résurrection générale des Morts. — Dieu crée une âme pour chaque enfant qui vient à l'existence.

Le premier homme fut appelé **Adam** et la première femme **Ève** (2). Tous les hommes, Blancs, Jaunes, Noirs, Rouges, libres et esclaves, grands ou petits, civilisés ou sauvages, descendent de cette première famille. Tous sont donc frères et doivent s'entr'aider comme des frères.

4. — Telle est la doctrine catholique relativement à nos origines. Elle se résume en ces quel-

(1) Ame, du latin *anima,* souffle vital.

(2) *Adam,* en hébreu, signifie *terre rouge ; Ève,* c'est-à-dire *Vie* (en grec *Zoé*) .

ques mots : la création de toutes choses par Dieu au commencement des temps; la formation du corps de l'homme d'une matière pré-existante — « la poussière de la terre », dit la Bible ; — la création spéciale de l'âme humaine, « esprit ou souffle de vie » ; l'unité du genre humain.

Or, non seulement les sciences naturelles ou philosophiques ne contredisent pas cet enseignement de notre Foi, elles le confirment pleinement.

Il est à peine besoin de montrer que l'hypothèse de l'évolution ou du transformisme, par laquelle certains adversaires avaient cru pouvoir supprimer Dieu, le suppose au contraire nécessairement. Si l'homme descendait d'un singe ou de quelque animal antérieur, qui aurait fait ce singe ou cet animal ? D'où viendrait la vie ? D'où viendrait la matière ? La génération spontanée n'existe pas, et l'évolution ne pourrait être qu'une création continuée par une Puissance et une Intelligence souveraine.

Ce qui est vrai, c'est que l'ensemble de la Création représente comme une immense et magnifique hiérarchie où s'étagent harmonieusement : la matière, dans ses différents états (gazeux, liquide et solide) ; le végétal, depuis les formes les plus rudimentaires jusqu'aux plus perfectionnées ; l'animal, en ses espèces les plus voisines de la plante et les plus voisines de l'homme ; l'homme, animal raisonnable, qui, à lui seul, forme une catégorie à

part; et enfin l'ange, pur esprit, dont les chœurs mystérieux continuent cette ascension dans le Ciel, jusqu'en face de la Puissance créatrice et souveraine qui domine tout, dans sa majesté infinie.

5. — Ce qui caractérise l'homme en cette échelle universelle des créatures, c'est qu'il est — nous venons de le dire — un « **animal raisonnable** », composé d'un **corps** et d'une **âme**. Cette âme le met dans un rang qui n'appartient qu'à lui. Si, en effet, elle réunit en elle toutes les forces vitales des plantes et des animaux, — la **vie végétative** ou nutritive dans un plan inférieur, et la **vie** animale ou **sensitive** dans un plan moyen —, elle est caractérisée, dans un plan supérieur, par la **vie spirituelle**, qui met entre elle et les autres créatures visibles un abîme infranchissable. C'est de là que l'homme tient la lumière intellectuelle par laquelle il saisit l'immatériel, poursuit des raisonnements, possède un langage articulé, et progresse; la volonté libre, qui lui permet de choisir entre le bien et le mal et fait de lui un être moral; le sentiment religieux, enfin, qui l'oriente naturellement vers sa fin, qui est Dieu. Ces caractères, qui sont communs à tous les hommes, aussi arriérés qu'ils puissent être, et qui sont absolument étrangers à tous les animaux, aussi perfectionnés qu'on les trouve, assurent à l'homme l'autorité sur la Création et montrent qu'il est fait pour régner sur la terre.

L'âme de l'homme est unie au corps, comme

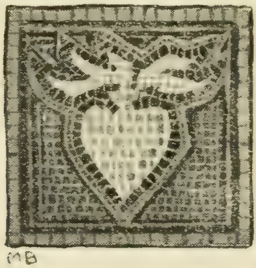
sa forme substantielle, sans être localisée dans telle ou telle partie : telle est la lumière qui pénètre le verre...

6. — Sans doute, nous comprenons que nous avons une âme; sa présence s'impose à nous; son action nous est familière. Mais comment prouver scientifiquement son existence? — Un grand savant, Claude Bernard, nous répondra.

« Le corps humain, dit-il, est un composé de matières qui se renouvellent incessamment. Toutes les parties du corps sont soumises à un perpétuel mouvement de transformation. Chaque jour, vous perdez un peu de votre être physique, et vous remplacez par l'alimentation ce que vous perdez. Si bien que, dans un espace de huit années environ, votre chair, vos os, sont remplacés par une nouvelle chair, par de nouveaux os, qui, petit à petit, se sont substitués aux anciens par suite de ces alluvions successives. La main avec laquelle vous écrivez aujourd'hui, n'est pas du tout composée des mêmes molécules qu'il y a huit ans. La forme est la même, mais c'est une nouvelle substance qui la remplit.

« Ce que je dis de la main, je le dirai du cerveau. Votre boîte cranienne n'est pas occupée par la même matière cérébrale qu'il y a huit ans. Ceci posé, puisque tout change dans votre cerveau en huit années, comment se fait-il que vous vous sou-

veniez parfaitement de choses que vous avez vues, entendues, apprises il y a plus de huit ans? Si ces choses se sont, comme le prétendent certains physiologistes, logées, incrustées dans les lobes de votre cerveau, comment se fait-il qu'elles survivent à la disparition de ces lobes? Ces lobes ne sont pas les mêmes qu'il y a huit ans, et pourtant votre mémoire a gardé intact son dépôt. C'est donc qu'il y a autre chose dans l'homme que la matière, quelque chose d'immatériel, de permanent, de toujours présent, d'indépendant de la matière. *Ce quelque chose, c'est l'âme.* »



## VI. — L'ORDRE NATUREL ET L'ORDRE SURNATUREL

### Déchéance et Rédemption.

Ce qui vient d'être dit de Dieu et de la Création nous amène à constater cette grande vérité :

Au-dessus du **Monde** dans lequel nous vivons présentement, il est un autre **Monde**, auquel nous sommes destinés.

C'est ce qui nous explique que l'homme de toute race, sur toute la terre et dans tous les temps, nous apparaît comme un être essentiellement religieux. Partout il lève les yeux au-dessus de son horizon, il rend ses hommages à l'Auteur de l'Univers, il appelle à son secours les Puissances invisibles, et, à sa mort, il a le sentiment de pénétrer dans un « Au-delà ».

Cette croyance aurait-elle pu s'emparer du genre humain si elle n'était fondée et n'avait été entretenue par des faits nombreux, précis et incontestables? « S'il n'y avait jamais eu de tout cela.

a écrit Pascal, il est comme impossible que les hommes se le fussent imaginé, et encore plus impossible que tant d'autres l'eussent cru. »

Il y a des insectes dont les larves vivent dans l'eau : c'est la première phase de leur existence. Celle-ci accomplie, leur corps misérable se transforme, des ailes brillantes s'y développent, et les voilà qui volent de fleur en fleur, en pleine lumière. — Nous sommes un peu comme ces insectes. Au-dessus des marécages de la vie présente, nous soupçonnons un autre monde, illuminé par l'éternel Soleil, et nous aspirons, libérés de toutes nos misères, à nous y transformer.

Or, comme il y a la **Nature** et la **Surnature**, on peut supposer de même un **Ordre** ou **État naturel**, et un **Ordre** ou **État surnaturel**.

Dans l'Ordre *naturel*, l'homme serait pourvu de tous les moyens dus à sa *nature* d'homme pour atteindre sa fin naturelle : se nourrir, s'entretenir, se perfectionner, développer son intelligence, améliorer son sort, et même arriver à la connaissance de Dieu (1).

L'Ordre *surnaturel* comprend, en outre, des dons, des faveurs et des secours supérieurs à sa nature d'homme, qui ne lui sont pas dus, sans lesquels il peut vivre, manger, dormir et se conduire

(1) En fait, cet État purement naturel n'a jamais existé, l'homme ayant été élevé dès sa création, ou peu de temps après, à l'État surnaturel, d'où il est ensuite tombé.

intelligemment et librement, mais que, par pure bonté, DIEU lui accorde pour lui permettre d'arriver au but de sa destinée surnaturelle, — l'union, par la vision béatifique, avec son Créateur dans le Ciel, pour l'Éternité... L'ensemble de ces lumières, de ces forces et de ces beautés invisibles surélève notre nature et la constitue dans ce qu'on appelle l'**État surnaturel** ou l'**État de grâce**, sur la terre, et l'**État de gloire,** dans le Ciel (1).

Ces quelques éclaircissements aideront à mieux comprendre ce qui va suivre.

2. — Le monde tel que nous le connaissons, avec les lois admirables qui le régissent dans son ensemble et ses innombrables détails, avec la vie qui y circule, avec ses multiples familles de plantes et d'animaux, existait bien avant l'apparition de l'Espèce humaine.

L'heure déterminée par la Providence venue, DIEU créa l'Animal raisonnable et libre qui seul, sur la terre, pouvait le connaître, l'aimer, le servir, et, plus tard, s'unir à lui plus parfaitement dans l'Éternité...

Ce fut l'**Homme**.

Quel fut exactement l'aspect ou le type de ce premier représentant de notre Espèce, nous l'igno-

(1) La *grâce* est ainsi appelée parce que c'est une faveur *gracieusement* ou *bénévolement* accordée par DIEU à l'homme.

rons. Mais nous pouvons affirmer, d'abord, qu'il fut pourvu de toutes les facultés de corps et d'esprit qui lui étaient nécessaires pour réaliser sa fin.

La Sainte Écriture nous apprend en outre que l'homme, sortant des mains de Dieu, fut élevé à l'État surnaturel de grâce et de sainteté, qui faisait vivre son âme de la vie divine et lui permettait d'atteindre sa destinée de félicité éternelle. — Dieu mit le comble à cette grâce en rendant l'homme impassible et immortel, en l'immunisant contre la concupiscence, l'ignorance, les infirmités et la mort.

Dans ces conditions, l'homme se trouvait orienté vers Dieu, comme une boussole est orientée vers le pôle.

Mais Dieu voulait que l'homme, créé libre, eût le mérite de fixer lui-même son sort et le sort de sa race. Il lui donna donc un commandement destiné à éprouver sa fidélité.

Hélas! l'homme usa de sa liberté non pour mériter, mais pour se perdre. Par un triple péché d'orgueil, de désobéissance et de sensualité, il se détourna de Dieu et de sa fin surnaturelle, pour aller à l'opposé, vers l'ennemi de tout bien...

Du même coup, il perdit la grâce qui sanctifiait son âme, ainsi que les immunités dont il avait été doué (contre l'ignorance, la concupiscence, la douleur et la mort), et il tomba à l'état de créature, toujours intelligente et libre, mais ingrate et

rebelle. c'est-à-dire pécheresse : c'était la mort de l'âme, quant à la vie surnaturelle, et, comme conséquence, la perte de la vie glorieuse avec Dieu.

C'est là ce qu'on appelle le **Péché originel.**

3. — La Genèse donne de ce commencement de notre histoire une relation saisissante. Dieu, dit le Livre sacré, ayant créé Adam et Ève à son image et à sa ressemblance, dans un état de justice et de sainteté, il les plaça dans le jardin d'Eden (1), et leur dit : « Vous pouvez manger de tous les arbres du jardin ; mais de l'arbre du Bien et du Mal, vous ne mangerez point, — car si vous en mangez, vous mourrez. » Alors, le Serpent (sous la forme duquel il faut voir le démon) dit à la femme : « Mais non, vous ne mourrez point ! Si Dieu vous a fait cette défense, c'est pour vous empêcher de devenir comme lui, connaissant le bien et le mal... » La femme, ainsi tentée, regarda le fruit défendu, le trouva beau, en prit, en goûta, et en donna à l'homme, qui en mangea aussi...

Aussitôt leurs yeux s'ouvrirent, et ils comprirent l'étendue de leur péché...

Et Dieu se fit entendre. Il maudit le Serpent, dit à la femme les misères qui l'attendaient, et condamna l'homme, sur la terre désormais rebelle, à

(1) *Eden* signifie *délices*. On l'appelle aussi *Paradis terrestre*.

manger sa nourriture à la sueur de son visage, « jusqu'à ce que, dit le Seigneur, tu retournes à cette terre d'où tu as été tiré, car tu es poussière, et tu retourneras en poussière... ».

4. — Adam, constitué par Dieu notre chef, portait en lui toute l'Humanité : avec lui toute l'Humanité est tombée.

Il perd, en effet, le privilège de transmettre à ses descendants les dons surnaturels et préternaturels qu'il a perdus : ses enfants naîtront donc dans le même état de déchéance où lui-même s'est laissé choir. Mais ceux-ci ne sont pas *personnellement coupables* — et ils ne peuvent l'être — d'une faute qu'ils n'ont encourue que par leur relation avec leur premier père.

La déchéance originelle est donc essentiellement l'état de privation de grâce sanctifiante ou vie surnaturelle dans l'âme humaine, comme suite et conséquence du péché personnel d'Adam, notre père commun, — privation entraînant une certaine dégradation de tout notre être. Accidentellement et secondairement, c'est aussi la perte des précieuses immunités dont Adam et Ève avaient été doués. Par conséquent :

1° Le Péché originel n'implique de la part du Créateur aucune injustice. Il en serait autrement si, par cette faute, notre nature avait été radicalement pervertie et rendue incapable de tout bien, même

naturel, comme l'enseignait Luther. Mais c'est là une erreur condamnée. Ce qui est vrai, hélas! c'est que le péché originel a laissé dans l'homme une déplorable inclination au mal, s'étendant à toute la race.

2° Le péché originel n'est pas en nous un péché de volonté, mais un péché de nature, inhérent à la nature et se transmettant avec la nature;

3° Si, en donnant le jour à des enfants, les parents leur communiquent le péché originel, c'est simplement qu'ils les font naître dans l'état de nature déchue où ils sont eux-mêmes;

4° Les enfants morts sans baptême sont privés de la vue de Dieu, mais ils ne sont l'objet, dans l'autre monde, d'aucune peine afflictive et peuvent même jouir d'un certain bonheur naturel;

5° Enfin, ce dogme chrétien ne saurait être démontré expérimentalement par l'état actuel de notre nature et la présence du mal dans le monde. Il ne nous est connu que par la Révélation, et, dégagé des exagérations et des erreurs qui l'entourent parfois, il n'a rien de contraire à la saine raison.

Toutefois, on peut dire avec Pascal : « Le nœud de notre condition prend ses retours et plis en cet abîme, de sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme. »

5. — Si la postérité d'Adam était restée à jamais séparée de son Créateur, sans liaison avec sa fin véritable et ultime, originairement voulue par Dieu, le but de la Création de l'Homme eût été, peut-on dire, manqué.

Dieu n'a pas voulu que pareil échec fût fait à ses desseins. C'est pourquoi la Rédemption du genre humain, opérée par le Verbe incarné, nous rendra le moyen de retrouver ici-bas la grâce sanctifiante et, dans le monde futur, la Vie éternelle, qui en est l'épanouissement, avec toutes les prérogatives réservées aux Élus.

La Déchéance, en fait, ne va pas sans la Reparation.



## VII. — LE SAUVEUR PROMIS ET ATTENDU

### La Religion et les Religions.

Nos premiers parents, privés de la vie surnaturelle et des privilèges exceptionnels dont ils avaient été enrichis, comprirent immédiatement la perfidie dont ils étaient victimes. Confus, désabusés, mais séparés de leur Créateur, qu'allaient-ils devenir ?

Le bien de famille qui leur avait été confié et qu'ils devaient léguer à leur descendance, était dissipé et perdu. L'était-il pour toujours ?

En maudissant le Serpent infernal, Dieu, pour reprendre le langage de la Bible, lui avait dit : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance. Celle-ci te meurtrira la tête, et tu lui meurtriras le talon... » (Gen., III, 15). Ainsi devait-il advenir. La Race de la Femme, en lutte avec la Race du Serpent, c'est le Genre humain, dans la personne du Sauveur et de ceux qui lui appartiennent. Le Sauveur, né de la femme, meurtrira la tête du Serpent; mais le

Serpent gardera assez de vie pour nuire cruellement à la Race humaine, et, par le mal qu'il lui fera, il lui mordra plus d'une fois le talon... — Toute l'histoire du monde est dans cette parole, qui retentit au commencement des temps.

La faute est commise, mais voici le pardon! A ce Sauveur mystérieux qui nous est promis, toutes nos destinées seront désormais rattachées. Il est le trait d'union magnifique entre Dieu, d'où il vient, et l'Humanité, qu'il doit revêtir pour la racheter. On nous dira sa qualité : Emmanuel, Dieu avec Nous.

En promettant aux hommes ce réconciliateur, qui devait « ôter le Péché du monde », Dieu les retournait vers lui, il dirigeait leurs aspirations vers l'Idéal, et les armait en même temps contre le mal qu'ils devront s'appliquer à écraser du pied : suggestive image qui nous montre la ligne directrice à suivre par l'Humanité, — refouler les instincts mauvais et porter en haut nos regards, vers la Vérité et vers le Bien...

*Felix culpa!* Heureuse faute, s'écrie l'Église catholique en l'un de ses chants, « heureuse faute qui nous a valu un tel Rédempteur! »

2. — Les premiers enfants d'Adam et d'Ève furent Caïn et Abel. Peu à peu, les familles s'organisèrent, puis les tribus, puis les peuples; la terre se garnit de proche en proche; et les langues, les

coutumes, les formes extérieures du corps elles-mêmes commencèrent à prendre leurs divers caractères.

En se dispersant, les hommes emportaient une religion commune, avec la promesse du Sauveur futur. Ce fut la **Religion primitive**. Elle consistait en ces éléments essentiels :

Croyance en Dieu, auteur du Monde, Souverain de l'Univers, Père des hommes, Maître de la vie et de la mort;

Survivance de l'âme humaine dans l'au-delà de cette vie;

Distinction du bien et du mal, des choses défendues et des choses permises, du sacré et du profane;

Notion du péché et de son expiation;

Nécessité de la prière, de l'offrande et du sacrifice;

Organisation et maintien de la famille;

Attente d'un futur Sauveur...

Et ainsi, faisant le bien selon la connaissance qu'ils en avaient, les hommes pouvaient sauver leurs âmes, en correspondant à la grâce de Dieu...

Malheureusement, une sorte de contrefaçon religieuse, la **Magie** (1), ne tarda pas à surgir, en opposant au Sacerdoce, à la Croyance, à la Morale

(1) Sous ce nom on entend ici l'ensemble des pratiques pseudo-religieuses par lesquelles on prétend forcer les puissances invisibles à donner ce qu'on leur demande.

et au Culte du vrai Dieu, des sorciers, des sociétés secrètes, des rites magiques, des maléfices, et tout cet ensemble de superstitions et de pratiques, dites païennes, qui s'adressent aux créatures inanimées aux astres, aux âmes des morts, aux esprits, au démon lui-même, et qui, s'attachant comme un parasite et un chancre à la Religion primitive, l'ont déformée et, souvent, rendue méconnaissable.

C'est dans cet état misérable que, aujourd'hui encore, nous retrouvons de nombreuses populations de civilisation inférieure, en Afrique et en d'autres parties du monde.

Ces temps reculés échappent à nos recherches. Nous savons seulement par l'Écriture que, à une certaine époque, une race avait été élue, celle de Seth, pour être la gardienne de la Vérité. Mais cette race s'étant elle-même pervertie, Dieu purifia la terre qu'elle habitait en la noyant sous cette grande inondation qu'on appelle le Déluge, auquel échappa le juste Noé, avec sa famille, dans l'arche qu'il s'était bâtie. Noé eut trois fils, Sem, Cham et Japhet, en qui la tradition voit les ancêtres des familles sémitique, hamitique et aryenne.

Plus tard, à des dates que l'Histoire commence à déterminer d'une manière plus ou moins vague, s'élevèrent ces vieilles Civilisations dont on retrouve aujourd'hui les traces, dans l'Asie Mineure, dans l'Inde, en Chine, en Égypte, en Grèce, à Rome, et dont chacune comporte une religion particu-

lière, selon les superstitions qui la caractérisent.

En même temps, toujours pour garder la Vérité intacte, assurer le maintien de l'intégrité de sa Parole, rappeler les Promesses primitives, et préparer à l'avènement du Sauveur, DIEU se choisit en Chaldée, dans la postérité de Sem, une famille dont Abraham fut le chef. Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob ou Israël, et Jacob eut douze fils qui furent les ancêtres des 12 tribus composant le peuple juif ou hébreu. Tous ces anciens sont appelés les **Patriarches**, c'est-à-dire les chefs des familles antiques.

Ce fut dans ce peuple, qui reçut alors le nom de « peuple de DIEU », que DIEU suscita **Moïse**, auquel il donna ses Commandements écrits et qui organisa les Juifs en nation.

Après Moïse, vinrent les **Prophètes** (1), chargés, à des intervalles plus ou moins éloignés, de rappeler au peuple la vraie Religion et la future venue du Sauveur.

A la fin, les temps étant accomplis, DIEU envoya **Celui qu'il avait promis** dès le commencement, que tant de générations d'hommes avaient attendu, et qui venait apporter « la paix aux âmes de bonne volonté » : NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

(1) *Prophète* (grec *prophètès*), homme inspiré de Dieu dans ce qu'il dit ou annonce.

3. — Telle est, en résumé, la période de l'Ancien Testament. En parcourant cette longue histoire, dont certaines étapes ne peuvent être éclairées par aucune donnée précise, nous voyons d'abord que l'être humain, dans tous les temps, y apparaît comme un être religieux. Séparés souvent par des mers et des continents immenses, des langues diverses, des civilisations plus ou moins avancées, des intérêts contraires, partout les hommes se sont organisés en familles sous la protection de lois sacrées. Partout le fils d'Adam prie, il espère, il attend. Se sentant dans ce monde comme un étranger, un passant, un locataire, il paie son loyer par des offrandes et des sacrifices au Maître souverain qui l'y a reçu, figures et préparations du grand Sacrifice rédempteur, qui fut promis et qui les remplacera un jour, sur toute la surface de la terre habitée...

4. — Mais, à côté de celle-ci, une autre réflexion s'impose. Cet homme, pour peu qu'il s'abandonne à ses propres inspirations, en Religion et en Morale, s'égare dans des aberrations étranges. Plus même il avance dans la civilisation matérielle, dirait-on, plus il est le jouet de son imagination, de son orgueil, de toutes ses passions : en Orient, en Grèce, à Rome, le progrès des lettres, des sciences, des arts, du luxe de la vie, n'allait-il pas de pair avec la corruption la plus basse? Ainsi, l'Humanité eut tout le temps de montrer ce dont elle est capable

par elle-même. Il lui faut la main de Dieu pour la maintenir et la guider.

Et c'est ce que Dieu a fait. — Après avoir confié aux premiers hommes une Croyance, une Morale, un Culte, c'est-à-dire une Religion consistant en quelques éléments essentiels — ceux que nous avons énumérés et qu'on retrouve partout, même actuellement —, il en a assuré la conservation en se choisissant des hommes, des familles, puis un peuple, qu'il a faits les dépositaires et les gardiens de ses enseignements et de ses promesses.

La nature de l'homme étant partout la même, et partout religieuse, il n'est pas surprenant que toutes les religions se ressemblent par certains côtés. Ces analogies doctrinales ou cultuelles, loin d'être une objection contre le Christianisme, s'expliquent au contraire conformément à ses données. Les innombrables formes du Protestantisme gardent toutes, à côté de leurs erreurs, quelque chose de commun avec le Catholicisme. De même l'**Animisme** (qui donne une âme aux êtres inanimés), le **Fétichisme** (qui prête un pouvoir mystérieux aux images ou idoles), le **Polythéisme** (qui multiplie les dieux), le **Panthéisme** (qui identifie la Divinité avec l'Univers), toutes ces pseudo-religions sont les hérésies de la première, l'unique et véritable Religion.

En d'autres termes, le grand fleuve de l'Humanité a toujours présenté, depuis son origine, un

courant d'eau pure, trop resserré, malheureusement, entre des rives où il s'est trouvé bientôt encombré par des apports de toutes provenances, souvent cachés sous des fleurs... Mais ce qui est eau vient de la bonne source et appartient au vrai courant. Ainsi, la **Religion primitive, patriarcale, mosaïque** et **chrétienne**, sous le nom de **Religion universelle** ou **catholique**, coule avec l'Humanité elle-même et réclame comme son bien tout ce qui est vrai et tout ce qui est bon : le reste seul lui est étranger. C'est ce qui explique que toutes les religions se ressemblent en quelques-uns, au moins, de leurs éléments. Et c'est pourquoi, aussi, l'on a pu dire que, en dehors de la Religion, les religions n'ont en propre que leurs erreurs



## VIII. — LE SAUVEUR VIENT AU MONDE

### L'Homme-Dieu.



Depuis longtemps, l'Humanité attendait le Sauveur promis à nos premiers parents. Noé l'avait salué de loin dans la postérité de Sem ; Abraham avait su que « toutes les générations de la terre seraient bénies » en lui ; Jacob l'avait aperçu comme une « étoile » briller parmi ses descendants. Puis ces promesses, se multipliant et se précisant au cours des âges, dans la bouche des prophètes d'Israël et même d'autres nations, avaient pour ainsi dire écrit à l'avance toute l'histoire de Celui qui devait venir et qu'on appelait le MESSIE ou le CHRIST (1).

Le CHRIST devait être un fils de David, mais il ne paraîtrait que lorsque « le sceptre serait sorti de Juda » ; il aurait un précurseur immédiat qui annoncerait sa venue ; la petite ville de Bethléem

(1) Le mot *Messie* est la transcription française de l'hébreu *Meschiah*, qui signifie « oint et sacré avec l'huile sainte » comme roi, prêtre et prophète. Le mot grec *Christos* ou *Christ* a la même signification.

avait été désignée comme le lieu de sa naissance; il restaurerait le royaume d'Israël, et son pouvoir s'étendrait sur le monde entier; il serait le plus grand des prophètes, il ferait de nombreux miracles, il promulguerait une loi nouvelle, il prêcherait la religion et convertirait les peuples au culte du vrai Dieu, du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob... Et, d'autre part, des textes étrangement précis annonçaient les humiliations, les souffrances et la mort de ce Roi universel, dont l'Empire n'aurait point de fin. Il livrerait sa vie en sacrifice, il porterait le poids de nos péchés, il intercéderait pour les coupables. A cette occasion, la destruction de la ville et du temple de Jérusalem était même annoncée, les sacrifices devaient cesser, la désolation règnerait sur le peuple, et une nouvelle Alliance serait inaugurée entre Dieu et les hommes...

Comment accorder toutes ces données divergentes?

2. — Maintenant, on était arrivé à la 750e année de la fondation de Rome. Le dernier roi de Juda, Sédécias, emmené à Babylone, y était mort, depuis longtemps, et la Judée, devenue province de l'Empire romain, était gouvernée par Hérode, originaire de l'Idumée. L'Europe presque entière, l'Afrique du Nord et une partie de l'Asie se trouvaient réunies sous la puissance d'Auguste César, les guerres de conquête avaient cessé, la paix ré-

gnait partout, et le monde reposait dans une attente mystérieuse.

Or, en un jour, qu'on a depuis fixé au 25 mars et nommé la fête de l'Annonciation, un ange, l'ange Gabriel, apparut à une sainte enfant de Nazareth, au pays de Judée. Elle s'appelait MARIE, était fille de Joachim et d'Anna, et venait d'être fiancée à un homme nommé JOSEPH : tous les deux appartenaient à l'antique famille de David, roi de Juda.

Et l'ange dit à la Vierge : « Je te salue, pleine de grâce. Le Seigneur est avec toi. Tu es bénie entre les femmes ! » Et il ajouta : « Voici que tu vas concevoir en ton sein et enfanter un fils.

« Tu lui donneras le nom de JÉSUS (1). Il sera grand... Son règne n'aura point de fin. »

Et MARIE, troublée et inquiète, dit à l'ange : « Comment cela se fera-t-il ? »

Et l'ange répondit : « L'Esprit-Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi celui qui naîtra de toi sera appelé **Fils de Dieu**. »

Neuf mois après, au petit village de **Bethléem** où MARIE était allée avec JOSEPH, et dans une humble grotte où se retiraient parfois les bergers des environs, **l'Enfant vint au monde** : on était au 25 décembre, et il était minuit.

(1) Le mot *Jésus,* en hébreu *Jeshua,* signifie *Sauveur.*

Aussitôt, les Anges du Ciel se rassemblent au-dessus de l'étable où repose l'Enfant, les bergers voisins lui apportent leurs hommages, et, plus tard, guidés par une lumière merveilleuse, des Mages de l'Orient (1) arrivent à leur tour pour le reconnaître et lui offrir leurs présents, au nom de toute l'Humanité.

Huit jours après sa naissance, l'Enfant fut circoncis, selon la coutume des Juifs, et nommé Jésus. Et comme le roi de Jérusalem, Hérode, le cherchait pour le faire mourir, Joseph et Marie, avertis par un ange, l'emportèrent en Égypte. Puis, Hérode étant mort, la sainte Famille revint à Nazareth, et Jésus y resta jusqu'à l'âge de 30 ans, inconnu, obéissant et travaillant...

A 30 ans, Jésus quitte Nazareth et commence à se manifester au monde, en allant trouver Jean-Baptiste qui prêchait la pénitence sur les bords du Jourdain, versait de l'eau sur la tête de ses disciples, pour signifier la rémission de leurs péchés, et annonçait la prochaine apparition du Messie. Jésus fut aussi « baptisé » ; et pendant qu'il priait, le Ciel s'ouvrit, l'Esprit-Saint parut au-dessus de lui sous la forme d'une colombe, et d'en haut une voix se fit entendre disant : « **Tu es mon Fils bien-aimé**; en toi j'ai mis mes complaisances. » — Et Jean ré-

(1) Nom donné aux trois chefs qui vinrent de l'Orient adorer l'Enfant-Dieu.

pétait : « Voilà Celui qui ôte le Péché du monde ! »

La **mission du Sauveur** était commencée. Il se choisit 12 hommes, les 12 **Apôtres** (1), dont **Pierre** fut établi le chef. Avec eux il parcourait les campagnes et les villes, salué partout comme le **Messie** ou le **Christ**, et proclamé le **Fils de Dieu**, d'un mot guérissant les malades, ressuscitant les morts, accomplissant des merveilles avec la facilité et la simplicité d'un maître qui commande à la nature entière, humble, doux, compatissant envers les petits, les pauvres et les pécheurs, ferme quand il le fallait, juste toujours, attirant à lui les foules émerveillées, et annonçant, sous le nom de **Royaume de Dieu** ou de **Règne du Père céleste**, la nouvelle société qu'il venait établir sur la terre et qui, plus tard, devait peupler le Ciel. Et le peuple disait : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme ! »

C'est que, en effet, cet homme était un **Homme-Dieu**.

« Or, écrit l'évangéliste saint Mathieu, tout cela arriva afin que fût accompli ce qu'avait dit le Seigneur par le prophète Isaïe : la Vierge concevra et enfantera un fils, et on le nommera **Emmanuel**, c'est-à-dire **Dieu-avec-Nous**. » (S. Math. 1, 22, 23.)

3. — Tel est le Mystère de l'Incarnation ou du « Verbe de Dieu fait chair », selon la sublime expression de l'apôtre saint Jean : deux natures, la

(1) *Apôtre*, du grec *Apostolos*, messager.

nature divine et la nature humaine, subsistant en la seule personne de Jésus le Messie, **Homme-Dieu.**

Il est homme, c'est-à-dire il a un corps semblable à notre corps, formé du sang de sa mère très sainte, et par là fils d'Adam et notre frère; et ce corps est animé par une âme créée pour lui, une âme humaine, douée des mêmes facultés naturelles que notre âme, sensible, intelligente et libre. C'est pourquoi Jésus est né faible et sans voix, il a grandi, il a travaillé, il a été humble et obéissant, il a prié, il s'est réjoui du bonheur des siens, il a été troublé, il a pleuré, il a aimé sa famille, ses disciples, sa patrie, il a connu la pitié, la tristesse, les douleurs physiques et morales, tout, « hormis le péché », dit saint Paul.

Mais cette humanité du Christ est unie à Dieu, dans une seule et même personne, inséparablement :

De sorte que toutes les pensées et toutes les actions de Jésus sont, en fait, des pensées et des actions divines, que ses mérites sont infinis, qu'il est à la fois le **Fils de l'Homme** et le **Fils de Dieu**. Il est **le Verbe incarné.**

Des lors, sa Chair, son Sang, son Cœur — en lequel nous voyons, d'ailleurs, le symbole de son amour infini pour nous, — sont dignes de toutes nos adorations. Et c'est pourquoi aussi nous donnons justement à la Vierge Marie, sa mère, le titre de « Mère de Dieu », non, assurément, qu'elle

soit la mère de la Nature divine, mais parce qu'elle est la mère d'un enfant qui est Dieu.

Et c'est en considération de cette qualité unique qu'elle-même est née « **Immaculée** », c'est-à-dire « exempte du péché » originel, élevée dès sa conception à l'état surnaturel de la grâce, et ainsi placée « au-dessus de toutes les femmes ».

Aucune comparaison ne peut, évidemment, nous faire comprendre ce grand mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, seconde Personne de la Sainte Trinité. Cependant, supposons un vase de cristal sorti de l'ombre et exposé au soleil, en pleine lumière : n'est-il pas comme transformé par le soleil qui le pénètre, sans que le soleil lui enlève aucune de ses propriétés et perde lui-même rien de sa grandeur? Ainsi en est-il de la personne de **l'Homme-Dieu**.

La nature humaine du Christ, pénétrée par les rayons de ce soleil divin qu'est le Verbe éternel, se transforme sans que celui-ci perde rien de sa splendeur.

4. — Le mystère de l'Incarnation dépasse toute conception humaine; mais comme il est admirable et manifestement divin!

Sur l'abîme qui sépare l'Humanité de Dieu, il fallait un pont; nul ne pouvait le jeter que Dieu lui-même.

Il le fera.

Et les matériaux, reunis dans la personne du Christ, seront pris aux deux points extrêmes qu'il s'agit de relier, — la Terre et le Ciel, le Temps et l'Éternité, le Fini et l'Infini, l'Homme et Dieu.

Une fois ouverte, la « Voie » ne sera plus fermée. La doctrine protestante nous représente un Dieu venant racheter le monde, lui laissant un livre pour guide, et, cela fait, se retirant dans l'Éternité... Combien différente est la Vérité catholique! Pour elle, le Christ, Verbe incarné, continue à résider parmi nous, il y vit, il y est accessible aux plus petits, aux plus malheureux, aux plus indigents, il y distribue la Vie surnaturelle à qui la veut par les Sacrements, il y parle par la bouche de son Vicaire, il entretient les relations de la Terre avec le Ciel et du Ciel avec la Terre, et en même temps qu'il rétablit le plan divin de la Création, il répond aux besoins les plus profonds de l'Humanité, qu'il aide à se soulever pour la rapprocher de son Père...

Il est « la Voie, et la Vérité, et la Vie ».

(S. Jean, xiv, 6.)

## IX. — LE SAUVEUR SOUFFRE ET MEURT POUR LES HOMMES

A cette époque, les Juifs étaient, comme nous l'avons dit, sous la domination des Romains (1). Or, si beaucoup suivaient Jésus comme le Messie, beaucoup d'autres cherchaient à le perdre. Jésus le savait. Les Prophètes avaient annoncé par le détail sa Passion, et lui-même, à plusieurs reprises, avait prédit qu'il serait trahi, pris, condamné et mis à mort, mais que, le troisième jour, il ressusciterait.

2. — Voyant donc que les temps étaient accomplis, Jésus se rendit à Jérusalem pour la Pâque, qui était la grande fête des Juifs. Il y fut reçu par le peuple avec enthousiasme; mais ses ennemis n'en furent que plus jaloux et décidèrent de le faire mourir.

(1) Le Sénat romain nomma roi de Judée Hérode, dit le Grand, qui mourut en l'an 4. Son fils Antipas devint gouverneur de la Galilée pendant que Ponce Pilate administrait la Judée : les deux se rendaient à Jérusalem, chaque année, pour la Pâque.

Le jeudi suivant, Jésus célèbre la fête pascale avec ses apôtres. Les Juifs, à cette occasion, tuaient un agneau qu'on offrait à Dieu en sacrifice et qu'on se partageait ensuite : figure du Sauveur lui-même, qui, comme un agneau, devait être immolé, et plus tard distribué aux chrétiens par la communion. Ce repas s'appelait la **cène** (1).

Quand il fut terminé, Jésus alla prier au jardin de Gethsémani, et, en présence de la mort qui allait le frapper, des péchés des hommes, de leurs ingratitudes, de leurs blasphèmes, **il tomba en agonie**, et une sueur de sang couvrit son corps. Pendant ce temps-là, un de ses apôtres, Judas, s'entendait avec ses ennemis pour le leur livrer, moyennant 30 pièces d'argent. Conduits par le traître, les soldats vinrent s'emparer de Jésus, le lièrent, lui crachèrent au visage et le mirent en prison.

Le lendemain, vendredi, Jésus comparut devant ses juges, et ayant répété qu'il était le Messie et le Fils de Dieu, la foule des Juifs, retournée contre lui, cria à Pilate : « Enlevez-le et crucifiez-le ! » Et comme Pilate hésitait, disant, en se lavant les mains devant le peuple : « Je suis innocent de la mort de ce Juste », le peuple répondit : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »

Ainsi est-il advenu... Les Juifs, auteurs du plus grand crime qui ait jamais été commis sous le ciel,

(1) Du latin *cœna*, repas du soir.

le meurtre d'un Homme-Dieu, ont été dispersés par toute la terre et abandonnés à leur aveuglement, jusqu'aujourd'hui.

**Condamné à mourir**, Jésus fut enlevé et frappé ; on lui mit sur la tête, par dérision, une couronne d'épines, on le flagella de coups de lanières, on le chargea d'une lourde croix, et on l'emmena sur une colline voisine, **le Calvaire**, où **il fut crucifié** entre deux voleurs. Il était midi. Vers 3 heures, Jésus, voyant que sa mission était remplie, s'écria : « Tout est consommé ! » Et peu après : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains ! » Et il **expira**.

Il était âgé d'environ 33 ans.

Tout à coup, la terre trembla, les rochers se fendirent, le soleil s'obscurcit, le monde parut vouloir finir... Et les Juifs épouvantés se dispersèrent, disant : « Qu'avons-nous fait? Cet homme était vraiment Dieu ! »

Enfin, un soldat s'approcha, pour voir si Jésus était mort, et lui perça le côté d'un coup de lance. Puis le corps, descendu de la croix, fut déposé dans un tombeau creusé dans un rocher, et gardé par des sentinelles.

Ainsi se passèrent le vendredi soir, le samedi et le dimanche matin.

Cette mort volontaire de Jésus-Christ, Fils de Dieu fait homme, expirant sur une croix pour le salut du monde, achève le **Mystère de la Rédemption**, c'est-à-dire du **Rachat des hommes**.

Et c'est pourquoi l'Église, en son *Credo,* chante et acclame Jésus-Christ, « qui pour nous et pour notre salut descendit des cieux, s'incarna par le Saint-Esprit de la Vierge Marie, et se fit homme; qui pour nous fut crucifié, souffrit sous Ponce Pilate et fut enseveli. » (*Symbole de Nicée.*)

3. — « *Consummatum est.* C'est fini! » Qu'est-ce à dire? Adam, qui portait en lui le genre humain, avait été créé dans l'État surnaturel et en outre doté de privilèges extraordinaires affectant son corps et son âme.

Le Péché originel lui avait fait perdre tout à la fois, pour lui et pour ses descendants.

Qu'allait faire Dieu?

Poussé par un amour dont nous ne pouvons avoir qu'une idée bien faible, il a daigné, sous le nom de Jésus-Christ, s'incarner dans la nature humaine, comme un nouvel Adam, pour se substituer à l'ancien, réparer le Péché et mériter la réintégration du Genre humain dans l'Ordre surnaturel, — ce qui comporte l'union à Dieu sur la terre par la grâce, et dans le ciel par la gloire.

Voilà la Rédemption. — Toute la Religion chrétienne, a dit saint Augustin, peut être résumée dans l'intervention de deux hommes : l'un qui nous a perdus, l'autre qui nous a sauvés!

4. — La Rédemption est universelle, en ce sens qu'elle s'étend à tous les hommes, pour tous les

pechés. et pour tous les biens surnaturels perdus par notre premier Père.

Toutefois, les prérogatives extraordinaires dont avait joui le premier homme relativement à la concupiscence, aux misères de cette vie, à la souffrance et à la mort, n'ont pas été rendues à sa descendance : elles ne le seront qu'aux Élus, dans le Ciel.

En outre, conformément au plan originel de la Création, l'homme demeure libre de ses actes, libre par conséquent de profiter ou de ne pas profiter du bénéfice de ce rachat, de rester dans la mort du péché ou de s'élever à la vie de la grâce, avec toutes les conséquences qui découlent de l'un ou de l'autre état, pour le temps et pour l'Éternité.

Ainsi donc, Jésus-Christ a donné à chacun des fils d'Adam la possibilité de se surnaturaliser, de se diviniser et de se sauver, grâce aux mérites de la Rédemption. Mais il reste à s'appliquer ces mérites par les moyens que, d'autre part, le Rédempteur a donnés : la Foi, la Prière, les bonnes Œuvres et les Sacrements. Et c'est en quoi consiste la **Régénération de l'homme.**

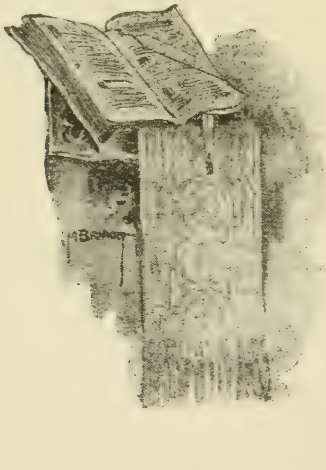
La doctrine luthérienne affirmant que la Foi seule suffit, sans plus, pour s'approprier les mérites de la Rédemption, est à la fois contraire à la Sainte Écriture, à la justice et au bon sens.

La Rédemption est comme un décret d'Amnistie génerale, rendu par Dieu sur l'intervention de Notre-Seigneur Jésus-Christ; mais pour en

profiter, il faut d'abord le connaître et l'accepter, et satisfaire ensuite aux conditions requises.

Une amnistie ne saurait s'appliquer, en effet, aux coupables qui n'en veulent pas, ou croient n'en avoir pas besoin, ou prétendent l'interpréter à leur manière, ou se refusent à accomplir les formalités prescrites par la loi.

L'Homme a péché. Mais par la Rédemption se trouve rétabli, en sa partie essentielle, le plan de Dieu dans la création de l'Homme ..



## X. — LE SAUVEUR RESSUSCITE ET MONTE AU CIEL



Par suite de la faute originelle le Ciel s'était fermé sur les hommes. Cependant, depuis le commencement du monde, beaucoup de Justes étaient morts : qu'étaient devenues leurs âmes? — Elles avaient été réunies dans ce séjour mystérieux qu'on appelle les Enfers ou les Limbes, et elles y attendaient en paix la venue du Messie, comme sur terre l'attendaient aussi les vivants. Jésus étant mort, son Ame alla visiter et consoler ces âmes saintes, pour lesquelles l'heure était enfin venue de recevoir leur récompense et de voir Dieu. D'où la parole du **Credo : descendit ad inferos, il est descendu aux enfers** (1).

2. — Cependant, le matin du troisième jour était arrivé.

Tout à coup la terre trembla, comme épouvantée de garder plus longtemps le corps du Sauveur; un ange lumineux apparut sur le tombeau, qu'il ou-

(1) Le mot *enfers* signifie ici les « lieux inférieurs » (latin *inferi*).

vrit; les gardes, effrayés, tombèrent comme morts sur le sol : Jésus **était ressuscité**

Il apparut d'abord à Marie-Madeleine et aux saintes femmes qui avaient cru en lui, à deux disciples sur le chemin d'Emmaüs, à Pierre et aux Apôtres rassemblés dans le cénacle (1), puis à l'apôtre Thomas, absent au moment des premières apparitions, et auquel il fit toucher son côté percé par la lance. Pendant 40 jours, Jésus resta ainsi parmi les siens, se montrant souvent, achevant de les instruire, et promettant de leur envoyer l'Esprit-Saint pour les diriger dans l'organisation de l'Église catholique.

Ce fut alors, en effet, qu'il plaça Pierre à la tête de l'Église ou de la Société de ses disciples, qu'il venait d'établir; qu'il institua plusieurs Sacrements et donna aux Apôtres le pouvoir de remettre les péchés; qu'il découvrit le sens des Écritures et l'accomplissement en sa propre personne des prophéties et des figures relatives au Messie.

3. — Enfin, ayant réuni les siens sur la montagne des Oliviers, près de Jérusalem, il leur dit : « Toute puissance m'a été donnée dans le Ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai

(1) Cénacle (*cœnaculum*), salle des repas, où avait eu lieu la cène

commandé. Et voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la fin du monde (S. Math., XXVIII, 18).

Et les bénissant, il s'éleva **au Ciel** devant eux, — c'est ce qu'on a appelé **l'Ascension,** — escorté par la foule immense des Ames qui, depuis le commencement, attendaient son triomphe pour entrer dans la gloire avec lui.

4. — **C'est là qu'il règne,** DIEU et Homme tout ensemble, Sauveur du Monde, Rédempteur de l'Humanité, « assis à la droite de DIEU », c'est-à-dire élevé au-dessus de tout et donnant à notre pauvre nature humaine, qu'il a revêtue, la première place au Ciel, après le Tout-Puissant.

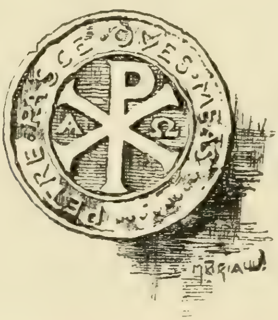
Au Ciel, nous dit saint Paul, JÉSUS-CHRIST « est toujours là, **intercédant pour nous** » (Hébr., VII, 25). C'est ce que lui-même avait dit dans cette prière : « Je ne prie pas seulement pour eux (les Apôtres), mais aussi pour ceux qui, sur leur parole, doivent croire en moi... Père, ceux que vous m'avez donnés, je veux qu'ils soient où je suis moi-même et qu'ils aient la vie et la gloire que vous m'avez préparée. » (S. Jean, XVII, 24.)

Ainsi, JÉSUS-CHRIST est notre **médiateur,** intermédiaire nécessaire entre DIEU et les hommes, « la Voie, la Vérité et la Vie », en dehors de laquelle il n'y a pas de salut pour l'âme humaine... Si donc nous prions la Sainte Vierge, les Anges et les Saints, nous ne reconnaissons en eux que des amis

secourables qui peuvent nous servir près de **N.-S.** Jésus-Christ : mais **lui** seul est le Sauveur!

5. — Roi immortel des siècles, Jésus-Christ préside au développement de son œuvre de Rédemption, qui est le **règne de Dieu dans** le monde. Pendant que les uns l'écoutent, le servent et l'aiment, jusqu'à l'héroïsme, d'autres l'ignorent, d'autres l'oublient, d'autres le fuient, le trahissent ou le blasphèment. Et ainsi passent les années et les siècles. Chaque jour, la mort jette plus de 100.000 âmes devant Lui : Jésus-Christ les juge, et il attend...

Il attend l'heure où il arrêtera la marche du monde. Alors, il reparaîtra dans sa majesté infinie... Et tous les hommes, depuis Adam jusqu'au dernier de ses fils, se lèveront pour entendre la confirmation solennelle de la sentence qui fixera leur sort, à jamais. Car **Jésus**, qui les a rachetés, **jugera les vivants et les morts...**



## XI. — JÉSUS-CHRIST EST DIEU!

Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, avait un jour dit Jésus à ses Apôtres, après la Transfiguration, jusqu'à ce que le Fils de l'Homme soit ressuscité d'entre les morts. » S. Math., xvii, 9.)

C'est alors, en effet, que Jésus devait être connu et compris, alors que non seulement il devait être accepté comme le Messie ou le Christ, mais que sa Divinité devait se révéler au Monde.

Jésus nous est principalement connu par les livres du Nouveau Testament, et surtout par les quatre Évangiles de S. Mathieu, de S. Marc, de S. Luc et de S. Jean, parus dans les années qui ont suivi de près la mort du Sauveur. A ne les considérer qu'au seul point de vue historique, ce sont des mémoires fidèles qui, avant d'être écrits, ont été prêchés et parlés par des témoins oculaires. L'enseignement ainsi donné s'appela la « Bonne Nouvelle », et le nom est resté aux écrits qui le résument.

2. — Or tout, dans les Évangiles, confirme la

grande parole de l'apôtre saint Pierre à Jésus : « Tu es le Messie, le Fils du Dieu vivant. » (S. Math., xvi, 16.)

1° D'abord, Jésus-Christ **affirme** nettement sa divinité : il est « le Fils de Dieu », le Père et Lui « ne font qu'un », il est « le Verbe fait chair ». — Et il démontre lui-même la vérité de cette affirmation par une sainteté de vie, une puissance sur la nature et tout un ensemble de preuves qui ne peuvent venir que de Dieu seul.

2° Par exemple, toutes les **prophéties** anciennes relatives au Sauveur du Monde s'accomplissent en lui. Ces prophéties s'échelonnent tout le long des âges, pendant des siècles ; elles sont disséminées dans des textes très nombreux de la Sainte Écriture ; il est impossible de les réaliser par le hasard, pas plus que par la préméditation ; elles indiquent les détails essentiels de la naissance, de la vie, de la mort, de la résurrection du Messie... Quelques-unes affirment sa divinité. Et toutes, l'une après l'autre, s'accomplissent en Jésus-Christ !

3° Lui-même **annonce** qu'il ressuscitera trois jours après sa mort, que le temple de Jérusalem sera détruit, que les Juifs seront dispersés partout, que l'Évangile sera prêché à tous les peuples, que la Religion chrétienne durera jusqu'à la fin du monde, malgré toutes les attaques et toutes les persécutions... Et tout cela se vérifie sous nos yeux !

4° Avec une facilité qui déconcerte, il fait les

miracles les plus extraordinaires, devant des foules d'amis et d'ennemis : d'un mot, il calme la tempête, il multiplie la nourriture, il guérit des malades, il ressuscite des morts... En d'autres termes, il s'impose à la Nature comme s'il en était l'auteur — et c'est ce qu'il est en effet — : aux éléments, aux événements, aux esprits, aux consciences, à la maladie, à la mort même. Il domine tout, et il le fait avec une facilité et un naturel qui ne sont réellement pas de l'homme.

— Ses apôtres et ses disciples, eux aussi, font des miracles; mais il y a cette différence qu'ils ne les font qu'au nom de Jésus, et que Jésus les fait en son propre nom.

5° Par sa physionomie, son caractère, sa vie, son enseignement, son action, il dépasse absolument tout ce qu'on a vu de plus grand parmi les hommes. Et cependant nul n'est plus simple, plus humble et plus doux, nul n'a moins souci de la pose, de l'éloquence, d'une recherche personnelle quelconque. C'est Dieu qui se cache assez pour se mettre à la portée de l'homme, et se montre assez clairement, néanmoins, pour se faire reconnaître par les âmes de bonne volonté. « Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale; et l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » (J.-J. Rousseau.)

6° Dans le même ordre d'idées, le Christianisme est tel qu'il ne peut venir que de Dieu. Par son unité qui le rattache aux premières origines du monde, sa fixité dans une doctrine qui s'est développée sans jamais se contredire, son universalité et son adaptation à tous les peuples, à tous les pays, à tous les temps, à tous les esprits, les plus arriérés comme les plus cultivés, par la cohésion et la grandeur de ses dogmes, la sublimité, la simplicité pratique et la portée sociale de sa morale, par tous ses caractères en un mot, il se présente avec une transcendance évidente sur toutes les religions connues. Tout ce que celles-ci ont de vrai et de bon, il le possède; et par ce qu'il a lui-même de propre et d'original il les dépasse manifestement. On conçoit parfaitement qu'un homme, répondant aux aspirations du milieu d'où il est lui-même sorti, ait pu organiser des religions comme l'Islam, le Brahmanisme, le Bouddhisme, etc.; mais des dogmes comme ceux de la Trinité, de l'Ordre surnaturel, de la Déchéance originelle, de l'Incarnation, de la Rédemption, de la transmission de la Grâce, etc., ne rentrent pas dans les conceptions de l'esprit humain, surtout avec l'unité et la cohésion que ces dogmes présentent dans le Christianisme.

Enfin, il est très remarquable que, seule de toutes les religions, la Religion chrétienne s'est développée par toute la terre malgré des persécu-

tions, des oppositions et des obstacles de toutes sortes; seule elle a toujours répondu victorieusement à toutes les objections qui lui ont été faites; seule elle se proclame comme la gardienne infaillible de la vérité; et seule elle affirme que Dieu est son auteur immédiat.

7° Revenons à Jésus. Quand il juge que sa mission est arrivée à son terme, il se laisse prendre et clouer sur une croix. On vérifie sa mort en perçant son corps avec une lance, on l'ensevelit dans un tombeau creusé dans la pierre, on le met sous la garde d'une compagnie de soldats, et le troisième jour, comme il l'avait dit, **le voilà vivant!** Il se montre à ses apôtres, à ses disciples, à ses amis, à ses ennemis, pendant 40 jours, et il monte au Ciel devant une foule qu'il a rassemblée et à laquelle il laisse son testament...

Après lui, tous ses apôtres et ses disciples affirment sa divinité : des milliers de martyrs préfèrent mourir plutôt que de le renier; des millions et des millions d'âmes, les meilleures, les plus pures, les plus belles, depuis vingt siècles, partout, le suivent, le servent, l'adorent, prêtes pour lui à tous les héroïsmes...

Et Lui-même, Jésus, **se révèle à ces âmes** avec une netteté, une force et une douceur qu'aucun raisonnement ne remplace! C'est Lui... Mais pour le saisir ainsi, il faut lui appartenir en entier!..

8° Dieu **seul** peut réunir tant de témoignages.

Aussi, si nous sommes trompés en cette question de la divinité du CHRIST, en vérité nous le sommes par DIEU lui-même!

Et comme DIEU, qui est la Vérité, la Justice et la Sainteté infinies, n'a pas pu tromper les hommes, et les plus intelligents, les plus dévoués, les meilleurs des hommes, pendant vingt siècles, nous concluons en répétant avec une foi que rien ne peut désormais atteindre :

**Jésus! Vous êtes mon Sauveur et mon Dieu!**

3. — Ainsi, la personne de JÉSUS nous apparaît maintenant en pleine lumière.

HOMME et DIEU en une seule personne, il est dans la Création comme un **point central** auquel tout aboutit, d'où tout part, autour duquel tout rayonne. Il relie le monde à l'Ordre surnaturel. Il relève de leur chute les Fils d'Adam et met le Ciel à la portée de l'Humanité.

Il est notre **Modèle**, modèle de toutes les vertus dans les conditions les plus diverses, dans les situations les plus opposées. Seul de tous les hommes, il a pu et peut continuellement dire à chacun d'eux : IMITEZ-MOI. Et c'est, en effet, en essayant de l'imiter que l'homme s'élève par degrés à la perfection de la vie morale.

Il est notre **Docteur**, notre prophète et notre maître, étant venu pour rappeler les enseignements de la Religion primitive, pour les préciser,

les élargir, les compléter, sans que nul soit autorisé à y ajouter désormais un iota. Seul il nous a donné des idées claires et définitives sur le sens de la Création, sur le but de la Vie, sur Dieu, sur l'Ame humaine, sur la vie présente et la vie future.

Il est notre **Sauveur**, Sauveur à la fois par sa doctrine, ses exemples, ses actions, ses souffrances, et surtout sa mort, qui couronne l'œuvre de notre Rédemption.

Par là aussi il est notre **Prêtre**, s'offrant lui-même en un sacrifice de valeur infinie pour reconnaître la souveraine maîtrise de Dieu sur l'Univers, pour lui rendre grâces, pour obtenir notre pardon et pour le prier de nous continuer ses bienfaits. C'est bien l'Agneau, offert en holocauste sur l'autel du Calvaire, qui efface les péchés du monde et qui réconcilie les hommes avec leur Créateur.

Devenu notre **Médiateur** sur la terre, il reste notre **Médiateur**, au Ciel, près de son Père.

Il y est notre **Chef**, notre **Guide**, notre **Seigneur**, et à mesure que la mort libère les âmes humaines, il décide de leur sort, en attendant qu'il apparaisse, à la fin des temps, comme le **Juge** universel des Vivants et des Morts...

4. — Assurément, notre intelligence ne comprendra jamais comment le Verbe de Dieu, Dieu lui-même, a pu s'unir à la nature humaine de manière à être comme l'un de nous, en tout, à l'excep

tion de la concupiscence et du péché. Mais que sommes-nous pour analyser ces mystères et pénétrer ces profondeurs? Inclinons-nous devant le fait, et adorons.

« Au commencement, écrit saint Jean au prologue de son Évangile, était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu...

« Tout a été fait par lui, et sans lui n'a été fait rien de ce qui a été fait.

« En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes...

« Il vint chez lui, et les siens ne l'ont point reçu.

« Mais à tous ceux qui l'ont reçu il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu...

« Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. Et nous avons vu sa gloire, la gloire propre au Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité... »





## XII. — LE SAINT-ESPRIT

### La Vie Surnaturelle. — La Grâce.

AVANT de monter au Ciel, JÉSUS-CHRIST avait promis à ses Apôtres de leur envoyer l'**Esprit-Saint**, qui leur donnerait lumière et force pour enseigner la Bonne Nouvelle à Jérusalem, dans toute la Judée et jusqu'aux extrémités de la terre (1).

Or, dix jours après l'Ascension, en la fête de la **Pentecôte** (2), pendant qu'ils étaient réunis au cénacle, voici que, tout à coup, il se fit un grand bruit, tel que celui d'un vent qui souffle avec violence. Et ils virent paraître comme des langues de feu qui, se partageant, allèrent se poser sur chacun d'eux. Aussitôt, **ils furent remplis de l'Esprit-Saint,** ils comprirent tout ce qui leur avait été précédemment enseigné, ils se sentirent assez forts pour annoncer partout l'Évangile, **et ils** partirent : **l'Église catholique était fondée,** épanouissement com-

(1) Esprit, de *spiritus,* souffle. L'Esprit-Saint est comme le souffle de l'amour procédant du Père et du Fils.

(2) *Pentecôte* (grec *pentecostès,* cinquantième), fête qui se célébrait chez les Juifs 50 jours après la Pâque, pour rappeler la promulgation de la Loi donnée à Moïse au Sinaï.

plet et définitif de la Religion primitive et de la Religion mosaïque.

« Ce qu'on appelle maintenant la Religion chrétienne, écrit St Augustin, existait chez les Anciens et n'a jamais cessé d'exister depuis l'origine du genre humain, jusqu'à ce que le Christ lui-même, étant venu en la chair, on a commencé d'appeler « chrétienne » la vraie Religion qui existait auparavant. » (Retract. I, 13.)

2. — Ainsi, Dieu travaille à établir son règne dans le monde.

Ces trois divines Personnes sont inséparables, et nulle ne peut agir sans l'autre. Mais chacune d'elles s'est révélée par des manifestations particulières. Et c'est ainsi qu'à l'action spéciale du Père éternel sont attribuées l'œuvre de la Création et l'organisation générale du Salut de l'Homme. Le Fils exécute cette Rédemption en s'incarnant dans la nature humaine et en acquérant par sa vie, ses souffrances et sa mort, un trésor infini de mérites près de son Père. Le Saint-Esprit, enfin, prépare cet avènement du Sauveur en inspirant les prophètes et les écrivains sacrés, il présente au Verbe éternel qui va s'incarner, la mère la plus parfaite qui puisse être trouvée parmi les filles d'Adam, et, la Rédemption accomplie, il en répand les bénéfices, par le ministère de l'Église et par lui-même, en toute âme « de bonne volonté ».

3. — En cette dernière mission, son action est double.

1° D'une manière générale, l'Esprit-Saint dirige et vivifie la Société établie par Jésus-Christ pour répandre l'enseignement de la Vérité religieuse et distribuer les fruits de la Rédemption. Il est comme l'âme **de l'Église**, et c'est en cette qualité qu'il en prit possession le jour de la Pentecôte, sous la forme visible de langues de feu.

2° Mais il est aussi le principe de notre **régénération spirituelle.** — De l'état de mort spirituelle dans lequel se trouve l'homme, il le fait *renaître* à la vie surnaturelle par la grâce du baptême (ou une grâce équivalente), puis il l'éclaire, il le fortifie, il l'aide. Et c'est cette prise de possession des âmes humaines par l'Esprit-Saint dans l'Univers entier qui constitue ce **Royaume intérieur de Dieu** annoncé par les Prophètes, si mal compris par les Juifs, réalisé par Jésus, et poussé toujours un peu plus loin, à mesure que les conquêtes de l'Église s'étendent, mais qui n'aura son complet épanouissement que dans le Ciel, sous le regard du « Roi immortel des siècles ». C'est pourquoi ce royaume de Dieu est inaccessible aux atteintes du dehors, il déborde toutes les frontières et il survit à toutes les entreprises de l'Ennemi (1).

(1) C'est ce Royaume intérieur de Dieu qui constitue ce qu'on appelle l'*Ame de l'Eglise.*

4. — Cette opération de Dieu ou du Saint-Esprit dans l'âme humaine peut être, par ses effets, habituelle ou passagère.

*Habituelle*, elle est appelée **grâce sanctifiante** : « sanctifiante », car elle rend l'âme sainte, juste, pure, amie de Dieu, adoptée par lui comme un enfant est adopté par son père, et son « héritière » en ce qui concerne les biens ineffables du Royaume céleste, avec le Christ. — La grâce sanctifiante comprend un double élément : l'habitat de la Sainte Trinité ou de l'Esprit-Saint dans l'âme humaine, et, comme conséquence, une qualité surnaturelle qui la fait participer à la nature divine. Par elle, l'âme est divinisée. « Comme la lumière de l'air, dit saint Thomas, provient de la présence du soleil, ainsi la grâce résulte de la présence de la Divinité dans l'homme. » Car Dieu vit en l'homme juste non seulement de cette manière générale qui le rend présent partout, mais d'une façon particulière, à titre de père et d'ami. Et cette union est progressive, en ce sens qu'elle devient plus intime à mesure que l'âme s'enrichit elle-même par l'exercice des vertus chrétiennes, comme on le voit dans la vie des Saints. Mais elle peut aussi disparaître, avec la grâce, ainsi que disparaît la lumière dans la lampe qu'elle éclaire, et elle disparait en effet par suite du péché mortel...

En cet état de grâce sanctifiante ou habituelle, les actes de vertu opérés par l'homme sont *méri-*

*toires,* c'est-à-dire qu'ils donnent droit, étant moralement unis aux mérites du Sauveur, à une augmentation de faveurs spirituelles et aux récompenses de l'autre vie.

Mais l'action de l'Esprit-Saint en nous peut être aussi passagère : c'est alors la grâce *actuelle,* caractérisée par des actes plus ou moins fréquents, plus ou moins prolongés, et consistant en des secours spéciaux qui éclairent notre esprit et aident notre volonté, — une bonne pensée, un bon désir, une bonne inspiration, un bon mouvement, sans que, néanmoins, notre liberté nous soit enlevée.

5. — Dieu, voulant le salut de tous les hommes, sait mettre à la portée de chacun le secours suffisant. Les infidèles de bonne foi, par exemple, ne sont pas exclus de cet appel. « Nous le savons, a écrit Pie IX, ceux qui ignorent notre sainte religion d'une ignorance invincible, mais qui observent la loi naturelle et sont disposés à suivre les préceptes inscrits par Dieu dans la conscience de tous, ceux-là mènent une vie droite et honnête et peuvent, avec le secours de la lumière divine et de la grâce, acquérir la vie éternelle. » (Pie IX, *Encyclique du* 10 *août* 1863.)

Ainsi l'Esprit-Saint remplit l'Univers et y entretient partout la Vie **surnaturelle** qui, de son autre nom, s'appelle la Vie **chrétienne.**

Puisse cette vie être toujours la nôtre !

6. — La dévotion au Saint-Esprit, Souffle inspirateur de toute lumière, de toute énergie, de toute consolation, de toute vie, de tout amour surnaturel, est à la fois très haute et très simple. Elle nous soulève d'emblée au-dessus des misères de la terre, nous inspire les sentiments les plus élevés et les plus délicats, et est pour nous, dans l'obscurité de notre chemin, la nuée lumineuse et bienfaisante qui dirige nos pas...

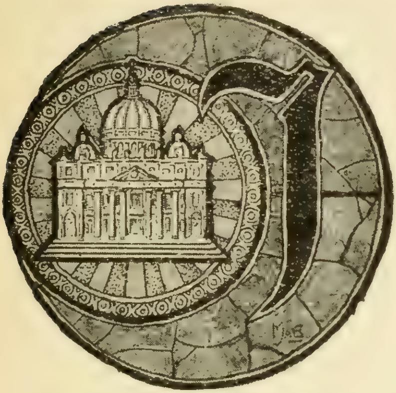
Pensons à l'Esprit-Saint, vivons en lui, invoquons-le. Qui n'a besoin d'être éclairé, fortifié et consolé? En lui nous trouverons lumière, force et consolation.

Aussi, les vrais chrétiens ont-ils l'excellente habitude de prier l'Esprit-Saint, chaque matin avant de commencer le travail de la journée, quand ils ont à prendre une décision importante, ainsi que dans les circonstances difficiles, les douleurs, les épreuves, les doutes et les embarras de la vie.

***

| | |
|---|---|
| *Veni, Creator Spiritus,* | *Venez, Esprit Créateur,* |
| *Mentes tuorum visita,* | *Visiter les âmes de vos fidèles.* |
| *Imple superna gratia* | *Remplissez de la grâce de Dieu* |
| *Quæ tu creasti pectora!* | *Les cœurs que vous avez créés!* |

## XIII. — L'ÉGLISE CATHOLIQUE



### Seule règle de notre Foi.

JÉSUS-CHRIST est DIEU. Venu pour établir son règne parmi les hommes et les acheminer vers le Ciel, il aurait pu rester sur la terre, visible et accessible à tous; mais il n'est pas dans l'ordre de la Providence de multiplier ainsi les miracles. Il aurait pu laisser un code précis de son enseignement et de sa loi, établi une fois pour toutes, où chacun eût cherché sa direction personnelle; mais c'est là une conception tout humaine, qui, en religion, eût occasionné les interprétations les plus variées et abouti à une déplorable anarchie. Il a fait mieux : il a confié le dépôt de sa doctrine et l'organisation de la Religion à une Autorité humaine, vivante, compatissante à nos faiblesses, accessible aux plus humbles, conformant sa discipline aux exigences raisonnables des temps et des peuples, et avec laquelle il a promis d'être, pour l'assister, jusqu'à la fin des siècles...

Cette Autorité s'appelle d'un nom que Jésus-Christ lui a lui-même donné : l Église. (S. Math., xviii. 17.)

Le mot vient du grec *ecclesia* (de *eccalein*, appeler, convoquer), qui signifie à la fois *réunion* et *lieu de réunion :* c'est, en ce dernier sens, l'église locale ou paroissiale. Dans un sens plus large, c'est aussi la société des fidèles d'une région déterminée : l'Église de Jérusalem, l'Église de Paris, l'Église de France, etc. C'est enfin, dans son acception la plus large, « la **Société de tous les fidèles** qui professent la même foi chrétienne, participent aux mêmes sacrements et sont gouvernés par des pasteurs légitimes sous l'autorité du même Pontife romain » (Bellarmin). Et c'est là l'**Église catholique**, c'est-à-dire la **Société Universelle**, qui, par un courant ininterrompu de croyances, de lois morales et de pratiques religieuses, se rattache au premier homme et ne finira qu'avec le dernier.

2. — A l'origine, l'Eglise était composée de Jésus, le Messie ou le Christ, de ses apôtres, de ses disciples, de tous ceux qui croyaient en lui. Ses enseignements complétaient, sans les contredire, ceux de la Tradition ancienne et des Livres Saints : il était le trait d'union entre l'Ancien Testament et le Nouveau.

Sa mission terrestre touchant à sa fin, Jésus se choisit un remplaçant, un *Vicaire,* qui, après lui,

fût son représentant visible, autorisé, muni des pouvoirs et des prérogatives nécessaires, pour continuer sa grande Œuvre et diriger les âmes vers le Salut éternel.

Ce premier chef de l'Église catholique fut l'apôtre Simon, surnommé **Pierre** : « Pierre tu es, lui dit Jésus, et c'est sur Pierre que je bâtirai mon Église, et contre elle les Puissances de l'Enfer ne prévaudront jamais. » (S. Math., xvi, 18.)

A ce chef il promit **assistance** pour qu'il ne se trompe pas et ne nous trompe pas dans l'enseignement de la Religion : « J'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi n'ait pas de défaillance... » (S. Luc, xxii, 32.)

A lui aussi il confia les **pouvoirs souverains** pour établir la Vie surnaturelle dans les âmes : « Je te donnerai les clés du royaume du Ciel. Ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le Ciel, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le Ciel. » (S. Math., xvi.)

Enfin, comparant la foule des fidèles à un troupeau docile, qui doit rester uni sous la garde du berger, Jésus dit à Pierre : « Garde mes agneaux (c'est-à-dire les Fidèles); garde mes brebis (c'est-à-dire les Prêtres et les Évêques. ») (S. Jean, xvi.)

Ainsi établi comme chef des Apôtres, Pierre va d'abord habiter Antioche, où les premiers fidèles prennent le nom de **Chrétiens**, c'est-à-dire disciples du Christ. Puis il passe à Rome, alors capitale du

monde civilisé, et il y meurt martyr en l'an 67.

Là aussi ont résidé ses successeurs, au nombre de 265 jusqu'aujourd'hui. Ils ont été appelés **Papes**, d'un mot grec qui signifie **père**, le Pape étant, en effet, le père de toute la famille chrétienne ; et à cause du lieu de son administration centrale, **l'Église catholique** est aussi **l'Église romaine**.

3. — En se développant, comme toute société, l'Église a constamment gardé son organisation fondamentale. Sous l'autorité du Pasteur souverain, successeur et représentant du Christ, elle s'avance vers le Ciel, comme un troupeau sûr de son chemin, maintenant en un perpétuel contact *Pasteurs* et *Fidèles*.

Sous la direction supérieure du Pape, les **Pasteurs** sont les évêques, les curés et les autres prêtres, chargés d'instruire des vérités religieuses les groupes qui leur ont été confiés, de leur distribuer la vie surnaturelle ou la grâce par les sacrements, et de les gouverner dans la conduite religieuse de leur vie : c'est pourquoi, dans leur ordination ou consécration, ils reçoivent un caractère et des pouvoirs spéciaux (1).

(1) L'évêque (en grec *episkopos*, celui qui surveille) a l'administration spirituelle d'une certaine région appelée diocèse; le *curé* (du latin *cura*, soin) est chargé d'une paroisse; le *vicaire* est celui qui le remplace en l'aidant. Le mot *prêtre* vient du grec *presbyteros*, ancien (les premiers prêtres

Les **Fidèles** sont tous les autres membres de l'Église. Ils n'exercent aucun ministère sacré, mais, autant que les circonstances le leur permettent, ils doivent prêter leur aide aux pasteurs pour faire le bien autour d'eux, sauvegarder la foi dans les âmes, et contribuer à la propagation du Règne de Dieu sur la terre.

4. — Ainsi est organisée la **hiérarchie de l'Église**, de telle sorte qu'il y a subordination des Fidèles à leurs Prêtres, des Prêtres à leurs Évêques, et des Évêques au Pape, Pasteur suprême du troupeau du Christ (1).

Que d'eux-mêmes ou sous l'inspiration de quelques mauvais bergers, les uns ou les autres refusent de suivre ce grand Pasteur, qui « a les paroles de la Vie éternelle », qu'ils se révoltent contre lui et fassent bande à part, ils seront avertis, puis jugés et finalement retranchés de l'ensemble du troupeau : tels sont les **excommuniés**, les **schismatiques** et les **hérétiques** (2). Ils sont chrétiens, car ils sont baptisés; mais ils ne sont plus catholiques, et ils ne peuvent le redevenir qu'en faisant leur sou-

ayant été choisis parmi les anciens). Le *fidèle* est celui qui a la *foi* et y conforme sa conduite.

(1) *Hiérarchie*, c'est-à-dire ordre et organisation qui subordonne les inférieurs aux supérieurs.

(2) *Excommunié*, c'est-à-dire retranché de la communion ou de la communauté; *schismatique*, séparé par le schisme; *hérétique*, attaché à une hérésie (doctrine condamnée),

mission au Suprême Pasteur et en rentrant dans la voie commune suivie par l'ensemble des Fidèles.

5. — Pour régler ces différends, faire les lois opportunes, condamner les erreurs courantes, déclarer que telle ou telle vérité fait partie du Dépôt de la Foi, le Pape réunit parfois les évêques en des assemblées qu'on appelle **Conciles**. Tel fut le Concile de Trente (XVIe siècle), qui condamna les Protestants et maintint l'Unité de l'Église; tel fut aussi le Concile du Vatican (1869-1870), qui proclama le Pape infaillible dans les choses de la Foi.

6. — Par ce que nous venons de dire, l'Église nous apparaît, dès sa naissance, comme étant la dépositaire des enseignements de Jésus-Christ : elle reçoit de lui tout pouvoir pour s'organiser et se gouverner, avec ordre d'annoncer la « Bonne Nouvelle » à toute créature.

Ces enseignements dont l'Église est constituée la gardienne, sont bientôt mis par écrit, avec l'assistance et sous l'inspiration divine, et de là viennent les Évangiles, les Actes des Apôtres, les Lettres ou Épîtres, l'Apocalypse, c'est-à-dire tout le Nouveau Testament, suite et complément de l'Ancien.

Historiquement, l'Église se présente donc à nous comme la **seule Règle vivante de notre Foi**. Et cette simple constatation ruine la base même du Pro-

testantisme et de toutes les hérésies qui prétendent s'appuyer sur le pur Évangile. Le pur Évangile, mais c'est l'Église qui nous l'a donné, et, nous l'ayant donné, elle seule a autorité pour en expliquer les termes. « Les hérétiques n'existaient pas hier, nous dit S. Augustin, et ils n'auraient pas l'Évangile s'ils ne l'avaient dérobé, en s'enfuyant de la maison paternelle... » (S. Augustin, *Epist. contra Manich.*, 11.)

7. — Ainsi, après avoir montré la divinité de son origine, la mission qu'elle a reçue, l'assistance qui lui a été promise, l'Église se présente au monde avec le Dépôt de la Foi (constitué par la Tradition et par l'Écriture). Et c'est là qu'elle puise, avec toute l'autorité nécessaire, les enseignements qu'elle a mission de donner aux Fidèles pour la conduite de leur vie et le salut de leurs âmes. Ce n'est donc pas par l'Écriture seule que nous prouvons la divinité de l'Église; c'est l'Église qui prouve d'abord elle-même sa divinité et nous présente ensuite l'Écriture avec tous les caractères d'authenticité et de véracité désirables.

A l'origine, jusque vers l'an 42, la Société chrétienne et l'Église catholique ne faisaient qu'un et ne possédaient aucun écrit du Nouveau Testament : tout l'enseignement de l'Église était oral ou de tradition. Elle n'en existait pas moins, gardienne incontestée de la Croyance, de la Morale et du Culte.

Ce que l'Église était alors, elle l'est restée. En d'autres termes, nous commençons par user des règles ordinaires de la Science pour prouver l'authenticité et la véracité des livres du Nouveau Testament. Ces livres, pris ensuite comme source historique, prouvent le fait de l'institution de l'Église par le Christ; et l'Église, ainsi prouvée comme fait divin, peut à son tour démontrer légitimement la divinité des Écritures. Il n'y a là aucun cercle vicieux, comme on nous l'a parfois reproché : le reproche est injuste.

## XIV. — LES CARACTÈRES DISTINCTIFS DE L'ÉGLISE

Pour distinguer la véritable Église d'avec les sectes diverses qui devaient s'élever à côté d'elle, comme il l'avait prévu et prédit, Jésus-Christ lui donna certains caractères, notes ou signes, auxquels un esprit sincère saurait toujours la reconnaître.

2. — D'abord, il est évident que Jésus-Christ a voulu établir, pour continuer sa mission sur la terre, non une vague association dont les membres ne seraient reliés que par des aspirations intérieures, mais une **Société réelle et visible**, ayant son chef, ses représentants, son corps de doctrine, son code de morale, son culte, ses sacrements, autrement dit : une **Autorité**, et une **Organisation**.

Cette société visible, ainsi constituée dans ses éléments essentiels, fonctionne dès les premiers temps, avec Simon Pierre pour chef, avec les Apôtres, avec les « Anciens » ou « Prêtres », avec les disciples convertis du Judaïsme ou de l'Infidélité et qui, bientôt, s'appellent les Chrétiens.

Tels sont les premiers éléments de l'Église. Les

Apôtres y exercent les pouvoirs qu'ils tiennent de Jésus-Christ : ils prêchent, ils enseignent, ils jugent, ils remettent les péchés, ils administrent les sacrements, ils organisent les fidèles en de petits groupes qui vont peu à peu se multipliant. Ces pouvoirs devant s'exercer « jusqu'à la fin des temps » et « près de toute créature », ils passent naturellement aux successeurs que les Apôtres se donnent, c'est-à-dire aux Évêques, sous l'autorité suprême de Pierre et des successeurs de Pierre.

A Pierre, en effet, Jésus-Christ a donné **la primauté**, primauté d'honneur et de juridiction : à lui de « lier et de délier », de « paître les agneaux et les brebis », d' « ouvrir le Royaume des Cieux », d'être le roc sur lequel est bâtie « l'Église ». Car Notre-Seigneur a dit : « l'Église », et non « les Églises ». Il ne pouvait du reste, de toute évidence, fonder plusieurs Églises opposées. Il n'y en a donc qu'une. Or, comme cette Église unique est destinée à durer jusqu'à la fin du monde, cette unicité doit être nécessairement assurée par l'**unité de sa direction** et la **primauté de son chef**.

C'est bien là l'**Église romaine**.

3. — Cette Société est, sans doute, un organisme vivant, dont l'évolution constante suivra la ligne directrice qui lui a été donnée, avec les adaptations convenables aux temps et aux circonstances. Mais l'Église de Léon XIII, de Pie X et de Benoît XV

n'est pas plus différente de l'Église de Simon Pierre que l'homme n'est différent de l'enfant, que la fleur ne diffère du bouton. C'est, selon la parole du Christ lui-même, le petit grain jeté en terre, qui pousse, qui s'étend, qui devient un grand arbre, sans cesser d'être le même dans son unité organique.

Composée d'hommes libres et dès lors capables de toutes les vertus comme de toutes les défaillances, l'Église est, sous ce rapport, pareille à toute société humaine. Nous ne saurions donc être surpris de trouver en elle, au cours de sa longue histoire, des éléments inférieurs et même indignes. Mais cette constatation ne fait que mieux ressortir la divinité du principe intérieur qui l'anime, la maintient et la développe, malgré tout : elle peut nous attrister, mais elle ne saurait ébranler notre foi. Celle-ci doit avoir ses racines en des couches plus profondes, en effet, qu'en des éléments superficiels et inconsistants. Bien plus, la faiblesse des instruments auxquels la marche de l'Église est confiée, ne fait-elle pas mieux ressortir son origine surnaturelle ? Si l'Église était une institution humaine, il y a longtemps que, soit par leurs attaques, soit par leurs faveurs, soit par leurs erreurs, soit par leurs fautes, les hommes l'auraient démolie...

Les « superstitions » qu'on reproche à quelques-uns de ses enfants ne l'atteignent pas davantage. Ce sont comme des herbes folles en un riche jar-

din : elles n'ont pas été semées par le Maître, elles ne sont pas cultivées par ses représentants. Ayant poussé d'elles-mêmes, elles mourront d'elles-mêmes, à moins que, devenant trop envahissantes, elles ne soient arrachées et jetées au feu...

Mais ce qui, réellement, est inexplicable, c'est la haine dont l'Église catholique a été, est et sera perpétuellement poursuivie. Pour que les attaques variées dont elle est l'objet se maintiennent ainsi, au long cours des siècles, ne faut-il pas qu'elles soient dirigées par un ennemi qui lui-même est immortel, autrement dit par « l'Ennemi »? Aucune opinion, aucun système philosophique, aucune religion n'a jamais provoqué les oppositions et les hostilités qu'a rencontrées la Religion catholique. Et cela aussi est un signe, d'ailleurs indiqué par le Christ, qui marque son origine.

4. — L'Église ayant reçu de Jésus-Christ la promesse qu'il serait avec elle jusqu'à la fin des temps et ayant pour mission d'être la gardienne et l'interprète de la Parole de Dieu, elle doit être et elle est infaillible (1) dans son enseignement; autrement, elle ne pourrait être pour les hommes un guide sûr, elle ne pourrait les conduire dans le chemin de la Vérité et du Bien. Une Église faillible, ne sachant à quoi s'en tenir sur les vérités

(1) *Infaillible* (latin *in-fallere*), qui ne se trompe pas. Ne pas confondre *infaillible* avec *impeccable*.

qu'elle est chargée d'enseigner, exposée à se tromper et à tromper ses fidèles, ne saurait être, d'ailleurs, une institution divine.

Cette infaillibilité a été promise à son chef, à Pierre et aux successeurs de Pierre, lorsque, agissant comme Vicaires du Christ et assistés de l'Esprit-Saint, ceux-ci définissent, éclaircissent ou précisent des vérités religieuses contenues dans le Dépôt de la Révélation, c'est-à-dire dans la Tradition ou les Saintes Écritures. Le pape n'est donc pas plus infaillible qu'il n'est impeccable, quand il n'exprime que ses idées personnelles ou qu'il traite de matières étrangères à la Foi.

Selon une remarque déjà faite, la Révélation a pris fin avec Jésus-Christ et les Apôtres : l'Église n'en a que le dépôt, la garde et l'interprétation.

Si donc, pour des raisons qu'elle a jugées bonnes, au cours des siècles, elle a défini certaines vérités comme révélées, elle ne les a jamais données comme des vérités nouvelles, mais au contraire comme des vérités contenues, explicitement ou implicitement, dans la Sainte Écriture ou dans les Traditions apostoliques.

Il en est de même, proportions gardées, pour les dévotions et les pratiques qu'elle ordonne ou qu'elle autorise : celles-ci ne doivent reposer que sur la Révélation (Écriture ou Traditions apostoliques), sagement interprétée. Mais, encore une fois, l'Église ne saurait être responsable des abus

et des travestissements qu'on en peut faire, non plus que des interprétations erronées qu'on en donne trop souvent.

5. — D'autres notes ou caractères distinctifs nous montrent où est la véritable Église de Jésus-Christ. Jésus-Christ, en effet, a voulu que son Église soit *Une*, et non divisée en sectes diverses, opposées et ennemies ;

*Apostolique*, car c'est aux Apôtres et à leurs successeurs légitimes qu'il l'a confiée ;

*Sainte*, et pourvue de tous les moyens de sanctification, car son but unique est de conduire les hommes à Dieu ;

*Catholique* ou universelle, car il est venu pour tous.

Or, seule, l'Église de Rome, dont le chef est le Pape, réunit ces quatre caractères. Qu'on la compare, par exemple, avec les diverses Églises dissidentes. Non seulement ces Églises n'ont pas d'Unité, mais on peut dire qu'il y a autant de sortes de Protestantismes qu'il y a de protestants. Elles n'ont pas la Sainteté, car elles ont commencé par la révolte contre l'autorité légitime. Elles n'ont pas la Catholicité, puisque chacune ne compte qu'un assez petit nombre d'adhérents et que les plus anciennes ne remontent qu'au xvi^e^ siècle. Elles n'ont pas d'origine Apostolique, puisqu'elles ont visiblement commencé, les unes, en Allemagne, avec le moine

Luther, les autres en Angleterre, avec le roi Henri VIII, les autres en France et en Suisse, avec Calvin, etc.

Au surplus, voici la généalogie comparée de l'Église et des Églises, au moins des plus importantes et des plus connues :

| NOM | Lieu d'origine | FONDATEUR | DATE DE FONDATION |
|---|---|---|---|
| Égl. catholique | Jérusalem | Jésus-Christ | 33 |
| — grecque | Constantinople | Photius | IXe siècle |
| | | Michel Cérulaire | IXe siècle |
| — russe | Moscou | Tsar Fédor | 1588 |
| | Pétrograd | Pierre le Grand | 1721 |
| — luthérienne | Allemagne | Luther | 1524 |
| — calviniste | Strasbourg | Calvin | 1534 |
| — anglicane | Angleterre | Henri VIII | 1534 |
| — méthodiste | Angleterre | J. et Ch. Wesley | 1743 |

« Un seul troupeau, un seul pasteur », avait dit Jésus-Christ. Est-il possible de trouver une révolte plus évidente contre cette grande parole que la division actuelle de la Société chrétienne en sectes divergentes, dont, en dehors de l'Église catholique, l'une nie ce que l'autre affirme?

6. — « Un seul troupeau, un seul pasteur. » Quand donc se réalisera cette volonté du Sauveur?

Nous en sommes loin, hélas! Et cependant, nul n'a le droit d'être indifférent en religion, par la

simple raison que Dieu ne l'est pas et ne peut pas l'être. Et si lui-même a pris la peine de nous indiquer la voie que nous devons suivre pour arriver jusqu'à lui, n'est-ce pas lui faire la plus grande des injures que de rester insensible à son appel?...

Aussi a-t-on dit justement que hors de l'Église il n'y a point de salut. Cette parole, néanmoins, doit être entendue dans son sens exact.

Outre les membres visibles du *corps* de l'Église catholique, il est des hommes bien disposés et de bonne foi, dans les pays d'hérésie, de schisme et d'infidélité, qui peuvent appartenir à son *âme*. Ceux-ci sont connus de Dieu seul, et personne n'a le droit de limiter ses miséricordes.

« Il faut tenir pour certain, a écrit Pie IX, que ceux qui ignorent la vraie Religion, sans que ce soit par leur faute, ne peuvent porter aux yeux du Seigneur la responsabilité de cette situation. Maintenant, qui aura la prétention de fixer les limites de cette ignorance, suivant la nature et la variété des peuples, des pays, des esprits et de tant d'autres circonstances? Lorsque, délivrés des liens de ce corps, nous verrons Dieu tel qu'il est, nous comprendrons par quelle étroite et magnifique union sont reliées la miséricorde et la justice divines... Mais les dons de la grâce céleste ne feront jamais défaut à ceux qui, d'un cœur sincère, veulent être régénérés par cette lumière et le demandent. »

Cette condition unique de l'Église catholique est

la raison de ce qu'on appelle parfois son intransigeance.

Elle ne peut, en effet, accepter d'autre constitution que celle qui lui a été donnée par Jésus-Christ et les Apôtres, tandis que les Églises protestantes et schismatiques ont la liberté, qu'elles ont prise, de s'organiser comme elles l'entendent.

L'Église catholique ne peut adopter d'autres doctrines que celles qu'elle trouve dans le Dépôt de la Foi dont elle est chargée (et qui d'ailleurs ne renferme rien de contraire à aucune vérité philosophique ou scientifique démontrée). Pour un Catholique, la vérité est une et les erreurs sont multiples. Pour un Protestant, au contraire, les vérités religieuses, dépendant de la libre interprétation des Écritures, sont aussi variables que les esprits et les consciences (1).

L'Église ne peut non plus modifier sa Règle morale. — Tout ce qui lui est permis, c'est, comme on l'a dit, d'adapter les règlements secondaires de la Discipline et du Culte aux temps, aux pays et aux circonstances. Elle l'a toujours fait, et c'est ce qui a donné lieu, notamment, aux divers rites, cérémonies et observances des Églises latine, grecque, syriaque, copte, arménienne, arabe,

(1) Les Sectes « protestantes » ne sont en effet composées que des personnes qui « protestent », les unes contre un point, les autres contre un autre, de la Doctrine reçue et professée par l'Église catholique.

slavonne, etc., qui toutes sont catholiques. C'est la variété dans l'Unité.

7. — Heureux sommes-nous si, dès notre enfance, nous avons été acheminés dans la voie de la Vérité; si, au cours de notre vie, nous y sommes venus; si, maintenant même, nous y arrivons! Car, une fois admis :

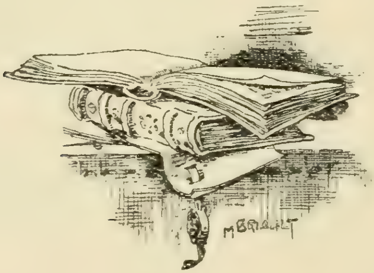
1° Que Dieu est l'auteur et le maître du monde;

2° Que Jésus-Christ est l'Homme-Dieu envoyé pour enseigner aux hommes le but de la vie et le chemin du Ciel; et

3° Que l'Église catholique romaine est l'œuvre de Jésus-Christ, — tout devient simple et clair :

Nous n'avons plus, pour assurer notre salut éternel, qu'à **suivre l'Église catholique**, en tout ce qu'elle nous enseigne et nous prescrit, sans être obligés de nous demander à chaque instant où est la vérité. Vivant et mourant catholiques, nous pouvons vivre et mourir en paix.

Et c'est là le plus grand des biens!



## XV. — LA MISSION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

### L'Évangélisation du Monde.

Le but de l'Église catholique, sa raison d'être et sa mission dans le monde ressortent suffisamment de tout ce qui vient d'être dit.

Si loin que nous remontions vers nos origines, nous voyons que Dieu n'a jamais abandonné l'Humanité. Après lui avoir manifesté la Vérité religieuse dans ses éléments essentiels, — Croyance, Morale et Culte, — avec la Famille pour en assurer la garde et la transmission, il s'est choisi un peuple, le peuple juif, dont il a fait le dépositaire spécial de ses promesses. Puis, dans la personne de Jésus-Christ, en qui s'accomplissent les prophéties et les figures de l'Ancien Testament, il prend directement contact avec nous. Ensuite, le Sauveur se survit à lui-même par l'institution de cette Société visible

qui est l'Église catholique, au moyen de laquelle il se révèle au monde entier.

Et ainsi, tout s'harmonise : malgré le mauvais usage que l'homme fait trop souvent de sa liberté, malgré nos incompréhensions, nos oppositions, nos indifférences, le Plan divin se déroule sous nos yeux, mettant le Salut éternel à la portée des âmes de bonne volonté...

2. — Universelle par sa nature et par son but, l'Église catholique s'adapte à toutes les formes de gouvernement. Mais de toutes elle exige pour elle-même et pour ses enfants, parce qu'elle y a droit, la liberté : liberté de croire, d'enseigner, de pratiquer; liberté de s'associer, liberté de s'organiser, liberté de se gouverner, liberté de posséder les biens qui lui sont nécessaires, en un mot liberté de remplir la mission surnaturelle qui lui a été confiée par Jésus-Christ. Elle peut en outre réclamer cette protection à laquelle a droit une Société qui propage la vérité et la vertu et est le plus sérieux facteur de l'ordre et de la paix.

3. — L'Église catholique n'a pas pour but direct le développement de la richesse, du commerce, de l'industrie, du bien-être, non plus que l'avancement des lettres, des sciences et des arts. Mais elle est loin de se désintéresser du progrès matériel, intellectuel et social : bien au contraire!

Elle est le meilleur et le plus solide soutien de

la Famille, base essentielle de la Société. Elle a relevé la dignité de la femme, ennobli la virginité, émancipé l'esclave, protégé et secouru l'enfant, le vieillard, le malade, le pauvre, tous les faibles et tous les malheureux. Au Paganisme, qui attribue tous les droits à la ruse et à la force, elle a opposé la loi de la douceur, de la compassion et de l'amour.

La Morale qu'elle enseigne repose sur la Justice, qui donne à chacun ce qui lui est dû, et la Charité, qui en est le complément nécessaire. C'est elle qui, la première, a proclamé l'égalité des hommes devant Dieu. Ses principes sont la meilleure sauvegarde de la liberté, de la santé, de la sobriété, de l'ordre, de l'économie, de l'épargne, de la prévoyance, de toutes les vertus domestiques et de toutes les vertus sociales, c'est-à-dire du bien-être du peuple.

Enfin, elle s'impose à la conscience elle-même, et, c'est par là qu'elle reste le meilleur facteur de toute civilisation.

C'est dans le même sens qu'un écrivain moderne, peu suspect, a dit du Christianisme : « Aujourd'hui, après dix-huit siècles, il opère comme autrefois dans les artisans de la Galilée et de la même façon, de façon à substituer à l'amour de soi l'amour des autres;... il est encore pour 400 millions de créatures humaines, l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses

horizons bornés, pour le conduire, à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité, pour l'emporter, par-delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice. Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent.

« En Italie pendant la Renaissance, en Angleterre sous la Restauration, en France sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen, comme au premier siècle; du même coup, il se retrouvait tel qu'au temps d'Auguste et de Tibère, c'est-à-dire voluptueux et dur; il abusait des autres et de lui-même, l'égoïsme brutal ou calculateur avait repris l'ascendant, la cruauté et la sensualité s'étalaient, la société devenait un coupe-gorge et un mauvais lieu. Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du Christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y introduit de prudence, de douceur et d'humanité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente fatale, pour enrayer le glissement insensible par lequel incessamment et de tout son poids originel notre race rétrograde vers

ses bas-fonds; et le vieil Évangile, quelle que soit son enveloppe présente, est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social. » (H. Taine, *Revue des Deux-Mondes,* 1891).

4. — Mais la mission propre de l'Église catholique est de continuer la mission même de Jésus-Christ, Sauveur du Monde : répandre et développer dans les âmes, dans toutes les âmes qu'elle peut atteindre, la **Vérité religieuse** et la **Vie chrétienne**, en vue du **Règne de Dieu** sur la Terre et dans le Ciel...

Ce fut là le dernier ordre et comme le **Testament du Sauveur**. En effet, l'heure de remonter vers son Père étant venue, N.-S. Jésus-Christ réunit ses apôtres et ses disciples sur la montagne des Oliviers — c'était alors toute l'Église — et il leur dit : « Toute puissance m'a été donnée au Ciel et sur Terre. Allez donc, **instruisez toutes les nations**, baptisez-les... et apprenez-leur à garder ce que je vous ai commandé. Je suis avec vous, toujours, jusqu'à la fin des temps. » (S. Math., xxviii, 18.)

Et le Sauveur disparut, montant au Ciel.

Tel est le Testament suprême laissé à l'Église, non comme un avis ou un conseil, mais comme un ordre solennel, clair et précis. L'Église n'a pas seulement le **droit** de l'exécuter, elle en a le **devoir**; elle est faite pour cela. Et tant qu'il restera sur la terre un seul peuple, une seule famille, un seul homme qui n'aura pas reçu le divin message,

elle ne pourra se tenir en repos : car la volonté du Sauveur n'aura pas été totalement satisfaite...

C'est pourquoi l'Église a toujours envoyé des missionnaires au monde, depuis S. Pierre jusqu'aujourd'hui : elle a l'Humanité pour auditoire (1)...

5. — Or si, du point que nous occupons sur le globe, nous tournons nos regards vers les horizons lointains, que voyons-nous?

Sur environ 1.500 millions d'hommes actuellement vivants,

250 à 300 millions appartiennent au **Corps** visible de l'Église catholique;

200 à 250 millions sont Chrétiens, baptisés, croyant en Jésus-Christ et attendant de lui le

(1) Un *missionnaire*, c'est un volontaire qui s'offre pour être envoyé vers les peuples infidèles afin de les instruire, de les baptiser et de les sauver. Il y a beaucoup de Sociétés de Missionnaires, entre lesquelles le Pape a partagé le monde infidèle, l'Afrique, la Chine, le Japon, l'Inde, l'Océanie, etc. Ces divers pays sont divisés en vicariats apostoliques, à la tête desquels est un évêque, avec un certain nombre de missionnaires, prêtres, frères, religieux ou religieuses.

Pour aider les Missions, on a établi l'*Œuvre de la Propagation de la Foi* (un sou par semaine), et l'*Œuvre de la Sainte Enfance* (un sou par mois) : celle-ci est faite pour les enfants avant leur première communion. Tous les vrais Catholiques devraient faire partie de ces Œuvres. — Une autre, l'*Œuvre apostolique des Saintes Femmes de l'Évangile*, a pour but de procurer aux Missions les ornements et objets nécessaires au Culte.

salut, mais séparés du Corps visible de l'Église schismatiques, hérétiques, etc.);

11 millions sont Israélites ou Juifs, 200 millions sont Musulmans : non baptisés, mais croyant les uns et les autres en un Dieu rémunérateur du bien et vengeur du mal, suivant une loi morale, et attendant la vie future;

680 millions sont des infidèles proprement dits, sans foi précise, et dont les restes de Religion primitive se distinguent à peine, sous une masse de superstitions ridicules ou cruelles.

Et tous ces hommes sont nos frères ! Et toutes ces âmes ont été rachetées par le sang d'un Dieu! Et dix-neuf siècles ont passé sans que ces foules aient encore pu recevoir cette grande « Nouvelle » et y conformer leur vie!

6. — C'est que l'Église ne peut exécuter le Testament du Sauveur que dans la mesure où ses enfants lui viennent en aide.

Ils le peuvent et ils le doivent, les uns en se faisant eux-mêmes missionnaires, les autres en donnant aux Missions leur sympathie et leur concours, suivant les circonstances et les possibilités, tous en priant pour la **propagation de l'Évangile.**

Conformément au plan supérieur de la Providence, l'évangélisation du monde est soumise, pour une part considérable, à la marche générale des événements humains. Notre coopération doit donc

s'harmoniser avec celle de Dieu et devenir plus active à mesure que des voies nouvelles nous ouvrent les terres lointaines, que de nouveaux moyens nous sont donnés d'atteindre les peuples infidèles, que de nouvelles colonies créent de nouvelles obligations envers des races moins favorisées jusqu'ici et dont le jour est venu, enfin, de vivre à la lumière de la Vérité.

Ces temps ne sont-ils pas les nôtres?

Au début de l'ère chrétienne, l'Empire romain était en paix et s'étendait à presque toute l'Europe, au nord de l'Afrique et à une partie de l'Asie : disposition merveilleuse de la Providence pour la propagation de l'Évangile.

L'Empire romain évangélisé, les « Barbares » l'envahissent et sont à leur tour informés de la « Bonne Nouvelle ».

Arrive le XVe siècle : un « Nouveau Monde » est découvert, où les missionnaires de Dieu se répandent aussitôt.

Enfin, de nos jours, sous nos yeux, la Race blanche, que dans son ensemble on peut dire gagnée au Christianisme, achève de placer sous sa domination ou son influence les peuples qui, jusque-là, ont échappé à l'action du Christ. Mais, du même coup, elle reçoit la mission d'y porter la Civilisation chrétienne...

C'est l'ordre du Maître. Allons donc, enseignons tous les peuples, et baptisons-les...

7. — D'après une statistique récente, la marche progressive de l'Église se résumerait dans les chiffres suivants :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Siècle | I | 500.000 | Catholiques. |
| « | II | 2.000.000 | » |
| » | III | 5.000.000 | » |
| » | IV | 10.000.000 | » |
| » | V | 15.000.000 | » |
| » | VI | 20.000.000 | » |
| » | VII | 25.000.000 | » |
| » | VIII | 30.000.000 | » |
| » | IX | 40.000.000 | » |
| » | X | 56.000.000 | » |
| » | XI | 70.000.000 | » |
| » | XII | 80.000.000 | » |
| » | XIII | 85.000 000 | » |
| » | XIV | 90.000.000 | » |
| » | XV | 100.000.000 | » |
| » | XVI | 125.000.000 | » |
| » | XVII | 185.000.000 | » |
| » | XVIII | 250 000.000 | » |
| » | XIX | 280 millions de Catholiques. | |

Ainsi, l'Église catholique nous apparaît dans le monde pareille à une longue caravane dans un immense désert.

Elle va, guidée par son chef visible, vicaire de Jésus-Christ, vers l'Oasis éternelle de la Lumière et de la Paix, sûre de son chemin : la mystérieuse colonne de nuées qui guida Moïse et les Hébreux vers la Terre promise, s'est reformée pour elle.

En dehors et au-dessus de toute société politique et civile, à travers toutes les époques, tous les climats, toutes les civilisations, parlant toutes les lan-

gues en son unique catéchisme, reconnaissant comme siens les enfants de toutes les branches de la Famille humaine, les Blancs, les Jaunes et les Noirs, les civilisés et les sauvages, souvent attaquée, méconnue, critiquée, trahie, abandonnée, elle continue sa marche, semant en route tous ceux qui se sont séparés d'elle, Arius, Nestorius, Eutychès, Photius, Luther, Calvin, Rousseau, Voltaire, et tant d'autres!

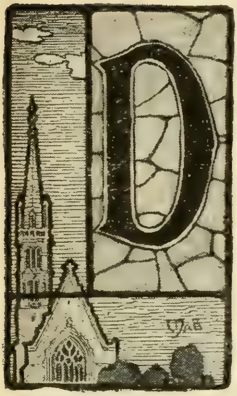
Beaucoup s'ébranlent à ses côtés, beaucoup la regardent de loin avec surprise ou indifférence, haine ou envie, beaucoup la combattent, beaucoup l'ignorent, quelques-uns la rejoignent.

Elle marche...

O Dieu, qui êtes « la Voie, la Vérité et la Vie », si je fais partie de la grande caravane de l'Église catholique, faites que j'y reste jusqu'à la fin! Et si je n'en suis pas, faites que j'y entre!

Car elle seule « **a les paroles de la Vie éternelle** »!

## XVI. — LA COMMUNION DES SAINTS
## LA RÉMISSION DES PÉCHÉS



DIEU connu, servi et aimé, au Ciel et sur la Terre, voilà donc ce qu'a voulu et ce que veut JÉSUS-CHRIST; voilà ce que poursuit partout l'Église Catholique; voilà ce que chacun de nous doit chercher lui-même, en soi d'abord, et dans tous ceux qu'il peut atteindre...

En quoi consiste ce Règne de DIEU? DIEU règne en une âme quand **il y est présent** par sa grâce, quand cette âme est pure et vivante, quand elle n'est pas salie et comme morte par suite du péché.

2. — Or, ces âmes vivantes, embellies de la grâce de DIEU, resplendissant de la présence de l'Esprit-Saint, se trouvent en trois mondes distincts :

Au **Ciel**, où elles sont récompensées de leurs mérites et d'où elles ne sortiront plus : c'est ce qu'on appelle l'Église **triomphante**;

Au **Purgatoire**, où, après la mort, elles achèvent de se purifier de leurs fautes avant d'entrer au Ciel : c'est l'**Église souffrante**;

Sur la Terre, où les vrais Chrétiens travaillent à se maintenir dans le bien, en luttant contre le mal; c'est l'**Église militante.**

3. — Mais ces trois Sociétés n'en forment qu'une seule, reliées ensemble par une même vie surnaturelle. C'est comme une famille, une famille immense, dont Dieu est le Père Universel. Aussi, lui disons-nous : « Notre Père qui êtes aux cieux! »

Jésus-Christ, qui s'est appelé lui-même le « Fils de l'Homme », est comme notre Frère aîné; il nous a ramenés vers le Père, il a travaillé, souffert et peiné pour nous, et il continue à nous aider dans notre marche vers l'Éternité bienheureuse.

Les Saints du Ciel sont ceux de nos frères qui sont arrivés au but final et qui, de là, peuvent nous être utiles. Ils nous connaissent, ils s'intéressent à notre salut, ils nous aiment, ils prient pour nous.

Il en est de même des Ames du Purgatoire.

Et cette union si belle, ce secours que nous nous donnons ainsi, cette participation à la même vie surnaturelle, c'est ce qu'on appelle la **Communion des Saints.**

Supposons une grande famille, à la tête de laquelle se trouve le père, maître de tous les biens, mis en réserve sous sa garde. Le fils aîné, dans une expédition où il sacrifia sa vie pour sauver ses frères, a gagné tout ce qu'il faut, et au-delà, pour

les racheter de l'esclavage et pour les ramener à la maison paternelle... Parmi tous les enfants de la famille, dispersés par le monde, les uns sont déjà rentrés près du père, ajoutant leurs propres biens au trésor commun; les autres sont en marche vers lui, profitant des secours qu'ils se donnent les uns les autres et de ceux que leur envoient leurs anciens : voilà l'image de l'Église catholique unie dans la Communion des Saints.

Dieu, c'est le Père de famille; Jésus-Christ, c'est le Fils aîné qui nous a tous rachetés; la Sainte Vierge Marie, les Apôtres, les Martyrs, les Saints et les Saintes, les parents chrétiens qui nous ont devancés dans la mort, ce sont nos anciens qui sont au Ciel; et le reste de la famille, en marche vers la Maison du Père Éternel, c'est nous.

4. — Dans cette marche, nous nous trompons souvent, nous nous égarons, nous revenons sur nos pas, nous tombons, nous nous blessons, c'est-à-dire que nous commettons des fautes plus ou moins nombreuses, plus ou moins graves, — et parfois, hélas! nous perdons, avec la grâce de Dieu, la vie surnaturelle...

Dieu ne nous abandonne pas, malgré cela : l'Église, en nous appliquant les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le moyen des Sacrements, peut nous remettre ces péchés, si nous nous en repentons. Et ainsi pardonnés, nous continuons

notre marche, tombant souvent, sans doute, mais nous relevant toujours, jusqu'à ce que nous soyons parvenus au but, qui est le Ciel et l'Éternité...

Merveilleuse unité de l'Église Catholique, fraternité touchante, admirable tendresse, qui élève jusqu'à Dieu même les plus pauvres et les plus humbles des hommes !



## XVII. — LA MORT ET LA RÉSURRECTION

Cette vie est courte : qu'est-ce que 10, 20, 30, 50 ans, même 80, même 100? — Mais, c'est pendant ces quelques années que chacun de nous doit « gagner » son éternité, ou la perdre. S'il la gagne, **tout est gagné; s'il** la perd. **tout est perdu,** et pour toujours!

2. — A peine Adam avait-il consommé son péché, que Dieu lui dit : « Poussière tu es, et poussière tu redeviendras... » Depuis, les enfants d'Adam se sont multipliés sur tous les points de la terre; où sont-ils? — Poussière ils étaient, et poussière ils sont redevenus...

Enfant d'Adam comme eux, comme eux **je suis condamné à mort,** et chaque pas que je fais sur le chemin de la vie me rapproche de la tombe où je dois descendre... Mais où mourrai-je? Quand? Et comment? — Voilà ce que je ne sais pas. Et c'est pourquoi je dois toujours me tenir prêt, l'âme pure et la conscience tranquille.

3. — Qu'est-ce que la Mort? C'est la séparation de l'âme et du corps, du corps qui reste là, sans mouvement, insensible, sans vie. L'âme est partie, et le corps, qui n'est que matière, tombe rapidement en décomposition.

L'Église, cependant, considère ces restes comme sacrés : ils servirent d'habitation temporaire à une âme immortelle, sanctifiée par la grâce, ils participèrent aux mérites de la personne humaine, ils furent honorés, peut être, par le contact du corps et du sang de Jésus-Christ. C'est pourquoi l'Église les bénit et les confie au « dortoir » de la terre — c'est le sens du mot « cimetière » —, en les marquant d'une croix, signe de notre rédemption...

> Que Dieu leur soit clément et que Dieu leur pardonne
> Pour avoir tant aimé la terre perissable!
> C'est qu'ils en étaient faits : cette terre et ce sable,
> C'est là leur origine et leur pauvre couronne...
>
> Ch. Péguy.

4. — Puis, sur ce corps qui sera bientôt réduit en poudre, passeront les semaines, les mois, les années et les siècles,... jusqu'à ce que, avec le temps, toutes les générations humaines aient passé : et ce sera la fin!

Cette fin, quand viendra-t-elle? Personne ne le sait. Le Sauveur a dit, et nous devons nous en tenir à sa parole : « Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, nul ne les connaît, pas même les Anges dans

le Ciel. » (S. Marc, XIII, 32.) C'est là un secret que Dieu garde. Cependant, quelques signes nous ont été donnés dans l'Écriture, qui peuvent nous fournir une indication : l'Évangile aura été prêché par toute la terre; après quoi, sous l'influence de séducteurs et de faux prophètes, un affaiblissement général de la foi se produira, entraînant les peuples hors de l'Église ; un « homme de péché » paraîtra, l'**Anté-Christ** (c'est-à-dire le « Contre-Christ »), qui aura la puissance même de Satan ; à lui s'opposeront Énoch et Élie, qui reviendront sur terre et convertiront le peuple juif; enfin, au cours de ces luttes, il y aura des signes dans le soleil, la lune et les étoiles, la terre tremblera, la mer sortira de son lit, « et les hommes sècheront de frayeur ». (S. Math., XXIV.) Puis, un feu immense balaiera la terre, et, dans ce cataclysme général, le monde finira.

5. — Alors Jésus-Christ, Sauveur du Monde, **apparaîtra** sur les nuées, non plus comme il fut aux jours de sa vie mortelle, humble et doux, mais avec une puissance et une majesté souveraines, entouré de millions d'anges et resplendissant de la gloire de Dieu.

En même temps, des continents divers, des îles perdues, du fond des mers, de tous les points du globe où un homme tomba, se rassembleront les fils d'Adam et d'Ève, ressuscités : la même

puissance infinie qui a créé les éléments des corps peut aussi les reconstituer par une Résurrection générale. Et il est juste, d'ailleurs, que l'homme se retrouve tout entier, corps et âme, pour recevoir la récompense ou la peine qu'il a méritée.

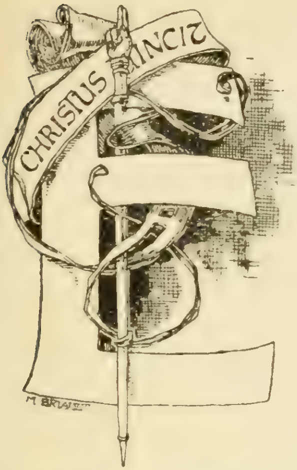
Pendant cette vie, beaucoup n'ont pas connu Jésus-Christ : ils le connaîtront alors. Beaucoup, l'ayant suivi quelque temps, l'ont abandonné, peut-être trahi, peut-être persécuté : ils le retrouveront. Et beaucoup l'ont servi, aimé, adoré, dans la peine souvent, l'abandon, la pauvreté, la souffrance et la mort : ils le verront aussi, et ce sera leur triomphe!

Quel jour et quelle minute! En un instant, dans cette masse formidable, la séparation se fera : à droite les Bons, à gauche les Méchants. Et Jésus prononcera la sentence finale :

« Venez, dira-t-il aux Bons, venez, les bénis de mon Père, entrez en possession du Royaume qui vous a été préparé dès le commencement. »

Et aux Méchants : « Retirez-vous de moi, maudits. » (S. Math. xxv.)

Et la séparation sera éternelle...




## XVIII. — LA VIE ÉTERNELLE

Et comme il est arrêté, dit saint Paul, que les hommes doivent mourir une fois, après quoi vient le jugement » (Héb., IX, 27), aussitôt après la mort, l'âme se trouve en présence de Dieu. Et elle revoit, dans une apparition rapide et complète, les actes secrets ou publics de toute sa vie, ses désirs, ses pensées, tout, tout... Minute redoutable!

Aussitôt, le **Jugement** est porté, avec une justice qui ne laisse place à aucune discussion, et, d'elle-même, l'âme s'en va à la destinée qu'elle s'est **librement** faite : le **Purgatoire**, le **Ciel** ou **l'Enfer**!

C'est ce qu'on appelle **le Jugement particulier** : 100.000 âmes environ paraissent ainsi, chaque jour, devant le Souverain Juge...

2. — Au **Purgatoire** vont les âmes des Justes qui, au sortir de ce monde, ne sont pas assez pures pour être admises immédiatement au Ciel, et ont encore à subir des peines dues à leurs fautes. C'est un lieu où elles achèvent de se purifier dans la souffrance

sans pouvoir rien mériter pour elles-mêmes, mais assurées de voir Dieu quand leur pénitence sera terminée. Elles peuvent prier pour nous, et nous pouvons prier pour elles : nous contribuons à leur soulagement par le saint Sacrifice de la messe offert à leur intention, par nos prières, nos bonnes œuvres, les indulgences que nous gagnons...

3. — L'Enfer est le lieu de supplices éternels où tombent les âmes damnées, c'est-à-dire celles qui, par leur faute, sont comme mortes, privées de la vie surnaturelle, et déjà séparées de Dieu au moment de la mort et du jugement.

L'âme humaine, étant spirituelle et immortelle, doit en effet choisir son sort définitif en cette vie, et non dans l'autre. Sa dernière volonté fixe sa destinée ; et si elle n'a voulu ni de Dieu ni du Ciel, elle n'aura ni le Ciel ni Dieu : dévoyée pour toujours, elle vivra dans l'immortalité lamentable qu'elle s'est librement donnée...

Le damné souffre d'une triple peine :

De l'éloignement total de Dieu, — de Dieu pour lequel il était fait, et qu'il sent perdu définitivement, sans pouvoir espérer l'entrevoir jamais — ce qui est pour lui une torture écrasante (S. Math., xxv, 41 ; S. Marc, ix, 44 ; Apoc., xiv, 11, etc.) ;

D'un supplice qui le brûle, le supplice du feu infernal, dont la nature nous est inconnue, mais dont la réalité nous est attestée par l'Évangile (S.

Math., xviii, 25; S. Marc, ix; S. Luc, viii, 16, etc.);

D'un remords qui le ronge comme un ver (S. Marc, xviii, 42) et le remplit d'une désolation indicible, en lui montrant tout ce qu'il a perdu.

Effrayante perspective!... Comment la concilier avec la bonté de Dieu? — Sans doute, c'est un mystère. Mais deux choses sont certaines : 1° de l'enfer nous ne pouvons douter, puisque N.-S. Jésus-Christ nous atteste son existence; 2° nul ne tombe en enfer qu'il ne l'ait entièrement mérité, et jamais personne ne pourra trouver en défaut ni la bonté de Dieu, ni sa justice...

4. — Le **Ciel** est le séjour où les Élus voient Dieu « face à face », dans un bonheur parfait, inexprimable, et qui ne finira jamais. Au Ciel, comme en Enfer, l'homme est placé en dehors du temps : il n'y a plus là ni heures, ni jours, ni mois, ni années. — C'est l'**Éternité**!

Sur terre, les meilleurs sont souvent malheureux, tandis que les impies et les méchants ont la santé, la richesse, la puissance, les honneurs...

Laissez passer : demain, la justice sera rétablie, et ce sera pour toujours.

Les « fils du siècle », a dit N.-S. Jésus-Christ, sont parfois plus avisés que les « fils de lumière » : leurs pensées habituelles et leurs efforts constants tendant à l'acquisition des biens de ce monde, il

est naturel qu'ils réussissent. Ainsi d'ailleurs, Dieu s'acquitte envers eux sur cette terre du bien qu'ils ont pu faire, en leur accordant les seuls avantages qu'ils y poursuivent...

Courage donc, et en avant : **le Ciel est au bout de notre chemin!**

---

## RÉSUMÉ

Après l'exposé qui précède, nous connaissons l'ensemble des Vérités qui font l'objet de la Foi catholique.

Ces Vérités sont rappelées par le **Signe de la Croix** et résumées dans le **Symbole des Apôtres.**

### Le Signe de la Croix

✠ Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

*Par ces paroles*, le Signe de la Croix nous rappelle que Dieu est Un en Trois Personnes : le Père, qui nous a créés, le Fils, qui nous a rachetés, et le Saint-Esprit, qui nous sanctifie par la vie surnaturelle de la grâce.

*Par sa forme* — une croix tracée sur notre corps avec la main droite, — il nous signifie que nous avons été rachetés sur la croix par le sang d'un

Dieu, que nous sommes chrétiens, et que notre corps est marqué en vue de la résurrection et de la vie éternelle.

Enfin, le *Signe de la Croix* est la marque distinctive des Chrétiens catholiques. En le traçant sur nous, nous affirmons donc que nous entendons nous séparer de la foule des Infidèles, des Hérétiques, des Schismatiques, des Apostats et des Excommuniés du monde entier, et nous ranger dans la Communion des Saints, avec les 300 millions de Fideles de l'Église catholique, à jamais...

Dans ces sentiments, faisons souvent le Signe de la Croix; faisons-le, particulièrement, le matin, dès notre réveil, et le soir, avant de nous endormir.

***

## Le Symbole des Apôtres

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant,

Dieu, Être nécessaire, éternel, infini, tout-puissant, partout présent, voyant tout, — jusqu'aux pensées les plus intimes de nos cœurs...

Maître de l'Univers, Père des hommes, Providence du Monde, à qui rien n'échappe, se réservant de rétablir un jour toute justice, si justice n'est pas faite ici-bas...

CRÉATEUR DU CIEL ET DE LA TERRE;

C'est le Créateur! — D'un acte de sa pensée et de sa volonté, il a fait l'Univers entier, les êtres invisibles, comme les Anges, et les êtres visibles, comme l'Homme...

L'Homme, composé d'un corps matériel destiné à se dissoudre à la mort, et d'une âme spirituelle, intelligente et immortelle...

L'Homme, dont les premiers représentants furent Adam et Ève, père et mère du Genre humain, — déchu avec eux par suite du Péché originel...

ET EN JÉSUS-CHRIST, SON FILS UNIQUE, NOTRE-SEIGNEUR;

— Je crois en DIEU, et je crois en JÉSUS, le Messie, le Christ, le Sauveur et le Seigneur des Hommes, — DIEU le Fils ou le Verbe.

QUI A ÉTÉ CONÇU DU SAINT-ESPRIT, EST NÉ DE LA VIERGE MARIE,

— Qui, — pour sauver l'Humanité et lui rendre la vie surnaturelle, l'amitié de DIEU, et le Ciel, — se fit homme par l'action mystérieuse du Saint-Esprit dans le sein d'une femme toute pure, immaculée, du nom de Marie...

A SOUFFERT SOUS PONCE PILATE, A ÉTÉ CRUCIFIÉ, EST MORT, A ÉTÉ ENSEVELI;

Arrivé à l'âge d'homme, il accomplit sa mission : cette mission consistait à s'assimiler à nous jusqu'à la souffrance et à la mort, pour relever l'Humanité de l'état de déchéance où elle était tombée à son origine, et expier le péché d'Adam avec tous les péchés que chaque homme a pu commettre... En sorte que, si je suis homme et si j'ai péché, c'est *pour moi* véritablement que JÉSUS, à Jérusalem, sous le gouvernement de Ponce Pilate, a souffert, est mort et a été mis au tombeau...

EST DESCENDU AUX ENFERS, ET LE TROISIÈME JOUR EST RESSUSCITÉ D'ENTRE LES MORTS;

Mais il n'y est pas resté; car, s'il est homme, il est DIEU aussi, et il a voulu le montrer. Après avoir visité les Ames innombrables qui l'attendaient depuis des siècles, — le matin du troisième jour après sa mort, en la fête de Pâques, il ressuscita vivant!

EST MONTÉ AUX CIEUX, EST ASSIS A LA DROITE DE DIEU, LE PÈRE TOUT-PUISSANT;

Puis, quarante jours après, il remonta au Ciel (jeudi de l'Ascension), et porta la Nature humaine

qu'il avait prise si bas, jusqu'en Dieu, au-dessus de toutes les créatures, visibles et invisibles...

### D'OU IL VIENDRA JUGER LES VIVANTS ET LES MORTS.

Mais il reparaîtra ! — Un jour, ce monde finira, tous les morts ressusciteront, et, devant les millions d'hommes réunis, Jésus, le Sauveur, se montrera dans sa puissance, et il jugera chacun selon ses mérites, en toute miséricorde et en toute justice...

### Je crois au Saint-Esprit,

Je crois au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, à Dieu Un en Trois Personnes, à Dieu-Père, Créateur du Monde; à Dieu-Fils, Sauveur des hommes; à Dieu Esprit-Saint, qui répand dans les âmes la vie de la grâce, laquelle nous *divinise* sur la terre en attendant qu'elle nous *divinise* plus complètement au Ciel.

### a la Sainte Église catholique,

Cette vie de la grâce, je la reçois par le ministère de la sainte Église catholique, — société organisée par N.-S. Jésus-Christ pour assurer le salut de l'Humanité, et à la tête de laquelle se trouve le Pape, père spirituel de tous les Chrétiens...

A LA COMMUNION DES SAINTS,

En m'attachant à l'Église catholique, je fais partie de la société la plus belle et la meilleure qui soit, — la société de tous ceux qui sont unis par la vie surnaturelle de la grâce, de tous les Amis de DIEU, de tous les Saints...

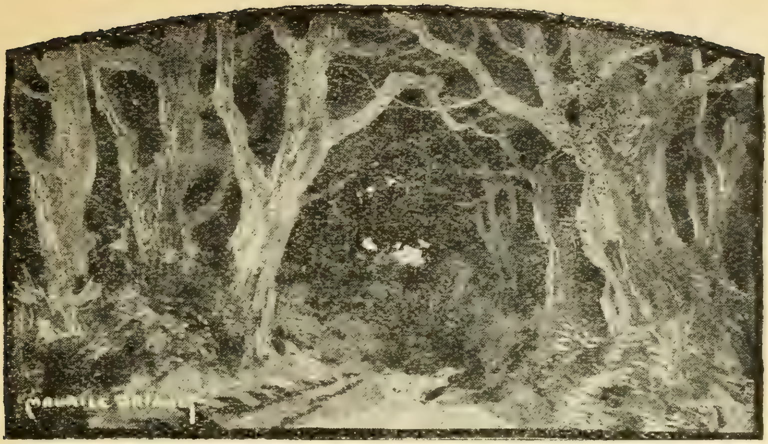
A LA RÉMISSION DES PÉCHÉS,

Je m'assure aussi la possibilité de me faire remettre les péchés que je pourrais commettre, — l'Église catholique ayant reçu le pouvoir de « lier » et de « délier » sur la terre tous les péchés des hommes...

A LA RÉSURRECTION DE LA CHAIR,

Et ainsi, je vais à ma destinée : à la Mort, au Jugement particulier, à la Résurrection générale,

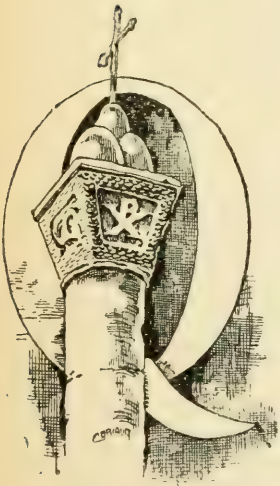
A LA VIE ÉTERNELLE!



# LA MORALE CATHOLIQUE

## XIX. — LA LOI MORALE UNIVERSELLE

**Le but de la vie. — La conscience. — Le péché. — Les lois positives. — Dieu, fondement de la Morale.**



QUELLE est la fin suprême de l'Homme, ou, autrement dit, pourquoi sommes-nous en ce monde; et n'avons-nous rien de plus à y faire, au fond, que les animaux?

Toute l'organisation de notre vie dépend de la réponse à cette question.

« C'est pour lui-même que Dieu a fait toutes ses œuvres », proclame l'Écriture (Prov. xvi, 4). « Il est l'*alpha* et l'*oméga*, le premier et le dernier, le commencement et la fin de tout. » Ce n'est pas cependant que les merveilles de la Création aient pu rien ajouter à sa perfection infinie; la Création n'est qu'un rayonnement de sa bonté et une certaine communication qu'il donne de lui-même à ses créatures.

La seule raison nous conduit du reste à cette même conclusion.

L'homme est invinciblement porté vers la béatitude. Il peut se tromper — et il se trompe souvent — sur l'objet du bonheur, mais il le poursuit toujours : c'est sa fin dernière, celle vers laquelle il va et à laquelle il doit s'arrêter. Toutes les autres lui sont subordonnées.

Or, cette béatitude ne peut consister dans la possession d'aucun bien fini, — force, santé, richesse, volupté, honneurs, science ou même vertu — car rien de tout cela n'est définitif et ne satisfait complètement l'âme humaine. L'âme humaine ne peut être satisfaite que par la possession, acquise une fois pour toutes, du Vrai, du Bien et du Beau. Or, le Vrai universel, le Bien suprême et le Beau absolu ne se trouvent qu'en Dieu. C'est donc en Dieu que l'homme doit chercher sa fin dernière et son parfait bonheur. D'où l'admirable parole de saint Augustin : « Tu nous as faits pour Toi,

ô DIEU, et notre cœur n'aura de repos qu'en Toi! »

Mais comment l'homme arrivera-t-il à cette fin suprême?

2. — Étant souverainement parfait, DIEU veut que l'ordre et le bien règnent dans son Œuvre : aussi a-t-il soumis l'ensemble de la Création à une loi ou règle à laquelle elle doit se conformer (1).

Cette **Loi éternelle** régit tout, souverainement, en se diversifiant dans les différentes catégories de la Création, — Matière inerte, Être vivant, Être raisonnable.

La Matière inerte est dirigée par des lois astronomiques, mécaniques, physiques, chimiques, etc., dont elle ne s'écarte pas sans intervention du Créateur.

Les Êtres vivants, plantes et animaux, vont de même à leur fin suivant les lois biologiques qui leur ont été données.

Enfin, l'Être raisonnable, l'homme, gouverné dans sa partie inerte et dans sa partie animale par les lois précédentes, est en outre soumis à une loi supérieure qui s'impose à son intelligence et à sa volonté : c'est la **Loi morale**.

Tel est l'**Ordre**, l'Ordre souverain qui régit la Création entière.

3. — Cet Ordre n'est dérangé ni par la Matière

(1) *Loi*, du latin *ligare*, lier, parce que la loi est un lien qui retient dans l'Ordre.

inerte, ni par la Matière vivante, mais il peut l'être par l'homme, car Dieu l'a fait libre, pour le faire méritant. Et c'est ce désordre, apporté volontairement par l'homme dans l'Ordre universel, qui constitue le **Péché**.

La Perfection chrétienne, au contraire, n'a pas d'autre objet que de maintenir l'homme en conformité perpétuelle, de la naissance à la mort, avec cet Ordre supérieur.

4. — La Loi morale s'impose à l'Individu par la **Conscience**. Mais comme, dans les plans divins, l'individu doit s'associer à l'individu pour former la Famille, et comme la famille s'associe de même à la famille pour former la Société, la Loi morale se diversifiera, pour s'appliquer à ces formations, en règles positives, — de nature religieuse, ou civile, ou politique, ou sociale, etc. Et toutes ces lois seront obligatoires, à divers titres et à divers degrés, si elles sont selon l'Ordre...

5. — Ces simples et claires notions, qui placent en son cadre chacun des éléments de la Création, dominent tous les développements qui vont suivre.

Reprenons-les en détail.

Les animaux connaissent ce qui leur est bon ou mauvais pour la réalisation purement temporelle de leur destinée; mais ils n'ont aucune idée de la

moralité de leurs actes, ils n'en sont pas responsables, ils sont « amoraux ». Aussi pour eux, est-il vrai de dire que « une fois morts, tout est mort ». Leur destinée finit avec leur vie.

Il en est tout autrement pour l'homme. La vie présente n'est pour lui qu'une préparation à la vie de l'Au-delà. C'est un voyage qui doit aboutir à un but. C'est une épreuve qui aura sa sanction.

Et c'est pourquoi l'homme se sent responsable de ses actes ; sa conscience l'éclaire, l'excite, l'arrête, l'approuve, le blâme, l'emplit de satisfaction, de tristesse, ou de remords, suivant les cas ; il mérite ou il démérite (1); il a la perception d'un bien ou d'un mal moral ; et il sent que ce bien comme ce mal doivent avoir une sanction, en ce monde ou en l'autre... Sa destinée se règle dans l'Éternité.

Telle est, en effet, la volonté du Créateur sur ses créatures intelligentes : la **béatitude éternelle** dans la vision et l'amour de Dieu, librement conquise, avec le secours surnaturel de sa grâce.

C'est là l'**Unique Nécessaire** : tout ce qui nous porte vers ce but est un bien ; tout ce qui nous en détourne est un mal. La science de la vie consiste donc, simplement, à tendre vers Dieu, comme vers l'Idéal suprême donné à toute créature intelligente, avec cette règle que Jésus-Christ lui-même a formulée et qui résume toute la Morale :

(1) Le mérite est le droit à une récompense; le démérite entraîne l'obligation de subir un châtiment.

« Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. »

6. — Cette Règle de la vie humaine ou **Loi morale universelle** étant obligatoire, doit être connue de chaque homme, sauf à chaque homme à la suivre ou à ne pas la suivre, puisque la Providence veut qu'il soit libre. Et c'est pourquoi, DIEU la promulgue à chaque homme, en la lui montrant dans cette sorte de lumière intérieure qui s'appelle la **Conscience** ou le **Sens moral** : d'où le nom de **Loi naturelle** donné à cette loi morale universelle, parce qu'elle est radicalement innée a la nature humaine (1).

Cependant, pas plus que la force physique, pas plus que l'intelligence, la conscience n'est pareille en chacun : suivant les personnes et les circonstances, elle apparaît plus ou moins droite ou erronée, certaine ou hésitante, éclairée ou ignorante, large, étroite ou scrupuleuse. Notre devoir est de la maintenir, autant que nous le pouvons, en bon état, et de la suivre.

7. — Du fond de notre nature, en effet, s'élèvent d'autres voix que celles de la droite raison : voix d'orgueil, voix de sensualité, voix d'envie... qui nous tentent, c'est-à-dire nous poussent à mal faire.

(1) *Conscience*, en latin *conscientia*, de *conscius*, qui sait avec lui-même, en lui-même.

Mais, malgré tout, nous restons libres, et rien ne peut nous faire dévier si nous ne le voulons pas. Si donc nous repoussons la tentation, nous attirons sur nous la bénédiction de Dieu et nous devenons plus forts; mais si nous y cédons, c'est le **péché**, — et, après le péché, la tristesse et le remords. Puis, ce sera peut-être l'habitude du mal, l'abandon de Dieu, la perte finale...

Le péché peut être léger ou grave, **véniel ou mortel.**

Le péché **véniel**, c'est-à-dire facilement *pardonnable*, est celui qui offense Dieu en matière légère, ou, en matière grave mais sans qu'il y ait pleinement connaissance, liberté et consentement. Il paralyse la vie surnaturelle, mais il ne la détruit ni ne la diminue : il ne nous détourne pas de notre Fin.

Le péché **mortel**, c'est-à-dire qui fait mourir la vie surnaturelle en notre âme, est une offense à Dieu en matière grave, commise librement, volontairement, et en pleine connaissance de cause : il nous détourne de notre Fin. Remarque nécessaire, en effet. Pour qu'un acte humain soit bon ou mauvais, il faut qu'il procède d'une **volonté libre et consciente** : l'acte d'un homme distrait, inattentif à ce qu'il fait, endormi, délirant, ivre, ignorant la bonté ou la malice de l'acte accompli, dominé par la peur, contraint par la force, en un mot privé d'une façon quelconque du libre usage de son intelligence ou de sa volonté,

n'est plus un acte humain : il ne comporte donc mérite ou démérite que dans la proportion d'intelligence ou de volonté qui le détermine.

8. — La Loi naturelle se trouvant exposée, étant donnée la nature humaine, à être souvent obscurcie et défigurée, et, d'autre part, l'homme n'étant pas fait pour vivre isolé, il convenait que Dieu, soit par lui-même soit par des législateurs autorisés, prît soin de la préciser et d'en régler les applications diverses, en vue de déterminer les droits et les devoirs de l'Individu, de la Famille et de la Société.

C'est la raison d'être des **Lois positives**, ainsi appelées parce qu'elles sont imposées par un acte positif du législateur. Mais elles tirent leur force obligatoire de la **Loi naturelle**, expression, elle-même, de la pensée et de la volonté de Dieu.

Les Lois positives religieuses comprennent :

La **Loi ancienne ou mosaïque**, donnée par Dieu à Moïse pour le peuple juif et abolie, dans sa partie purement cérémonielle, par N.-S. Jésus-Christ;

La **Loi nouvelle ou évangélique**, promulguée par N.-S. Jésus-Christ pour tous les hommes. — Celle-ci comprend à son tour : les **préceptes théologiques**, c'est-à-dire l'ensemble des vérités religieuses que nous devons croire ;

Les **préceptes moraux**, ou les commandements que nous devons suivre, à commencer par les

Commandements de Dieu ou le Décalogue, qui, n'étant pas fait uniquement pour le peuple juif, a été confirmé par le Sauveur;

Les **préceptes sacramentaires** ou les Sacrements, destinés à nous communiquer la grâce sanctifiante, à l'entretenir en nous, ou à nous la rendre, si l'on vient à la perdre.

A ces préceptes s'ajoutent les **Conseils évangéliques**, donnés en vue de l'acquisition de la Perfection chrétienne et pouvant comporter un état de vie spécial, — la vie religieuse.

Enfin, pour régler, préciser et faciliter l'accomplissement de la Loi évangélique, l'Église, agissant au nom et avec le pouvoir de son divin Fondateur, a fait aussi des lois, dites lois ecclésiastiques ou **Commandements de l'Église**, qui obligent tous les Catholiques.

D'autre part, les hommes étant faits pour vivre en sociétés, l'ordre et la paix demandent que des **Lois politiques** et **civiles** règlent leurs rapports et leurs intérêts, toujours en conformité avec la Loi morale, contre laquelle rien ne peut prévaloir.

9. — Pour s'imposer ainsi, la Loi morale suppose un **Maître**. Et comme, dans ses prescriptions essentielles, cette Loi atteint tous les hommes, de tous les temps, de tous les pays, de toutes les races, isolés ou en sociétés, pour régler non seulement leur conduite extérieure et publique, mais

encore leurs actions les plus secrètes, leurs intentions, leurs pensées, il faut que ce Maître soit le Maître souverain, Celui qui « sonde les reins et les cœurs », Celui qui est en mesure de récompenser ou de punir d'une manière adéquate tout acte ou toute pensée libre.

C'est pourquoi la Raison s'accorde avec la Foi pour reconnaître que le **fondement de la Morale** ne peut être que la volonté de Dieu, volonté infiniment juste, exprimée par lui-même ou par ses représentants autorisés.

Toute autre conception est caduque, qui rendrait la Morale indépendante de la Religion et de la Divinité : force inconsciente, conventions sociales, solidarité, habitudes séculaires ou simples préjugés. Une Morale établie sur ces bases n'obligerait personne, et ne s'imposerait que par la force. La Morale telle que nous la comprenons, au contraire, étant imposée par Dieu, atteint tous les hommes, obligatoirement et uniformément.

Y a-t-il rien de plus grand, de plus simple, de plus net, de plus raisonnable et de plus beau ?

Y a-t-il rien qui assure à l'Homme plus de justice, plus de dignité à la Famille, plus de paix à la Société ?

## XX. — LA LOI NATURELLE

### La Vie morale
### Les Vertus. — Les Vices.

La Loi naturelle se règle sur la volonté même de Dieu. Elle est universelle; elle est immuable; elle est obligatoire pour tous en dehors de tout motif d'intérêt; elle est indépendante de notre volonté; et, comme toute loi efficace, elle comporte une sanction, en ce monde ou en l'autre. Personne ne peut en dispenser, et toutes les lois humaines qui lui seraient contraires doivent être regardées comme nulles.

La Loi naturelle impose un certain nombre d'obligations générales :

Reconnaître et honorer Dieu comme le créateur, le maître et le législateur universel, qui ordonne de faire le bien et d'éviter le mal;

Respecter sa propre nature;

Ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'ils nous fassent. Etc.

Les applications de ces principes peuvent varier suivant les temps, les pays et les circonstances;

ils demeurent néanmoins comme le fond de la Loi morale universelle.

Le sens moral naturel s'est enrichi de divers apports, et en premier lieu de certaines données qu'il faut rattacher à la Révélation primitive et aux plus anciennes traditions de l'humanité.

Puis il y a les influences et les leçons de l'hérédité, de la famille, de l'éducation, de l'ambiance, de l'expérience personnelle. C'est ainsi que, dans les pays baignés depuis longtemps par une atmosphère chrétienne, beaucoup de ceux qui paraissent indifférents ou hostiles à toute foi religieuse, vivent cependant, dans l'ensemble, du Christianisme, qui les pénètre sans qu'ils s'en doutent.

Le respect de soi-même, le sens de la justice, la probité, la loyauté, la fidélité à la parole donnée, le courage, la bonté, le dévouement à la famille, à la patrie, à la société, etc., telles sont les vertus prescrites par la Loi naturelle et dont la pratique, qui ne peut du reste être complètement assurée qu'avec le secours de Dieu, constitue ce qu'on appelle « **l'honnête homme** ».

La Loi chretienne exige ces vertus : tout essai de perfection religieuse élevée en dehors d'elles, serait pure illusion ou méprisable hypocrisie.

2. — Mais il ne saurait suffire à l'homme d'être un honnête infidèle. Dieu nous a faits pour lui ; or nous ne pouvons être à lui que si nous vivons de

la vie surnaturelle à laquelle nous sommes tous appelés.

C'est pourquoi, de par la volonté de Dieu, l'homme est tenu de le rechercher, de le connaître, d'adhérer à sa parole par la Foi (qui lui sera donnée s'il se met dans les dispositions requises), et, en même temps, d'être disposé à ne s'attacher à rien qui le détourne absolument de sa Fin suprême.

Il est tenu, dès lors, de se mettre en état de grâce par le sincère regret de ses fautes et la réception du sacrement de Baptême, s'il n'est déjà baptisé. Le Baptême l'agrège à la famille du Sauveur et le met sur la voie du Salut éternel.

Il est tenu de mener ensuite une vie chrétienne, en se maintenant dans l'État surnaturel, par l'observation des Commandements de Dieu et de l'Église, la Prière et la participation au Culte.

Il est tenu enfin, s'il lui arrive de se détourner de sa Fin en commettant un péché grave, de rentrer dans « la Voie, la Vérité et la Vie » par la Pénitence et la réception des Sacrements institués par N.-S. Jésus-Christ pour rendre aux âmes la vie surnaturelle et l'alimenter en elles.

C'est là tout le résumé de la vie morale telle qu'elle doit être comprise et réalisée, pour que l'homme puisse atteindre sa fin véritable, — **l'union à Dieu sur la terre et dans le ciel,** en laquelle se trouvera la parfaite béatitude, à jamais...

3. — Nous avons vu que la moralité de nos actes dépend de l'**intention.** Si l'intention est purement naturelle, exclusive de toute pensée religieuse, ces actes peuvent être bons, sans doute, mais ils ne nous servent de rien pour atteindre notre but, qui est Dieu.

Pour que nos actes comptent dans la balance où doit se décider notre sort éternel, il faut que l'intention qui les provoque soit **surnaturelle,** c'est-à-dire tirée de la foi, et qu'ils soient sanctifiés par la grâce habituelle. Pas n'est besoin, d'ailleurs, que ce motif soit exprimé formellement : il suffit de se maintenir **en état de grâce** et dans la disposition générale de vivre en conformité avec la volonté de Dieu. Là est la raison d'être de la pratique chrétienne qui consiste à offrir à notre Créateur, chaque matin, les actions de la journée.

4. — L'habitude d'agir selon l'Ordre indiqué par une conscience droite s'appelle la **Vertu**.

Ce mot vient du latin *virtus*, qui veut dire « force ». L'homme vertueux est en effet l'homme fort, celui qui sait vouloir, dominer ses mauvais penchants et se vaincre lui-même. C'est à celui-là seul, a dit N.-S. Jésus-Christ, qu'est réservé le Royaume des Cieux.

Les trois grandes vertus chrétiennes appelées **théologales,** c'est-à-dire divines, parce qu'elles se

rapportent à Dieu directement, sont la **Foi**, l'**Espérance** et la **Charité**.

Par la **Foi**, nous croyons, c'est-à-dire nous tenons pour certain tout ce que Dieu a révélé et qu'il nous propose par l'Église catholique; et nous le croyons non parce que nous le comprenons, mais parce que Dieu l'a dit et qu'il ne peut dire que la vérité. — Aussi la Foi est méritoire, car elle est surtout une humble soumission de notre esprit à l'autorité souveraine de Dieu. Mais en nous proposant des mystères qui nous dépassent, Dieu ne nous en impose aucun qui soit contraire à notre raison, impossible ou absurde, et même il les confirme tous par des preuves innombrables. Notre sainte Religion est donc à la fois *raisonnable* et *méritoire*.

La Foi est la base de toute la Vie chrétienne. Sans elle « il est impossible de plaire à Dieu ». (Hébr., XI, 6.) Le plus grand honneur d'un Chrétien est d'avoir à la proclamer simplement et librement, et, au besoin, à souffrir et à mourir pour elle.

Les principaux péchés contre la Foi sont : l'**Indifférence**, qui rend l'homme indifférent à rechercher et à pratiquer la vraie Religion; le **Doute** volontaire et l'**Incrédulité**, qui ferment l'esprit à la Vérité religieuse ; la **Superstition**, qui fait donner confiance à des pratiques vaines et défendues; l'**Hérésie**, qui endurcit l'esprit dans une erreur condamnée par l'Église; l'**Apostasie**, par laquelle on abandonne

et on renie la Foi catholique. Tous ces états d'âme ont pour causes ordinaires : l'ignorance de la Religion catholique, l'orgueil de l'esprit, la faiblesse de la volonté, la sensualité du cœur, les désordres de la vie.

Par l'**Espérance**, nous comptons fermement que Dieu, dans sa bonté, nous donnera le Salut éternel, avec les grâces nécessaires pour y arriver : car Dieu est fidèle à ses promesses (Hébr., x, 23). — Heureuse Espérance, qui produit en nous la paix de l'âme, la patience et la résignation chrétiennes, la joie intérieure et le désir des choses du Ciel, le bonheur sur la terre, autant que la terre peut donner le bonheur!

Les péchés contre l'Espérance sont surtout : la **Présomption**, qui fait penser qu'on peut se sauver par la seule bonté de Dieu, sans se gêner pour observer les Commandements ; et le **Désespoir**, qui pousse l'homme à croire qu'il est abandonné de Dieu et irrémédiablement perdu.

La **Charité** est la plus parfaite des Vertus. C'est un mouvement surnaturel de l'âme qui nous porte à nous unir à Dieu comme au Bien suprême, à la Beauté ineffable, à la Bonté infinie, à l'aimer pardessus tout, à tout sacrifier pour lui rester fidèle. — Le même mouvement surnaturel nous porte aussi à aimer les créatures raisonnables qu'il a faites, à les amener à lui, à les aider, à faire du bien à leurs âmes et à leurs corps.

La vraie preuve qu'on a cet Amour de Dieu est la fidélité à vivre chrétiennement, sans peur et sans faiblesse.

Les péchés contraires à la Charité sont, outre la haine de Dieu, la haine du prochain, la jalousie, la discorde, le scandale. — La haine de Dieu! Elle ne peut être que le péché de Satan et de ceux que Satan possède. Comment un homme raisonnable peut-il haïr Dieu?

5. — Les autres vertus sont appelées vertus **morales**, parce qu'elles tendent directement à régler nos mœurs ou notre conduite, en conformité avec notre fin suprême.

Les principales sont au nombre de quatre : la **Prudence**, la **Justice**, la **Force** et la **Tempérance**.

La Prudence consiste à savoir discerner ce qui est bien et ce qui est mal, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter;

La Justice, à rendre à chacun ce qui lui est dû;

La Force d'âme, à faire son devoir avec courage et constance, quoi qu'il advienne.

La Tempérance, à n'user des choses qu'avec modération.

6. — Nous avons dit que la transgression libre et volontaire d'une loi de Dieu constitue un Péché.

L'habitude du péché en telle ou telle matière est un **Vice**.

Les principaux Vices. appelés les **sept Péchés capitaux**, sont l'**Orgueil**, l'**Avarice**, **la Luxure**, l'**Envie**, la **Gourmandise**, la **Colère** et la **Paresse**.

Ils sont appelés *capitaux* (c'est-à-dire principaux), du mot *caput*, tête, parce qu'ils sont comme la têt ou la cause de tous les autres péchés. Coupons ces têtes, et la « Bête » périra...

Ces vices, quand ils sont graves, éteignent la grâce en nous, font perdre le mérite des bonnes œuvres, ruinent souvent la fortune et la santé, ne laissent à l'âme aucun repos et font de l'homme un véritable esclave, qui n'a ni paix ni bonheur...

Examinons bien à quel défaut nous sommes surtout portés. — Est-ce à l'Orgueil? Est-ce à la Luxure ou Impureté? Est-ce à la Paresse?...

Les principaux moyens de nous réformer sont de résister dès le commencement aux inclinations coupables, de vivre en la présence de Dieu, d'être actif et laborieux, d'éviter les mauvaises compagnies, d'être réservé dans le boire et le manger, de se confesser et de communier souvent, et, quoi qu'il arrive, de ne jamais abandonner la pratique fidèle de la Religion...

Soyons forts contre nous-mêmes!

## XXI. — LE DÉCALOGUE

En même temps que Dieu confiait les grandes vérités religieuses à la garde de la postérité d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, il voulut fixer les éléments essentiels de la Loi naturelle, toujours exposés à être méconnus ou défigurés.

Il les donna donc à Moïse, chef du peuple juif, écrits sur deux tables de pierre : c'est ce qu'on appelle le Décalogue ou les Dix Commandements (1).

Cette promulgation de la Loi eut lieu trois mois après que les Hébreux, sortis d'Égypte, s'étaient mis en route vers la Palestine. Pendant qu'ils étaient campés au pied du Sinaï, Moïse fut appelé sur la montagne, et ce fut là qu'il reçut le Code divin, au milieu des tonnerres et des éclairs, qui donnaient à cette promulgation un caractère de majesté grandiose.

Puis, N.-S. Jésus-Christ étant venu sur la terre, « non pour abolir la Loi, mais pour l'accomplir et la confirmer » (S. Math., v, 17), il promulgua de nouveau ces Commandements, perfec-

(1) Du grec *deka*, dix, et *logoï*, paroles.

tionna la Loi ancienne et la confia à son Église avec mission de la faire connaître à tous les hommes, en même temps que les Vérités de la Foi.

Et c'est cet ensemble qui constitue la Loi nouvelle ou chrétienne.

Voici les Dix Commandements de Dieu, tels que nous les rapportent les Saintes Écritures (Exode, xx; Deut., v):

**I. Je suis le Seigneur ton DIEU. Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi. Tu ne les adoreras pas. Tu ne les serviras point...**

**II. Tu ne prendras pas en vain le nom du Seigneur ton DIEU...**

**III. Souviens-toi du jour du Seigneur et sanctifie-le...**

**IV. Honore ton père et ta mère...**

**V. Tu ne tueras point.**

**VI. Tu ne commettras pas d'adultère.**

**VII. Tu ne déroberas point.**

**VIII. Tu ne porteras point de faux témoignage.**

**IX. Tu ne désireras point la femme de ton prochain.**

**X. Tu ne désireras ni sa maison, ni son champ, ni rien de ce qui lui appartient.**

2. — Au xvi[e] siècle, les Commandements de Dieu furent mis en vers français, pour permettre à la mémoire de les retenir plus aisément. Ils ont été insérés sous cette forme dans la prière du matin.

Comme on peut le voir, les trois premiers Commandements, écrits sur la première table de pierre, règlent **nos devoirs envers** Dieu ; le quatrième, **nos devoirs envers la Famille,** base de la Société ; les six autres, **nos devoirs envers Nous-mêmes et notre Prochain.**

N.-S. Jésus-Christ les a résumés en ces deux préceptes admirables, qui sont toute la Morale chrétienne et constituent la Loi d'Amour :

1° Aimer Dieu, notre Souverain Bien, par-dessus tout et pour lui-même;

2° Aimer notre prochain comme nous-mêmes, en Dieu et à cause de Dieu, notre Maître à tous et notre commun Père.

Ces deux préceptes sont à la fois naturels et positifs et ont une compréhension aussi étendue que le code divin lui-même.

Les Commandements donnés à Moïse, au contraire, — ce fut la Loi de crainte — ont généralement une forme prohibitive : c'est que le champ du bien est plus vaste que celui du mal. Tout ce qui n'est pas défendu est permis ; tout ce qui est permis rentre dans la fin de l'homme; et tout ce qui concourt, directement ou indirectement, à réaliser la fin de l'homme, est un bien.

3. — Il y a plus de 3.000 ans que ce code des Dix Lois, si simple, si raisonnable, si conforme aux besoins de la Nature, a été formulé. Depuis,

la sagesse des hommes n'a jamais trouvé mieux. Et si le Décalogue était exactement observé, il suffirait à assurer le bonheur de l'Individu, de la Famille et de la Société.

S'il ne proclame pas nos droits, il en assure parfaitement le respect en nous prescrivant nos devoirs : car si chacun accomplit son devoir, les droits de tous seront garantis.

Individus, familles et sociétés, revenons au Décalogue.

## XXII. — LE DÉCALOGUE

NOS DEVOIRS ENVERS DIEU :
L'ADORER ; RESPECTER SON NOM ; RESPECTER
SON JOUR

**I. — Je suis le Seigneur ton DIEU : tu n'auras pas d'autres dieux devant moi.**

**Un seul DIEU tu adoreras**
**Et aimeras parfaitement (1).**



DIEU, premier servi », disait Jeanne d'Arc. Nos devoirs envers lui nous sont enseignés par les trois premiers Commandements.

Le premier Commandement nous ordonne d'adorer DIEU seul, de le servir et de l'aimer par-dessus tout, sans jamais l'offenser par impiété, indifférence, négligence ou superstition.

Il est notre Créateur ! Il est notre Maître ! Il est notre Père : PATER NOSTER !

Adorer DIEU, c'est reconnaître à DIEU seul ces qualités souveraines, et lui rendre en conséquence

(1) Le texte des Commandements de Dieu et de l'Église, en vers français, est celui du Catéchisme de Paris.

le Culte qu'il nous demande, et que l'Église catholique a réglé dans ses propres Commandements...

Le Fils de Dieu s'étant fait homme, nous devons adorer Jésus-Christ, comme Dieu, dans son corps, son sang, son cœur, parce que l'Homme et Dieu ne font en lui qu'une seule et même personne.

2. — Nous n'adorons pas, mais nous honorons — comme on honore un père, une mère, des protecteurs et des amis — la Sainte Vierge Marie, les Anges et les Saints : à Dieu seul nous demandons grâce et miséricorde, aux Saints nous ne demandons que le secours de leurs prières.

Nous pouvons aussi reproduire les images des Saints, qui sont les amis de Dieu. Car Dieu n'a pas dit : « Tu ne feras pas d'images » ; mais : « Tu ne feras pas d'images *pour les adorer*. » (Ex., xx, 5 ; Lévit., xxvi, 1 ; Deut., v, 9.)

C'est également dans cet esprit que le Chrétien porte des objets bénits, comme des crucifix et des médailles, qu'il vénère la croix et les restes des Saints. Tous ces objets n'ont par eux-mêmes aucune puissance, aucune force; mais nous les vénérons à cause de la bénédiction de l'Église qui les a sanctifiés, comme aussi à cause de ce qu'ils nous rappellent et de ce qu'ils nous représentent.

Enfin, Jésus-Christ, notre Sauveur, est l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes. Seulement, nous nous adressons aux Saints comme à ses serviteurs

et à ses amis. N'est-ce pas ainsi que les premiers disciples s'adressaient aux Apôtres de Jésus pour arriver jusqu'à lui? C'est ce que ne veulent pas comprendre les Protestants.

3. — Parmi les péchés défendus par le premier Commandement, citons d'abord l'**impiété**, le **sacrilège**, le **désespoir**, la **vie païenne**, l'**indifférence** ou la **négligence religieuse**, enfin toute pensée, parole ou action contraire à la Religion, laquelle est l'œuvre de Dieu.

Pécher par **impiété**, c'est, par exemple, rester volontairement païen ou infidèle, s'attacher à l'hérésie, apostasier ou abandonner la Religion catholique, avoir honte de se dire chrétien, de faire ses prières, d'aller à la messe et de pratiquer ses devoirs religieux. C'est là de la lâcheté... Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit : « Celui qui me reniera devant les hommes, moi aussi, au dernier jour, je le renierai devant mon Père. »

Terrible parole!

Commettre un **sacrilège**, c'est profaner ou traiter avec irrespect les choses saintes, les sacrements, les églises, les cimetières, les vases sacrés, les objets de piété; maltraiter les prêtres ou les religieux; voler les biens d'Église, etc.

C'est un péché que de **désespérer** de Dieu et de notre salut, comme Caïn et comme Judas; ou encore continuer à mal faire, en disant que Dieu nous sauvera malgré tout...

C'est aussi un péché que de montrer de l'indifférence ou de la négligence en fait de Religion. En effet, sans nier Dieu formellement, l'indifférent vit comme si Dieu n'existait pas : c'est lui faire une perpétuelle injure.

La vie païenne consiste à rendre un culte à d'autres qu'à Dieu, comme, par exemple, offrir des prières, des présents et des sacrifices aux démons, aux esprits bons ou mauvais, aux ombres des morts...; consulter les sorciers; jeter des maléfices; avoir des amulettes ou de prétendus porte-bonheur, pour se préserver de quelque mal; vénérer des fétiches; prendre part à des danses païennes; se livrer à des pratiques superstitieuses, au spiritisme, à la magie, etc.

Enfin, il est défendu d'entrer dans les sociétés secrètes, comme la Franc-Maçonnerie, dont le but caché et véritable est de combattre la Religion chrétienne, ainsi que dans les sociétés analogues établies pour maintenir les erreurs et les pratiques des Infidèles.

Là même où le Christianisme est établi depuis des siècles, le monde a une tendance à retourner à l'Infidélité. Que de personnes, dans nos grands centres d'Europe et d'Amérique, sont dépourvues de toute notion religieuse, n'ont d'autre morale que celle qui leur convient, ne pensent qu'à « vivre leur vie » et n'entrevoient pas d'autre but à l'existence

que les animaux dont elles s'entourent? Plusieurs n'ont même pas été baptisées!

D'autres se soumettent encore à certains rites, aux époques de la naissance, de l'adolescence, du mariage et de la mort, mais restent pratiquement fermés à toute idée surnaturelle.

D'autres sont délibérément anti-chrétiens.

C'est une régression de la Civilisation.

Or, pour punir un peuple qui l'abandonne, Dieu n'a pas besoin d'agir envers lui comme un maître en colère : il lui suffit de le laisser à lui-même, à ses erreurs, à sa dépravation et à ses fautes...

4. — En résumé, Dieu veut qu'on n'adore que lui, car lui seul est le Maître et le Père. Mettre sa confiance ailleurs, c'est lui faire injure, c'est honorer des êtres imaginaires ou sans aucune puissance, c'est peut-être se donner au Démon lui-même, qui, depuis sa chute du Ciel, cherche à prendre la place de Dieu sur la terre.

***

### Le respect du nom de Dieu.

II. — **Tu ne prononceras pas en vain le nom du Seigneur, ton DIEU.**

**Le nom de DIEU ne jureras,**
**Ni sans raison ni faussement.**

Le deuxième Commandement de Dieu nous or-

donne de ne jamais offenser DIEU, dans son **Nom**, par des paroles injurieuses, fausses ou injustes (S. Math., v, 34; S. Jac., v, 12).

« Ne vous y trompez pas : DIEU ne permet pas qu'on se moque de lui », dit saint Paul. (Gal., VI, 7.)

C'est ce que nous rappelle ce Commandement. Or, « se moquer de DIEU », ce serait, par exemple :

1° Prononcer une parole volontairement injurieuse, ou **blasphème**, contre DIEU, les hommes de DIEU, ou les choses de DIEU. Les Juifs punissaient de mort le blasphémateur ;

2° **Jurer**, en se servant du très saint Nom de DIEU, dans un moment de colère ou dans une simple conversation, comme font parfois les gens mal élevés — ce qui, à proprement parler, n'est pas un blasphème, mais une locution grossière, et qui doit être évitée;

3° **Se rire de la Religion** et des choses saintes ; parler mal des Religieux et des Prêtres; ou bien encore approuver ces propos, et avoir peur de paraître chrétien — par lâcheté et respect humain ;

4° **Maudire** les œuvres de DIEU, en souhaitant la mort ou un mal quelconque à soi-même ou aux autres ;

5° **Affirmer comme vraie,** avec serment, une chose que l'on sait être **fausse**, surtout devant le juge :

c'est ce qu'on appelle le **parjure**. Mais quand on est appelé en Justice, il nous est permis de prendre Dieu comme témoin de la vérité de nos paroles, soit directement (par exemple, en disant : « Je jure devant Dieu... »), soit indirectement en levant la main vers le crucifix ou en la posant sur les Saints Évangiles. C'est là **le serment**, qui oblige gravement à dire la vérité ;

6° **Violer ses vœux** (c'est-à-dire négliger ou refuser de les accomplir).

Un **vœu** est une promesse faite à Dieu d'accomplir quelque chose de bien, comme une aumône, une prière, un pèlerinage, une bonne œuvre, avec l'intention de s'obliger en conscience. Celui qui ne pourrait accomplir son vœu, devrait s'adresser à son confesseur, pour en demander la dispense ou le changement.

Aussi, faut-il se garder de faire des vœux à la légère.

*
* *

### Le jour du Seigneur.

III. — **Souviens-toi de sanctifier le Jour du Seigneur.**

> **Les dimanches sanctifieras**
> **En servant Dieu dévotement.**

Le troisième Commandement de Dieu nous

ordonne d'être fidèles à sanctifier le jour du Seigneur, qui est le dimanche.

1. — L'Écriture Sainte nous représente Dieu travaillant « six jours » pour créer le monde et l'organiser. Le septième, « il se reposa ».

Les jours de Dieu ne sont pas les jours de l'homme; mais, par ce grand exemple, une leçon est donnée à l'homme dès le moment où il prend possession du monde : cesser le travail un jour sur sept pour rendre ses devoirs au Créateur. C'est l'institution de la semaine, dont l'origine divine, ainsi établie, révèle l'importance et la grandeur. Chez les Juifs, ce jour de repos et de prière était le samedi; les Apôtres l'ont remplacé par le dimanche, en l'honneur de la Résurrection de Jésus-Christ, à Pâques, et de la fondation de l'Église, à la Pentecôte, qui eurent lieu un dimanche (Act., xx, 7; I Cor., xvi, 2).

2. — En ce jour, à moins de nécessité pressante, tout gros travail nous est donc défendu, comme bâtir, labourer, forger, etc. Il nous est également défendu de faire travailler à notre place nos serviteurs ou nos ouvriers. — C'est là ce qu'on appelle les « œuvres serviles » ou travaux manuels dans lesquels le corps a la part principale, par opposition aux « œuvres libérales » ou travaux de l'esprit. Les œuvres communes ou mixtes se rattachent à ces dernières : se promener, voyager, chasser, etc.

3. — Mais cela ne suffit pas : il faut aussi honorer Dieu par des sacrifices. Or, dans la loi chrétienne, le sacrifice qui remplace tous les autres est la Messe. C'est le grand sacrifice, pur et magnifique, de Dieu à Dieu, pour l'humanité, pour le peuple, et spécialement pour ce petit groupement de chrétiens qui s'appelle la *paroisse*. Nous ne sommes dispensés d'y assister que pour cause de nécessité, devoirs d'état, maladie, voyage, ou trop grand éloignement d'une église. Dans ce dernier cas, on se fera un devoir de prier chez soi.

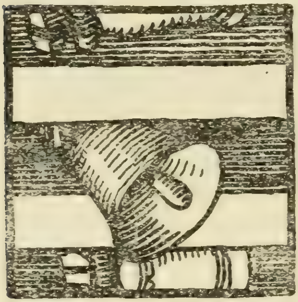
Dieu bénit les peuples et les familles qui gardent son jour. Le **Dimanche**, en effet, c'est le *jour du Maître;* ne le lui volons pas.

On dit quelquefois : « Il faut bien manger le dimanche comme les autres jours. » — Sans doute : et c'est pourquoi, les autres jours, il faut faire des provisions pour le dimanche. C'est la seule conclusion à tirer de cette réflexion ridicule.

4. — Ajoutons que cette loi du dimanche est éminemment sociale. L'homme a besoin d'un jour de repos par semaine pour réparer ses forces et jouir sainement de la vie, non seulement de la vie matérielle, mais de la vie de l'esprit, de l'intelligence et du cœur, pour goûter en paix les joies de la famille, pour lever de temps en temps les yeux vers les régions supérieures et n'être pas toujours

courbé, comme une bête, vers la terre et les choses de la terre...

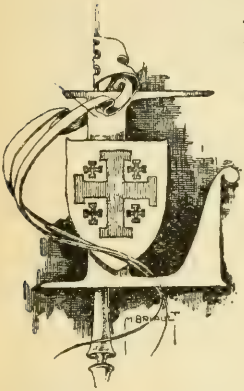
Au reste, l'expérience est faite : le travail du dimanche n'est bon ni pour les individus, ni pour les familles, ni pour les peuples. Il les abrutit sans les enrichir.



## XXIII. — LE DÉCALOGUE

### Nos devoirs envers la famille

**IV. — Honore ton père et ta mère...**
**Tes père et mère honoreras,**
**Les assistant fidèlement.**



Le quatrième Commandement de Dieu nous ordonne de rendre honneur et respect à nos **parents** et en général à tous nos **supérieurs.**

En d'autres termes, Dieu nous fait un devoir de respecter la Famille telle qu'il l'a voulue dès l'origine. La Famille est l'institution fondamentale : tout ce qui l'affaiblit, la corrompt et la désorganise, affaiblit, corrompt et désorganise la Patrie et la Société.

2. — **Honorer son père et sa mère,** c'est les respecter, les aimer, leur obéir, et les assister dans leur pauvreté, leurs maladies ou leur vieillesse. C'est encore s'occuper du salut de leurs âmes, leur procurer les derniers Sacrements quand il le faut,

prier pour eux pendant leur vie et après leur mort. L'enfant qui aime son père et sa mère, aura les bénédictions de Dieu; celui qui les oublie, les maltraite ou les déshonore, sera maudit (Lévit., xx, 9; Col., iii, 20).

Cependant, si ses parents lui commandaient une chose contraire à la Religion, cherchant à l'entraîner à des actions défendues, le détournant de ses devoirs ou l'obligeant à vivre dans l'état de péché, l'enfant chrétien devrait s'y refuser énergiquement; car il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes... (Act., v, 29).

D'un autre côté, **les pères et mères doivent élever leurs enfants**, en prenant soin de leurs corps et de leurs âmes, les nourrir, les vêtir, leur enseigner la Religion, les faire instruire, les habituer au travail, les aider à s'établir, les empêcher de prendre des habitudes mauvaises, les corriger, prier pour eux, et ne jamais faire ou dire de mal en leur présence. Les parents qui laissent leurs enfants se perdre, sont complices de leurs péchés et cause de leur damnation (Prov., xiii, 24; Eph., vi, 4).

Les parents sont obligés aussi, gravement et en conscience, de veiller à ce que leurs enfants aient une formation honnête et chrétienne. L'empoisonnement du cœur et de l'esprit de l'enfant par une éducation antireligieuse est un crime, car il aboutit à la perte éternelle des âmes... Comment des pères et des mères pourraient-ils s'y associer ?

Il est à peine besoin de dire combien les **parents** seraient coupables devant Dieu, s'ils pervertissaient eux-mêmes leurs enfants et les faisaient vivre dans le mal. Ce serait la perte d'une âme immortelle qui leur avait été confiée, comme un dépôt mis entre leurs mains et dont il leur sera demandé compte à leur mort...

3. — Ce Commandement oblige encore les **inférieurs à écouter et à respecter leurs maîtres.** — De leur côté, les maîtres doivent prendre soin de leurs **inférieurs** et de leurs **serviteurs**, leur donner ce qui leur est dû, les traiter avec justice et charité, et faire enseigner la Religion à ceux qui leur sont soumis.

A plus forte raison, n'ont-ils pas le droit de les empêcher de pratiquer leurs devoirs, en leur refusant, par exemple, le repos du dimanche, à moins de nécessité véritable (Col., III, 22; IV, 1; Eph., VI, 5).

Il en est de même des professeurs et des instituteurs ou institutrices; ils doivent à leurs élèves le bon exemple et les bonnes leçons, le respect de la Conscience, de la Morale et de la Religion.

4. — L'**État**, qui est la réunion des **citoyens** d'un même pays, a droit à notre concours, parce qu'il a pour devoir d'assurer l'existence, la liberté, la défense et la prospérité de la **Patrie**, qui est comme une extension de la Famille. Nous devons être

des « patriotes », contribuant au maintien de l'ordre et de la paix, travaillant pour le bien, prenant notre part des charges comme des bénéfices, accomplissant fidèlement nos devoirs de citoyens.

L'État, de son côté, dans la personne de ceux qui le représentent, est obligé de respecter les droits et les libertés de nos consciences chrétiennes (I. S. Pierre, II, 13-14; Rom., XIII, 1-7; Act. V, 29). S'il ne le fait pas, il commet la pire des tyrannies.

5. — L'Église est une mère, et tous les chrétiens sont ses enfants : c'est elle, en effet, qui leur donne et qui entretient en eux la vie surnaturelle, par la grâce des Sacrements. Ils doivent donc lui obéir, l'aimer, la respecter, la défendre, l'aider selon leurs moyens, et contribuer à propager sa Foi, qui est la nôtre.

L'Église a aussi ses devoirs : elle en est responsable devant DIEU.

## XXIV. — LE DÉCALOGUE

### Nos devoirs envers la société

Après avoir déterminé nos devoirs envers Dieu et envers la Famille, le Décalogue règle nos devoirs envers la Société, dont Dieu est aussi l'auteur.

Mais les premiers membres de la Société c'est nous-mêmes : de sorte que les six derniers Commandements de Dieu, dans une gradation admirable qui comprend la vie, les biens matériels et les biens moraux, prescrivent le respect que nous devons avoir de notre corps et de notre âme, du corps et de l'âme de notre prochain, c'est-à-dire de tout homme avec lequel nous pouvons être en rapport.

**V. — Tu ne tueras point**

**Homicide point ne seras**
**Sans droit, ni volontairement.**

C'est de Dieu que tout homme tient sa vie.

Le cinquième Commandement nous défend de porter atteinte à cette vie, en nous, et dans les autres.

1. — Défense est donc faite à l'homme de se tuer lui-même (suicide) : nous n'avons pas ce droit, car notre vie n'appartient qu'à Celui qui nous l'a donnée, c'est-à-dire à Dieu. Par le suicide, l'homme jette son âme chargée d'un horrible crime entre les mains du Juge éternel : quel sort peut lui être réservé? — Cependant, quand il s'agit de se dévouer pour les autres, en cas de guerre, de peste, d'incendie, etc., non seulement il est permis de s'exposer au danger de mourir, mais celui qui le fait par un motif surnaturel imite le dévouement de N.-S. Jésus-Christ, « qui a donné sa vie pour nous sauver tous ».

2. — L'homicide est le *meurtre de l'homme par l'homme*, commis volontairement et sans mandat spécial de l'autorité légitime et compétente. C'est un crime qui crie vengeance au Ciel : tout assassin attire sur lui la malédiction qui frappa Caïn.

Pour être homicide, remarquons qu'il n'est pas nécessaire de tuer un homme ou une femme dans toute la force de l'âge : il suffit de donner la mort à toute créature humaine, d'une façon ou d'une autre, même à un enfant sans raison, même à un enfant qui n'est pas encore né...

N'y aurait-il pas lieu de signaler ici les pra-

tiques vraiment homicides qui aboutissent, en certains pays, à une dépopulation dont s'alarment tous les hommes de bien? Maisons qui se vident, villages qui tombent, familles qui se suicident elles-mêmes... Y a-t-il rien de plus triste, de plus inquiétant pour l'avenir, de plus contraire, surtout, aux desseins du Créateur et aux premiers ordres qu'Il a donnés?...

C'est aussi un péché grave de se battre en duel; comme aussi de faire subir de mauvais traitements à quelqu'un, de le frapper, de le blesser, d'exercer de la vengeance contre lui, de lui garder de la rancune et de la haine, etc.

Cependant, si l'on est attaqué par un ennemi ou un voleur, on peut se défendre et le repousser, même par la force : c'est ce qu'on appelle le cas de **légitime défense**. Que si cet ennemi menace toute la nation, c'est la **guerre**; toute la nation doit alors se lever pour faire face à l'agression, soutenir ses droits et garder sa liberté.

3. — La Vie surnaturelle du prochain a surtout à souffrir du **scandale**. Le scandale est toute chose mauvaise qui, faite ou dite devant les autres, est par cela même capable de les porter au péché. Ainsi, détourner de la pratique de la Religion, donner de mauvais conseils, tenir de mauvaises conversations, prêter de mauvais livres, chanter de mauvaises chansons, entraîner à des danses

inconvenantes, provoquer à la débauche, sont autant de scandales : on y perd son âme, et on y perd l'âme d'un frère qui, éternellement, vous reprochera sa damnation... Le scandale donné aux âmes innocentes des enfants a été particulièrement maudit par le Sauveur (S. Math., XVIII, 6) : « Celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, a-t-il dit, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une pierre au cou et qu'on le jetât au fond de la mer. » — Un père et une mère de famille qui ne prieraient pas, qui n'iraient pas à la messe du dimanche, qui ne feraient pas leur communion pascale, etc., seraient particulièrement coupables en donnant à leurs enfants ce mauvais exemple et cette triste leçon...

4. — Il ne suffit pas à un chrétien de ne point faire de mal aux autres, il doit s'appliquer à leur faire du bien, par les **Œuvres de Miséricorde** :

**Œuvres de Miséricorde corporelle** : 1° Visiter les malades et en prendre soin; 2° Donner à boire à ceux qui ont soif; 3° Donner à manger à ceux qui ont faim; 4° Secourir les prisonniers de guerre et les esclaves; 5° Vêtir ceux qui n'ont pas d'habits; 6° Donner l'hospitalité aux voyageurs et aux orphelins; 7° Enterrer les morts.

**Œuvres de Miséricorde spirituelle** : 1° Donner de bons conseils; 2° Avertir et corriger les pécheurs; 3° Instruire et catéchiser les ignorants; 4° Consoler

les affligés, 5° Pardonner à ceux qui nous ont offensés; 6° Supporter les injures; 7° Prier pour le salut du prochain, et en particulier, pour nos parents, nos bienfaiteurs, nos supérieurs, nos défunts.

*
* *

VI. — **Tu ne commettras point d'adultère.**

**L'impureté ne commettras,**
**De corps ni de consentement.**

IX. — **Tu ne désireras pas la femme d'autrui.**

**Désirs mauvais repousseras,**
**Pour garder ton cœur chastement.**

Le sixième Commandement de Dieu, complété par le neuvième, nous ordonne de respecter en nous et dans les autres les sources de la vie, en défendant tous acte, parole, lecture, désir ou pensée contraires à la Pureté.

Tel est, en effet, le plan de la Providence. Elle a voulu associer l'homme à son œuvre en mettant en lui une source de vie, qui doit assurer la propagation de l'Espèce humaine et préparer des Élus pour sa gloire. Si, l'homme, abusant du Plan de Dieu, fait servir cette source de vie à des plaisirs égoïstes et dégradants, il s'oppose, autant qu'il est

en lui, à la volonté du Créateur et lui préfère un moment de satisfaction animale.

C'est pourquoi ces péchés sont graves, quand ils sont voulus et consentis. L'apôtre saint Paul a dit qu'ils ne devraient même pas être nommés parmi les Chrétiens. « Ne savez-vous pas, écrit-il, que vous êtes les temples de Dieu ? Le temple de Dieu est saint ! » (I Cor., III, 19.)

Celui qui a de mauvaises habitudes ne peut être béni de Dieu. Il perd la paix de l'âme; son cœur s'endurcit; sa foi s'en va; son esprit lui-même s'alourdit : car nul péché ne rapproche, plus que celui-là, l'homme de la bête.

La santé du corps, elle-même, souvent l'abandonne...

Aussi, ne fréquentons jamais de mauvais amis, ne tenons pas de mauvaises conversations, ne chantons pas de mauvaises chansons, ne faisons pas de mauvaises lectures, n'allons pas aux mauvais spectacles, et que les parents, surtout, veillent sur leurs enfants. Car l'Esprit-Saint a dit : « Celui qui aime le danger y périra. » (Eccli., III, 24.)

2. — Pour n'être pas vaincu par la tentation, que faut-il?

1° Chassez dès le commencement la pensée mauvaise et ne vous attardez pas sur elle, occupez-vous, distrayez-vous;

2° Faites à la Sainte Vierge de ferventes prières;

3° Recevez souvent les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie;

4° Restez toujours convenables dans vos paroles, dans votre habillement, dans vos regards;

5° Abstenez-vous de liqueurs alcooliques et de tout excès dans le boire et le manger;

6° Travaillez;

7° Cherchez en tout à devenir une nature énergique et active, fuyez les occasions de péché, faites-vous une volonté forte, respectez-vous!

Il faut ajouter cependant que, en ces matières comme en toutes les autres, les pensées ou imaginations qui pourraient passer dans l'esprit sans qu'on les cherche et qu'on s'y arrête, ne sont pas des péchés. Il en est de même des mauvais rêves et autres choses non voulues. Pour qu'il y ait péché, il faut toujours qu'il y ait consentement.

3. — Celui qui garde son cœur pur sera véritablement heureux, parce qu'il sera véritablement libre; l'autre, esclave de ses désirs qui ne le laissent pas tranquille, n'a jamais la paix de l'âme, et ne sait pas ce que c'est que le bonheur.

« Bienheureux donc ceux qui ont le cœur pur : ils verront Dieu! » (S. Matth., v, 8.)

***

**VII. — Tu ne voleras point.**

> **Le bien d'autrui tu ne prendras,**
> **Ni retiendras injustement.**

**X. — Tu ne désireras point le bien qui ne t'appartient pas.**

> **Bien d'autrui ne convoiteras,**
> **Pour l'avoir malhonnêtement.**

Ces deux Commandements nous ordonnent de respecter le bien du prochain, en nous défendant non seulement de nous l'approprier, mais même de désirer l'avoir injustement.

1. — Il y a plusieurs manières de voler ou de faire du tort aux autres. Ainsi, s'emparer de quelque chose par la force, le prendre par ruse, tromper dans les marchés, faire des procès injustes; négliger de payer ses dettes, prêter de l'argent à un intérêt trop élevé, ne pas rendre les avances reçues ou les objets empruntés, refuser le paiement dû à des ouvriers, gaspiller le bien des autres, garder les choses volées, se faire payer sans avoir travaillé, prendre part à un vol, aider ou cacher un voleur, causer un dommage quelconque, même en manquant à sa parole ou en n'exécutant pas un con-

trat, tout cela est défendu par Dieu, qui a dit : « Tu ne voleras pas ».

2. — Remarquons ici que, pour être quitte avec sa conscience, avec le prochain et avec Dieu, il ne suffit pas de s'accuser en confession d'avoir commis un vol ou un tort quelconque, il faut encore rendre ce qu'on a pris, et réparer, autant qu'on le peut, le tort qu'on a causé.

Sans restitution, pas de pardon!

Le bien volé réclame son maître. Si le propriétaire est mort ou a disparu, qu'on le donne ou le fasse donner à la famille et, à défaut de celle-ci, aux pauvres ou à une bonne œuvre. Enfin, dans le cas où l'on n'aurait pas de quoi rendre tout ce qu'on a pris, on restituera selon ses moyens.

3. — « Bien mal acquis ne profite jamais. » Dieu, qui est le maître de tout, ne souffre pas cette injustice.

Tous les vols et tous les torts, évidemment, n'ont pas la même gravité : il y en a de légers, il peut y en avoir de très graves.

Il y a double péché, par exemple, à prendre les biens d'Église, parce qu'ils sont consacrés à Dieu : c'est un vol, et c'est, de plus, un sacrilège.

4. — Le dixième Commandement ne défend pas de travailler en vue d'améliorer sa situation et

celle de sa famille. Loin de là! — Mais il condamne le désir immodéré des richesses, qui peut conduire aux plus grands malheurs : par là se perdit Judas, l'apôtre avare et traître, qui vendit Jésus pour trente pièces d'argent et qui, tout de suite après, se pendit de désespoir.

C'est de là que proviennent l'avarice, ou désir excessif des biens de ce monde ; l'usure, qui veut percevoir de son argent un taux exagéré ; la dureté du cœur envers les malheureux ; la fraude dans les marchés, et en général, tout ce qui est contraire à la probité.

5. — Il n'est pas non plus défendu de désirer des lois plus justes et une plus grande part de bien-être pour l'ensemble du peuple ou pour soi-même. Bien au contraire ; nous devons toujours travailler à adoucir et à supprimer la misère, partout où elle se trouve. Mais ce qui est un mal, c'est, sous prétexte de rendre tout le monde heureux, de vouloir dépouiller ceux qui possèdent au profit des autres.

D'ailleurs, si tous les biens de la terre étaient partagés également entre tous les hommes, cette belle égalité, malgré toutes les lois, ne durerait pas un jour, peut-être pas une heure. Et ce serait toujours à recommencer !

Et si l'État était le maître de tous les biens? — Alors, chacun voudrait être nourri, logé et habillé

sans rien faire. Ce serait un désordre sans nom et une effroyable anarchie...

***

**VIII. — Tu ne porteras point de faux témoignage.**

**Faux témoignage ne diras,**
**Ni mentiras aucunement.**

L'honneur personnel et la bonne renommée sont aussi des biens : nous devons les défendre en nous contre les agressions injustes, et nous n'avons pas le droit de les attaquer dans les autres.

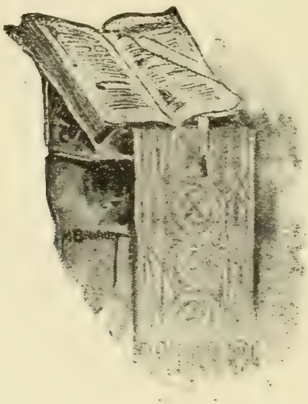
1. — Ainsi, c'est un péché de porter **un faux témoignage** devant le juge ou d'accuser quelqu'un injustement ; de faire de faux rapports ; d'imputer au prochain des vices qu'il n'a pas ou des actes mauvais qu'il n'a point commis (*calomnie*) ; de faire connaître sans nécessité les vices ou les fautes des autres (*médisance*) ; de penser du mal d'eux sans motif sérieux (*jugement téméraire*) ; de dénigrer injustement quelqu'un en son absence ; de l'insulter ; d'écouter avec plaisir ces propos, etc.

N.-S. Jésus-Christ a dit : « Ne jugez point, et vous ne serez point jugés ; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. » (S. Luc, VI, 37.)

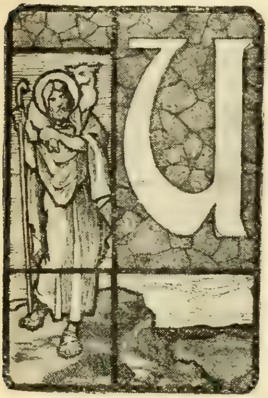
C'est un péché aussi de dévoiler un secret confié, de faire des faux en écriture, etc.

2. — Le mensonge déshonore celui qui le commet : la franchise et la loyauté, au contraire, nous font aimer de Dieu et des hommes. De plus, quand le mensonge fait du tort à quelqu'un, c'est une espèce de vol; le coupable, autant qu'il le peut, est tenu à réparer le tort qu'il a occasionné.

En résumé, ne dites jamais des autres ce que vous ne voudriez pas qu'on dît de vous-même; ne faites jamais aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même...



## XXV. — LES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE



Un jour, à Jérusalem, un membre du Sanhédrin s'étant approché de Jésus lui demanda : « Quel est le premier de tous les Commandements ? »

Et Jésus lui répondit : « Le premier de tous est celui-ci. Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est seul le Seigneur. Tu aimeras donc le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, et de toute ta force. C'est là le premier Commandement.

« Le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là. » (S. Marc, xii, 28-32.)

C'est pour permettre aux hommes de réaliser cet idéal et d'accomplir leur destinée, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a complété le Décalogue par d'autres Commandements :

Propager l'Évangile (S. Math., xxviii, 18);

Établir la famille telle que Dieu la fit au commencement, avec l'indissolubilité des liens du mariage (S. Math. xix, 6);

Recevoir le baptême (S. Jean, iii, 5) et faire usage des autres sacrements qu'il a institués (S. Jean xx, 22; ibid. vi; S. Luc, xv, 3);

Obéir à l'Église catholique et aux Lois ou Commandements qu'elle porte pour procurer aux âmes de bonne volonté les moyens de salut, jusqu'à la fin des temps (S. Math., xviii, 18; S. Jean, xxi, 15; S. Luc, x, 16). Etc.

Ainsi, N.-S. Jésus-Christ a fondé son Église sous la forme d'une Société **hiérarchique**, avec pouvoir « de lier et de délier », c'est-à-dire de *faire des lois*, d'en dispenser, et de les abroger, pour le bien spirituel des Fidèles, ses enfants.

De sorte que les **lois de l'Église** sont, indirectement, des *lois divines*, puisque l'Église ne les fait que par le pouvoir et avec l'assistance de Dieu.

Elles sont donc **obligatoires** en conscience, — sauf dans le cas où, pour une raison juste et grave, on peut en être dispensé. « Celui qui vous écoute m'écoute, a dit Notre-Seigneur aux Apôtres et à leurs successeurs, et celui qui vous méprise me méprise » (S. Luc, x, 16).

L'Église peut en effet **dispenser** des lois qu'elle-même a portées, — comme de jeûner, de s'abstenir de viande à certains jours, etc. Mais elle ne

saurait, évidemment, dispenser d'aucun Commandement de Dieu.

Ainsi que tous les législateurs, l'Église a établi des sanctions contre les fidèles qui sont rebelles à ses lois. Ces peines sont les suivantes :

La *suspense,* qui prive un ecclésiastique de l'exercice de ses fonctions ;

L'*interdit,* qui « interdit » l'usage des sacrements et de la sépulture chrétienne ;

L'*excommunication,* qui retranche le coupable de la communauté catholique.

Pour relever de ces peines ou censures, le confesseur doit avoir des pouvoirs spéciaux de son évêque ou du pape lui-même.

2. — Il y a **six principaux Commandements de l'Église,** obligatoires pour la généralité des fidèles.

Il y en a, de plus, beaucoup d'autres, s'adressant soit au Clergé, soit aux Religieux, soit aux Fidèles en certains actes isolés de la vie chrétienne. Par exemple : défense de s'affilier à une société secrète, condamnée, telle que la Franc-Maçonnerie ; défense de lire les livres, revues ou journaux contraires à la Foi ou aux Mœurs, etc.

Les six principaux Commandements de l'Église sont les suivants :

1. **Les fêtes tu sanctifieras,**
   **Qui te sont de commandement.**

2. **Les dimanches messe entendras,**
**Et les fêtes pareillement.**

3. **Tous tes péchés confesseras,**
**A tout le moins une fois l'an.**

4. **Ton Créateur tu recevras,**
**Au moins à Pâques humblement.**

5. **Quatre-Temps, Vigiles, jeûneras,**
**Et le Carême également.**

6. **Vendredi chair ne mangeras,**
**Ni jours défendus mêmement.**

Il y aurait lieu d'ajouter maintenant en France comme on l'a fait en Angleterre et en d'autres pays, un septième commandement :

7. **Denier du Culte acquitteras,**
**A l'Église fidèlement.**

*
* *

**I. — Les fêtes tu sanctifieras,**

**Qui te sont de commandement.**

Le premier Commandement de l'Église nous, ordonne de **garder les fêtes commandées** ou d'**obligation**, de la même manière que le dimanche : c'est-à-dire, en France, **Noël**, l'**Ascension**, l'**Assomption** et la **Toussaint**.

1. — En ces fêtes, nous sommes obligés, sous

peine de péché, de cesser tout gros travail manuel et d'assister à la messe. Un bon chrétien y fera, en outre, la sainte Communion.

2. — Au jour de **Noël**, nous fêtons la naissance de N.-S. Jésus-Christ, qui vint au monde à Bethléem, et, suivant la tradition, le 25 décembre, à minuit.

Le jour de l'**Ascension** est celui où Jésus-Christ est monté au Ciel, un jeudi, 40 jours après Pâques.

L'**Assomption** est le jour où la Vierge Marie, d'après la tradition de l'Église, a été portée au Ciel par les Anges, après sa mort (15 août).

Le jour de la **Toussaint** (ou de tous les Saints), nous honorons toutes les âmes bienheureuses que Dieu a reçues au Ciel (1er novembre).

3. — Outre ces fêtes d'**obligation**, il y en a plusieurs autres, appelées fêtes de **dévotion**, établies en l'honneur de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des Anges et des Saints. Un bon chrétien les observe chaque fois qu'il le peut, mais il n'y est pas obligé.

Il en est de même de la Procession des Rogations (le mot *Rogation* veut dire *prières*); des exercices du « Mois de Marie » (en mai); des Retraites et des Missions, etc.

4. — Pourquoi ces fêtes? — Le peuple juif en avait ainsi quelques-unes, pour commémorer les grands événements de son histoire. L'Église catho-

lique a fait de même. Au cours de l'année, elle veut associer tous les siens aux événements merveilleux de son passé ; et, en même temps, elle éclaire par là d'une lumière plus intense, dans la nuit de ce monde, l'avenir vers lequel nous marchons. Ces fêtes apparaissent ainsi comme des phares qui guident notre marche vers l'Éternité...

***

### II. — Les dimanches messe entendras, Et les fêtes pareillement.

1. — Dieu veut que, chaque semaine, un jour de repos et de prière lui soit consacré. Dans l'ancienne Loi, ce jour était celui du sabbat ou samedi. Les Juifs s'y réunissaient dans le temple de Jérusalem ou dans leurs synagogues, ils y écoutaient la lecture et le commentaire des Livres Saints, ils y priaient, et l'acte principal du Culte était toujours le sacrifice : immolation d'un animal domestique, — un agneau, par exemple, — offert par le prêtre en signe d'hommage rendu au Dieu souverain.

L'Église continue la Synagogue. Seulement, le Médiateur que la Synagogue attendait étant arrivé et s'étant substitué lui-même à tous les sacrifices, c'est autour de lui que l'Église rassemble ses fidèles en son jour de prière, qui est maintenant le **dimanche**, jour de la résurrection du Sauveur.

2. — La sanctification de ce jour est obligatoire. Si donc un chrétien, à partir de l'âge de raison, manque, par sa faute et sans motif, à la messe du dimanche, il commet un péché grave.

Il faut assister à la messe tout entière, et, autant que possible, à la messe paroissiale, avec respect, avec attention, avec dévotion ; on peut suivre l'office dans son livre, dire son chapelet ou d'autres prières ; mais ce qu'il y a de mieux, c'est de prier et de chanter avec tous les fidèles.

3. — Cependant, si quelqu'un est malade ou doit garder un malade, s'il est trop loin d'une église pour s'y rendre, si, en un mot, il a une raison sérieuse de ne pas assister à la messe, il s'abstiendra du moins de travailler ce jour-là.

* * *

## III. — **Tous tes péchés confesseras, A tout le moins une fois l'an.**

1. — Les premiers Chrétiens se confessaient fidèlement; mais comme ils se relâchèrent un peu par la suite, l'Église ordonna aux fidèles de se confesser et de communier au moins une fois chaque année (*Concile gén. de Latran*, XIII^e siècle).

Le temps le plus favorable pour cette confession est le temps de Pâques, où l'on doit aussi faire la communion. Il est bien entendu qu'il faut con-

fesser tous ses péchés, et s'en repentir sincèrement. Avec une confession sacrilège, non seulement on n'obéirait pas à ce commandement, mais on ferait un péché mortel de plus.

2. — Il ne suffit pas au bon chrétien de se confesser une fois par an. Quand un homme a commis un péché mortel, il ne peut le garder sur sa conscience; de plus, s'il est malade, s'il se voit en danger de péché, s'il doit voyager au loin, s'il est entouré de mauvais exemples, il aura soin de se confesser pour se maintenir en état de grâce et garder son âme pure sous le regard de Dieu. Vivre avec une conscience en paix, c'est le vrai moyen de vivre heureux!

Que si, pour quelque raison, il ne peut se confesser immédiatement, il s'empressera du moins de demander à Dieu pardon de sa faute : un bon et sincère acte de contrition parfaite peut ramener en son âme la grâce et la paix.

3. — La mort arrive comme un voleur, au moment où nous ne l'attendons pas. C'est pourquoi les vrais chrétiens se confessent et communient à toutes les grandes fêtes de l'année, d'autres tous les mois, d'autres tous les huit jours, d'autres tous les jours : ceux-là sont toujours prêts à paraître devant Dieu.

4. — La pratique de la confession — ainsi, du reste, que tous les Commandements de l'Église

— a un caractère éminemment social. Par elle, en effet, l'Église poursuit la perfection morale de ses membres; et si, dans le monde entier, les chrétiens, devenus tels par le baptême, petits et grands, pauvres et riches, gouvernants et gouvernés, se confessaient fidèlement et avec les dispositions requises, quelle magnifique société nous aurions! Quelle belle émulation de vertus! Et que de crimes, de ruines, de scandales, de procès, de révolutions et de guerres seraient évités!

*
* *

## IV. — Ton Créateur tu recevras, Au moins à Pâques humblement.

1. — Ce Commandement oblige tous les chrétiens dès qu'ils sont parvenus à l'âge de discrétion et sont suffisamment instruits des vérités religieuses.

Chose étonnante! Notre-Seigneur Jésus-Christ ne nous permet pas seulement de communier, il nous l'ordonne : « Si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang, a-t-il dit, vous n'aurez point la vie en vous. » — Remarquons seulement que celui qui ferait une communion sacrilège n'obéirait pas au Commandement, et il ajouterait à tous ses péchés un crime épouvantable.

Cette obligation de se confesser et de commu-

nier, au moins une fois l'an, est grave : celui qui y manque par sa faute désobéit à Dieu et à l'Église, il s'endurcit dans ses péchés, scandalise les fidèles, méprise le Sauveur Jésus qui l'appelle, et auquel il ne répond pas.

Si, au temps de Pâques, on est malade, on doit appeler le prêtre et recevoir la sainte Communion chez soi. Enfin, si l'on n'a pu faire son devoir au temps voulu, ou si on l'a mal fait, on est obligé de communier le plus tôt possible.

Quant au temps de Pâques, il commence ordinairement le dimanche des Rameaux ou le dimanche de la Passion, et il finit le dimanche du Bon Pasteur.

2. — Tel est le Commandement. Mais un bon chrétien fera la sainte Communion souvent, afin de triompher du Démon, de se corriger de ses mauvaises habitudes, d'éloigner les tentations, de recevoir les grâces de Dieu, de conserver et d'augmenter la vie surnaturelle en lui, et, par là, de sauver plus sûrement son âme.

3. — De plus, si quelqu'un se trouve en danger de mort, il doit non seulement se confesser, mais communier, afin de se fortifier dans le passage redoutable du temps à l'Éternité.

*
* *

## V. — Quatre-Temps, Vigiles, jeûneras, Et le Carême également.

1. — Le **Carême** comprend les 40 jours de jeûne qui précèdent la fête de Pâques, depuis le mercredi des Cendres : nous devons y jeûner tous les jours, excepté le dimanche.

Le jeûne ne comporte qu'un seul **vrai** repas par jour, mais il est permis d'y ajouter, par exemple, un peu de café ou autre chose du même genre, le matin; et le soir, une légère collation.

Le mot *Carême* veut dire *quarante* (jours). Nous jeûnons en ce temps pour faire pénitence de nos fautes, préparer nos cœurs à la communion pascale, et suivre l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui jeûna quarante jours avant de prêcher l'Évangile.

2. — On appelle *Quatre-Temps* trois jours (mercredi, vendredi et samedi) qui viennent aux quatre saisons de l'année.

Il y a les Quatre-Temps de l'Avent, ceux du Carême, ceux de la Pentecôte et ceux de Septembre; ou, dit-on encore, ceux de l'Hiver, du Printemps, de l'Été et de l'Automne.

3. — Le mot **Vigile** signifie *veille* ou *jour avant la fête*.

4. — Il y a deux sortes de jeûnes : avec ou sans abstinence d'aliments gras.

Le jeûne *avec abstinence* est obligatoire le mercredi des Cendres, les vendredis et samedis de Carême, les jours des Quatre-Temps, et les vigiles des fêtes de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Le jeûne *sans abstinence* est obligatoire tous les autres jours du Carême.

Toute loi de jeûne et d'abstinence cesse le dimanche, le Samedi Saint à partir de midi, et les jours de fêtes qui tomberaient dans le Carême (par exemple la fête de St Joseph, 19 mars).

Enfin, le jeûne n'est pas obligatoire pour les personnes qui n'ont pas 21 ans accomplis, pour celles qui sont entrées dans leur 60e année, pour les malades, les soldats, les marins, ceux qui, vu leurs forces, ont à faire des travaux trop pénibles...

5. — Ainsi, Dieu nous ordonne de faire pénitence de nos péchés : « Si vous ne faites pénitence, a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous périrez tous. » Mais quand et comment faire pénitence, c'est l'Église qui nous l'enseigne : 1° chaque semaine, abstinence de viande le vendredi ; 2° chaque saison, jeûne des Quatre-Temps ; 3° chaque année, jeûne du Carême.

*
* *

## VI. — Vendredi, chair ne mangeras Ni jours défendus mêmement.

1. — Ce Commandement oblige les enfants (depuis l'âge de 7 ans), comme les hommes : c'est un péché de manger de la viande, sans motif grave, les jours défendus. Cette loi est appelée la loi de l'**abstinence.**

Seulement, en cas de maladie, ou pour une autre raison sérieuse, l'Église dispense de ce Commandement. Elle en dispense également quand une des fêtes suivantes tombe un vendredi : Noël, Circoncision, Épiphanie, Ascension, St-Sacrement, Imm.-Conception, Assomption, St-Joseph, SS. Pierre et Paul, Toussaint.

2. — Nous nous abstenons de viande le vendredi, parce que c'est le jour où Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort pour nous, et que l'Église veut nous faire pratiquer chaque semaine une pénitence en expiation de nos péchés, en union avec notre Sauveur.

On dit : « La viande est aussi bonne le vendredi que les autres jours! » — Évidemment. Aussi, on ne nous la défend pas parce qu'elle est mauvaise, mais parce qu'il s'agit de nous imposer une légère mortification, d'ailleurs excellente au point de vue de l'hygiène.

*
* *

### VII. — Denier du culte acquitteras A l'Église fidèlement.

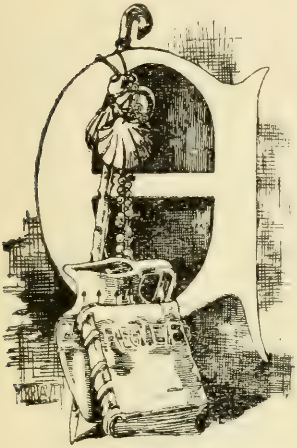
Les citoyens d'un État reconnaissent sans discussion qu'ils sont obligés, proportionnellement à leurs ressources, de subvenir aux charges publiques par des contributions régulières. Il en est de même, nécessairement, pour les Fidèles et les Familles chrétiennes en ce qui concerne les charges matérielles du culte et des œuvres qui s'y rapportent.

Pour diminuer ces charges, des fondations généreuses avaient été faites autrefois par nos pères : on sait comment elles ont disparu !

Mais la Foi qui les avait inspirées demeure — heureusement — pour le salut de l'Individu, de la Famille et de la Société. Et chacun, dans la mesure de ses moyens, est tenu de donner à la Religion catholique son concours matériel pour lui permettre de s'exercer, de se maintenir, et de se développer.

C'est là, pour nous, un devoir et un honneur : nul catholique digne de ce nom ne voudra s'y soustraire.

## XXVI. — LES CONSEILS ÉVANGÉLIQUES



### La vie religieuse.

Et voici qu'un jeune homme, abordant Jésus, lui dit : Maître, quelle bonne œuvre dois-je faire pour avoir la vie éternelle? Jésus lui répondit : Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements. — Lesquels? dit-il. — Jésus répondit : Tu ne tueras point. Tu ne commettras point d'adultère. Tu ne déroberas point. Tu ne rendras pas de faux témoignage. Honore ton père et ta mère, et aime ton prochain comme toi-même. Le jeune homme lui dit : J'ai observé tous ces commandements depuis mon enfance; que me manque-t-il encore? Jésus lui dit : Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis, viens et suis-moi. Lorsqu'il eut entendu ces paroles, le jeune homme s'en alla tout triste; car il avait de grands biens...

« Alors Pierre, prenant la parole : Voici, dit-il,

que nous avons tout quitté pour vous suivre; qu'avons-nous donc à attendre? Jésus répondit : Je vous le dis en vérité, lorsque, au jour du Renouvellement, le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous, qui m'avez suivi, vous siégerez aussi sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël. Et quiconque aura quitté des maisons, ou des frères, ou des sœurs, ou un père, ou une mère, ou une femme, ou des enfants, ou des champs, à cause de mon nom, il recevra le centuple et possédera la vie éternelle. » (S. Math., XIX, 16-29.)

Depuis que cette page d'Évangile a été écrite, bien des jeunes gens, bien des jeunes filles se sont approchés du Maître avec les mêmes préoccupations : « Que faire de ma vie pour l'employer au mieux des intérêts de Dieu, des âmes et de moi-même, pour ne point passer inutile sur la terre et pour arriver sûrement au Ciel? »

Et la réponse du Maître, douce et forte, a toujours été la même : « Si, avec la fidèle observation des Commandements, tu veux rechercher une perfection plus haute, viens et suis-moi... »

2. — Les **Conseils évangéliques** ont été donnés, en effet, en vue d'un idéal, — la pratique de la Perfection chrétienne. — « Les Congrégations religieuses, a dit Guizot, sont le dernier degré de concentration du Christianisme. »

Il y a toujours eu des âmes assoiffées de dévouement, désireuses de se consacrer exclusivement au service de Dieu et du prochain, ardentes à tous les sacrifices. Dès le commencement de l'ère chrétienne, des vierges et des veuves secondent les Apôtres et leurs successeurs. Plus tard, les déserts de la Palestine et de l'Égypte se peuplent de solitaires. Plus tard, saint Basile en Orient, saint Augustin à Hippone, saint Benoît, surtout, en Occident, organisent la **Vie religieuse** proprement dite. Au Moyen Age et dans les temps qui ont suivi, saint François d'Assise, saint Dominique, sainte Claire, sainte Térèse, saint Ignace de Loyola, fondent des Ordres nouveaux; et à notre époque même, d'autres Congrégations ou Associations viennent répondre à d'autres besoins de la Société, de l'Église et des Ames.

Il faut en effet que, en dehors du Clergé paroissial et des chrétiens ordinaires, il y ait des corps de volontaires qui puissent se consacrer à des œuvres spéciales et satisfaire ainsi à certaines nécessités sociales et religieuses : prier, faire pénitence et servir comme de paratonnerre moral au milieu des peuples; entretenir ou ranimer la vie chrétienne par l'exemple, l'enseignement, la prédication ; instruire les enfants ; soigner les malades ; évangéliser les infidèles, accomplir le Testament du Christ et porter toujours plus loin les bornes de la vraie Civilisation...

3. — L'Apôtre saint Jean signale trois grandes passions ou concupiscences qui s'opposent en nous à la perfection chrétienne : le désir immodéré des biens de ce monde, la sensualité et l'orgueil. A ces trois causes d'imperfection, de péché et de perdition l'Église oppose, sur le conseil du Maître, la **Pauvreté volontaire, la Chasteté** et l'**Obéissance,** qui peuvent faire l'objet de vœux, privés ou publics, temporaires ou perpétuels, simples ou solennels, dans la Vie religieuse ou en dehors d'elle.

La Pauvreté volontaire consiste à renoncer au droit de posséder (c'est ainsi qu'est entendu le vœu de Pauvreté dans les Ordres religieux à vœux solennels), ou, du moins, au droit de disposer librement de ses biens sans la permission de ses Supérieurs (comme dans les Congrégations à vœux simples).

Par le vœu de Chasteté, on s'engage à garder le célibat et, en plus, à un titre nouveau, à s'interdire tout acte opposé à la Chasteté.

Le vœu d'Obéissance impose l'obligation d'obéir au Supérieur légitime dans les matières qui ont rapport à l'observance de la Règle.

Est-il nécessaire de répondre ici à cette objection qu'on ne saurait renoncer à des droits qu'on tient de la Nature?

Il y a, en effet, certains droits essentiels qui s'imposent, en même temps que les devoirs qui leur sont corrélatifs. Mais il y a quantité de droits na-

turels secondaires dont l'usage n'a aucun caractère obligatoire : tel est le droit de posséder, le droit de se marier, le droit de se donner un supérieur, le droit de vivre en solitude ou en communauté, le droit de porter tel ou tel costume, etc.

Ces droits sont aussi des libertés.

Et si l'on y renonce précisément pour user d'autres droits d'un caractère supérieur, par exemple pour consacrer sa vie au service du prochain, on s'élève évidemment dans l'échelle de la perfection morale. Prétendre le contraire serait placer l'égoïsme au-dessus de tous les dévouements.

4. — En faisant à Dieu, pour son service et le service de ses frères, le sacrifice de ses biens, de son corps et de sa volonté, le Religieux donne tout ce qu'il a, et se constitue dans un état nouveau, — « l'état de perfection à acquérir ».

Ainsi engagé vis-à-vis de Dieu, il ne peut plus se retirer que pour des raisons graves et à la condition d'être relevé de ses vœux par acte spécial ou de ses Supérieurs ou du Pape lui-même.

C'est pourquoi il ne faut pas entrer à la légère dans l'État religieux. Mais si l'on y est appelé par une vocation véritable, — consistant en un attrait surnaturel et persistant, des aptitudes réelles, des intentions pures et l'avis conforme d'un sage directeur —, on fera bien — sans y être strictement obligé en conscience — de répondre à cet appel;

nulle autorité, si l'on est libre de disposer de sa personne, n'a droit d'y faire opposition. Nulle autorité en effet ne peut, sans abus, arrêter un chrétien ou une chrétienne qui, sur le conseil de N.-S. Jésus-Christ, veut s'engager dans une voie plus parfaite, servir Dieu plus fidèlement, se dévouer plus complètement au bien de ses frères, et mieux assurer le salut de son âme...

5. — L'entrée dans l'État religieux est toujours précédée d'un noviciat, pendant lequel aucun engagement ne peut être pris. Les sujets n'y sont reçus qu'à la condition de n'être point nécessaires à leurs parents, matériellement ou moralement, et d'être libres eux-mêmes de toute charge ou obligation naturelle.

## XXVII. — LES LOIS CIVILES

### La Société. — L'État. — Le Citoyen.

Il n'y a pas de Société possible sans ordre, par conséquent sans règlements, par conséquent sans autorité, par conséquent sans pouvoir directeur.

Or, la Société étant nécessaire pour la mise en commun de certains avantages, en vue de la poursuite de nos fins naturelles et surnaturelles, le **Pouvoir** qui la gouverne dans ces conditions est de **droit naturel** et **divin**. Et c'est en ce sens que saint Paul a écrit que « tout Pouvoir vient de Dieu » (Ép. aux Romains, XIII, 1).

Mais Dieu n'intervient pas d'ordinaire pour désigner les chefs des peuples — il le fit pour le peuple juif : — conformément au plan général de sa Providence, il laisse agir en cela la libre volonté des hommes, qui se donnent le gouvernement qu'ils préfèrent ; et c'est, en général, celui qu'ils méritent.

2. — Les premiers éléments de la Société furent les premières familles, et la première de ces familles

fut celle qui sortit des mains du Créateur : en sorte que, historiquement et rationnellement, nous trouvons Dieu à l'origine de tout. « La première société, dit Cicéron, est d'abord l'union des époux, puis celle des enfants avec leurs parents; ensuite une maison tout entière est devenue le premier élément d'une ville et comme le germe d'une république. »

La Société civile n'est donc pas une association d'**individus**, mais une **association de familles**. Toute bonne législation doit être basée sur ce principe fondamental et placer l'intérêt de la Famille avant celui des particuliers.

3. — Le Pouvoir, dans la Société civile, comprend :

Le Pouvoir *législatif*, qui établit les lois;

Le Pouvoir *exécutif*, qui en ordonne et en surveille l'exécution;

Le Pouvoir *judiciaire*, qui juge les crimes, les délits et les différends, d'après les lois en vigueur.

Ainsi, le Gouvernement ou l'État a tous les moyens nécessaires pour exercer les fonctions qui lui sont propres, avec le droit de légiférer, d'obliger en conscience, de faire exécuter ses lois, et au besoin, de punir, même de peine de mort, les délinquants.

Son but doit être, en tout cela, de pourvoir au

bien commun, non seulement en protégeant les droits de chacun, en réprimant les désordres, en défendant le pays contre les agressions ennemies, mais en essayant de donner au peuple les moyens d'acquérir honnêtement la plus grande part possible de certains biens matériels, intellectuels et moraux.

Il le fera non seulement par les lois et règlements qu'il peut porter, mais encore et surtout en encourageant l'activité privée et en secondant toutes les bonnes initiatives des individus et des associations particulières.

Mais le pouvoir de l'État n'est pas illimité. Quelle que soit la forme du gouvernement — autocratique, constitutionnelle, démocratique —, le principe de la souveraineté ne réside ni dans un homme, ni dans une délégation, ni dans un peuple. « Dix millions d'ignorances ne font pas un savoir », a dit Benjamin Constant. « La volonté de tout un peuple ne peut rendre juste ce qui est injuste » (Taine). Et « une erreur multipliée par des millions d'assentiments ne saurait devenir une vérité » (Clémenceau).

Dans l'exercice du pouvoir, les hommes sont les délégués de Dieu. Ils ont donc comme premier devoir de se conformer à la volonté de la Divinité manifestée dans la Loi morale, laquelle est inscrite dans la conscience, ou écrite dans le Décalogue. Toute législation qui la violerait serait illégitime

et tyrannique, et irait contre les intérêts de la Société elle-même.

Bien plus, mis en présence de la Religion révélée, l'État ne peut s'en désintéresser : il lui doit respect et protection.

Dans ces limites, l'État a tous les pouvoirs nécessaires pour gouverner la nation.

Il réprimera les abus graves de la liberté individuelle qui nuiraient à la liberté des autres citoyens.

Il garantira la moralité publique, car la dépravation des mœurs amène fatalement la dissolution de la famille et de la société.

Il pourra prélever des impôts, dans la mesure où ils seront nécessaires pour faire face aux charges publiques.

Il ouvrira les écoles indispensables à l'éducation et à l'instruction des enfants et des jeunes gens, mais en n'oubliant jamais qu'il n'agit là qu'en vertu d'une délégation des parents eux-mêmes.

Enfin, il se fera un devoir non seulement de respecter, mais de promouvoir partout, dans son administration, les vertus fondamentales de probité, de justice, de dignité, d'honneur, de courage et de patriotisme. Et plus ces vertus s'appuieront sur le Divin, plus elles seront solides, plus elles feront la société forte et prospère.

4. — Rien ne vaut la Religion, en effet, et rien

ne la remplace, pour permettre à l'Individu, à la Famille et à la Société de réaliser leurs destinées et d'atteindre leurs fins respectives.

Sans doute, les religions varient dans leurs formes et leurs fonds, selon qu'elles se rapprochent ou s'écartent plus ou moins de la Vérité. Mais elles s'y rattachent toujours, même dans leurs expressions les plus simples, par un certain nombre de données essentielles, telles que le respect d'une Puissance suprême, la réalité d'un monde invisible, la nécessité d'un culte, certaines obligations morales, l'organisation de la Famille. Et c'est par là qu'ont pu vivre et se développer tant de tribus et tant de peuples infidèles, dans l'antiquité comme de nos jours.

Aussi Plutarque, faisant écho à Platon, écrivait : « Il serait plus facile de bâtir une ville en l'air que de former et de maintenir une cité sans religion. »

Or, si ces religions imparfaites font l'effet d'un ciment qui consolide tout l'édifice social, quelle ne serait pas l'efficacité de la Religion chrétienne et catholique dans un pays, si elle était réellement reconnue et pratiquée comme elle devrait l'être, — intégralement, universellement?

Sans doute, c'est là un idéal, mais un idéal obligatoire qui doit servir de guide constant aux efforts des gouvernants et des gouvernés.

5. — Il ne faudrait pas conclure de ces considé-

rations qu'on demande à l'État de se transformer en théocratie. « Rendez à César ce qui est à César, a dit Jésus-Christ, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Par là a été établie la distinction radicale des deux Pouvoirs, civil et religieux, que la Civilisation païenne avait réunis et confondus. Mais cette distinction ne signifie nullement séparation, indifférence et encore moins hostilité. Si César est ridicule quand il prétend mettre Dieu à son service, il est odieux quand, au nom même de la Libre Pensée, il le traite en gêneur, en suspect ou en étranger.

L'harmonie et l'union entre les deux Sociétés, civile et religieuse, sont donc aussi naturelles que désirables. Cette union comporte l'**indépendance de l'État** dans les matières purement civiles, l'**indépendance de l'Église** dans les matières purement religieuses, et l'**accord** dans les matières mixtes. Elle peut se concilier parfaitement, dans la pratique, avec toutes les libertés légitimes, dans la mesure compatible avec l'ordre, la morale et le vrai progrès. L'Église n'est, en effet, opposée qu'aux tendances irréligieuses et immorales qui se cachent trop souvent sous ces magnifiques et séduisantes étiquettes.

6. — Il est maintenant facile au Catholique de connaître ses **droits** et ses **devoirs**, au regard de la Société civile dont il fait partie.

Ses droits et ses devoirs sont ceux de tous les citoyens. Mais celui qui reconnaît Dieu comme l'auteur de la Société, le premier principe de l'Autorité et le nécessaire fondement de la Morale, apportera dans l'exercice de son activité civique des dispositions de nature à la fois plus profonde et plus élevée.

Il aura d'abord une juste notion de ce qu'est l'État. L'État ne doit pas être confondu avec la Société. Il ne saurait être non plus assimilé à un Père de famille, chargé par la nature de pourvoir au bien-être de ses enfants, de les nourrir, de les instruire, de les placer. Pas davantage à un Maître souverain, qui peut et doit tout régler, tout ordonner, tout conduire. L'État a simplement pour fonction d'organiser les services publics au mieux des intérêts de la patrie, de garantir la sécurité, l'ordre, la liberté, de refréner les vices, crimes et délits, préjudiciables à la communauté, de prescrire la pratique de quelques vertus morales indispensables, de procurer une certaine somme de biens temporels. Mais il appartient à chacun de prendre toutes les initiatives utiles pour le libre développement de ses facultés ou de ses intérêts, dans la limite des lois et des règles supérieures de la Morale.

Le croyant ne se bornera pas à se laisser vivre et gouverner. Mais, autant que son intelligence et sa situation le lui permettront, il voudra concourir

activement au soulagement de la misère, à la pratique du bien sous toutes les formes, au rayonnement de tous les progrès, à toute la prospérité dont la Patrie est susceptible.

S'il a le **droit de vote**, ce droit constitue pour lui un devoir : le devoir de voter, et de bien voter, avec intelligence et conscience.

Par sa loyauté, sa probité, son activité, sa bonté, il fera respecter et aimer la foi qui l'inspire.

7. — Cette Religion, qu'il vit pratiquement, pénètre en effet jusque dans l'intimité de la conscience. Elle interdit aux divers dépositaires de l'autorité les abus, les vexations, les partialités, en même temps qu'elle impose aux sujets l'obéissance aux lois justes, le respect du pouvoir légitime, le dévouement à la chose publique, la résistance à l'anarchie. Elle combat le vice sous quelque aspect qu'il se présente, l'égoïsme, l'immoralité, l'alcoolisme, la fraude, l'exploitation du pauvre, de la femme et de l'enfant. Elle favorise les lettres, les sciences et les arts. Elle soulage la misère, elle améliore les mœurs, elle apporte l'espérance au cœur des malheureux, elle ennoblit les âmes, rapproche les conditions, calme les colères, et tend à mettre partout l'ordre, basé sur la justice et la charité.

Le bon catholique, celui qui comprend sa foi et qui la vit, est donc, nécessairement, un bon

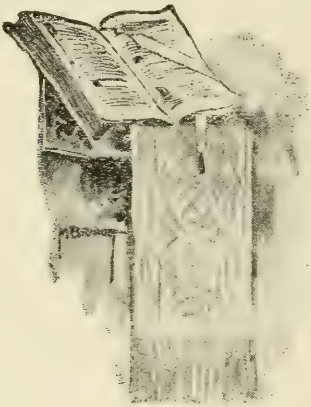
citoyen, loyal et dévoué. La Patrie est pour lui non seulement la terre qui le nourrit, mais l'ensemble des biens matériels, intellectuels, moraux et religieux dont il a sa part. C'est l'extension de sa famille, de sa maison, de son avoir : elle garde les foyers, les berceaux, les tombes et les autels de la communauté. Ses joies et ses gloires sont nos joies et nos gloires, comme sont nôtres aussi ses travaux, ses épreuves et ses souffrances. Le catholique ne peut se désintéresser de son sort. Dans la chaîne des générations dont il est un anneau, il a la consolation et la fierté de ne pas constituer une rupture : la vie surnaturelle qui anima ses ancêtres circule en lui. Pour être honorable, sa famille n'a pas besoin d'avoir laissé ses traces et son nom dans l'histoire : il suffit qu'elle ait donné au pays une suite ininterrompue de travailleurs et de défenseurs, de braves gens et de bons chrétiens. Il les continue. La terre qu'il foule est faite de leur poussière, et il en vit. Arbre modeste, mais sain, de la grande forêt nationale, il est venu à l'heure et à la place que Dieu lui marqua, il a eu sa part de l'ombre et de la lumière ambiantes, il s'est épanoui au soleil et a frémi sous la tempête...

Quand il tombera, d'autres le continueront à leur tour.

En leur remettant le flambeau de la Vérité qu'il tenait de ses pères, depuis le lointain passé,

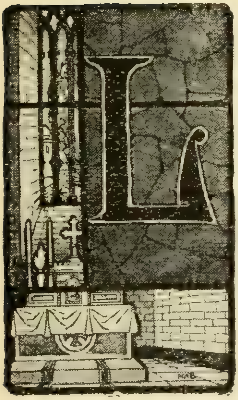
il ne fermera les yeux que pour les rouvrir au même instant à la Lumière éternelle, où il retrouvera ceux des siens qui l'ont précédé. Et il y attendra ceux qui le suivront, jusqu'à la Réunion générale à laquelle se rendent tous les Élus de la Famille humaine...

Le Catholique peut, en mourant, se rendre le consolant témoignage qu'il a compris le sens de la vie.





# LE CULTE CATHOLIQUE



## XXVIII. — LA RELIGION ET LE CULTE

Le **Culte** (latin *cultus,* de *colere,* cultiver, prendre soin de), en son sens le plus général, est un hommage rendu à une personne ou à une chose.

Aussi loin que nous pouvons remonter dans l'histoire de l'Humanité, nous voyons le Culte s'affirmer, comme l'**expression extérieure de toute religion**, en même temps que le Dogme et la Morale, sur lesquels il repose. Prières privées et publiques, gestes de supplication, de vénération, d'adoration, de repentir, d'expiation, offrandes,

libations, sacrifices, aveu de fautes commises dans le but d'en obtenir la rémission, prescriptions diverses, symboles et formules, objets et lieux consacrés, ministres spéciaux, réunions et fêtes religieuses, tout cet ensemble de manifestations extérieures se retrouve partout, depuis toujours, plus ou moins bien organisé, chez les peuples les plus civilisés comme au sein des tribus les plus primitives. C'est un fonds commun appartenant à l'humanité entière et reposant sur la croyance, universellement répandue, que notre monde extérieur, dans lequel nous vivons présentement, est dominé par un monde invisible, où nous entrerons nous-mêmes par la porte de la mort.

Ces croyances et ces pratiques, en ce qu'elles ont d'essentiel, font corps avec l'organisation de la famille, d'où elles s'étendent à la tribu : elles la maintiennent, elles la défendent, elles en assurent la permanence et le développement.

Sans religion et sans culte, la famille disparaît; avec la religion et le culte, qui lui donnent un idéal, une morale et une discipline, la famille devient tribu, et la tribu devient peuple. Et c'est par là que de puissantes nations, comme l'Égypte, la Grèce, la République romaine, la Perse, la Chine, le Japon, etc., ont pu se constituer : la Famille et la Religion sont les bases fondamentales et nécessaires de toute organisation sociale.

Ainsi en fut-il dès le commencement. Malheu-

reusement, à mesure que les fils d'Adam se dispersaient par le monde, ils oubliaient, défiguraient et surchargeaient les pures notions primitives qui leur avaient été données. Peu à peu leur culte, sans perdre Dieu complètement de vue, s'adressa surtout aux âmes des morts, aux esprits, aux forces de la Nature, à ces divinités diverses dont la mythologie païenne est remplie. D'où la **Superstition** et la **Magie**, substituées à la Religion, et donnant lieu au **Paganisme** des peuples fétichistes d'Afrique, d'Océanie, d'Amérique, comme aux anciennes formes religieuses de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Grèce, de Rome, comme à celles qui dominent encore dans l'Inde moderne, la Chine, le Japon.

2. — Mais, en même temps, plusieurs fils d'Adam restaient fidèles à Dieu et à son culte. Et c'est ainsi que la Bible nous représente les premiers chefs de famille, offrant à l'Auteur du monde des sacrifices, ordinairement accompagnés de prières, de cérémonies et de rites extérieurs. Ce **Culte patriarcal** est comme un mince courant d'eau pure au milieu d'un fleuve qui s'élargit en s'avançant à travers les âges et dont les bords sont rendus de plus en plus troubles par des apports étrangers.

3. — Vient Moïse, législateur du peuple juif, qui reçoit mission de codifier le Culte primitif et le Culte patriarcal, de l'organiser et de le compléter, en vue du suprême législateur attendu, du Messie.

L'objet du **Culte mosaïque** est Dieu, — Dieu unique, personnel, vivant, tout-puissant, créateur et maître de tout, seul adorable, irreprésentable, et dont le nom même est mystérieux. Ce nom s'écrivait avec les quatre consonnes Y H V H, et se prononçait vraisemblablement Yahvah, mot dont on a fait Jéhovah.

L'essence de ce culte était le **Sacrifice**, et le sacrifice sanglant, c'est-à-dire l'immolation d'une victime, — un agneau, par exemple, — offerte à Dieu pour reconnaître son suprême domaine sur la nature, honorer sa majesté souveraine, et racheter une vie par une vie. Le symbole de la réconciliation s'affirmait par la **communion** à la victime sacrée.

Il y avait aussi des offrandes et des libations, privées et publiques.

Un jour de la semaine, le septième, devait être consacré au culte : c'était le « sabbat », ou jour de repos. Quelques grandes fêtes réunissaient le peuple et lui rappelaient les principaux événements de sa merveilleuse histoire : la fête de Pâque, en souvenir de la sortie d'Égypte; la fête de la Pentecôte, pour la promulgation de la Loi sur le mont Sinaï; la fête des Tabernacles ou des Tentes, pour remémorer la vie nomade du désert; la fête de l'Expiation ou « Kippour », pour l'expiation des péchés du peuple...

Le lieu du culte fut longtemps un « tabernacle », c'est-à-dire une grande tente, précédée d'une cour.

Dans cette tente, un endroit réservé, appelé le « Saint des Saints », contenait les Tables de la Loi, renfermées elles-mêmes dans l'Arche de l'Alliance. Plus tard, Salomon bâtit, sur le même plan, un magnifique temple à Jérusalem.

D'autres lieux de culte, appelés **synagogues** ou *lieux de réunion*, s'ouvrirent peu à peu : les Juifs s'y rassemblaient sous la présidence du « chef de la synagogue ». L'office commençait par la prière; suivait la lecture de la loi et des prophètes, avec une prédication; et une dernière bénediction clôturait la cérémonie.

Le **Sacerdoce** était fixé dans la tribu de Lévi et la famille d'Aaron, qui fut le premier grand prêtre.

4. — Enfin, au temps marqué par Dieu et prédit par les Prophètes, Jésus parut. Il ne venait pas détruire le Culte patriarcal et mosaïque, dans sa partie doctrinale ou morale, mais le compléter non par une brusque révolution, mais par une adaptation progressive dont l'Église fut chargée.

Et c'est ainsi que tout, dans notre Religion, Culte, Morale, Dogme, remonte à Jésus-Christ, par Jésus-Christ à Moïse, et par Moïse aux premiers Patriarches et aux plus antiques représentants de l'Humanité. De notre origine à notre fin, la Religion nous relie à Dieu.

5. — Comme le Culte mosaïque et le Culte patriarcal, le **Culte catholique** a Dieu, et Dieu seul pour

objet final : car Dieu seul est le Maître, le Sauveur, et l'Auteur de tout bien. Mais, en plus, il est surtout adoré, servi et aimé par nous comme un père. Il est le « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob »; mais il est aussi le Dieu de tout le monde, il est surtout le Dieu de ceux en lesquels sa grâce, c'est-à-dire sa vie, resplendit.

Il est le Dieu « unique », mais l'Unité de son Essence comprend la Trinité des Personnes.

Le Messie n'est plus à venir; il est venu. Il a habité parmi nous. Il nous a communiqué ce qu'il avait à nous dire. Et pendant qu'il nous dirige invisiblement par l'Esprit de Vérité, il réside lui-même dans le « tabernacle » de nos temples, et s'y substitue journellement aux anciens sacrifices...

6. — Dieu, — Père, Fils et Saint-Esprit, — Jésus-Christ, Dieu fait homme, — voilà donc l'objet propre du Culte catholique.

Si nous honorons les **Anges et les Saints** — sans les adorer jamais —, c'est en vue de Dieu qui les a discernés par des grâces spéciales, qui nous les a donnés comme des modèles, et qui est plus sensible à leur prière qu'à la nôtre. Faibles et pécheurs, nous nous adressons, pour être mieux écoutés de Dieu, à des créatures meilleures que nous, et plus puissantes : y a-t-il rien de plus raisonnable?

7. — C'est de ce sentiment que s'inspire le culte

particulier que l'Église catholique a toujours rendu à la Bienheureuse Vierge Marie. Mère de Jésus, Verbe de Dieu fait homme, Marie est donc légitimement appelée « Mère de Dieu ». En l'honorant ainsi, nous ne faisons que continuer près d'elle le salut de l'Ange Gabriel : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce! Le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre les femmes... »

La Tradition constante de l'Église est que, avant, pendant et après sa maternité divine, Marie a toujours gardé sa **virginité**, qu'elle n'a jamais **commis aucune faute**. Cette même Tradition, maintenant consacrée par des définitions infaillibles, nous enseigne en outre que Marie fut préservée de toute souillure du péché originel et « remplie de grâce » dès le premier instant de sa vie : c'est ce qu'on appelle l'**Immaculée Conception**. Pouvait-il convenir, en effet, que le corps de Marie destiné à former le corps de Jésus, perdît quelque chose de son intégrité virginale, et que son âme eût été jamais effleurée par l'ombre même du mal?

Jésus, seul Médiateur entre Dieu et les hommes, est le seul Dispensateur du Salut; mais Marie est sa mère, et, par le fait, elle est la nôtre, à nous que Jésus a daigné appeler ses frères et qu'il a adoptés comme tels (S. Math., XXVIII, 10; S. Jean, I, 12; Rom. VIII, 29). Séparée de Dieu — si l'on peut ainsi parler de celle qui lui est le plus unie — par une infinie distance, elle est ce

pendant la plus élevée de toutes les créatures, la plus pure, la meilleure, la plus compatissante aussi. En nous adressant à la Mère, nous savons que nous faisons plaisir au Fils, l'expérience nous prouve que cet intermédiaire est bon, et notre foi trouve en cette piété filiale quelque chose de plus tendre et de plus humain...

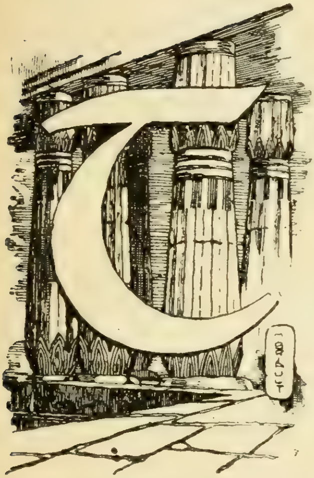
8. — En résumé, le Culte catholique, tel qu'il doit être compris, est l'ensemble des hommages ou honneurs publics que nous devons rendre à Dieu. Expression extérieure de nos croyances, il complète la Loi morale et en forme comme le cadre, pour la sanctification de l'Individu, de la Famille et de la Société; et c'est pourquoi le Culte est à la fois un devoir individuel, familial et social.

Mais, tandis que toutes les autres religions prétendent honorer Dieu dans son ciel, le Catholicisme seul honore Dieu sur terre et le met en relation directe avec l'homme. Les autres religions nous parlent de Dieu; la Religion catholique nous le donne. Elle nous unit à lui dans le temps avant de nous unir à lui dans l'Éternité. Par l'Eucharistie, elle nous met en contact avec le Médiateur qui, seul, peut relier les deux extrémités séparées par la faute originelle, le Fini et l'Infini...

Idée si belle qu'elle n'a pu naître dans l'esprit de l'homme!

## XXIX. — LES SACREMENTS

### Sources de vie surnaturelle.



TOUT enfant qui vient de naître se trouve, au regard de la Foi, dans un état de déchéance et de péché : doué des facultés naturelles nécessaires, mais privé de la grâce sanctifiante et incapable, par lui-même, d'arriver à l'union à DIEU et à la Béatitude éternelle.

Assurément, DIEU pourrait, d'une façon générale, accorder cette grâce sanctifiante ou vie surnaturelle sans le secours d'aucun rite spécial : il l'a fait et le fait sans doute encore pour beaucoup d'âmes, auxquelles les circonstances ne permettent pas d'avoir recours aux Sacrements.

Toutefois, il est conforme à sa Providence, dans ses rapports avec l'homme, de prendre celui-ci tel qu'il est. Et comme nous ne sommes pas de purs esprits, les choses spirituelles ou divines sont traduites à nos sens par des signes extérieurs ou des

symboles (1) : telle est, par exemple, la pureté de la grâce donnée à l'âme par l'eau du baptême, versée sur le front en même temps que sont prononcées les paroles sacramentelles.

C'est pourquoi nous voyons que, depuis les origines de l'Humanité, dans ce fonds commun à toutes les religions dont il a été question au chapitre précédent, des rites symboliques ont été employés, comme signes, par exemple, d'une renaissance spirituelle, d'une purification, d'une expiation. Tels sont les « rites de passage », qui marquent les principales étapes de la vie, — la naissance, l'adolescence, le mariage, la mort. Telles sont les diverses pratiques religieuses, circoncision, tatouage, aspersions, fumigations, encensements, offrandes, fêtes, etc., qui ne sont condamnables qu'autant que l'intention qui les dirige et l'objet auquel elles s'appliquent doivent être condamnés.

La Religion patriarcale usa de ces rites. La Loi mosaïque les codifia. Et N.-S. Jésus-Christ, enfin, a consacré cette disposition universelle par l'institution des **Sacrements** et le pouvoir qu'il a laissé à l'Église catholique de les entourer d'un cérémonial approprié, avec cette différence essentielle que les Sacrements *donnent* ce qu'ils *signifient* (2).

(1) *Symbole,* signe, figure ou représentation d'une idée : la branche de laurier est le symbole de la victoire.

(2) Le mot *sacrement* vient du latin *sacramentum,* chose consacrée par l'invocation à la Divinité, sainte et mystérieuse.

2. — Un premier sacrement, le **Baptême**, relève celui qui le reçoit de la déchéance originelle, efface en lui tout péché, met son âme en état de grâce et l'unit à cette grande Société qui, sur Terre, au Purgatoire et au Ciel, forme la Communion des Saints.

Un autre sacrement, **la Confirmation**, fortifie cette âme dans la Foi et la pratique de la Foi.

Un autre, l'**Eucharistie**, la divinise, pour ainsi dire, en la nourrissant mystérieusement du Corps et du Sang de Jésus-Christ.

Si, ensuite, le chrétien vient à perdre cette vie surnaturelle de la grâce par un ou plusieurs péchés graves, il peut la retrouver par la **Pénitence**.

Et, en danger de mort, l'**Extrême-Onction** achève de le purifier et de le fortifier pour les luttes suprêmes de la vie, en disposant son âme à paraître devant le souverain Juge.

Puis, comme il faut des ministres de Dieu pour rappeler ses vérités, assurer son culte et conférer ses sacrements, ces ministres, le sacrement de **l'Ordre** les consacre.

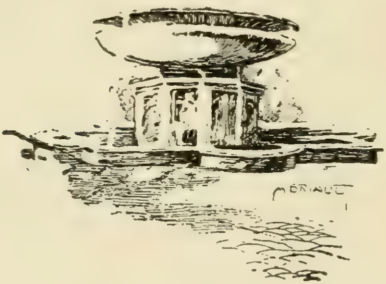
Et le **Mariage**, enfin, unit, garde et sanctifie la Famille chrétienne, qui multiplie les enfants de Dieu sur la Terre et ses élus dans le Ciel...

3. — L'Église catholique dispose ainsi de sept Sacrements, qui sont comme autant de canaux mystérieux par où la vie surnaturelle de la grâce arrive à l'âme humaine, pour l'animer, l'illuminer,

l'embellir et la rendre digne de Dieu, de Dieu qui en fait sa demeure!

Chacun d'eux comporte un **rite extérieur**, — c'est-à-dire un signe sensible, des cérémonies, des paroles, etc., — produisant, non par lui-même, assurément, mais par la volonté de Jésus-Christ, le genre de **grâce intérieure** pour lequel il est fait. C'est pourquoi le Sacrement est défini « le symbole d'une chose sacrée et la forme visible d'une grâce invisible ».

Mais, pour avoir part aux effets des Sacrements, il faut ne pas y mettre obstacle par de mauvaises dispositions, — ce qui constituerait une profanation, un **sacrilège** : car Dieu, infiniment respectueux de la liberté humaine, ne donne sa grâce qu'à celui qui la veut sincèrement.



## XXX. — LE BAPTÊME — LA CONFIRMATION L'ORDRE



Il y a trois Sacrements qui marquent l'âme humaine d'un **caractère** spécial et indélébile : on ne peut donc les recevoir qu'une fois dans la vie (1). Ce sont le **Baptême,** **la Confirmation** et l'**Ordre** : on est baptisé, confirmé et ordonné pour l'Éternité, malgré les infidélités, l'apostasie et la damnation même...

2. — Ce « caractère » ou empreinte est comme le sceau ou cachet de Dieu, imprimé dans l'âme par le Saint-Esprit.

Quand, par le **Baptême** (2), l'Église s'incorpore un être humain, elle le fait pour toujours : et lors même que celui-ci la renierait, elle est prête à le recevoir de nouveau dès qu'il lui reviendra sincère-

(1) Le mot *caractère* a ici le sens de marque imprimée à l'âme; *indélébile,* c'est-à-dire ineffaçable.

(2) *Baptême :* du grec *baptisma,* lavage ou purification. L'eau, versée sur le front en même temps que sont prononcées les paroles : « Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit », est le signe sensible du Baptême.

ment. Il porte sa marque, la marque d'une « renaissance », et on ne naît pas deux fois à la même vie.

De même pour la **Confirmation** (1). Par elle, l'Église assure à l'homme baptisé ses droits, qui sont aussi des devoirs, de citoyen catholique et de soldat de Jésus-Christ, pour toujours.

Par le sacrement de l'**Ordre** (2), l'Église choisit certains chrétiens et les consacre comme ses ministres, en qualité de sous-diacres, diacres, prêtres et évêques. Cette consécration est irrévocable.

*
* *

## I. — Le Baptême

1. — Le **Baptême** est le premier et le plus nécessaire de tous les Sacrements : sans lui, l'âme reste dans l'état de déchéance originelle, privée de la vie surnaturelle de la grâce, et comme morte aux yeux de Dieu. Il y a donc grand intérêt à ce que les parents fassent baptiser leurs enfants dès leur venue en ce monde, et leur procurent ainsi le bienfait inestimable d'une seconde naissance : la **naissance à la vie surnaturelle**.

Cette régénération baptismale est nécessaire pour

(1) *Confirmer* signifie *affermir, fortifier, renforcer.*
(2) C'est-à-dire *état, classe, rang, condition.*

que l'âme de l'enfant soit surnaturalisée et admise au Ciel des Élus, si l'enfant venait à mourir avant le plein usage de la raison.

Par le Baptême, toute trace de faute originelle ou actuelle est donc effacée, la vie surnaturelle de la grâce éclaire l'âme et l'embellit, un nouveau chrétien fait son entrée dans l'Église catholique, un homme de plus est marqué du signe de DIEU.

En outre, le Baptême établit entre DIEU et l'homme une sorte de **traité d'alliance**, un accord, un contrat.

Par lui-même, s'il est adulte, ou par ses parrain et marraine, s'il s'agit d'un enfant, le baptisé renonce à Satan et à ses œuvres, c'est-à-dire au péché, à l'indifférence, aux fausses religions, et promet d'être fidèle, toujours, à JÉSUS-CHRIST, à sa Religion et à sa Loi. C'est ce qu'on appelle les **Promesses du Baptême,** qu'on renouvelle généralement à l'âge de raison.

Et en retour, par l'organe de l'Église, DIEU promet au baptisé de lui être pareillement fidèle, de lui donner sa grâce ici-bas, et de l'admettre à sa mort dans les gloires de l'Éternité.

2. — Le nouveau chrétien reçoit un nom qui est celui d'un Saint du Ciel : ce sera son **patron,** c'est-à-dire son protecteur près de DIEU. Un **parrain** et une **marraine,** qui sont comme ses père et mère spirituels, répondent pour lui et devront veiller, à

défaut de ses parents, à ce qu'il soit instruit de la Religion catholique, dans laquelle il vient d'être baptisé. Il faut donc que ces parrains et marraines soient eux-mêmes catholiques, et l'on ne pourrait prendre comme tels des hérétiques, des excommuniés, des membres de sociétés secrètes, des pécheurs publics. De plus, les parrains et marraines contractent avec l'enfant et ses parents une parenté spirituelle qui forme un empêchement au mariage. Le père ou la mère de l'enfant ne pourraient donc remplir cet office près de lui. Enfin, ajoutons qu'un parrain suffit pour un garçon, une marraine pour une fille, comme à la Confirmation.

3. — L'eau qui sert au Baptême, a reçu du prêtre une bénédiction particulière à Pâques ou à la Pentecôte. Mais si l'on n'a pas de cette eau, dite « eau baptismale », on peut prendre de l'eau naturelle ordinaire.

Enfin, on baptise en versant l'eau sur le front; si on ne pouvait le faire sur le front, et si le cas pressait, on la verserait sur la tête ou même sur toute autre partie du corps.

4. — Si un infidèle en danger de mort et suffisamment instruit désire sincèrement le Baptême et se repent de ses péchés, il peut mourir dans la grâce et aller au Ciel : c'est le **Baptême de désir**, qui ne va pas sans la foi, le repentir, et l'amour de Dieu, et n'est autre chose qu'un acte de charité parfaite.

Il n'est même pas indispensable que ce désir soit explicitement exprimé. Cependant, s'il échappe à la maladie, cet infidèle aura soin de recevoir le Baptême d'eau le plus tôt qu'il lui sera possible.

A plus forte raison, celui qui, repentant de ses fautes, mais n'étant pas encore baptisé, et désirant l'être, subit la mort plutôt que de renier N.-S. Jésus-Christ ou la Religion catholique, reçoit le pardon complet de ses péchés et va droit au Ciel : c'est le **Baptême de sang**.

C'est au prêtre qu'il appartient de donner le Baptême; mais, en cas de nécessité, toute personne peut et doit baptiser. Elle le fera en versant l'eau sur le front de l'enfant et en prononçant bien les paroles suivantes : « N..., je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

C'est ce qu'on appelle « ondoyer », c'est-à-dire baptiser sans les cérémonies habituelles. Celles-ci seront suppléées plus tard par un prêtre, s'il est possible. L'ondoiement (de *unda*, eau) est un véritable baptême; mais on ne doit y recourir qu'en cas de nécessité.

5. — Le symbolisme du Baptême n'est pas chose nouvelle : les lustrations et purifications par l'eau, comme dans le baptême donné à Notre-Seigneur par saint Jean le Précurseur, ont été connues de tous temps. Des cérémonies semblables, au cours desquelles on donne un nom à l'enfant, accompa-

gnent ou suivent la naissance presque chez tous les peuples. Les Juifs, depuis Abraham, avaient la circoncision, par laquelle l'enfant était incorporé au peuple de Dieu. — Ce qui est nouveau, dans le Baptême chrétien, c'est l'efficacité jointe au rite par disposition expresse de N.-S. Jésus-Christ : cette efficacité, qui produit « la régénération par l'eau et par le verbe », le différencie radicalement de tous les autres types antérieurs, qui en étaient, du reste, la figure et la préparation.

6. — Les cérémonies qui accompagnent l'ablution baptismale, sont anciennes et bien caractéristiques. L'enfant est présenté à la porte de l'église par ses parrain et marraine. Le prêtre les interroge : « Que demandez-vous à l'Église de Dieu? — La Foi », répondent-ils. Le prêtre, alors, exorcise l'enfant pour en chasser toute influence de l'Esprit mauvais, il trace sur lui le signe de la croix, signe de notre rédemption, il lui met dans la bouche un peu de sel en priant Dieu de garder cette âme de la corruption du péché, et il l'introduit dans l'église. Là, les parrain et marraine, toujours au nom de l'enfant, font leur profession de foi (en récitant le *Credo*), renoncent à Satan et demandent formellement le baptême. Le prêtre baptise alors l'enfant, pendant que ses parrain et marraine le soutiennent sur les fonts baptismaux. Puis il lui fait sur la

tête une croix avec l'huile sainte (le saint-chrême) (1), il le revêt d'un vêtement blanc et lui met à la main un cierge allumé, symbole de la vie nouvelle, pure et lumineuse, dans laquelle il est entré. Un chrétien de plus est né à l'Église de Dieu et se met en marche vers l'Éternité...

*
* *

## II. — La Confirmation

1. — La **Confirmation** est un sacrement qui a pour but et pour effet de donner une grâce spéciale de l'Esprit-Saint et de fortifier la foi reçue dans le Baptême. C'est, pour ainsi dire, un complément de ce premier sacrement : il amène la vie chrétienne à sa plénitude.

Il n'est pas indispensable au salut, mais il le facilite grandement, et il y aurait faute à ne pas le recevoir par indifférence ou négligence.

C'est l'évêque qui en est le ministre ordinaire; mais, exceptionnellement et par autorisation spéciale du Pape, un simple prêtre peut aussi confirmer.

2. — Pour administrer la Confirmation, l'évêque

(1) Du grec *chrisma,* huile consacrée qui sert pour l'onction.

commence par étendre les mains sur la tête du chrétien, en appelant en lui les « sept Dons de l'Esprit-Saint : la Sagesse, l'Intelligence, la Science, le Conseil, la Force, la Piété, la Crainte de Dieu ».

Puis, avec le *Saint-Chrême* (fait d'huile et de baume, et bénit le Jeudi Saint, il trace une croix sur le front : c'est le signe par lequel le chrétien est marqué et mis au nombre des soldats du Christ.

Enfin, l'évêque le frappe légèrement sur la joue, pour lui faire comprendre qu'il doit être prêt à tout souffrir pour sa religion de la part des infidèles, des hérétiques et des mauvais chrétiens, plutôt que de renier sa foi.

Comme pour le Baptême, le confirmé doit avoir un parrain, si c'est un garçon; une marraine, si c'est une fille : un même parrain ou une même marraine peuvent servir pour plusieurs confirmants. Mais cet office ne doit pas être rempli par le père ou la mère.

Enfin, le confirmé fait publiquement sa profession de foi, par la récitation du *Credo,* à laquelle il ajoute, comme une initiation à la prière, le *Pater* et l'*Ave,* prières ordinaires du chrétien.

3. — Ainsi, par la Confirmation, les enfants de Dieu deviennent ses hommes et ses soldats. — Ils reçoivent sa marque ineffaçable et s'engagent à le servir sans respect humain, sans lâcheté et sans indifférence; à lui rendre témoignage, à propager sa

religion, à lui faire honneur, et, au besoin, à souffrir et à mourir pour lui...

*
* *

## III. — L'Ordre

1. — Comme il y a toujours eu une Religion, il y a toujours eu un **Sacerdoce**, c'est-à-dire des ministres des choses sacrées, des « anciens » ou des prêtres.

Tel fut Adam, et tels furent Enos, Noé, Melchisédech, Abraham; puis, dans la Loi mosaïque, les ministres de la Religion, — grand-prêtre, prêtres et lévites (1).

Ce n'était là cependant qu'une préparation et une figure du Sacerdoce de la Loi nouvelle.

Dans la Loi nouvelle, Jésus-Christ est le seul Rédempteur, le seul Médiateur, le seul Intermédiaire entre le Ciel et la Terre, et par conséquent le seul Prêtre.

Mais, selon les dispositions générales de sa Providence, il a voulu que des hommes fussent dans le temps ses délégués terrestres — ce sont les évêques et les prêtres catholiques. — D'où le sacrement de l'Ordre qui les consacre et leur donne les pouvoirs et les grâces nécessaires pour exercer les

(1) C'est-à-dire hommes de la tribu de Lévi, dans laquelle devaient être recrutés les ministres du Culte mosaïque.

fonctions sacrées : offrir le sacrifice du Corps et du Sang du Sauveur ; remettre les péchés des hommes ; distribuer la vie surnaturelle par les Sacrements ; enseigner la vérité religieuse, présider au Culte public, et rendre aux fidèles, de la naissance à la mort, tous les services d'ordre spirituel que ceux-ci peuvent demander pour la sanctification et le salut de leurs âmes.

2. — De notre côté, nous avons des devoirs envers nos prêtres : écouter leurs enseignements, les aider dans leur ministère, les défendre contre la calomnie et, autant que nos moyens nous le permettent, subvenir à leurs besoins matériels pendant qu'eux-mêmes consacrent leur vie à nous assurer les biens spirituels, même après notre mort.

3. — Le mot **Ordre** (du latin *Ordo,* dans le sens de rang, classe, condition sociale), s'applique fort justement au Sacrement qui crée la hiérarchie des ministres de l'Église, depuis les **Ordres Inférieurs** jusqu'au **Sous-Diaconat**, au **Diaconat**, à la **Prêtrise**, et à l'**Épiscopat** (1).

4. — Ce sacrement est celui d'un petit nombre. Mais partout, Dieu appelle ceux qu'il veut — sans

(1) Nous avons déjà vu que le mot *Prêtre* (presbyter) signifie *vieillard*, ancien, homme vénérable ; dans l'Église primitive, les Prêtres étaient choisis parmi les Anciens. Le mot *curé* veut dire *celui qui a la charge des âmes* ; le *vicaire* est le *remplaçant* ou l'*aide* du curé.

mérites de leur part — pour travailler au salut de leurs frères.

Cet « appel de Dieu » est ce qu'on nomme la **Vocation**.

L'appelé doit y répondre : Dieu lui sera fidèle.

5. — Dans l'Église, le Pape ou Souverain Pontife est, comme évêque de Rome, le successeur de saint Pierre et le premier des évêques de toute l'Église.

Les Évêques ont seuls le Sacerdoce complet, comme les Apôtres ; c'est pourquoi eux seuls le donnent par le Sacrement de l'Ordre.

Une fois prêtre, on l'est pour toujours, et rien ne peut plus enlever ce caractère, qui reste éternellement. — Mais, pour confesser, il faut que chaque prêtre soit *approuvé* à cet effet et reçoive juridiction de l'évêque, comme chaque évêque reçoit juridiction du Pape (1).

6. — Dès le Sous-Diaconat, le Prêtre s'est engagé : 1° à réciter chaque jour le *bréviaire*, où il prie pour toute l'Église ; 2° à garder le *célibat* et la *continence*, c.-à-d. à vivre hors du mariage et dans une parfaite pureté de cœur. « Celui qui n'a pas de femme veille aux affaires du Seigneur, a dit St Paul, mais celui qui est marié se préoccupe des affaires du monde : il est partagé. » (I Cor., VII, 32.) L'Église latine impose donc à ses prêtres le célibat

(1) *Juridiction*, c'est-à-dire pouvoir de *juger* ou d'exercer l'autorité spirituelle.

afin qu'ils n'aient d'autre famille que les âmes confiées à leur sollicitude, qu'ils puissent se donner exclusivement à leur service et qu'ils soient plus libres de se consacrer à tous les genres de ministère, en pays chrétien ou infidèle.

Il est donc juste, dans ces conditions, que la vie matérielle leur soit assurée par les fidèles, selon la remarque et la recommandation de saint Paul (I Cor., IX).

7. — Les premiers prêtres catholiques ont été saint Pierre, qui fut Pape, les Apôtres, qui furent évêques, et les fidèles choisis et consacrés par les Apôtres pour être prêtres et missionnaires.

Ce Sacerdoce s'est continué depuis, tout le long des temps, et il en sera de même jusqu'à la fin du monde. Quand il n'y aura plus de prêtres, il n'y aura plus d'Église, et le monde finira.

## XXXI. — LA PÉNITENCE

**Contrition. — Confession. — Satisfaction. — Les Indulgences. — Les Sacramentaux (1).**

Le Baptême efface dans l'âme humaine les traces de tout péché et y fait resplendir la lumière de la vie surnaturelle. Mais il ne change pas notre nature; les mauvais penchants sont toujours là, nous restons libres de nos actes, et si nous commettons une faute grave, nous perdons la vie de la grâce et l'amitié de Dieu.

Qui nous la rendra? Qui nous délivrera du remords? Qui nous rouvrira le Ciel?

Le regret sincère d'avoir offensé Dieu parce qu'il est Dieu, Dieu d'une grandeur, d'une bonté,

(1) *Pénitence*, c'est-à-dire *peine* (ressentie à cause du péché), repentir. Du latin *pœnitet* (*pœna tenet*). — *Contrition :* un cœur *contrit* est un cœur *brisé* (par la douleur d'avoir offensé Dieu). — *Bon propos*, c'est-à-dire volonté sincère de ne plus pécher et de se corriger. — *Confesser,* c'est-à-dire avouer : la confession est un aveu. — *Absolution,* c'est-à-dire action de *délier*, délivrance, remise, pardon. — *Satisfaction,* c'est-à-dire compensation (pour les péchés pardonnés).

d'une sainteté infinies, constitue **la Contrition parfaite** et peut suppléer à la confession dans les cas où celle-ci serait impossible.

Ce regret sincère de ses fautes a été nécessaire, dans tous les temps, pour obtenir le pardon de Dieu et retrouver la pureté du cœur. Et il suffit, avec le désir du sacrement.

« Je me lèverai, dit l'enfant prodigue de l'Évangile, et j'irai vers mon Père! » — Dès qu'un pécheur parle ainsi, avec un motif de contrition *parfaite*, il rentre en grâces avec Dieu, — justifié, mais non dispensé de confesser ses fautes, lorsqu'il le pourra.

1. — En effet, comme nul ne peut savoir s'il a réellement la contrition parfaite, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donné le sacrement de **Pénitence**, destiné **à remettre les péchés** commis après le Baptême à celui qui **s'en repent, les confesse** et **les expie**.

Incomparable bienfait! Quel bonheur, en effet, d'avoir à sa portée un moyen facile et sûr de retrouver la paix de l'âme, l'amitié de Dieu, le chemin du Salut éternel! Seul au monde, le catholique a cette assurance.

2. — Remettre les péchés! Dieu seul peut le faire, puisque c'est lui que le péché offense, en détruisant l'Ordre établi par sa volonté; Dieu seul, et, par conséquent, Jésus-Christ, en sa qualité de Dieu,

de Rédempteur et de Médiateur. Il l'a fait directement pendant qu'il était sur la terre, en pardonnant à Madeleine, à la Samaritaine, au bon larron...

Mais comme il allait disparaître au jour de l'Ascension, il voulut communiquer ce pouvoir à ceux qui devaient le remplacer, jusqu'au jour où il reviendra « juger les Vivants et les Morts ».

Ce pouvoir est sans limites. Il n'est pas un péché, pas un crime, qui ne puisse être remis à celui qui se repent sincèrement, — hormis le « péché contre l'Esprit-Saint », c'est-à-dire l'impénitence finale ou l'endurcissement volontaire de celui qui va mourir.

3. — Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué le Sacrement de Pénitence quand il a dit à Pierre et aux Apôtres, par eux aux papes, et par les papes aux évêques et aux prêtres de l'Église catholique : « Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à qui vous les retiendrez. » (S. Jean, xx, 22-23.)

Aussi, depuis la Pentecôte, les Apôtres et, après eux, les évêques et les prêtres ont reçu la confession des fidèles et leur ont remis leurs péchés. (Act., xix, 18; S. Jacq., v, 16; I S. Jean, i, 9.)

Mais pour donner ou refuser l'absolution des péchés, le prêtre doit les connaître. Et c'est pourquoi le coupable est tenu de les rechercher et de les déclarer, de les regretter, de se proposer de ne plus les commettre, et de les expier.

Il nous faut donc :

1° Avoir du passé coupable un repentir sincère — c'est ce qu'on appelle la **Contrition** — et, pour l'avenir, la ferme résolution de ne plus retomber — c'est le **Bon Propos**. En d'autres termes, il faut être simplement loyal avec sa conscience et avec Dieu. — La **Contrition parfaite**, celle qu'on ressent surtout à cause de l'offense faite à Dieu, suffit pour effacer tout péché (avec le désir arrêté de se confesser); la **Contrition imparfaite**, qu'on ressent surtout à cause des châtiments qu'on a mérités, exige le Sacrement de Pénitence.

Il faut : 2° Après avoir examiné sa conscience pour y découvrir les fautes commises, les **confesser** à un prêtre ayant juridiction, c'est-à-dire ayant reçu de son évêque, qui les a reçus du pape, qui les a reçus de Jésus-Christ, les pouvoirs nécessaires pour « lier et délier », « remettre ou retenir », donner l'absolution ou la refuser. Cette confession, comme la contrition elle-même, doit être loyale, sincère et complète, c'est-à-dire comprendre, au moins, tous les péchés mortels sans exception.

Il faut : 3° Expier ses péchés par une **satisfaction** : c'est ce qu'on appelle vulgairement la « pénitence », qui a surtout pour but de nous faire sentir le travail réparateur que nous devons nous imposer après le péché.

**Contrition**, **Confession** et **Satisfaction**, avec l'**Absolution**, constituent ensemble le **Sacrement de Pénitence**.

4. — Par ce simple exposé on voit combien sont erronées les idées qu'on se fait parfois à ce sujet. Ainsi,

1° Le Sacrement de Pénitence n'est pas une invention humaine exploitée par l'Église dans un but de domination; c'est un moyen miséricordieusement mis par Jésus-Christ à notre disposition pour que les hommes puissent sûrement effacer leurs péchés et calmer leurs consciences. Que de non-catholiques désireraient pouvoir en user!

2° Aucun prêtre n'a, par lui-même, le pouvoir de pardonner les péchés : ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu, mais Dieu l'exerce par le ministère du prêtre;

3° Il est aussi inexact de dire que, pour les catholiques, il suffit de confesser ses péchés pour en obtenir le pardon. Une confession faite sans regret sincère de ses fautes et sans bon propos, est une confession nulle;

4° Quoique ce sacrement facilite le pardon du péché, il ne le rend pas pour cela moins haïssable; encore moins est-il une invitation à le commettre de nouveau. Bien au contraire, il donne à la volonté une énergie nouvelle et il la fortifie d'une grâce particulière;

5° Cependant, il ne nous est pas demandé de promettre que, une fois confessés et absous, nous ne retomberons jamais plus dans les mêmes péchés. La Religion n'impose que des devoirs raisonna-

bles : elle sait quelle est la faiblesse humaine et n'exige d'elle que de la sincérité et de la bonne volonté. Ce qu'elle demande c'est, au moment où nous nous confessons, le regret sincère de nos fautes et la ferme résolution de prendre les moyens pour nous en corriger;

6° Enfin, ceux qui redoutent la confession ont bien tort de croire que c'est une pratique difficile et intolérable. Si l'on a eu le courage d'offenser Dieu, il faut avoir le courage de se relever; et l'on peut affirmer que tous ceux qui, à un moment donné, ont voulu mettre leur conscience en ordre par une bonne confession, en sont sortis grandement soulagés et admirablement heureux.

***

Au Sacrement de la Pénitence ou de la Rémission des Péchés, se rattachent les **Indulgences** et les **Sacramentaux**.

1. — Le mot *indulgence* signifie *disposition à pardonner, condonation, remise d'une taxe, d'une dette, d'une punition.*

C'est, au sens religieux, la **remise totale ou partielle** des peines ou souffrances dont nous sommes passibles pour nos péchés, en ce monde ou en l'autre, — c'est-à-dire dans le Purgatoire. — L'Église peut accorder cette remise à ceux qui ont les dispo-

sitions requises, en vertu des pouvoirs qu'elle a reçus de Jésus-Christ (S. Math., xviii, 18). L'Indulgence n'est donc, comme le disent parfois les Protestants, ni la rémission des péchés passés, ni la rémission des péchés futurs, ni la permission de pécher, ni la dispense des peines éternelles : grossières méprises ou ridicules inventions!

Il y en a de deux sortes : l'**Indulgence plénière**, qui remet toute la peine, toute la pénitence, et l'**Indulgence partielle**, qui n'en remet qu'une partie. — Ainsi, quand on parle d'une indulgence de 100 jours, de 300 jours, de 7 ans, cette indulgence remet la pénitence que, du temps des premiers Chrétiens, on aurait été obligé de faire pendant 100 jours, 300 jours, 7 ans.

Ces indulgences peuvent aussi s'appliquer aux âmes du Purgatoire, et diminuer leurs peines.

Pour les gagner, il faut : 1° Être en état de grâce; 2° Faire exactement les prières et les œuvres prescrites.

*
* *

2. — Le **Jubilé** n'est qu'une forme d'Indulgence plénière que le Pape accorde tous les vingt-cinq ans, et en quelques autres occasions solennelles.

*
* *

3. — Enfin, il y a des prières, des œuvres ou des choses saintes qui, par le pouvoir de l'Église, ont

une action particulière, celle, par exemple, de nous porter à Dieu et d'éloigner de nous l'influence du Démon. On les appelle Sacramentaux.

Tels sont : 1° les **Cérémonies de l'Église**, pour ceux qui y assistent avec piété ; 2° le **Signe de la Croix** fait avec l'eau bénite : un bon chrétien doit toujours avoir de l'eau bénite dans sa maison pour y appeler la bénédiction de Dieu et en éloigner l'influence contraire ; 3° l'**imposition des Cendres** au premier jour du Carême ; 4° le **Confiteor** récité avec le prêtre au commencement de la messe ; 5° l'**aumône** donnée aux pauvres pour l'amour de Dieu ; 6° l'**instruction religieuse** des ignorants et des païens ; 7° la **visite des malades** ; 8° la **bénédiction** de l'évêque et du prêtre.

Plusieurs de ces bonnes œuvres sont à notre portée. Ne les négligeons pas : nous en retrouverons les fruits au dernier jour.




## XXXII. — L'EUCHARISTIE

### La Messe. — La Communion (1).

Le mot **Eucharistie** (du grec *eukaristeïn,* rendre grâces, remercier), signifie essentiellement une « action de grâces » rendue à Dieu : c'est en effet l'acte de *remerciement,* d'*adoration,* d'*expiation* et de *supplication* le plus parfait qui puisse être, puisque c'est Jésus-Christ lui-même qui l'accomplit, Jésus-Christ ressuscité, glorifié et invisible, mais réellement présent et s'offrant en sacrifice à Dieu, sous les apparences du pain et du vin.

Et c'est aussi, pour nous, la grâce, la joie et le bien par excellence. C'est le don le plus grand qui puisse être fait aux hommes. C'est l'*Emmanuel,* c'est « Dieu avec nous ! »

2. — Nous avons vu quels furent les éléments de la Religion primitive. Le point central du Culte

(1) *Messe,* du mot latin *missa,* action de congédier (après le sacrifice) *Ite, missa est,* Allez, vous pouvez partir. — *Communion,* c.-à-d. commune union; *communier,* c'est *s'unir avec.*

y était le **Sacrifice** (1), encore subsistant et reconnaissable dans toutes les formes religieuses du monde, sous l'amas de superstitions accumulées par le temps, l'ignorance et la passion. Ce sacrifice consistait en une offrande, faite par le chef de famille ou par le prêtre, au nom du peuple : offrande à la Divinité, comme une manifestation extérieure d'hommage, de vénération, d'adoration, avec l'intention d'entrer en relation avec elle.

Aussi, le sacrifice n'est censé tel que lorsque la chose offerte est rendue inutilisable pour l'homme; et c'est pourquoi on répand la liqueur dans les libations, on brûle l'encens, on égorge les animaux.

Ces sacrifices, offerts par Adam, Abel, Noé et les anciens Patriarches, n'étaient pourtant qu'une figure du grand Sacrifice à venir. Ils devaient être remplacés, et le dernier des prophètes, Malachie, l'annonçait fortement aux Juifs : « Je ne prends plus aucun plaisir en vous, dit le Seigneur, et je ne veux plus d'offrande de votre main. Du levant au couchant, voici qu'en tout lieu on m'offre de l'encens et des sacrifices, une **oblation pure**, car mon nom est grand parmi les nations. » (Malachie, I, 10, 11.)

Cette « oblation pure » offerte parmi toutes les nations, ce devait être le **divin Sacrifice de** Jésus-

(1) *Sacrifice*, de *sacrificare* (*sacrum facere*).

Christ **sur la Croix**. Par ce sacrifice, en effet, la divine humanité du Sauveur, représentant l'Humanité entière, en s'immolant à Dieu dans sa mort sanglante, reconnaissait en lui le Souverain Maître du Monde, et lui demandait pardon des péchés des hommes...

En d'autres termes, l'Homme-Dieu donnait sa vie pour la destruction du mal, la réparation du péché, et le renouvellement de l'alliance avec son Père et notre Père...

Tous les sacrifices anciens ont été remplacés par ce Sacrifice unique et universel.

3. — Mais le Sauveur ne s'en est pas tenu là. Afin d'appliquer aux hommes, individuellement, les mérites de cette rédemption, il a voulu instituer lui-même **le Saint Sacrifice de la Messe** comme la continuation et la représentation non sanglante du sacrifice de la Croix.

Longtemps à l'avance, il avait annoncé clairement cette institution, comme il avait coutume de le faire pour les grands événements de sa vie. « En vérité, en vérité, avait-il dit à ses disciples, après avoir, un jour, nourri 5.000 personnes avec cinq pains et deux poissons, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui, au contraire, qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au

dernier jour. Car ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage. Celui donc qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et je demeure en lui. » (S. Jean, VII, 56-57.)

Une année plus tard, c'était la Passion. La veille de sa mort, le Jeudi Saint, le Sauveur réunit ses douze Apôtres dans le Cénacle pour manger avec eux l'agneau pascal, figure de la victime qui allait être immolée sur le Calvaire. Au cours de la « cène », ou repas du soir, JÉSUS prit du pain et, l'ayant béni, il le rompit et le distribua, en disant : « Prenez et mangez, ceci est mon corps. » Prenant ensuite le calice, il rendit grâces à son Père, puis il le donna aux Apôtres en disant : « Buvez en tous ; ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour la rémission des péchés. » (S. Math. XXVI, 26.) Et il ordonna aux Apôtres et à leurs successeurs de faire de même, en mémoire de lui, jusqu'à la fin des siècles.

Et depuis lors, le Sacrifice de la Croix est offert perpétuellement sur tous les points de la terre, à chaque heure du jour, à mesure que le soleil se lève sur une partie du globe ; le Sauveur continue à habiter parmi les hommes, à la portée des plus grands et des plus humbles ; et enfin il permet à tous ceux qui le veulent de s'unir réellement, par la Communion, à son Sacrifice, de participer à sa vie divine, et de s'associer à sa prière toute-puissante.

Par l'institution de ce sacrement, l'Incarnation et la Rédemption se renouvellent chaque jour parmi nous et se continuent. C'est l'incorporation du Fils de Dieu à l'Humanité et de l'Humanité au Fils de Dieu.

Quels mystères et quelles grandeurs! Ces choses là ne sauraient vraiment être des inventions de l'homme...

4. — Voilà donc l'**Eucharistie**, que les Protestants n'ont jamais comprise, et qui leur manque tant!

Il est certain que nous sommes ici en présence d'un grand mystère. Mais rien n'est plus clair que les déclarations qui l'instituent : leur donner un autre sens que celui de l'Église catholique, c'est dire que Jésus-Christ aurait voulu nous tromper indignement!

Remarquons seulement qu'il ne s'agit pas ici d'une *transformation*, c'est-à-dire d'un changement de forme en une autre, mais d'une *transsubstantiation*, c'est-à-dire d'un changement mystérieux et réel d'une substance en une autre substance. En vertu des paroles de la consécration, la substance du pain et du vin est changée en la substance du corps et du sang du Sauveur, sans que les espèces ou apparences sensibles de l'hostie subissent aucune altération. La science, qui n'atteint les corps que par leurs propriétés et à qui la substance échappe, serait donc mal venue à déclarer ce mys-

tère impossible : il se passe en dehors d'elle. (H. Lesêtre, *La Foi catholique.*)

De plus, le corps du Christ étant présent dans l'Eucharistie à l'état glorieux, qui convient aux corps ressuscités, n'est pas soumis aux lois de l'espace. Il n'a pas de dimensions. Et partout où se trouve un fragment d'hostie, une goutte de vin consacré, le Sauveur devient réellement présent, comme Homme et comme Dieu.

Une comparaison très simple nous aidera quelque peu à nous rendre compte de cette multiple présence. Exposez une glace aux rayons du soleil : il y est présent. Brisez-la en mille morceaux : il est en chacun d'eux...

C'est en ce sens que saint Augustin essayait de donner une idée du mystère : « Si je vous servais, disait-il à ses auditeurs, une nourriture matérielle, chacun de vous ne pourrait la recevoir tout entière; il faudrait la partager, et vous en auriez d'autant moins que vous seriez plus nombreux. Il n'en est pas de même de la parole... Chacun la reçoit tout entière. Or, si tel est le verbe humain incarné dans un son, pourquoi le Verbe de Dieu, incarné dans une chair spirituelle, ne pourrait-il se communiquer tout entier sous l'apparence du pain et du vin à toute âme qui le reçoit ? »

5. — En résumé, l'**Eucharistie** est un sacrement qui contient vraiment, réellement, substantielle-

ment, le corps, le sang, l'âme et la divinité de N.-S. Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin, pour la nourriture spirituelle des âmes.

La **Messe** est le rite sacré au cours duquel est offert le Sacrifice eucharistique.

Et la **Communion** est la réception du sacrement de l'Eucharistie.

Les enfants peuvent y être admis dès l'âge de discrétion, pourvu qu'ils aient les connaissances convenables et manifestent les dispositions morales suffisantes, au jugement de leurs parents et de leur directeur de conscience. A partir de cette première Communion, chaque fidèle doit communier au moins tous les ans, au temps de Pâques. Mais pour vivre saintement, il faut communier le plus souvent possible : et il suffit, pour le faire, d'être à jeun (c'est-à-dire de n'avoir rien bu ni rien mangé depuis minuit), de ne se sentir coupable d'aucun péché mortel, et d'avoir une intention droite, avec le désir sincère de profiter de la communion pour devenir meilleur.

Ceux qui sont dangereusement malades sont aussi obligés de communier (sans être astreints, cependant, à communier à jeun), et la communion est pour eux un *viatique*, c'est-à-dire une provision de voyage pour leur âme en route vers l'Éternité.

6. — La sainte Communion est pour le chrétien un bienfait inestimable : elle nous unit à la vie et

à l'amour du Sauveur, elle augmente en nous la grâce sanctifiante, elle efface les traces du péché, elle diminue la force et la fréquence des tentations, elle nous donne plus de vigueur contre le mal, elle nous console dans nos épreuves, elle est la vraie nourriture de nos âmes.

A un point de vue plus général, quelle admirable leçon cette divine institution apporte à toutes les classes sociales; quel élément de paix, d'union, d'humilité, de résignation et de charité! En faisant asseoir à la même table eucharistique, comme des frères, les humbles et les puissants, Notre-Seigneur rappelle éloquemment à chacun l'égalité de tous les hommes devant lui. Et comment, après avoir été traités semblablement, dans le plus magnifique des banquets, le pauvre pourra-t-il jalouser le riche, comment le riche méprisera-t-il le pauvre?



## XXXIII. — LE MARIAGE

L'institution du **Mariage** nous reporte aux origines mêmes de l'Humanité.

Dans le plan général de la Création, la vie, déposée dans les premiers êtres organisés — plantes et animaux — est transmise par eux à des êtres semblables qui les reproduisent et les multiplient, indéfiniment, chacun selon son espèce.

Il en est de même pour l'Homme, que Dieu, dit la Sainte Écriture, fit à son image en lui donnant une âme intelligente, et qu'il créa « mâle et femelle ».

« Et il les bénit, et il leur dit : « Soyez féconds,
« multipliez, remplissez la terre et soumettez-la,
« et dominez sur les poissons de la mer, sur les
« oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut
« sur la terre. »

Là est l'origine du **Mariage**, de la **Famille** et de la **Société**.

Fait pour transmettre et propager la vie, dans

l'innocence, la justice et la sainteté, le Mariage a beaucoup souffert de la chute originelle. Mais il a gardé l'essentiel du but primitif : comme Adam et Ève, père et mère du genre humain, les époux sont unis par le Mariage dans une **communauté de vie** une et indissoluble, avec la mission sainte de peupler la terre, et, par la terre, le ciel.

L'homme, dépositaire de la vie, se trouve ainsi associé à l'action créatrice de Dieu, il appelle à l'existence des êtres doués d'intelligence et capables d'en appeler d'autres à leur tour, il est le pourvoyeur du Ciel. Éminente dignité des parents!

Tout ce qui, dans le Mariage, est conforme à ce but supérieur, est dans l'ordre; tout ce qui en détourne pour tomber dans un libertinage égoïste, est condamnable : telle est la règle morale qui s'impose à tous ceux qui sont mariés.

2. — Le Mariage qui fait la famille, et la famille qui fait la société, étant de fondation divine, l'homme ne peut en modifier le but et le caractère essentiel. Sans doute, il appartient à l'État de protéger le mariage et la famille par des lois qui règlent les relations et les intérêts temporels des époux, des parents et des enfants. L'État est là dans son rôle; mais il ne doit pas le dépasser.

Du reste, la société humaine a commencé par le mariage, et non le mariage par la société humaine :

celle-ci ne peut donc prétendre au droit de faire ou de défaire celui-là.

3. — Malheureusement, il en a été du mariage et de la famille comme du dogme et de la morale. A mesure que l'Humanité se dispersa par le monde, elle perdit de vue la sainteté des institutions primitives et, la passion aidant, on vit bientôt se répandre la polygamie, le divorce, l'adultère, le concubinage, l'union temporaire, tous abus qui ruinent la famille et qui, en se multipliant, ne tardent pas à ruiner les sociétés elles-mêmes.

Les anciens Patriarches et les Juifs n'échappèrent pas complètement à ces désordres, et la loi mosaïque toléra, sous certaines conditions, la polygamie et le divorce.

4. — Mais lorsque parut N.-S. Jésus-Christ, il rétablit le Mariage dans sa pureté originelle et il en fit un **sacrement** : un sacrement obligatoire pour l'homme et la femme de religion chrétienne, qui veulent s'unir en vue de fonder une famille. La loi du Mariage tel que Dieu le fit au commencement et tel que Jésus-Christ le restaura, est donc celle-ci : **un seul homme avec une seule femme, et pour toujours.**

Seule, la mort de l'un des époux peut rendre à l'autre sa liberté.

Des cas peuvent surgir, cependant, où les

époux sont autorisés par l'Église, comme par les lois civiles, à vivre séparés, — séparés de corps et de biens; mais le mariage subsiste, et ni l'homme ni la femme ne peut contracter une nouvelle union.

5. — Aussi, la loi civile du **divorce**, promulguée dans quelques pays, peut avoir des effets légaux, mais elle ne change rien à la loi divine : l'époux divorcé qui contracte une autre union, n'est pas marié, il vit en état de péché permanent, il ne peut participer aux sacrements et, tant que cette union dure, il ne saurait être absous. Cette loi du divorce est sans valeur pour des chrétiens.

Assurément, l'indissolubilité du mariage peut paraître dure à porter en certaines circonstances. Mais le bonheur des particuliers doit céder devant les intérêts supérieurs, et les intérêts supérieurs, c'est-à-dire l'éducation des enfants, l'honneur de la société conjugale, la dignité de la femme, la pureté des mœurs, la paix des familles, la moralité générale, exigent la stabilité du lien conjugal. Dès que, dans un pays, la famille ne tient plus, tout s'en va.

Cependant, dit-on, l'Église ne casse-t-elle pas elle-même certains mariages? — Sur la demande de l'une ou de l'autre des parties intéressées, les tribunaux ecclésiastiques consentent en effet à examiner les causes de *nullité* de mariage qui leur sont déférées. Si, après examen, il est prouvé que

le prétendu mariage était nul dès le début, par exemple par défaut de consentement, la nullité est prononcée; mais, validement contracté et confirmé par l'acte conjugal, nulle puissance terrestre ne saurait désormais dissoudre un mariage.

6. — D'ailleurs, ce sont les époux eux-mêmes qui sont les vrais ministres du sacrement; leur libre consentement exprimé devant le prêtre délégué à cet effet les lie pour la vie par le **contrat matrimonial**, et celui-ci, pour les chrétiens, est **inséparable** du **sacrement de Mariage** : les deux ne font qu'une seule et même chose, et ce serait une erreur de croire que le sacrement vient simplement s'ajouter au contrat, comme pour le compléter par une sorte de sanction religieuse. L'un ne va pas sans l'autre : sans contrat il n'y a pas sacrement, et sans sacrement il n'y a pas mariage, chez les chrétiens.

Or, cette volonté des époux s'exprime nécessairement en conformité avec la volonté de Dieu et la loi qu'il a portée : cette volonté des époux en conformité avec la volonté divine produit donc des effets inaliénables et ne peut plus être révoquée.

7. — Si les époux sont les vrais ministres du sacrement, cependant, pour donner une sauvegarde à la morale dans une matière si importante, et assurer la dignité du contrat et le bien général de la société, l'Église a entouré le Mariage de

précautions et de solennités auxquelles les fidèles sont obligés en conscience de se conformer.

Elle a, d'abord, établi les **fiançailles**, qui, lorsqu'on les célèbre selon la loi religieuse, sont une promesse, un premier engagement, imposant des obligations et des responsabilités graves.

Elle a prescrit ensuite les **proclamations des bans**, afin de rendre notoire un projet si étroitement lié au bien public et de connaître plus facilement les empêchements au mariage projeté.

Elle a, en outre, dans l'intérêt supérieur des bonnes mœurs, établi un certain nombre d'**empêchements** dont les uns, qu'on nomme **prohibants**, atteignent seulement la licéité du contrat, et dont les autres, appelés **dirimants**, portent sur l'essence même du contrat et le rendent nul.

A cette dernière catégorie se rattachent les empêchements résultant de la consanguinité ou de l'affinité entre les futurs époux; ils ont été portés dans l'intérêt physique et moral des familles et des races.

Nul ne doit donc contracter mariage sans avoir préalablement obtenu de l'Église la dispense des empêchements qui l'atteindraient. — Si l'on cache quelque empêchement dirimant, le contrat est frappé de *nullité radicale;* on est donc la première victime de sa dissimulation.

Enfin, pour que le mariage soit valide, il ne doit pas être entaché de **clandestinité** : il doit être

contracté en face de l'Église, c'est-à-dire en présence d'un prêtre investi du pouvoir de la représenter en cette circonstance et assisté de deux ou trois témoins.

En cas de péril de mort, le mariage peut être contracté validement, devant tout prêtre, délégué ou non par l'Autorité ecclésiastique, assisté de deux témoins.

Si, dans quelques pays, il est impossible de trouver un prêtre, pendant un mois, le mariage peut être fait devant deux témoins par le consentement libre et formel des époux. L'acte devra en être dressé plus tard dans les registres de la paroisse ou de la mission.

Quant aux non-catholiques, baptisés ou non-baptisés, ils ne sont pas tenus d'observer la forme catholique des fiançailles et du mariage; et l'Église tient leur union pour valide, pourvu qu'elle ne soit entachée d'aucun des empêchements posés par l'autorité légitime (unité, indissolubilité, etc.) et soit faite devant témoins.

8. — Le mariage peut se célébrer en tout temps : seule la bénédiction *solennelle* est interdite depuis le 1er dimanche de l'Avent jusqu'à Noël et depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques, inclusivement. — Pour de justes raisons l'évêque peut accorder une dispense.

Parfois, pour retarder le mariage, on prétexte les frais : dans aucune paroisse catholique on ne refuse de marier gratuitement ceux qui le demandent.

9. — Les cérémonies du mariage sont simples et significatives.

Les futurs époux doivent s'y présenter en état de grâce, après avoir fait une sérieuse confession. Il leur est conseillé de communier le jour même ou peu de jours auparavant, pour attirer la bénédiction de Dieu sur leur avenir.

Le prêtre adresse d'abord aux fiancés une courte allocution, puis il les interpelle successivement par leurs noms :

N. — *Voulez-vous prendre N. — ici présente, pour votre épouse légitime, selon le rite de notre mère la Sainte Église? — Je le veux*, répond le fiancé. — La fiancée est interrogée à son tour, et à son tour répond de même.

Les époux se donnent alors la main droite, et le prêtre fait sur eux le signe de croix en disant : « Je vous unis par le lien du mariage, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Il bénit ensuite un anneau, en demandant à Dieu « que l'épouse qui le portera conserve à son époux une fidélité parfaite, et que tous les deux vivent dans une perpétuelle charité ». L'époux remet à son épouse cet anneau, en témoignage de

l'alliance indissoluble qu'ils contractent et de leur mutuelle fidélité. — Il lui donne aussi quelques pièces de monnaie, représentant la communauté des biens, des efforts et des travaux qu'ils se partageront entre eux.

Au cours de la messe qui, d'ordinaire, suit le mariage, après le *Pater*, les époux viennent s'agenouiller devant l'autel, et le célébrant prononce sur eux une nouvelle et belle formule de bénédiction, rappelant celle que les Patriarches de l'Ancienne Loi donnaient à leurs enfants.

10. — Tel est le Mariage chrétien : union voulue de Dieu, placée par sa Providence à la base de toute société, nécessaire à toute civilisation, institution très grande et très sainte, dans laquelle de faibles créatures sont comme associées au Créateur pour la propagation de l'Espèce humaine, le peuplement de la Terre et la conquête du Ciel...

C'est, en effet, de ces hauteurs qu'il faut voir le sacrement de Mariage, et c'est dans ces pensées que tout chrétien doit y vivre.

11. — Le Mariage est la vocation ordinaire. C'est une grande et belle vocation; mais personne cependant n'est forcé d'y entrer, et la **Virginité**, a dit saint Paul, la Virginité pratiquée pour Dieu, par dévouement et non par égoïsme, vaut encore mieux (I Cor., VII, 8; S. Math., XIX, 11-12). C'est pour-

quoi, dans tous les pays et chez tous les peuples, Dieu inspire à des chrétiens et à des chrétiennes le désir de ne servir que lui et le prochain, soit dans le simple **Célibat**, soit dans **la Vie religieuse** proprement dite.

L'important est que chacun occupe la place qui convient le mieux au salut de son âme et que Dieu lui a marquée.



## XXXIV. — L'EXTRÊME-ONCTION

Si quelqu'un de vous est malade, dit l'apôtre Saint Jacques, qu'il appelle les prêtres de l'Église. Ils prieront sur lui en l'oignant de l'huile sainte, au nom du Seigneur... » (S. Jacq., v, 14.)

C'est là l'**Extrême-Onction**, c'est-à-dire l'*Onction* faite avec l'huile sainte, dite « huile des infirmes », sur les malades qui se trouvent en extrême nécessité ou danger de mort prochaine.

L'**Extrême-Onction** est le sacrement des malades. Il supplée à la Pénitence, si l'on ne peut se confesser, efface les restes de péché, donne des grâces spéciales au mourant, et, si la santé doit lui être profitable pour le salut de son âme, il contribue à la lui rendre.

2. — Le prêtre seul peut donner l'Extrême-Onction, et le malade ne doit la recevoir qu'une fois, dans le même danger de mort. — Tout chrétien, dès qu'il a l'âge de raison, est capable de recevoir ce sacrement, même s'il ne peut se confesser auparavant.

En l'administrant, le prêtre fait avec l'huile sainte un signe de croix sur les yeux, les oreilles, les narines, les lèvres, les mains, les pieds du malade, en priant Dieu et en disant : « Par cette onction sainte, que le Seigneur miséricordieux efface les péchés que vous avez commis par la vue, l'ouïe, le toucher, etc. »

3. — Les dernières heures de la vie en sont aussi les plus importantes : c'est d'elles que dépend le sort de l'homme pour l'Éternité... Ce sacrement nous a été donné comme un dernier secours : ne le négligeons pas! Demandons-le et procurons-le à nos chers malades : c'est le plus grand service que nous puissions leur rendre à ce moment redoutable. Au lieu de les « impressionner » en mal, l'expérience prouve que rien ne leur donne plus de réconfort que l'assurance d'avoir l'âme en paix et prête à paraître devant le Souverain Juge...

Au reste, l'Extrême-Onction n'a jamais tué personne, comme peuvent le croire les gens superstitieux ou ignorants, et elle a contribué à rendre la santé à beaucoup.

C'est, en effet, répétons-le, l'un de ses buts : aider à la guérison du malade, si Dieu y voit un intérêt pour son âme...

## XXXV. — LA PRIÈRE

**Prière privée. — Prière publique.**

PRIER **Dieu**, c'est s'adresser à lui — directement ou indirectement — : l'*adorer*, le *remercier*, lui *demander pardon*, lui *exposer nos besoins* et *nos désirs,* pour nous ou pour d'autres, pour les vivants ou pour les morts, en vue de faveurs spirituelles ou de biens matériels.

Sans doute, DIEU n'ignore pas nos sentiments et nos indigences; mais il veut, en nous prescrivant la prière, nous obliger paternellement à **reconnaître notre dépendance** vis-à-vis de lui, et entretenir en nous le respect, la reconnaissance et l'amour que nous lui devons. Que serait un enfant qui ne parlerait pas à son père?

**2.** — Prions. Mais prions avec foi, avec confiance, avec humilité, avec persévérance : bien faite, la prière est certainement agréée de DIEU.

Il est vrai, nous ne recevons pas toujours et aussitôt ce que nous demandons. Mais DIEU ne sait-il pas mieux que nous ce qui nous convient?

« Il faut toujours prier », nous dit Notre-Sei-

gneur. C'est que, pour prier, point n'est besoin de prononcer des paroles. La *méditation* et l'*oraison* sont d'excellentes prières. Et c'est prier aussi que de travailler et souffrir en se tenant en la sainte présence de DIEU.

Ainsi entendue, la prière est l'acte du Culte le plus simple, le plus facile et le plus général.

« Il faut toujours prier. » Et c'est toujours prier que de faire son devoir, de son mieux, à mesure que s'écoulent les heures, les jours et les années, en tenant sa conscience pure, ses intentions droites et son âme en paix.

« Il faut toujours prier. » Mais on prélèvera chaque jour quelques instants pour se recueillir devant DIEU, le matin et le soir. La prière en famille, surtout, est bénie du Ciel; et qu'y a-t-il de plus touchant que de voir unis dans une même foi et une même attitude devant le Tout-Puissant le père, la mère, les enfants, les serviteurs, toute la maison!

3. — Toutes nos prières s'adressent à DIEU, par N.-S. JÉSUS-CHRIST.

Mais comme les gens de la noce de Cana passèrent par Marie pour aller à JÉSUS, comme les Juifs s'adressaient aux Apôtres pour avoir accès près du Maître, ainsi nous pouvons recourir aussi à sa Mère et à ses amis, qui sont les Saints.

4. — On distingue la **Prière privée** et la **Prière pu-**

blique : la Prière privée, que chacun fait en particulier, la Prière publique, que l'on fait en commun et surtout à l'église.

5. — Non seulement Notre-Seigneur Jésus-Christ a recommandé la prière, par ses paroles et par son exemple, mais il a voulu laisser aux hommes une formule de prière, l'*Oraison dominicale* (1), que l'on trouvera plus admirable à mesure qu'on la comprendra mieux :

*Notre Père, qui êtes aux Cieux, que votre Nom soit sanctifié!*

*Que votre Règne arrive!*

*Que votre Volonté soit faite sur la terre comme au Ciel!*

*Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.*

*Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

*Ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal.*

6. — « Notre Père! » Que de choses en ce nom seul! Il fait de tous les hommes comme une immense famille, tous frères, tous dépendant les uns des autres, tous appelés aux mêmes destinées. Cette prière, si simple et si générale, est vraiment la

(1) C'est-à-dire « prière du Seigneur ».

prière qui convient à l'Humanité entière : Dieu seul pouvait nous la donner!

Reprenons-la :

**Notre Père**, père de la grande famille humaine, seul Être auquel tous les êtres réunis peuvent donner ce nom! C'est Vous qui nous avez appelés à la vie, à la vie naturelle et surnaturelle, c'est Vous qui nous nourrissez, c'est Vous qui nous abritez, c'est pour nous que Vous avez étendu la terre féconde, comme une table toujours servie, et pour nous encore que, au delà des portes de la mort, vous préparez une demeure...

**O Notre Père, qui êtes aux Cieux!** — Sans doute, vous êtes partout, mais c'est au Ciel que vous apparaissez dans votre gloire, c'est là que vous contemplent les Anges et les Saints, c'est là que nous vous verrons, c'est là que la Famille humaine doit se réunir, en Vous, dans la Paix éternelle...

**Que votre Nom soit sanctifié**, oui, sanctifié, glorifié, et, avant tout, connu, de tous vos enfants, — de ceux qui sont consacrés à votre spécial service, les prêtres, les religieux, les religieuses; — de ceux qui sont vos fidèles par le baptême et la pratique de la Religion, comme de ceux qui vous oublient, qui vous dédaignent, qui vous offensent, qui vous outragent, qui vous combattent; — des hérétiques, des schismatiques, des apostats, des infidèles; — de ceux qui veulent aller à vous par

les seuls chemins qu'ils connaissent, de ceux qui vous ignorent, de ceux qui n'ont jamais entendu parler de Vous!...

**Que votre règne arrive!** — Régnez sur la terre, en étendant partout la connaissance de la Vérité et la pratique de la Justice; régnez dans nos âmes, en y développant la vie surnaturelle; régnez dans le Ciel, en y triomphant avec les Élus toujours plus nombreux!

**Que votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel!** — Comme les Anges et les Saints du Ciel ne veulent que ce que vous voulez, faites que nous, sur la terre, nous soyons toujours soumis aux desseins de votre Providence, dans les bons comme dans les mauvais jours!

**Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour!** — Nous sommes entre vos mains, et sans vous nous ne pouvons rien. Nourrissez-nous, ô Père qui n'oubliez personne, nourrissez notre corps, nourrissez notre âme, aujourd'hui! Demain, nous reviendrons vers vous vous tendre encore la main...

**Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés!** — Nous avons péché contre vous. Mais comment vous demander de nous pardonner, si nous gardons nous-mêmes la haine et la rancune contre ceux qui nous ont offensés? Pardonnez-nous donc, et pardonnez-leur!

**Ne nous laissez pas succomber à la tentation!** — Nous sommes souvent tentés, mal inspirés, éprou-

vés de bien des manières. Ne permettez pas que nous cédions à la passion, à la faiblesse, au découragement. Ne permettez pas que s'éteigne en notre âme la lumière de votre grâce. Aidez-nous !

**Mais délivrez-nous du mal !** — Surtout, éloignez de nous, ô Père, le mal du corps sous toutes ses formes, qui nous empêcherait de faire face à nos devoirs d'état ; le mal de l'âme, qui est le péché ; le mal suprême et irréparable, qui est la damnation éternelle...

**Ainsi soit-il !** — Père, qu'il en soit ainsi, et que notre pauvre prière soit entendue !

7. — Une autre prière, chère aux Catholiques, est l'*Ave Maria* ou *Salutation angélique*.

**Je vous salue, Marie, pleine de grâce,** — Marie, comme l'Ange Gabriel vous a saluée, je vous salue, et je viens à vous !

A vous dont l'âme fut remplie de la grâce et de la vie spirituelle, depuis le premier moment de votre existence, à vous qui êtes toute pure, à vous qui êtes toute belle !

**Le Seigneur est avec vous ;** — En vous a toujours vécu l'Esprit-Saint, et, par lui, que ne pouvez-vous pas ?

**Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et** Jésus, **le Fruit de vos entrailles, est béni.** — Seule parmi toutes les filles des hommes, vous avez été préparée, vous avez été choisie, vous avez été bénie pour

fournir au Sauveur, de votre chair et de votre sang, la chair et le sang qui nous ont rachetés! Gloire à vous et gloire à JÉSUS!

**Sainte Marie, Mère de Dieu.** — Ce titre, nous ne pouvons le donner qu'à vous, mais vous le méritez, puisqu'en JÉSUS, votre Fils, nous reconnaissons notre DIEU.

**Priez pour nous, pauvres pécheurs,** — Donc, Mère de DIEU et notre Mère, voyez votre puissance et notre faiblesse. Par vous, nous voulons aller au Père : servez-nous d'intermédiaire et d'avocate,

**Maintenant et à l'heure de notre mort,** — Pendant cette vie, mais surtout à l'heure de notre mort, qui décidera de notre Éternité.

8. — C'est avec le *Credo*, qui contient le résumé de notre Foi, le *Gloria Patri*, qui est un acte d'adoration à la Sainte Trinité, le *Pater* et l'*Ave Maria*, qu'a été composé le *Rosaire*, dont la troisième partie est le *Chapelet*. Le chapelet se trouve ainsi réunir les plus belles et les plus communes prières du chrétien (1).

9. — C'est surtout par la **Prière publique**, cependant, que nous manifestons les hommages dus à la Divinité, et c'est pourquoi l'Église nous en fait une obligation, en nous appelant à la messe tous

(1) *Rosaire*, couronne de roses (en l'honneur de Marie). *Chapelet*, de *caput*, tête (couronne sur la tête).

les dimanches et à certaines fêtes de l'année (Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint). La messe, en effet, est, en même temps que le grand sacrifice, la grande prière des Chrétiens, puisque, dans la messe, notre prière s'unit à celle du Sauveur lui-même.

Comme prières publiques, mentionnons encore les **Bénédictions du St-Sacrement**, les **Litanies**, les **Processions**, et surtout le **Saint Office** célébré par certains Ordres religieux et récité par les prêtres, sous le nom de **Bréviaire** (1), au nom de toute l'Église et pour tous les Fidèles.

Ainsi, par la Prière, l'Église militante s'unit à l'Église souffrante et à l'Église triomphante pour adorer le Souverain Maître de l'Univers. La Création respire en son Créateur... Mais combien le spectacle serait plus beau si tout homme savait prier le Père qui est aux Cieux : **Pater, adveniat Regnum tuum!**

(1) *Bréviaire*, c'est-à-dire *abrégé* ou *sommaire* (de prières).

## XXXVI. — LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE




**La Messe**, c'est la **grande Prière du Culte catholique** (1).

Le sacrifice était le centre du Culte dans la Religion primitive et dans la Religion mosaïque : il en est de même dans la Religion chrétienne, suite et terme des deux autres. Seulement, le sacrifice y dépasse en grandeur et en sainteté tout ce que l'homme aurait pu imaginer. Sous les apparences les plus communes, du pain et du vin, c'est N.-S. Jésus-Christ lui-même, qui, mort réellement sur la croix pour la rédemption du genre humain, renouvelle mystiquement sur nos autels ce même sacrifice pour notre salut. En même temps, il se donne en nourriture mystique à ses fidèles, afin que ceux-ci puissent ainsi participer à son sacrifice très pur, vivre de sa vie et s'offrir avec lui au Souverain Maître de l'Univers.

(1) Le mot *messe*, on l'a déjà vu, vient de *missa*, et a le sens de renvoi des fidèles (après la fin du sacrifice) : c'est l'un des derniers mots prononcés par le prêtre (*Ite, missa est*) ; il est passé à toute la cérémonie.

Tel est, en effet, **le Saint Sacrifice de la Messe**, au cours duquel, comme l'avait prédit le prophète Malachie, une victime sans tache est maintenant offerte au Très-Haut sur toute la surface de la terre habitée, à mesure que le soleil se lève pour y répandre la lumière et la vie.

Depuis qu'il l'a perdu au Paradis terrestre, l'homme a toujours cherché DIEU : la messe le lui rend, en appelant JÉSUS dans nos églises, sur nos autels, dans nos tabernacles, dans nos vases sacrés, et jusque sur nos lèvres. C'est vraiment Lui qui est la vie de tout le Culte catholique, il est l'*Emmanuel* (1), il est « le DIEU avec nous ». Et c'est pourquoi la distance est si grande qui sépare le Catholicisme du Protestantisme et de toutes les religions.

2. — Comme les sacrifices anciens, le sacrifice de la Messe est offert sur un **autel**, ou « pierre élevée », par un **prêtre** qui représente tout le peuple assemblé et agit en son nom. Les **prières**, les **chants**, les **ornements**, les **vêtements sacerdotaux**, les **vases sacrés**, les **rites** et les **cérémonies** symboliques, tout doit contribuer à nous faire comprendre que nous sommes ici en présence d'une action qui n'est pas ordinaire : c'est, en effet, notre Sauveur qui vient se sacrifier devant nous et en union avec nous !

Ces vêtements ecclésiastiques sont, avec quel-

(1) *Emmanuel*, mot hébreu (Dieu avec nous).

ques modifications apportées par le temps, ceux que portaient les prêtres aux premiers siècles de l'Église, dans l'Empire romain. L'*aube*, c'est l'*alba vestis* ou la *camissia* (encore en usage en Orient); l'*étole* (*stola*), c'est la bordure de la longue robe ornée qui distinguait les dignitaires; la *chasuble*, c'est la *cassula* ou vêtement ample qui couvrait tout le corps; la *dalmatique*, c'est la tunique originaire de la Dalmatie. — On a ajouté l'*amict*, (de *amicire*, couvrir), linge blanc dont on couvre le cou; le *manipule*, qui n'était autrefois qu'un linge pour s'essuyer et que l'on portait sur le bras gauche; le *cordon*, pour serrer l'aube.

3. — Suivant les cérémonies qui l'accompagnent, on distingue : la *Messe solennelle*, avec diacre et sous-diacre; la *Messe chantée*, et la *Messe basse*.

La messe n'est obligatoire pour le prêtre que dans la mesure où les fidèles sont obligés d'y assister : les dimanches et jours de fête. Cependant l'Église les autorise et les exhorte à la célébrer tous les jours. Le jour de Noël et le jour de la Commémoration des morts (2 novembre), le prêtre est autorisé à célébrer trois messes; et deux, les dimanches et fêtes d'obligation, quand la nécessité du service religieux l'exige. La messe doit être dite à jeun, et seulement depuis l'aurore jusqu'à midi.

Le prêtre qui a charge d'âmes, par exemple le curé d'une paroisse, offre la sainte Messe pour ses

paroissiens tous les dimanches et jours de fête. Les autres jours, il a la liberté de ses intentions.

L'honoraire de messe est une offrande faite, selon l'usage, à l'occasion de la célébration du saint Sacrifice à une intention demandée, non à titre de rétribution pour la messe elle-même, dont la valeur est d'un prix infini, mais à titre de juste reconnaissance et de légère contribution établie par l'Église pour l'entretien de ses ministres.

4. — Le sacrifice de la messe, depuis les premiers siècles du Christianisme, se divise en deux parties : les préliminaires ou **messe des catéchumènes** (1), ainsi appelée parce que ceux qui n'étaient pas baptisés n'assistaient autrefois qu'à celle-là, et le sacrifice proprement dit ou **messe des fidèles**.

Dans la première partie, après les prières préparatoires au pied de l'autel, l'introït (2), les invocations du *Kyrie eleison* (3), le prêtre récite ou chante le *Gloria in excelsis Deo*, puis les oraisons, puis un extrait des Épîtres des Apôtres, puis un extrait des Évangiles, et enfin le *Credo*, résumé de notre **foi.**

La seconde partie comprend l'**Offertoire** ou offrande du pain et du vin; la **Consécration,** pen-

(1) *Catéchumènes*, ceux qui sont préparés au baptême.

(2) *Introït*, c'est-à-dire entrée.

(3) *Kyrie eleison,* mots grecs qui signifient : *Seigneur, ayez pitié de nous !*

dant laquelle le prêtre prononce les paroles sacrées qui changent le pain et le vin au corps et au sang du Sauveur; et enfin la **Communion,** qui est la consommation du sacrifice.

Tous les assistants devraient prendre part à cette communion du prêtre : il en fut ainsi dans les premiers temps du Christianisme, et nous sommes invités à le faire encore. Du moins, faisons la **Communion spirituelle,** en nous unissant d'intention à N.-S. Jésus-Christ par le désir de le recevoir, le repentir de nos fautes et la volonté sincère de le servir.

5. — La belle et grande chose que la Messe, quand on la comprend !

Le prêtre est à l'autel, offrant à Dieu le plus saint des sacrifices, au nom du peuple qu'il représente et dont il est l'intermédiaire reconnu et consacré.

Derrière lui, unis à sa prière, les assistants, marqués du Baptême qui les fit chrétiens et fils adoptifs de Dieu.

Et de toutes ces oraisons sort un réconfort immense, celui de se sentir mêlés, à travers le temps et l'espace, par les meilleures et les plus intimes convictions, à tous les siens, les vivants et les morts, jusque dans l'Éternité...

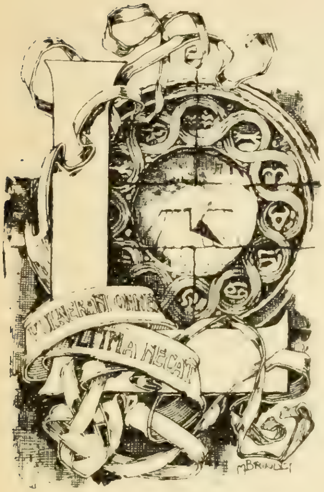
C'est la magnifique communion des fidèles réalisée dans la communion au même Sacrifice !

C'est l'égalité devant Dieu.

C'est l'union sociale réalisée dans la même foi, le même amour et les mêmes espérances.



## XXXVII. — L'ANNÉE LITURGIQUE



L'ANNÉE **religieuse** ou **liturgique** est distribuée de manière à nous rappeler en un cycle régulier de fêtes et de solennités l'action de DIEU dans le monde, à revivre la vie de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et à le glorifier dans ses Saints.

Elle commence au 1er dimanche de l'Avent : ce temps de l'**Avent** (1) dure quatre semaines et nous reporte aux longs siècles qui précédèrent la venue du Sauveur.

Puis vient le temps qui, de **Noël** (2) à l'**Ascension**, nous rappelle les 33 années de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et pendant lequel nous essayons de vivre de sa vie : à **Noël**, en assistant à sa naissance ; à l'**Épiphanie** (3), en l'adorant avec les Mages ; pendant

(1) *Avent*, c'est-à-dire arrivée, avènement.
(2) *Noël*, c'est-à-dire naissance.
(3) *Épiphanie*, c'est-à-dire manifestation (de Jésus au monde).

le **Carême**(1), en faisant pénitence avec lui; au jour des **Rameaux** et pendant la **Semaine Sainte**, en le suivant dans sa **Passion**; à **Pâques**, en le glorifiant dans sa **Résurrection** et, plus tard, dans son **Ascension**.

Enfin, la partie de l'année comprise entre la **Pentecôte** et l'**Avent** nous montre le Saint-Esprit prenant possession de l'Église catholique, et multipliant les moyens de salut pour les âmes. C'est à cette époque que se placent la fête de la **Sainte Trinité**, la fête du **Saint-Sacrement** ou **Fête-Dieu**, la fête du **Sacré-Cœur**, etc.

Ainsi le Culte catholique embrasse tous les temps, avec Dieu seul, Père, Fils et St-Esprit, pour objet. Pas plus que Dieu, qui y est partout, Notre-Seigneur Jésus-Christ n'en est absent : pendant que nous rappelons les principales phases de son existence terrestre, il est là, dans la réalité vivante de l'Eucharistie : c'est lui qui, pour ainsi dire, préside à nos fêtes!

Beaucoup de générations nous ont précédés devant lui, et beaucoup nous suivront. Passant à notre tour devant Celui qui demeure, nous nous prosternons en l'adorant, pour ensuite céder à d'autres notre place et faire notre entrée dans l'Éternité. Voilà le Culte catholique.

2. — Mais ceux de nos frères les hommes qui nous ont précédés et que Dieu a distingués de ses

(1) *Carême*, c'est-à-dire quarantaine (40 jours de jeûne).

faveurs spéciales ne peuvent être oubliés de nous : la chair qu'ils ont sanctifiée est la même que la nôtre; leurs âmes, qui sont au Ciel, y appellent nos âmes. Et puisque Dieu les a honorés de ses grâces, nous les honorons de nos respects.

C'est pourquoi la **Sainte Vierge**, les **Anges** et les **Saints** ont aussi leurs fêtes particulières. Les principales fêtes de Marie sont : l'Immaculée Conception (8 déc.), la Nativité (8 sept.), l'Annonciation (25 mars), l'Assomption (15 août).

La fête de saint **Joseph**, patron de l'Église universelle, se célèbre en mars; celle des Saints Apôtres Pierre et Paul, le 29 juin; la Toussaint (1), le 1er novembre, propose à nos hommages toutes les âmes bienheureuses qui sont au Ciel, et le lendemain nous prions pour celles qui sont encore en Purgatoire.

Parmi les Saints du Ciel, il y a des différences et des degrés, comme parmi les hommes de la terre. C'est ainsi qu'on distingue : les 12 **Apôtres**; les 4 **Évangélistes**; les **Martyrs**, qui ont versé leur sang plutôt que de renier Jésus-Christ; les **Confesseurs**, pontifes, docteurs, prêtres ou simples fidèles, qui ont « confessé » ou montré Jésus-Christ au monde par l'héroïsme de leurs vertus; les **Vierges**, les **Veuves**, les **Saintes Femmes**...

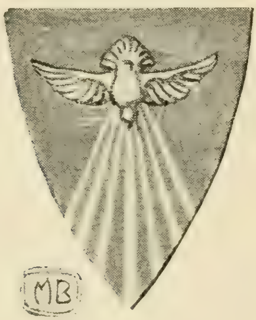
Au jour de son Baptême, chaque Chrétien reçoit

(1) La *Toussaint*, c'est-à-dire la fête de tous les Saints.

le nom d'un de ces Saints qui sera son **Patron**, c'est-à-dire son protecteur spécial, auprès de Dieu : prions et honorons-le, surtout au jour de sa fête. — Chaque église aussi a son Patron, ainsi que chaque diocèse et chaque pays.

3. — Des honneurs particuliers sont rendus aux Saints aux lieux où ils sont morts, où sont conservés leurs restes, où ils aiment à manifester leur puissance : souvent on y organise des **processions** et des **pèlerinages**.

On a l'habitude aussi de vénérer leurs **reliques** et leurs **images**, non pour elles-mêmes, mais pour ceux qu'elles nous rappellent et en considération des grâces que Dieu leur accorda.



## XXXVIII. — NOS ÉGLISES



Dans tous les temps, la Religion a consacré au Culte des **lieux saints ou sanctuaires**, où le peuple se rassemblait, autour du prêtre, pour entrer en relations avec la Divinité, lui présenter ses hommages et lui offrir des sacrifices.

Lorsque le peuple d'Israël était en marche vers la Terre Promise, Moïse fit construire un **Tabernacle**, c'est-à-dire une sorte de grande tente, pour servir de lieu de prière. Plus tard, quand la Terre Sainte fut conquise, le Tabernacle ambulant fut remplacé par un **Temple** magnifique, que Salomon éleva à Jérusalem (l'an 1004 av. J.-C.) ; renversé par les Babyloniens et reconstruit plus tard, il fut définitivement détruit par les Romains l'an 70 après Jésus-Christ. Depuis, les Juifs n'ont plus eu que des synagogues, ou « lieux de réunion », pour la prière : aucun sacrifice n'y est maintenant offert...

Les premiers Chrétiens se réunirent d'abord dans des demeures particulières, et même parfois dans des galeries souterraines qui leur servaient de cimetières, et qu'on a, depuis, appelées « cata-

combes ». Mais dès que les persécutions eurent cessé dans l'Empire romain, sous Constantin (313), ils se rassemblèrent dans des édifices spéciaux que l'on nomma **églises**, c'est-à-dire « assemblées », et qui, bénites ou consacrées pour le Culte, ne peuvent servir à aucun autre usage.

2. — L'église, souvent bâtie en forme de croix, comporte le **chœur**, réservé au clergé, et la **nef** ou **vaisseau**, où se tiennent les fidèles.

Dans le mobilier de l'église, distinguons d'abord l'**autel**, sur lequel est offert le Saint Sacrifice. Il est surmonté du **tabernacle**, bâti en forme de petite tente, et contenant, dans un ciboire, les hosties consacrées ; devant ou à côté, brûle perpétuellement la **lampe** du Saint-Sacrement, qui représente les fidèles devant Notre-Seigneur et se consume en sa présence comme une prière sans fin.

A signaler encore la **table de communion**, où Notre Seigneur se donne en nourriture à nos âmes; la **chaire**, d'où sa parole nous est annoncée ; le **confessionnal**, où nos péchés nous sont remis ; le **baptistère**, où nous devenons chrétiens; et, en dehors, à l'ombre de la croix, le **cimetière**, où nos corps se rassemblent pour attendre la Résurrection générale (1).

Une **cloche**, d'ordinaire, nous appelle chaque dimanche à la prière, et sa voix amie, qui sonne

(1) Cimetière : du grec *cœmeterion*, dortoir.

l'*Angelus* pour marquer le commencement, le milieu et la fin du jour, se fait entendre encore pour les principaux événements de la vie : le baptême, la première communion, le mariage, l'enterrement...

Plusieurs objets sont employés dans les fonctions sacrées. Tels sont les **vases sacrés** (calice, patène, ciboire, ostensoir, etc.), les **linges d'autel**, les **ornements** et **vêtements liturgiques**, et certains *produits naturels*, comme l'**encens**, signe d'hommages et de prières qui s'élèvent vers Dieu comme un parfum, le **luminaire**, symbole de foi et de charité, etc.

Les ornements sacerdotaux furent, aux premiers siècles, faits de lin ou de soie blanche. Depuis, se sont établies les quatre couleurs liturgiques : le *blanc*, pour les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, des Confesseurs, etc. ; le *rouge*, pour la Pentecôte et les Martyrs : le *vert*, pour les dimanches ordinaires ; le *violet*, pour les temps de pénitence (Avent, Carême, etc.). — A ces couleurs on a ajouté le *noir*, pour les offices des morts. Les ornements en drap d'or servent pour les solennités.

3. — Tout le détail du Culte, dans la célébration des offices et l'administration des sacrements, est réglé par la **liturgie**, ensemble de rites et de cérémonies symboliques consacrés par l'autorité de l'Église et l'usage vénérable des siècles passés (1).

1) Liturgie : du grec *leiturgia*, service public.

La Liturgie catholique est partout la même, quant au fond, étant l'expression extérieure d'une même Croyance et d'une même Morale; mais elle admet diverses manières de s'exprimer, dans les cérémonies, les langues employées, etc. D'où la distinction générale en liturgies **de l'Église orientale** et de **l'Église occidentale**.

Les premières comprennent, notamment, la liturgie de Jérusalem, d'où est sorti le rite maronite des chrétiens du Liban, avec le syriaque comme langue liturgique (le syriaque était la langue en usage en Judée au temps de Jésus-Christ); puis, la liturgie des Arméniens, celle des Grecs Melchites, celle des Syriens, celle des Chaldéens, celle des Slaves ou Bulgares Unis.

Dans l'Église occidentale, la principale est la liturgie romaine, dite aussi grégorienne, du nom du pape saint Grégoire le Grand, qui, au VIe siècle, la codifia, sur des traditions remontant à saint Pierre et aux temps apostoliques.

Cette liturgie est la nôtre. Dans nos pays, qui firent autrefois partie de l'Empire romain, l'Église a conservé l'usage du latin, langue dans laquelle l'Évangile fut annoncé à nos pères. L'avantage de cette coutume est que le latin, étant une langue morte, n'est plus sujet, comme les langues vivantes, à de perpétuels changements, sans compter que l'Unité catholique se maintient mieux ainsi, et que les rapports internationaux de l'Église sont facilités

dans l'Univers entier par l'emploi d'une seule langue.

Les principaux livres liturgiques sont :

1° Le *rituel*, qui contient les formules pour l'administration des sacrements et les diverses fonctions ecclésiastiques ;

2° Le *pontifical*, ou livre des fonctions propres aux évêques ;

3° Le *missel*, pour la célébration de la messe ;

4° Le *bréviaire*, ou livre de l'office divin contenant les prières que les prêtres et les religieux doivent réciter ou chanter chaque jour au nom du peuple chrétien.

4. — Toutes les religions ont des centres de réunion, des lieux de culte, des temples, — monuments plus ou moins beaux, parfois splendides. Mais, seule, l'Église catholique a des temples vivants, et vivant de quelle vie ! La lampe du sanctuaire y brûle perpétuellement, et le Saint-Sacrement y repose ; le Christ y demeure, comme il l'a dit, parmi les enfants des hommes...

C'est pourquoi nos églises, si humbles soient-elles, ont un caractère unique.

Les plus malheureux comme les plus favorisés de la fortune peuvent y entrer en communication avec le Sauveur. S'ils ont le cœur pur et l'âme droite, il les entendra et ils l'entendront...

Quel inappréciable honneur, quel bonheur et

quelle consolation pour un groupe de chrétiens, pour une région, pour une paroisse, pour un village ou une ville, d'avoir chez soi son Dieu, son Rédempteur et son Juge!

C'est pourquoi nous aimons tant nos églises!

5. — Ces églises sont à nous, à chacun de nous. C'est là que nos pères, qui les ont bâties, ont répandu le meilleur de leurs âmes; là que, à notre naissance, nous avons été portés nous-mêmes pour être baptisés; là que nous sommes revenus dès que nous avons pu marcher; là que nous avons été instruits des vérités éternelles; là que nous avons reçu Dieu en nous dans la communion; là que nous nous rencontrons dans une même certitude avec nos prêtres et nos frères catholiques; là enfin que nous ferons notre dernière visite de ce monde avant de prendre congé de notre famille, de nos parents et de nos amis, avant de remettre notre corps à la terre, après que notre âme aura paru devant Dieu. La cloche qui chanta sur notre berceau, pleurera sur notre tombe...

A l'église nous sommes chez nous.

Aimons notre église!

## XXXIX. — POUR CONCLURE



RÉSUMONS et concluons.

1. — L'homme est vraiment incompréhensible si DIEU n'existe pas, et non seulement l'homme, mais le monde entier, mais le plus petit insecte, mais le moindre brin d'herbe, tout ce qui vit, tout ce qui se meut, tout ce qui est. DIEU est l'Être nécessaire : la saine raison exige qu'à tous les êtres que nous voyons autour de nous il existe une Cause première, éternelle. Sans cette Cause, rien ne s'explique...

2. — Mais si DIEU est, il est évidemment supérieur à tout, infiniment juste, infiniment bon. Il n'a pu créer les hommes que pour en être connu et aimé. Or si, dans sa miséricorde, malgré leur faiblesse, et leurs erreurs, et leurs péchés, il les a appelés à vivre de sa vie, il a dû leur donner les moyens d'y parvenir.

Et si, par ailleurs, il a voulu que JÉSUS-CHRIST accumulât tant de preuves pour montrer sa di-

vinité, c'est donc que Jésus-Christ est Dieu et messager de Dieu pour parler aux hommes.

3. — Si Jésus-Christ est Dieu et messager de Dieu près des hommes, l'Église catholique, qu'il a laissée derrière lui, est divine. Il lui a donné ce qu'il a promis. Or, puisqu'il a dit qu'il serait avec elle jusqu'à la fin des temps, notre conduite est toute tracée : nous n'avons qu'à la suivre, dans l'enseignement qu'elle nous donne comme dans la loi qu'elle nous impose; le salut éternel est à ce prix.

4. — Mais Jésus-Christ a-t-il fait l'Église catholique telle qu'elle est aujourd'hui? — Oui. Il l'a faite, et voulue, et proclamée Société véritable, unique, universelle, avec un Chef auquel il a donné autorité et pouvoirs pour l'organiser. Il lui a confié le Dépôt de la Foi. Il lui a ordonné d'annoncer l'Évangile à tous les peuples. Il lui a promis d'être avec elle jusqu'à la fin des temps. L'Église catholique, apostolique et romaine, telle qu'elle est, est l'Église de Jésus-Christ, — à moins d'admettre, ce qui est inadmissible — que Jésus-Christ ait misérablement échoué dans son œuvre...

5. — Sans doute, il reste des obscurités, des difficultés, des objections.

Sans doute! Mais, d'abord, est-ce à nous qu'il appartient de donner à Dieu des conseils sur l'organisation religieuse à fournir à l'humanité? Que sommes-nous, et qu'est Dieu!

S'il y a des obscurités, n'est-ce pas pour rendre notre foi méritoire? S'il y a des difficultés, n'est-ce pas pour nous obliger à l'effort? S'il y a des objections, n'est-ce pas pour nous amener à chercher la lumière et à confesser vaillamment la vérité? Et faut-il donc nous étonner que notre intelligence, si faible, rencontre d'insondables mystères quand elle cherche à scruter l'essence de Dieu et de sa Providence, alors qu'elle en rencontre tant dans les phénomènes naturels?

A tout ce qui lui a été opposé depuis vingt siècles la Religion catholique — chose extraordinaire et unique! — a trouvé une réponse victorieuse. Ceux qui la croient impuissante à répondre à ses détracteurs, sont ceux-là seuls qui ne l'ont pas entendue ou qui l'ont mal comprise.

6. — Est-il admissible, d'ailleurs, que tout ce que l'Humanité a produit de plus pur, de plus dévoué, de plus éclairé, de meilleur, soit, depuis des siècles, en ce qui concerne la Vérité religieuse, victime de l'illusion la plus grossière, en travaillant dans le vide, en marchant au néant?

7. — Le problème du mal lui-même, de la douleur, de l'erreur et de l'injustice, si angoissant qu'il soit pour celui qui souffre, se retourne en faveur de nos espérances : de toute nécessité, il faut une autre vie où tout se répare et où tout s'explique!

8. — Enfin, pratiquement, il est un raisonnement qui s'impose :

Si, par impossible, rien n'existe de ce que nous croyons, ni Ame, ni Dieu, ni Ciel, ni Enfer, s'il n'y a dans le monde que pur hasard, et si tout doit finir dans la nuit éternelle, j'aurai encore vécu, vivant en chrétien, de la manière la plus digne, la plus utile et la plus consolante, avec la paix d'une bonne conscience et l'appui réconfortant d'espérances immortelles...

Et si, comme tout nous le démontre, la Religion catholique donne au Ciel ce qu'elle promet, quel incomparable bonheur est-ce, pour les croyants; mais pour les impies volontaires et coupables, pour les indifférents eux-mêmes, pour les lâches aussi, quel réveil dans l'Au-delà, quelle épouvantable déception, quelle irréparable ruine!...

Mon parti est pris :

Je suis à Dieu et à son Christ, pour la vie et pour l'Éternité!

Je suis Catholique!

## XL. — L'ORGANISATION PRATIQUE DE LA VIE CHRÉTIENNE

Étudier la Religion, rechercher la vérité, se faire une foi « raisonnable », voir pour croire, il le faut.

Mais, répétons-le, c'est de la grâce de Dieu seul que l'on recevra le don de la foi et de la pratique de la foi ! Et la grâce de Dieu sera toujours donnée à l'humble soumission de l'esprit, à la simplicité du cœur, à la sincérité, au repentir, à la bonne volonté, à la prière...

La Vérité une fois reconnue, prenons-la donc tout entière, et quoi qu'il en coûte, avec toutes ses conséquences, avec toutes ses exigences. Il le faut !

1. — La première de nos préoccupations, celle qui doit dominer toutes les autres, et toujours, est d'entrer, par l'état de grâce, dans la vie surnaturelle, de nous y maintenir, et d'y mourir.

2. — Une bonne confession, au besoin, nous y mettra.

3. — La vie chrétienne ainsi commencée devra être entretenue et soutenue par une pratique

fidèle des sacrements, des commandements de Dieu et de l'Église, des devoirs d'état, — le tout basé sur les grandes vertus, surnaturalisées, de la justice, de la loyauté, de l'énergie morale, de l'accomplissement total et généreux du devoir.

4. — Que si des fautes, même des fautes graves, reparaissent, ne vous découragez jamais, jamais! Les sacrements ne nous ont-ils pas été donnés comme autant de sources où l'âme se lave, s'alimente et se fortifie?

5. — Instruisez-vous de la Religion, et ne tenez jamais pour définitive aucune objection qui lui serait opposée. La Religion catholique a réponse à tout. Informez-vous : elle aura sûrement réponse à ce qui pourrait vous embarrasser.

Ne lisez ni mauvais livres, ni mauvaises revues, ni mauvais journaux; n'en tolérez pas chez vous.

6. — Travaillez, — même si vous n'êtes pas obligé de le faire pour pourvoir à vos propres besoins ou à ceux des vôtres. Personne, mais surtout pas un chrétien digne de ce nom, n'a le droit de passer inutile en ce monde.

7. — Conformément à vos aptitudes et à vos goûts, si vous le pouvez, aux circonstances et aux nécessités, si elles s'imposent à vous, organisez votre vie et vivez-la vaillamment.

Souffrez avec résignation...
Espérez toujours !

8. — Et ainsi, malgré les déceptions, les épreuves et les amertumes dont vous pourrez avoir votre part, vous vérifierez la réalité de la parole de Pascal :

« Nul n'est heureux comme un vrai chrétien. »



# PRIÈRES

**Si vous voulez sauver votre âme, priez!**

*Le matin, dès votre réveil,*
*Après avoir fait le signe de la croix :*

Mon Dieu, je vous donne mon corps et mon âme : gardez-moi de tout mal!

## PRIÈRES DU MATIN ET DU SOIR

✝ Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

### Oraison dominicale

Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel;

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour; pardonnez-nous nos offenses, comme nous

Pater noster, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum; adveniat regnum tuum; fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra;

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie; dimitte nobis debita nostra sicut et

pardonnons à ceux qui nous ont offensés; et ne nous laissez pas succomber à la tentation; mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

nos dimittimus debitoribus nostris; et ne nos inducas in tentationem; sed libera nos a malo. Amen.

## Salutation angélique

Je vous salue, Marie, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes; et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.

Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Ave, Maria, gratia plena; Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus; et benedictus fructus ventris tui, Jesus.

Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus nunc et in hora mortis nostræ. Amen.

## Symbole des Apôtres

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre; et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur; qui

Credo in Deum, Patrem omnipotentem, Creatorem cœli et terræ; et in Jesum Christum, Filium ejus uni-

a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie; a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli; est descendu aux enfers; le troisième jour est ressuscité des morts; est monté aux cieux; est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Église catholique, à la communion des Saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

cum, Dominum nostrum; qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine, passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus, descendit ad inferos, tertia die resurrexit a mortuis, ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis, inde venturus est judicare vivos et mortuos.

Credo in Spiritum Sanctum, sanctam Ecclesiam catholicam, Sanctorum communionem, remissionem peccatorum, carnis resurrectionem, vitam æternam. Amen.

## Les Commandements de Dieu

1. Un seul Dieu tu adoreras,
   Et aimeras parfaitement.

2. Le nom de Dieu ne jureras,
   Ni sans raison ni faussement.

3. Les Dimanches sanctifieras,
En servant Dieu dévotement.

4. Tes père et mère honoreras,
Les assistant fidèlement.

5. Homicide point ne seras,
Sans droit ni volontairement.

6. L'impureté ne commettras,
De corps ni de consentement.

7. Le bien d'autrui tu ne prendras,
Ni retiendras injustement.

8. Faux témoignage ne diras,
Ni mentiras aucunement.

9. Désirs mauvais repousseras,
Pour garder ton cœur chastement.

10. Bien d'autrui ne convoiteras,
Pour l'avoir malhonnêtement.

## Les Commandements de l'Église

1. Les fêtes tu sanctifieras,
Qui te sont de commandement.

2. Les dimanches messe entendras,
Et les fêtes pareillement.

3. Tous tes péchés confesseras,
A tout le moins une fois l'an.

4. Ton Créateur tu recevras,
Au moins à Pâques humblement.

5. Quatre-Temps, vigiles jeûneras,
Et le carême entièrement.

6. Vendredi chair ne mangeras,
Ni jours défendus mêmement.

7. Denier du culte acquitteras,
A l'Église fidèlement.

## Prière à la Sainte Vierge

Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours, ait été abandonné. Et moi, animé d'une pareille confiance, ô Vierge des Vierges, je viens à vous; je cours à vous, ma Mère, et, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. Mère du Verbe, ne rejetez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.

## Acte de Foi

Mon Dieu, je crois fermement toutes les vérités que vous avez révélées et que vous enseignez par votre Église parce que vous ne pouvez ni vous tromper ni nous tromper.

## Acte d'Espérance

Mon Dieu, j'espère avec une ferme confiance, que vous me donnerez, par les mérites de Jésus-

Christ, votre grâce en ce monde et, si j'observe vos commandements, le bonheur éternel dans l'autre, parce que vous me l'avez promis et que vous êtes souverainement fidèle dans vos promesses.

### Acte de Charité

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur et par dessus tout, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et j'aime aussi mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

### Acte de Contrition

Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable et que le péché vous déplaît; je prends la ferme résolution avec le secours de votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

*
* *

Jésus! Marie! Joseph! Je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie!

Jésus! Marie! Joseph! Assistez-moi dans ma dernière agonie!

Jésus! Marie! Joseph! Faites que je vive et que je meure en votre sainte compagnie!

† Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

# LA CONFESSION

## Avant la Confession.

I. — Priez le Saint-Esprit de vous éclairer et la Sainte Vierge de vous aider... *Notre Père... Je vous salue, Marie...*

Puis, rappelez-vous depuis combien de temps vous avez reçu l'Absolution, si vous avez oublié des péchés dans la dernière confession, et si vous avez fait la pénitence imposée.

Cherchez ensuite les fautes que vous avez commises, par pensées, par désirs, par paroles, par actions, par omissions, et combien de fois (*combien de fois en tout, ou combien de fois par jour, par semaine ou par mois*...), en vous examinant :

1° Sur les Confessions et Communions précédentes;

2° Sur les Commandements de Dieu ;

3° Sur les Commandements de l'Église;

4° Sur les Péchés capitaux;

5° Sur vos Devoirs d'état.

II. — Pour cet examen, vous pouvez vous servir de l'exercice suivant.

## EXAMEN DE CONSCIENCE

### I. — CONFESSIONS ET COMMUNIONS PRÉCÉDENTES :

*Péchés mortels* cachés volontairement.
*Communions* faites en état de péché mortel

### II. — COMMANDEMENTS DE DIEU :

**1er Commandement** : Un seul Dieu...

*Prières* omises — ou mal faites.
*Manque de respect* à la Religion (paroles, — moqueries, — mauvaise tenue à l'église, — livres impies, — superstitions).
*Devoirs religieux* omis, par ignorance coupable, — par respect humain, — par indifférence.

**2e Commandement** : Le nom de Dieu...

*Blasphèmes,* paroles injurieuses contre Dieu.
*Jurements,* saint Nom de Dieu prononcé sans respect, — dans la colère.
*Serments,* inutiles, — pour des choses fausses.
*Vœux,* faits à la légère, — non accomplis.

**3e Commandement** : Les dimanches...

*Messe* du dimanche ou d'une fête, manquée entièrement ou en partie, sans raison sérieuse.

*Travail* du dimanche, fait ou commandé sans nécessité.

4ᵉ **Commandement** : Tes père et mère...

*Manque de respect* aux parents, aux maîtres, — aux supérieurs (mépris, — insolence, — coups. — refus de soins dans les maladies).

*Désobéissance* aux parents, — aux maîtres, — aux supérieurs...

*Manque de soin* pour l'âme de ses enfants, — ou de ses serviteurs (éducation, — devoirs religieux, — fuite des mauvaises compagnies, — surveillance).

*Manque de soin* pour le corps de ses enfants, — ou de ses serviteurs (nourriture, — vêtements, — soin des maladies).

5ᵉ **Commandement** : Homicide...

*Haine* envers le prochain (rancune, — refus de pardon, — vengeance, — souhait de la mort ou d'un malheur).

*Mise* à mort exécutée, ou essayée (du prochain, — de soi-même).

*Blessures*, coups.

*Disputes*, insultes.

*Refus* de secours aux malheureux (aumône, — consolation).

*Scandales*, mauvais conseil, — mauvais exemple (surtout aux enfants).

### 6e et 9e Commandements : L'impureté...

*Pensées et désirs* volontaires contre la pureté.
*Regards* d'objets inconvenants (statues, — tableaux, — spectacle, etc.)
*Lectures* de livres mauvais, dangereux.
*Paroles* ou chansons indécentes (dites, — ou écoutées avec plaisir).
*Actions* mauvaises (seul, — ou avec d'autres). Mauvaises compagnies.

### 7e et 10e Commandements : Bien d'autrui...

*Vol* d'argent ou d'objets, à ses parents, — aux étrangers.
*Fraude* ou tromperie dans les ventes, — dans le jeu, — dégâts aux biens du prochain.
*Ne pas rendre* ce qui ne nous appartient pas, — ne pas réparer le dommage causé.
*Désir* de voler, — de tromper.

### 8e Commandement : Faux témoignage...

*Mensonge*, pour s'amuser, — pour s'excuser, — pour nuire au prochain.
*Faux témoignage* (en Justice).
*Paroles contre le prochain*, dites ou écoutées avec plaisir, — dire du mal vrai (*médisance*), — du mal faux (*calomnie*).
*Jugement téméraire* (penser du mal du prochain sans motif).

*Secret* révélé sans une juste raison, — lecture de lettres privées.

### III. — COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

#### 1er et 2e Commandements

Voir le 3e Commandement de Dieu.

#### 3e et 4e Commandements

*Pâques*, non faites — ou mal faites.

#### 5e et 6e Commandements

*Abstinence* ou *Jeûne* manqué par sa faute et sans dispense.

### IV. — PÉCHÉS CAPITAUX

*Orgueil*, dans ses pensées, — ses paroles, ses actions, — entêtement.

*Avarice*, amour excessif de l'argent.

*Luxure*. Voir 6e et 9e Commandements de Dieu.

*Envie*, jalousie du succès ou du bonheur des autres, — joie de leurs humiliations.

*Gourmandise*, nourriture ou boisson prises avec excès, — avec trop d'avidité.

*Colère*, se fâcher violemment, — se fâcher pour des riens.

*Paresse*, pour se lever le matin, — pour faire son travail, — temps perdu à ne rien faire.

## V. — DEVOIRS D'ÉTAT

*Ne pas faire ce qu'on doit faire,* — le mal faire. *Abuser de la confiance* qu'on a eue en nous.

III. — *Ensuite, pour vous exciter à la Contrition, pénétrez-vous de ces pensées et d'autres pareilles :*

Mon Dieu, pardonnez-moi tous ces péchés et tous les péchés de ma vie. Je les regrette de tout mon cœur!

Je vous ai désobéi, je vous ai offensé, je vous ai méprisé, vous, mon Dieu, qui êtes mon Père et qui me faites tous les jours du bien!

J'ai été cause, pour ma part, des souffrances et de la mort de mon Sauveur Jésus, car il a souffert et il est mort pour tous les péchés des hommes...

J'ai sali mon âme en éteignant en elle la vie surnaturelle, et j'en ai chassé le Saint-Esprit...

J'ai perdu le Ciel, et si j'étais mort en cet état, je serais maintenant en Enfer, pour toujours...

Mon Dieu, mon Jésus, pardon! Je ne veux plus de ces péchés, je ne veux plus de ces mauvaises habitudes...

Ma bonne Vierge Marie, mon bon Ange, aidez-moi!

*Récitez ensuite l'acte de Contrition, et allez vous confesser.*

## Pendant la Confession

*Entré au confessionnal, mettez-vous à genoux et faites le signe de la Croix, en disant :*

✝ Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché.

Je me suis confessé, il y a...

J'ai reçu (*ou non*) l'absolution.

J'ai accompli (*ou non*) ma pénitence.

*S'il vous était arrivé d'oublier ou de cacher quelque faute dans votre dernière confession, vous le diriez à ce moment au confesseur.*

Puis vous accusez clairement et simplement vos péchés tels que vous les connaissez, et vous répondrez avec sincérité aux interrogations du confesseur.

*Après l'accusation de vos péchés, vous direz :*

Je m'accuse de toutes ces fautes et de celles dont je ne me souviens pas, ainsi que de tous les péchés de ma vie passée, particulièrement de *tel* et de *tel ;* j'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon Père, pénitence et absolution, si vous m'en jugez digne.

*Écoutez ensuite attentivement les avis du confesseur. Pendant qu'il prononce les paroles de l'absolution, inclinez la tête et faites un acte de contrition du fond de votre cœur.*

*Remerciez Dieu, faites votre pénitence, et prenez de bonnes résolutions pour l'avenir.*



# PRIÈRES
# PENDANT LA SAINTE MESSE

Les jours de fête et le dimanche, suivons la messe dans un *Paroissien*. A défaut du *Paroissien*, les prières suivantes aideront à l'entendre (1).

## Commencement

Sur cet autel, ô mon Dieu, va s'offrir le sacrifice du corps et du sang adorables de votre divin Fils. Faites-moi la grâce d'y assister avec piété, comme les Apôtres assistèrent à l'institution de l'auguste Eucharistie.

## Kyrie eleison

| | |
|---|---|
| Seigneur, ayez pitié de nous. (3 *fois*.) | Kyrie, eleison.<br>Kyrie, eleison.<br>Kyrie, eleison. |
| Jésus-Christ, ayez pitié de nous. (3 *fois*.) | Christe, eleison.<br>Christe, eleison.<br>Christe, eleison. |

1. *Paroissien* : livre de prières dont on se sert à l'église de sa *paroisse*. *Paroisse* (du grec *paroïkia*, voisinage), territoire soumis à la juridiction spirituelle d'un curé.

Seigneur, ayez pitié de nous. (3 *fois.*)

Kyrie, eleison.
Kyrie, eleison.
Kyrie, eleison.

## Gloria in excelsis

OU CANTIQUE DES ANGES (1).

Gloire à Dieu au plus haut des cieux.

Et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Nous vous louons,

Nous vous bénissons,

Nous vous adorons,

Nous vous glorifions,

Nous vous rendons grâces en vue de votre gloire infinie.

O Seigneur Dieu, Roi du ciel! ô Dieu Père tout-puissant!

O Seigneur, Fils unique de Dieu, Jésus-Christ!

O Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père!

Gloria in excelsis Deo,

Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

Laudamus te,

Benedicimus te,

Adoramus te,

Glorificamus te,

Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam.

Domine Deus, Rex cœlestis, Deus, Pater omnipotens.

Domine, Fili unigenite, Jesu Christe.

Domine, Deus, Agnus Dei, Filius Patris.

1. Les premières paroles de ce cantique sont celles des Anges dans la nuit de la Naissance de l'Enfant Jésus.

O vous, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

O vous, qui effacez les péchés du monde, exaucez notre prière.

O vous, qui êtes assis à la droite du Père, ayez pitié de nous.

Car vous êtes le seul Saint,

Le seul Seigneur,

Le seul Très-Haut, Jésus-Christ,

Avec le Saint-Esprit, dans la gloire de Dieu le Père.

Ainsi soit-il.

Qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram.

Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis.

Quoniam tu solus Sanctus,

Tu solus Dominus,

Tu solus Altissimus, Jesu Christe,

Cum Sancto Spiritu, in gloria Dei Patris.

Amen.

## Credo, ou Symbole de Nicée (1).

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre, et toutes les choses visibles et invisibles;

Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem cœli et terræ, visibilium omnium et invisibilium;

1. *Symbole de Nicée : Résumé* de la Foi catholique, établi par le Concile général de *Nicée* (en l'an 325). Nicée, ville de l'Asie Mineure (aujourd'hui Iznik).

Et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles; Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu; engendré, il n'a pas été fait, il est substantiel au Père, et par lui toutes choses ont été faites. Il est descendu des cieux pour nous autres hommes, et pour notre salut. Et il s'est incarné en prenant un corps dans le sein de la Vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit, ET IL S'EST FAIT HOMME. Il a été crucifié pour nous, il a souffert sous Ponce-Pilate, et il a été mis dans le sépulcre; et est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures. Il est monté au ciel, et est assis à la droite du Père. Et il viendra de nouveau, dans sa gloire, juger les vivants et les morts, et

Et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum. Et ex Patre natum ante omnia sæcula; Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero; genitum non factum, consubstantialem Patri; per quem omnia facta sunt. Qui propter nos homines et propter nostram salutem, descendit de cœlis. Et incarnatus est de Spiritu Sancto, ex Maria Virgine, ET HOMO FACTUS EST. Crucifixus etiam pro nobis sub Pontio Pilato, passus et sepultus est. Et resurrexit tertia die secundum Scripturas. Et ascendit in cœlum, sedet ad dexteram Patris. Et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos; cujus regni non erit finis.

son règne n'aura point de fin.

Et je crois au Saint-Esprit, Dieu vivifiant, qui procède du Père et du Fils, et est adoré et glorifié avec le Père et le Fils; et a parlé par les prophètes. Et je crois à l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. Je confesse un baptême pour la rémission des péchés, et j'attends la résurrection des morts et la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Et in Spiritum Sanctum Dominum et vivificantem, qui ex Patre Filioque procedit, qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur: qui locutus est per prophetas. Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum; et expecto resurrectionem mortuorum, et vitam venturi sæculi. Amen.

(Le *Credo* est une profession de foi; il doit donc être chanté par tous les fidèles après que le célébrant l'a entonné.)

## Offertoire (1)

Voici, mon divin Sauveur, le pain et le vin sous les espèces desquels vous allez bientôt descendre et vous voiler. Je m'associe à la prière du prêtre qui présente ces substances, déjà véné-

1. *Offertoire : offrande* à Dieu du pain et du vin.

rables, à la très Sainte Trinité. Dieu Père, Fils et Saint-Esprit, daignez en agréer l'offrande, avant même qu'elle soit digne de vous par la présence du Verbe fait chair. Cet autel me figure la table de la dernière cène que Jésus-Christ célébra avec ses Apôtres, au moment où l'on y apporta le pain qu'il devait changer en son corps et le vin qu'il allait changer en son sang. Le même mystère va s'opérer, le même prodige s'accomplir dans quelques instants. Que j'y assiste, Seigneur, avec foi et recueillement!

## Préface (1)

| | |
|---|---|
| Dans tous les siècles des siècles. | Per omnia sæcula sæculorum. |
| ℟. Ainsi soit-il. | ℟. Amen. |
| Que le Seigneur soit avec vous. | Dominus vobiscum. |
| ℟. Et avec votre esprit. | ℟. Et cum spiritu tuo. |
| Elevez vos cœurs. | Sursum corda. |
| ℟. Nous les tenons élevés vers le Seigneur. | ℟. Habemus ad Dominum. |
| Rendons grâces au Seigneur notre Dieu. | Gratias agamus Domino Deo nostro. |
| ℟. Il est juste et raisonnable de le faire. | ℟. Dignum et justum est. |

1. *Préface* (latin *præ fari*, dire avant) : prière qui *précède* (le canon de la messe).

Oui, Dieu infiniment bon et tout-puissant, soyez loué et remercié dans les siècles des siècles !

Je m'unis aux Anges, aux Archanges, à toute la Cour céleste, à tous les Saints, à toutes les créatures raisonnables, pour célébrer, chanter et publier sans fin vos perfections et vos bienfaits.

## Sanctus

Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées. Votre gloire remplit les cieux et la terre : Hosanna au plus haut des cieux !

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur : Hosanna au plus haut des cieux !

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth. Pleni sunt cœli et terra gloria tua : Hosanna in excelsis !

Benedictus qui venit in nomine Domini : Hosanna in excelsis !

## Le Canon (1)

Aussi réellement que le Fils de Dieu descendit sur la terre, il va dans un instant descendre sur cet autel. Puisque la victime à laquelle vous ne refusez rien est sur le point d'arriver, ô Père céleste, je vous adresse en son nom mon humble

1. Du grec *kanôn*, règle, partie essentielle (de la messe), pendant laquelle a lieu la consécration.

prière pour moi, pauvre pécheur; pour mes parents et ma famille; pour mon pays; pour la Sainte Église et son chef, le Souverain Pontife; pour mon évêque, pour mon pasteur, pour tous ceux qui me font et me souhaitent chrétiennement du bien; pour les justes et les pécheurs; pour mes ennemis, enfin, si j'en ai. Saints et Saintes, intercédez avec moi et pour moi.

## Élévation

Voici le grand intercesseur! C'est vraiment votre corps, ô Jésus mon Sauveur, que votre ministre tient en ses mains. C'est vraiment votre sang qui est présent dans le calice. Je me prosterne, j'adore, je rends grâces!

## Suite du Canon

Dieu! Votre propre Fils habite parmi nous! En vertu de ses mérites infinis et en son nom, nous demandons à votre miséricorde le pardon de nos péchés; nous sollicitons de votre bonté les lumières et la force qui nous sont nécessaires pour vivre en vrais chrétiens; nous vous prions humblement d'accorder à notre travail ou à notre infirmité les choses nécessaires à la subsistance du corps; enfin, Seigneur, nous vous conjurons d'adoucir les peines des âmes qui expient

dans le Purgatoire les restes de leurs péchés. Que les vivants et les morts profitent du sacrifice qui s'accomplit sous nos yeux, et vous en témoignent éternellement leur reconnaissance!

## Pater

*Réciter l'Oraison dominicale, ou en suivre le chant avec réflexion et piété. C'est la prière par excellence.*

## Agnus Dei

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.

## Communion

Quand me direz-vous, Seigneur Jésus, ce que vous dites autrefois à vos Apôtres : *Prenez et mangez, ceci est mon corps; prenez et buvez, ceci est mon sang!* Ah ! mon Sauveur, j'appelle ce

jour de tous mes vœux. En ce moment, je souhaite et j'implore du moins votre présence spirituelle ; je vous prie, bon Jésus, de descendre invisiblement en mon âme, de la visiter, de la purifier, de l'éclairer, de la pénétrer de votre amour et de l'amour de tout bien. Puis, au plus tôt, Jésus Homme-Dieu, venez tout entier en moi par votre Eucharistie.

## Dernières oraisons

Le sacrifice de la nouvelle Loi vient donc de s'accomplir! Il m'a été donné d'y assister ; c'est même en mon nom, pour une certaine part, qu'il a été offert au Très-Haut. Je ne me retirerai pas de votre maison, Seigneur, sans vous demander, par la vertu infinie de ce mystère, les grâces dont j'ai le plus véritable besoin : la correction de mes vices et de mes défauts ; ma persévérance et mes progrès dans la vertu ; la santé des personnes qui me sont chères ; le pain du corps et de l'âme pour tous les enfants d'Adam, qui sont encore plus les vôtres ; la paix et la liberté de votre Église... Exaucez-moi, Père très saint et très bon, en considération de votre adorable Fils Jésus-Christ.

# LA COMMUNION

## Avant la Communion

Jésus, mon bon Sauveur, je crois en vous. Cette blanche hostie qui est sur l'autel et que je vais recevoir, c'est vous : c'est votre corps, c'est votre sang, c'est votre âme, c'est votre divinité. Vous l'avez dit, et vous ne pouvez tromper personne. .

*
* *

Mon Jésus, je vous adore dans l'hostie sainte... Je suis à vous; prenez-moi, malgré tous mes péchés, toutes mes fautes, tous mes défauts, toute ma misère... Je suis bien indigne de vous, mais vous êtes bon infiniment, vous êtes le Sauveur de tous les hommes!...

*
* *

Mon Jésus, je vous aime, je vous désire!... Venez remplir mon âme et sanctifier mon corps... Donnez-moi la force d'être à vous, effacez en moi la trace de mes malheureux péchés, et prenez possession de mon cœur, pour toujours...

## Après la Communion

Mon Jésus, je vous adore en mon cœur, où vous êtes descendu! Je vous adore comme vous adora la Sainte Vierge Marie dans votre berceau, comme vous adora l'Apôtre saint Jean sur votre Croix, comme vous adorent les Anges dans le Ciel...

*
* *

Mon Jésus, que puis-je vous rendre pour tout ce que vous me donnez? Je n'ai rien... Prenez, du moins, mon cœur, et gardez-le... Hélas! je suis resté longtemps sans vous connaître, sans vous aimer! Prenez mon cœur, et faites que, jamais plus, je ne sois séparé de vous...

*
* *

Mon Jésus, permettez-moi de vous adresser mes demandes.

Donnez-moi de vaincre mes habitudes mauvaises. Donnez-moi de ne pas tomber dans le péché mortel. Donnez-moi la grâce de garder mon âme pure, d'être fidèle à tous mes devoirs de chrétien, d'être digne de vous dans ma vie, et de mourir dans votre saint amour!

# INDEX ALPHABETIQUE

Abraham, 63, 67.
Absolution, 249.
Abstinence (la loi de l'), 204.
Acte humain, 151.
Adam, 46.
Adoration (Devoir d'), 167.
Adultère, 185.
Ame humaine, 46-49.
Anges (les), 44; culte des —, 228.
Année liturgique, 289.
Anté-Christ, 133.
Apostasie, 160.
Apostolique (Œuvre), 122.
Apôtres : choix des —, 71; mission des —, 82; symbole des —, 29.
Ascension, 197.
Assomption, 83, 197.
Autel, 294.
Autorité (de l'Église), 107.
Avarice, 162.
Avent, 289.

Bans (Publication des), 268.
Baptême, 235-239; promesses du —, 240; — de désir, 241; — de sang, 241.
Bénédiction (du St-Sacrement), 284.
Bible, 16-22: l'Église et la —, 104.
Blasphème, 172.
Bon propos, 250.
Bréviaire, 245, 282, 297.
But de la Vie, 1

Calomnie, 191.
Caractères (distinctifs de l'Église), 107-112; — des Sacrements, 235.
Carême, 203, 290.
Catholiques (statistiques), 122, 124. — V. Église, Culte, etc...
Célibat (en gén.), 272; ecclésiastique, 245; religieux, 207.
Cérémonies du Culte, 284.
Chapelet, 281.
Charité, 160.
Chasteté, 185; vœu de —, 210.
Chrétiens, 101: nombre des —, 122.
Christ (le) prédit, 67. — V. Jésus.
Christianisme (vient de Dieu), 87; son rôle social, 119. — V. Eglise.
Ciel, 137.
Cimetière, 294.
Citoyen (Droits et devoirs du), 213.
Clandestinité, 269.
Colère, 162.
Commandements de Dieu, 163; — de l'Église, 193.
Communion (la), 260; — pascale, 201; — spirituelle, 287.
Communion des Saints, 127.
Conciles, 104.
Confession, 249; — annuelle, 199; exercices de la —, 313.
Confirmation, 235, 241.
Congrégations religieuses, 209.
Conscience, 148.
Conseils évangéliques, 153, 207.
Contrition, 248, 250.
Création (la), 43; but de la —, 145; l'Ordre dans la —, 147
Croyance Catholique (la), 31.
Culte (le), 223; — patriarcal, 225; — mosaïque, 225; — catholique, 227; — des Anges et des Saints, 228.
Curé, 246.

Décalogue, 163.
Déchéance originelle, 51.
Défense légitime, 183.
Déluge, 62.
Démon (le), 45.
Denier du Culte, 205.
Dépopulation, 183.
Dépôt de la Foi. V. Foi.
Désespoir, 160.
Devoirs (nos), 165; — envers Dieu, 167; — la Famille, 177; — Société, 180.

Dieu, Créateur, 1-7, 31; sa nature, 34; la Providence de —, 37; — en trois personnes, 40; le Royaume de — 71; — seul objet du Culte, 288; — fondement de la Morale, 153; nos devoirs envers Dieu, 167,
Dimanche (Observation du), 173, 198.
Dispenses (des Commandements de l'Église), 194.
Divorce, 266.
Dogme. — V. Croyance catholique.
Doute volontaire, 160.
Droits (nos), 166.
Duel, 183.

Écritures (Saintes), 16, 18. — V. Bible.
Église (l') catholique, 12; a le dépôt de la Foi, 16; seule règle de notre foi, 99, 104; sa définition; 100; son chef, 100; — romaine, 102, 108; hiérarchie de (l') —, 103; caractères de (l') —, 107; défaillances dans (l') —, 109; attaques contre (l') —, 110; marche progressive de (l') —, 124; (l') — et l'État, 218; mission de (l'É.) —, 117; influence sociale de (l') —, 118; Églises unies, 115; — occidentale, 296; — orientale, 296; — dissidentes, 112-115; droits et devoirs de (l') —, 180; — militante, souffrante, triomphante, 128; Commandements de (l') —, 193; nos églises, 293.
Empêchements (de mariage), 268.
Enfants (Devoirs des), 177.
Enfer, 136; les enfers ou limbes, 81.
Envie, 162.
Épiscopat, 244.
Espérance, 160.
Esprit-Saint (l'), 39-41; — et la Grâce, 93; dons de —, 242.
État (l'), 179, 213. — Etat surnaturel, 53; Etat religieux, 207.
Éternité, 137.
Eucharistie, 255.
Évangiles, 19, 85.
Évangélisation (du monde), 117, 123.
Ève, 46.
Évêque, 102, 246.
Évolution, 47.
Excommunication, 103.
Extrême-Onction, 233, 273.

Famille (Devoirs envers la), 177. — V. Mariage.
Faux témoignage, 191.
Femme (Création de la), 45.
Fête : sanctification des —, 196; — d'obligation, 196; — de dévotion, 197; — de l'Église, 289.

Fiançailles, 268.
Fidèles (les), 103; nombre des —, 122.
Fils (le), seconde personne de la Ste-Trinité, 39, 40.
Fin du monde, 132.
Foi (la), 15; le dépôt de la —, 16; l'Église en a la garde, 105; nature de la —, 24, 28; objection contre la —, 25; la — et la science, 25; l'Église, seule règle de la —, 104; vertu de —, 159 péchés contre la —, 251.
Franc-maçonnerie, 170, 195.

Gouvernement. V. État.
Grâce (la), 93, 96.
Guerre (la), 183.

Hérésie, Hérétiques, 103.
Hiérarchie, 103.
Homicide, 181.
Homme (Création de l' —), 45; animal raisonnable, 48; créé dans l'état surnaturel, 53; sa déchéance, 54.
Homme-Dieu (l'), 67, 71.
Honnêteté naturelle, 156.
Honoraires de Messes, 286.
Hors de l'Église pas de salut, 114.

Images (Culte des), 168.
Immaculée-Conception, 73, 229.
Impiété, 169.
Impureté, 185.
Incarnation, 71, 73.
Indulgences, 252.
Indifférence religieuse, 159, 169.
Infaillibilité (de l'Église et du Pape), 110.
Inférieurs (leurs devoirs), 179.
Infidèles (le salut des), 97; statistique des —, 123.
Intention (l'), 151.
Interdit, 195.
Intransigeance (de l'Église), 115.
Israélites, 122.

Jésus : sa naissance, sa vie, sa mission, 69; sa passion, 75; sa résurrection et son ascension, 82; Jésus notre médiateur, etc... 83; Jésus est Dieu, 85.
Jeûne (la loi du), 202.
Jubilé, 253.
Jugement (téméraire), 191; — particulier, 135; général, 133.

Juif (le peuple), 63. — V. Israélites.
Jurer, 171.
Juridiction, 245.

Latin (Usage du), 296.
Liberté (la) et la Providence, 37; — humaine, 151.
Litanies, 284.
Liturgie, 295.
Livres liturgiques, 297.
Loi (la), 147; — naturelle, 150-155; — universelle, 146; — positive, 152; — ancienne ou mosaïque, 152; — nouvelle ou évangélique, 152; — ecclésiastique, 153; — politique ou civile, 153; lois civiles, 213.

Magie, 61, 225.
Mal (le) et la Providence, 37.
Mariage (Sacrement de), 233, 263.
Marie, 69; son culte, 229.
Marraine, 238.
Médisance, 191.
Mensonge, 191.
Mérite, 149; actes méritoires, 96.
Messe (la), 257, 262, 283; les dimanches et fêtes, 198; honoraires de —, 286.
Messie (le), 67.
Miracles de la Bible, 21; — du Christ, 86.
Miséricorde (Œuvres de), 184.
Missel, 297.
Mission du Sauveur, 75; de l'Église, 117, 121; les Missions, 122; Missionnaires (les), 122.
Moïse, 63.
Monde : a Dieu pour auteur, 1; l'autre —, 6; le — naturel et le — surnaturel, 51.
Morale (la) catholique, 145 le fondement de la —, 154.
Mort (la), 131.
Mosaïque (Religion), 65.
Musulmans, 122.
Mystères (les), 24.

Nature et surnature, 5.
Naturel (Ordre), 156.
Noël, 197.
Nom de Dieu (le), 171.

Obéissance (Vœu d'), 210.
Ondoiement, 239.

Oraison dominicale, 277.
Ordre (sacrement), 243.
Ordre naturel et surnaturel, 51.
Ornements (du Culte) 284, 295.

Paganisme, 170, 225.
Pape (le), 102.
Parents (Devoirs des), 178.
Parjure, 172.
Parrain, 228.
Passion (la) du Sauveur, 75.
Pasteurs de l'Eglise, 102.
Patriarches, 63.
Patriarcale (Religion), 63, 65.
Patrie (la), 179, 220.
Patron, 238, 292.
Pauvreté (Vœu de), 210.
Péchés, 147; — véniels, 151; — mortels, 151; — capitaux, 162; rémission des —, 127. — Péché originel. V. Déchéance.
Pèlerinages, 292.
Pénitence (Sacrement de), 233, 247.
Père (le), première personne de la Ste-Trinité, 39; le Règne du — céleste, 71.
Perfection chrétienne (la), 149.
Personnes (de la Ste Trinité), 39, 40; leur action commune, 94.
Pierre (S.) chef des apôtres, 82; chef de l'Église, 100; vicaire de Jésus-Christ, 101; — a la primauté, 108.
Préceptes théologiques, moraux, etc., 152.
Prêtre, Prêtrise, 243.
Prière (la), 275; — privée, 276; — publique, 282.
Processions, 282, 292.
Propagation de la Foi (Œuvre de la), 122.
Prophètes, 63.
Prophéties de la Bible, 21; relatives au Christ, 67, 86.
Protestantisme, 112, 115.
Providence. V. Dieu.
Purgatoire, 127, 135.

Quatre-Temps, 203.

Raison (la) et la Foi, 25.
Rédemption (la), 51-57: le fait de la —, 77, 79.
Règne de Dieu sur la terre, 121, 127.
Religion (la), définition, 7; où trouver la vraie —, 9; la — universelle se confond avec la — catholique, 15: la religion et les religions, 59; la — primitive, 61; patriarcale, 65; mosaïque, 65.

Reliques, 292.
Rémission des péchés, 127. — V. Pénitence.
Résumé de la croyance catholique, 138.
Résurrection générale, 133.
Révélation : doit exister, 9 ; — finit avec Jésus-Christ et les Apôtres, 111. — V. Dépôt de la Foi.
Rites : de passage, 232 ; — dans les sacrements, 234 ; — de la messe, 284.
Rituel, 297.
Royaume de Dieu, 71, 95.
Rome, siège de S. Pierre, 101.

Sabbat, 226.
Sacerdoce : hébreu, 227 ; — catholique, 243.
Sacramentaux, 254.
Sacrements, 231.
Sacrifice, essence du culte, 226 ; — anciens, 256 ; — de la Messe, 257.
Sacrilège, 169, 274.
Sainte-Enfance (Œuvre de la), 122.
Saint-Esprit, 39-41 ; — âme de l'Église, 93, 95 ; — principe de la régénération spirituelle, 95.
Saint-Chrême, 244.
Saints (Communion des), 127, 128 ; culte des —, 228 ; fêtes des —, 291.
Satan, 45.
Satisfaction sacramentelle, 247.
Scandale, 183.
Schismatiques, 103.
Science (la) et la Bible, 22 ; — et la foi, 25, 27.
Semaine (la), 174.
Sens moral, 150, 156.
Serment, 172.
Signe de la Croix, 138.
Société (la) ; nos devoirs envers la —, 181 ; la — civile, 213.
Sous-diaconat, 244.
Suicide, 182.
Supérieurs : leurs devoirs, 179.
Superstition, 160, 225 ; — dans l'Église, 109.
Surnaturel (le), 51, 52 ; — Ordre —, 157.
Suspense, 195.
Symbole des apôtres, 29, 139.
Synagogue, 227.

Tabernacle : — des Juifs, 226, 295 ; — dans les églises, 294.

Tempérance, 161.
Temple (de Jérusalem), 293.
Tentations, 150; lutte contre les —, 186.
Testament. V. Bible. — Le — du Sauveur, 121.
Toussaint, 197.
Tradition, ce qu'elle est, 16; l'Église a la garde de la —, 104.
Trinité (la Ste-), 40.

Univers : ne peut exister que par Dieu, 3; Création de l'—, 43.

Vases sacrés, 286, 295.
Verbe (le) incarné, 72.
Vérité : à la recherche de la —, 9.
Vertus (les), 158; — théologales, 159; — morales, 161.
Vêtements liturgiques, 284, 295.
Vices (les), 162.
Vie : but de la — 1, 7; origine de la —, 5; la — religieuse, 207, 273; — surnaturelle, 239; — éternelle, 135; organisation de la — chrétienne, 303.
Vigiles, 203.
Virginité, 271.
Vocation, 211, 243.
Vœux, 173; — de religion, 210.
Vol, 188.

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

I. — Le but de la vie........................... 1
II. — A la recherche de la Vérité.................... 9
III. — La Foi.................................. 15

## LA CROYANCE CATHOLIQUE

IV. — Dieu. La Providence. La Sainte-Trinité....... 31
V. — La Création : les Anges. Le monde matériel. L'Homme.............................. 43
VI. — L'Ordre naturel et l'Ordre surnaturel......... 51
VII. — Le Sauveur promis et attendu. — La Religion et les religions.............................. 59
VIII. — Le Sauveur vient au monde. — L'Homme-Dieu.............................. 67
IX. — Le Sauveur souffre et meurt pour les hommes. 75
X. — Le Sauveur ressuscite et monte au Ciel........ 81
XI. — Jésus-Christ est Dieu......................... 85

XII. — Le Saint-Esprit .......... 93
XIII. — L'Église catholique, seule règle de notre foi. 99
XIV. — Les caractères distinctifs de l'Église .......... 107
XV. — La mission de l'Église catholique : l'Évangélisation du monde .......... 117
XVI. — La Communion des Saints. La Rémission des péchés .......... 127
XVII. — La mort et la résurrection .......... 131
XVIII. — La vie éternelle .......... 135
Résumé : Signe de la croix, Symbole des Apôtres... 138

## LA MORALE CATHOLIQUE

XIX. — La loi morale universelle. — Le but de la vie. — La conscience. — Le péché. — Les lois positives. — Dieu, fondement de la Morale .......... 145
XX. — La loi naturelle. — Les Vertus. Les Vices... 155
XXI. — Le Décalogue .......... 163
XXII. — Le Décalogue : nos devoirs envers Dieu..... 167
XXIII. — Le Décalogue : nos devoirs envers la Famille .......... 177
XXIV. — Le Décalogue : nos devoirs envers la Société .......... 181
XXV. — Les Commandements de l'Église .......... 193
XXVI. — Les Conseils évangéliques .......... 207
XXVII. — Les Lois civiles. La Société. L'État. Le Citoyen .......... 213

## LE CULTE CATHOLIQUE

XXVIII. — La Religion et le Culte .......... 223
XXIX. — Les Sacrements, source de la Vie surnaturelle .......... 231

XXX. — Le Baptême. — La Confirmation. — L'Ordre. 235
XXXI. — La Pénitence. — Contrition. — Confession. — Satisfaction. — Les Indulgences. — Les Sacramentaux ........ 247
XXXII. — L'Eucharistie. — La Messe. — La Communion ........ 255
XXXIII. — Le Mariage ........ 263
XXXIV. — L'Extrême-Onction ........ 273
XXXV. — La Prière. — Prière privée. — Prière publique ........ 275
XXXVI. — Le Saint Sacrifice de la Messe ........ 283
XXXVII. — L'année liturgique ........ 289
XXXVIII. — Nos églises ........ 293
XXXIX. — Pour conclure ........ 299
XL. — L'organisation pratique de la vie chrétienne.... 303

## PRIÈRES

La Prière quotidienne ........ 307
La Confession ........ 313
Prières pendant la Sainte Messe ........ 321
La Communion ........ 331
Index alphabétique ........ 333

# Date Due

Graduate